TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 549 — 24 PAGES — SAMEDI 30 DÉCEMBRE 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM : Autriche, 12 sch. : Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 rls. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,60 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

PARIS ET BONN NE VEULENT PAS DRAMATISER L'AJOURNEMENT DU S.M.E.

LIRE PAGE 24

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les incertitudes de l'autonomie basque

La nouvelle Constitution, approuvée massivement par les Espagnols lors du référendum du 6 décembre, est entrée en vigueur vendredi 29 décembre. L'Espagne est désormais dans les textes — elle l'était déjà dans la pratique depuis des mois — une monarchie parlementaire. M. Adolfo Suarez a trente jour pour décider soit la dissolution des Cortès et des élections générales soit la démission du gouvernement pour permettre au roi Juan Carlos de désigner un nouveau premier ministre. Dans cette seconde hypothèse, le souverain pourrait à nouveau choisir M. Suarez.

Le premier ministre, qui ne dispose pas de la majorité absolue au Congrès des députés, a jusqu'à présent gouverné grâce au « consensus » de la quasi-totalité des partis politiques espagnole, qui ont fait passer — avec une maturité qui a fait l'admiration de l'Europe — l'intérêt national, c'est-à-dire l'élaboration de la Constitution, avant leurs objectifs propres. Cette période est maintenant terminée, et un jeu parlementaire normal devrait s'instaurer. Des élections permettraient de définir avec clarté les nouveaux rapports de force entre centristes, socialistes et communistes. Le maintien de l'actuel premier ministre sans de nouvelles élections, ouvrirait en revanche la porte à des combinaisons politiques fondées sur une image du pays datant de juin 1977 et probablement dépassée.

La dissolution des Cortès aurait cependant un effet négatif au Pays basque : elle remettrait en cause l'avant-projet d'autonomie élaboré par les représentants des principaux partis politiques de la région et qui devait être formellement approuvé ce vendredi par les parlementaires réunis dans la ville historique de Guernica. L'avant-projet devait être ensuite présenté à une commission du Congrès des députés, puis soumis à référendum au Pays basque et enfin proposé à l'approbation finale du Parlement.

Cette mécanique compliquée serait bloquée par la tenue de nouvelles élections alors que le temps presse. Soixante-cinq des quatre-vingt-dix-sept personnes tuées dans des attentats terroristes en 1978 l'ont été au Pays basque. L'avant-projet prévoit que la responsabilité de l'ordre public sera assumée par les Basques eux-mêmes, la police espagnole n'intervenant en Euskadi qu'à la demande des autorités régionales, sauf dans des circonstances exceptionnelles.

Le chapitre sur la fiscalité a suscité une vive controverse entre le parti nationaliste basque et le parti socialiste. Les nationalistes demandent le rétablissement en Biscaye et au Guipuzcoa de l'autonomie fiscale qui, accordée aux provinces basques pour compenser la perte, en 1876, de leurs privilèges ancestraux, les « Fueros », a été supprimée par Franco. Les socialistes craignent que la bourgeoisie industrielle basque ne soit seule à profiter de cette disposition au détriment des travailleurs et que ce particularisme ne gêne en outre l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.

Les nationalistes basques sont d'autre part fidèles, par tradition et par intérêt électoral, à l'autonomie des provinces au sein de la région elle-même. Les socialistes estiment, en revanche, que le futur Parlement régional doit avoir la primauté sur les assemblées provinciales et que l'Alava ne doit pas avoir autant de représentants au Parlement que la Biscaye, cinq fois plus peuplée. Le système préconisé par les nationalistes aurait en outre l'inconvénient, aux yeux des socialistes, de privilégier les zones les plus conservatrices d'Euskadi.

L'avenir de l'avant-projet est pour le moins incertain. Nombreux, cependant, sont ceux qui estiment qu'il offre au gouvernement central, quel qu'il soit, sa dernière chance pour réussir à pacifier Euskadi.

L'Algérie en deuil

La population de la capitale fait des obsèques solennelles au président Houari Boumediène

L'Algérie en deuil a rendu un dernier hommage au président Boumediène ce vendredi 29 décembre. Le cortège funèbre devait traverser les grandes avenues de la capitale, suivi des membres de la famille, du président de la République par intérim, des membres du Conseil de la révolution, des ministres et des représentants de l'armée, de l'Assemblée populaire nationale et du parti.

Après une salve de cent coups de canon, l'oraison funèbre, la sonnerie aux morts et une minute de recueillement, le corps du chef de l'Etat devait être inhumé au cimetière d'El Alia à la droite de l'émir Abd-El-Kader, considéré comme le précurseur de l'Algérie moderne.

De nos envoyés spéciaux

Alger. — C'est placé sur un affût de canon et entouré d'une garde d'honneur de cette armée nationale populaire forgée par lui que le corps du président Boumediène a fait ce vendredi 29 décembre son dernier voyage dans les rues de la capitale. Dès les premières heures de la journée, des groupes ont commencé à stationner sur les trottoirs tout au long du parcours emprunté par le cortège funèbre. Le convoi ne devait être suivi en ville que par la famille et les autorités algériennes, en tête desquelles M. Rabah Bitat, qui assure depuis mercredi l'intérim de la magistrature suprême, et les membres du Conseil de la révolution. Les délégations étrangères et les nombreuses personnalités venues à titre personnel rendre hommage au disparu devaient rejoindre le cortège seulement après le carrefour d'El Harrach, à la sortie de la ville, non loin du cimetière de Dar-El-Alia, où a lieu l'inhumation. Les responsables ont sans doute voulu éviter qu'il se forme un défilé trop important de véhicules. La population algéroise a bien été appelée par la radio et la télévision à faire preuve de discipline et de dignité « *conformément à ses traditions* », mais des débordements étaient toujours à craindre. Après la cérémonie à la mosquée, le convoi, au lieu de s'engager sur la célèbre route Moutonnière qui, longeant la mer, conduit à l'aéroport de Dar-El-Beida, devait passer au contraire en plein cœur des quartiers populaires du Ruisseau, de Belcourt et d'Hussein-Dey.

Auparavant, le cercueil du chef de l'Etat aura été conduit à la grande mosquée d'Alger, Djama-El-Kébir, en bordure de la place des Martyrs, face à l'Amirauté. C'est là que devaient être dites par les responsables du conseil supérieur islamique les prières rituelles. L'ordonnance de cet édifice construit à partir de 1324 sur les ruines d'une ancienne basilique chrétienne rappelle la mosquée de Cordoue. Elle ne peut recevoir que quelques centaines de fidèles et nombreux sont ceux qui auront suivi la cérémonie religieuse à partir de l'immense place qui s'étend au pied de la Casbah.

La « Prière de l'Absent »

Au même moment, dans toutes les mosquées du pays, les imams devaient prononcer la « Prière de l'Absent » (Salat El Ghaib ») pour implorer la clémence de Dieu. Cette même prière devait être dite à la mosquée de la Zitouna de Tunis, où le chef de l'Etat avait fait une partie de ses études.

C'est à Dar-El-Alia, au Carré des Martyrs, où reposent des centaines de djounouds tombés pendant la lutte de libération nationale, que devait être prononcé le dernier adieu. Le président reposera à la droite de l'émir Abdelkader, le héros national algérien auquel il vouait un culte particulier. Seul un portrait de l'émir ornait d'ailleurs son cabinet de travail à la présidence, sur les hauts d'Alger. A 13 h. 30, tous les Algériens, y compris ceux résidant à l'étranger, étaient invités à respecter une minute de silence et de recueillement.

DANIEL JUNQUA et PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 3.)

La crise iranienne et ses conséquences

- ***La paralysie gagne tous les secteurs de l'économie***
- ***Certains dirigeants américains considèrent désormais comme inévitable la chute du chah***

La dégradation de la situation s'intensifie en Iran, à Téhéran en particulier, où les manifestations ont repris ce vendredi 29 décembre après une nuit agitée, marquée par des tirs incessants. Dans les milieux de la cour impériale, on continue cependant à affirmer qu'une abdication du chah est totalement exclue. Certains observateurs n'écartent pas, en revanche, la possibilité d'un coup d'Etat militaire.

L'évolution des événements — Téhéran est maintenant une ville pratiquement paralysée — inquiète de plus en plus les dirigeants américains, et certains vont même jusqu'à confier en privé que la chute du chah leur paraît désormais inévitable. Officiellement, cependant, le président Carter continue à soutenir le chah. Pour donner plus de poids à cette détermination, pour rassurer aussi certains pays modérés de la région et, en guise d'avertissement à l'U.R.S.S., les Etats-Unis pourraient, affirme-t-on, envoyer un porte-avions de la VII[e] flotte dans le Golfe. Une telle initiative serait justifiée officiellement par la nécessité de protéger les quelque trente mille ressortissants américains qui restent encore en Iran, où les émeutes prennent de plus en plus souvent un tour anti-américain.

Tous ces événements — l'interruption de la production de pétrole en particulier — amènent également les Etats-Unis à envisager un « redéploiement » de leurs approvisionnements en pétrole. L'annonce, ces derniers temps, de découvertes pétrolières très importantes au Mexique, prend, dans ce contexte, une signification particulière qu'analyse ci-dessous notre correspondant à Washington.

Les Etats-Unis n'en sont pour l'instant qu'à l'analyse des différentes « options » qui s'offrent à eux, mais les nouvelles perspectives qui apparaissent pourraient avoir d'importantes conséquences sur leur politique au Proche-Orient.

La crise iranienne ne devrait pas, enfin, avoir de conséquences directes sur la situation en France. M. Jean François-Poncet, en voyage officiel dans les Emirats arabes unis le 28 décembre, en a obtenu l'assurance. Abou-Dhabi s'est en effet engagé, avec les autres riverains du Golfe, à livrer le pétrole que l'Iran ne pourra pas fournir.

L'Arabie Saoudite et le Koweït ont déjà accru sensiblement leur production, signale-t-on à Washington, où l'on souligne que la question est actuellement de savoir combien de temps l'industrie pétrolière iranienne restera paralysée.

En revanche, les marchés européens enregistrent déjà une tension sur les prix.

A Rotterdam, les cours pratiqués sur les transactions au jour le jour (dites spot) dépassaient en début de semaine de près de 2 dollars les prix officiels de l'OPEP.

(Voir en page 9 l'article de Bruno Dethomas consacré aux perspectives énergétiques.)

Quand les États-Unis « découvrent » le pétrole mexicain

De notre correspondant

Washington. — « *Il a fallu une révolution en Iran pour que nous découvrions que nous avons un autre Iran à notre porte.* » Cette réflexion d'un commentateur donne le ton du flot de spéculations déclenché depuis quelque temps par ce qui pourrait bien être la grande nouveauté de ce quart de siècle dans le domaine de l'énergie : la découverte au Mexique de réserves pétrolières insoupçonnées, qui promettent de faire de ce pays dans quelques années l'un des principaux exportateurs de la planète, avant même l'Arabie Saoudite.

Le fait que ces richesses fabuleuses se trouvent à proximité immédiate des Etats-Unis bouleverse évidemment bien des idées reçues sur l'importance stratégique du Proche-Orient dans l'équation énergétique. D'ores et déjà, il semble de nature à réduire l'importance attachée aux « *relations spéciales* » avec Ryad — alors même que celles-ci sont quelque peu tendues à la suite du désaccord sur Camp David et après la hausse des prix du pétrole, — voire à relâcher l'attention avec laquelle sont suivis ici les événements d'Iran.

Curieusement, les officiels américains ont fait preuve, et font preuve encore d'une certaine réticence à répandre ces nouvelles données. La C.I.A., admet-on aujourd'hui, connaissait, depuis 1976 au moins, l'ampleur des réserves mexicaines. Mais les présidents successifs, surtout M. Carter, ne souhaitaient pas créer un sentiment d'euphorie dans l'opinion au moment où, le combat pour les économies d'énergie était présenté comme « *l'équivalent moral d'une guerre* ». En outre, il ne convenait pas aux Etats-Unis d'être « *plus Mexicains que les Mexicains* ». Or les estimations avancées par Mexico, surtout du temps du président Echeverria, étaient délibérément timides.

Les choses ont changé depuis que le président Lopez Portillo et la compagnie pétrolière mexicaine, la Pemex, ont abattu leurs cartes, revisant constamment en hausse les estimations antérieures.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

LE GRIGNOTAGE DES PRIX

par PIERRE DROUIN

M. Raymond Barre n'a pas encore gagné son pari de ramener l'inflation dans des eaux proches de celles du voisin allemand. Calculé sur les douze derniers mois, le rythme annuel d'augmentation reste de 9,4 % en France, alors qu'il est de 2,2 % en Allemagne. Le premier ministre pense que la France ne pourra faire mieux que de se situer à 2 points au-dessus des indices du coût de la vie de la République fédérale. Et cela pour deux raisons : les contraintes plus fortes des prix agricoles et de tarifs des services publics. Cela dit, quand la France affichera une augmentation annuelle de prix de 4,4 %, on pourra effectivement crier victoire. Nous en sommes loin.

Nous en sommes loin, mais le résultat de novembre (0,5 %) est encourageant. Si l'on fait la moyenne des trois derniers mois, ce qui est tout de même beaucoup plus significatif, on retombe à un rythme annuel de hausse de 8 %, affichant un net progrès sur les résultats enregistrés selon les moyennes des mois précédents.

Il ne faut pas s'hypnotiser sur les indices, et M. Raymond Barre est sans doute celui qui se crispe le moins à ce sujet. En tout cas, il le dit à qui veut l'entendre. Comme les symboles comptent dans ce pays, il était tout de même très important que l'on évitât de retrouver en 1978 une inflation à deux chiffres. Par la grâce du ciel, qui n'a pas poussé inconsidérément vers le haut les prix alimentaires, nous enregistrerons donc en guise de cadeau de fin d'année une inflation inférieure à 10 %. C'est une consolation bien mince, mais que de hourvaris eût-on entendu si les prix avaient franchi cette barre fatale !

La clémence du ciel n'est pas seule à considérer dans ces résultats. Il ne faut tout de même pas oublier que M. Monory a libéré depuis quelques mois les prix industriels. Cette décision avait paru particulièrement audacieuse à certains experts. Or elle a été « avalée » par la conjoncture sans dommages. Sans miracle non plus, car la vigueur de la concurrence a été sûrement le commencement de la sagesse des industriels. Jouera-t-elle aussi fortement l'an prochain ? Pour les produits en provenance du tiers-monde, sans doute, mais pour ce qui regarde notre plus gros fournisseur, l'Allemagne, on peut se le demander. La valorisation du deutschemark se traduit par une hausse des prix des produits allemands en francs français.

En revanche, il est vrai, des augures d'outre-Rhin vont répétant qu'avec leurs 2,2 % d'augmentation de prix en 1978 les Allemands ont vraiment atteint un record qu'ils ne pourront pas tenir en 1979, pour plusieurs raisons : reprise assez forte de la consommation, affrontement social dans la sidérurgie, qui se traduira par les hausses de salaires, non seulement dans le secteur considéré, mais ailleurs dans l'industrie.

Du même coup, l'écart entre les prix allemands et français pourrait se voir réduit en 1979, ce qui, entre parenthèses, serait d'un excellent effet pour la santé d'un système monétaire européen dont la naissance apparaît particulièrement laborieuse.

A condition que les prix français ne recommencent pas à grimper trop vite. M. Raymond Barre, on peut en être assuré, ne relâchera pas d'un pouce son effort, alors qu'il sent que sa politique finit par grignoter les indices. Mais la politique est une chose et une autre la pression des faits.

(Lire la suite page 22.)

Lire page 5

LA GUYANE TERRE D'HOSPITALITÉ ?

par YVES HARDY

AU JOUR LE JOUR

La vie familiale

Une femme de la ville de Salem, aux Etats-Unis, vient de perdre le procès pour viol qu'elle avait intenté à son mari. On ne sait pas très bien si la plaignante a été déboutée parce que le tribunal a douté des faits qu'elle invoquait, ou bien parce que ses juges ont estimé que, dans le mariage, la notion de viol n'existe pas.

Dans le cas où l'épouse aurait pris ses craintes pour des réalités et forcé un peu sur la bestialité de son compagnon, l'affaire relèverait de la compétence du dieu des amants, dont le royaume, on le sait, n'est pas de ce monde. Par contre, dans le cas où les juges de Salem ont estimé que dans le mariage le viol n'est pas un viol, on imagine avec effroi ce que doit être leur vie de famille, puisque leur décision revient à dire que dans le mariage tous les coups sont permis.

BERNARD CHAPUIS.

L'ACCESSOIRE ET L'ESSENTIEL

L'année Mazarin

Les lumières de 1978 seront à peine éteintes — à condition qu'elles soient restées allumées — que la France qui télévisionne croira terminer l'année Mazarin, d'autant que, après l'Eminence première et le roi Louis XIII elle aura vu s'éteindre aussi l'Eminence seconde, tous trois bavards incorrigibles, et qu'elle aura larmoyé une nouvelle fois aux malheurs de l'inusable Marie Mancini.

En aura-t-elle alors vu, cette France assise et béate, de beaux châteaux, de beaux parcs et de belles roses, de brillants intérieurs et des bijoux en toc, des costumes éclatants et des rabats bien repassés ! Dans ces décors, on lui aura fait croire que la Fronde, ce furent ces bavardages perfides, ces intrigues embrouillées, ces grossièretés d'un Condé réduit à un traître de mélodrame, ces seins nobiliaires offerts au futur cardinal de Retz, les lourds « mots historiques » aussi faux qu'attendus (Louis XIV, mon papa...), les mimiques, les colères patriotiques, quasi-gaulliennes, et les larmes étudiées (pleure-t-il jamais ?) d'un Giulio Mazarini ramené à François Périer, d'un cardinal politique qui n'avait pas besoin d'une si lourde réhabilitation... N'empêche que, voici une dizaine d'années, nous aurions subi autre chose, plus facile, plus faux, plus bas surtout, au point d'aspirer à un Dumas tourné avec panache, et au grand air.

Car ce qui vient de nous manquer ce fut la vraie campagne, celle des fenaisons, des moissons et des vendanges ; et aussi l'odeur des camps, des batailles et des troupes, polonaises, tchèques, allemandes, lorraines, à l'occasion françaises, ces bandes qui détruisaient trop souvent les foins, les blés, les ceps, et traînaient derrière elles les gueux, les ribaudes et la peste. Sans doute, en nos temps de crispation, et Cecil B. de Mille n'étant point parmi nous, était-il impossible de reconstituer Rocroi, les barricades (celles d'août 1648), le faubourg Saint-Antoine et le sacre. A défaut, on nous a exhibé, très vite, des pendus, de la neige, une tente et deux ou trois morts de faim : était-ce escamoter l'accessoire, ou l'essentiel ?

PIERRE GOUBERT.

(Lire la suite page 18.)

مكبرة من الأصل

Le Monde

idées

CULTURE

COLLOQUE

LE DROIT A LA MÉMOIRE

par YVONNE REBEYROL

M. AMADOU-MAHTAR M'BOW, directeur général de l'UNESCO, lançait en juin dernier un appel *« pour le retour, à ceux qui l'ont créé, d'un patrimoine culturel irremplaçable »*. Il attirait ainsi solennellement l'attention de l'opinion publique sur un problème dont les Nations unies se préoccupent depuis 1973 et qui est vieux de... deux mille ans au moins. M. M'Bow rappelait, en effet, que *« l'historien grec Polybe nous invitait à ne plus faire du malheur des autres peuples l'ornement de notre patrie »*. Plus près de nous, le traité de Vienne (1815) obligeait la France à renvoyer à Venise les quatre chevaux de bronze qui dominent le portail central de la basilique Saint-Marc et que Bonaparte avait fait transporter à Paris en 1797. Mais il n'est peut-être pas inutile de noter que ces quatre chevaux « baladeurs » ont été volés en 1204 à Constantinople par les croisés...

Le principe du retour dans leur pays d'origine d'objets faisant partie du patrimoine culturel est admis, mais sa réalisation pose toute une série de questions extrêmement complexes où se mêlent l'émotion et la politique, l'histoire et la technique, le droit et l'impatience. C'est ce qui est ressorti du colloque sur « le droit à la mémoire culturelle », réuni récemment à Palerme par l'UNESCO et les autorités de la région de Sicile. A ce colloque ont pris part deux douzaines de journalistes et une dizaine de spécialistes (directeurs ou conservateurs de musée, archéologues ou historiens de l'art) venus du monde entier.

Journalistes ou spécialistes, les représentants, au colloque réunis à Palerme par l'UNESCO, des pays en voie de développement ont témoigné d'une belle unanimité.

La nécessité d'un inventaire

Avec plus ou moins de nuances, ils ont tous vigoureusement réclamé la restitution d'objets provenant de chez eux. Il est exact qu'un certain nombre de ces pays n'ont pratiquement plus aucun témoignage de leur passé. Ainsi M. Ekpo Eyo, directeur du Musée du Nigeria, a-t-il expliqué que ses locaux, construits en 1967, sont pratiquement vides, alors que plus de quarante mille objets de son pays sont répartis entre les musées d'Europe ou d'Afrique du Sud.

Autre pays particulièrement dépouillé, le Bangladesh. La colonisation anglaise puis l'union avec le Pakistan l'ont vidé. Tout, ou presque, se trouve à Delhi, à Londres, à Karachi ou dans des collections privées. Même l'indépendance, a fait remarquer M. Enamul Haque, directeur du Musée national, n'a pas arrêté le pillage. La guerre de 1971 puis la rapacité et la malhonnêteté d' « experts » étrangers ont fait disparaître ce qui restait encore.

Si amers et si désolés soient-ils, MM. Eyo et Haque ont pourtant des exigences modérées. Ils ne réclament pas que tout leur soit rendu. Ils demandent seulement les objets les plus caractéristiques du passé de leur pays respectif. Ils reconnaissent d'ailleurs que des pièces typiques constituent les meilleurs ambassadeurs des cultures et qu'il est donc souhaitable qu'un certain nombre d'entre elles soient montrées dans des musées étrangers. Mais pas toutes...

Avant que les discussions commencent, les problèmes du retour des objets avaient été très bien posés par M. Pierre Quoniam, venu à Palerme, non pas en sa qualité d'inspecteur général des musées de France, mais comme porte-parole du Conseil international des musées (ICOM). Cet organisme dépendant de l'UNESCO et rassemblant des professionnels de la muséologie, a préparé, dès 1977, une étude sur *« les principes, les conditions et les moyens de restitution ou de retour des biens culturels destinés à reconstituer des patrimoines dispersés »*.

En tout premier lieu, il est très difficile de définir avec précision ce qui fait partie du patrimoine culturel. Sous ce terme général, on peut regrouper, en effet, une variété infinie de catégories : objets ethnologiques, pièces d'art, archives, documents, échantillons de paléontologie humaine ou animale, de zoologie ou de botanique, minéraux... Il faudrait donc que les demandes de retour concernent les seuls objets ayant une valeur socio-culturelle et aient pour but de reconstituer des collections ou des ensembles cohérents du point de vue scientifique. Il faudrait aussi que les demandes soient précédées d'un inventaire systématique du patrimoine culturel qui existe encore dans son pays d'origine.

Sur ce point, Mme Huguette Van Geluwe, du Musée royal de l'Afrique centrale (à Tervuren, Belgique), a relaté la très intéressante expérience née d'un accord opérationnel conclu en 1970 entre le Zaïre et la Belgique. Des spécialistes zaïrois et belges ont systématiquement prospecté, inventorié et récolté « sur le terrain ». Le succès a dépassé toutes les espérances : en trois ans, plus de 50 000 pièces ont été retrouvées et, pour certains types d'objets, les musées zaïrois sont maintenant plus riches que le musée belge.

Que les objets soient retrouvés sur place ou renvoyés dans leurs pays d'origine, une autre condition essentielle doit être remplie, et le rapport de l'ICOM insiste sur ce point : la primauté de l'objet est absolue, ce qui implique une sécurité rigoureuse des conditions de conservation. Elle implique aussi une sécurité légale garantissant que les choses retrouvées ou rendues soient inaliénables pour toujours, soient en permanence mises à la disposition du grand public, ou des chercheurs de toutes nationalités.

Enfin, la reconstitution des patrimoines culturels soulève des problèmes juridiques épineux. Si les objets sont actuellement la propriété d'un Etat — ce qui est le cas, en France au moins, de toutes les collections des musées nationaux, — seules des lois spéciales peuvent autoriser leur don à un autre Etat, celui-ci fût-il le pays d'origine. Des formules plus souples existent, cependant, telles que les prêts à très long terme, renouvelables quasi automatiquement.

Lorsque les propriétaires sont des institutions privées (universités ou musées, par exemple), des accords sont toujours possibles. Ainsi, l'université Harvard et l'université de Pennsylvanie ont-elles prêté, ou échangé, des objets avec le musée de Panama. En revanche, les Etats ne peuvent rien faire si les objets demandés appartiennent à des particuliers : le droit de propriété est garanti par toutes les Constitutions.

A Palerme, un certain nombre de participants originaires de pays en voie de développement se sont étonnés que les retours éventuels d'objets appartenant aux patrimoines culturels africains, asiatiques ou latino-américains puissent être retardés par des problèmes techniques ou juridiques.

Trafic et fouilles clandestines

En revanche, tous les participants ont dénoncé les trafics actuels d'obets d'art ou d'objets « exotiques ». Volés dans des châteaux, dans des musées, dans des églises, dans des appartements, dérobés sur des chantiers, découverts au cours de fouilles clandestines, achetés ou troqués malhonnêtement — et ceci se passe sur tous les continents, — ces objets réapparaissent parfois dans des ventes. Certains peuvent alors être récupérés. Mais ils sont perdus définitivement dès qu'ils aboutissent chez des particuliers.

Les trafics peuvent prendre des dimensions fabuleuses, comme en témoigne l'histoire des dix mille pièces précolombiennes, actuellement en Italie, rapportée par M. Hernan Crespo Toral, directeur du musée de la Banque centrale de Quito (Equateur). En septembre 1974, cette collection « unique » a fait l'objet d'un article et de photos dans la revue italienne *Epoca*. Alertées, les autorités équatoriennes ont intenté une action judiciaire au début de 1975, arguant que les pièces provenaient manifestement de fouilles clandestines et avaient été sorties illégalement d'Equateur, d'où toute exportation d'antiquités et d'objets d'art est interdite par la loi depuis 1945. Tout ce qu'elles ont pu obtenir jusqu'à maintenant, c'est que la collection soit mise sous séquestre. Mais, en conformité avec le droit italien, le responsable du séquestre est l'un des accusés...

On a bien signé en 1970 une convention internationale contre ces trafics, mais peu de pays l'ont ratifiée. Certes, les musées auxquels on propose une pièce ou une collection unique prennent le soin de vérifier l'origine de ces objets avant de les acheter, ce qui permet, parfois, de démasquer des trafiquants. Mais le goût de l'exotisme se développe avec les voyages ; les prix de tous ces objets ne cesse de monter, favorisant la spéculation... L'information et l'éducation du grand public, la coopération entre les Etats et les spécialistes, sont probablement les meilleurs facteurs capables de limiter ces trafics et, sur un plan plus général, d'aider tous les peuples à retrouver leur identité culturelle.

MARCUSE ET LA DIMENSION ESTHÉTIQUE

par JEAN MARABINI

LA *« Dimension esthétique »*... C'est le titre que Marcuse se propose de donner au livre qu'il vient d'achever, livre considérable, destiné à un examen et à une critique du marxisme dans le domaine où il s'est montré le plus défaillant. Il s'agit là d'une entreprise qui n'a rien à voir avec celle des « nouveaux philosophes » que Marcuse rejette littéralement parce qu'ils lui apparaissent comme des Trissotins philosophiques, tout juste capables de devenir les derniers supporters d'un art engagé à la façon léniniste ou jdanovienne par leur improvisation, leur sectarisme, leur absence de maturité et aussi par leur snobisme qui, toujours selon lui, recouvre une médiocrité intellectuelle et absconse très comparable à celle qu'il s'agit précisément de remplacer.

Renvoyant dos à dos les « nouveaux philosophes » qu'il assimile aux Précieuses Ridicules de Molière, et les tenants du communisme orthodoxe lorsqu'il s'agit de « koultura » ou de Culture avec un grand « C », Marcuse, qui travaille depuis des années à sa *Dimension esthétique* comme à son ouvrage capital, suivant *la Raison et la Révolution* (1941), le *Marxisme soviétique* (1958), *Eros et civilisation (1965)* et *l'Homme unidimensionnel* de la même année, entend laisser avant de mourir un testament intellectuel pour la jeunesse, digne des grands penseurs européens qui l'ont devancé ou qui ont écrit au temps de sa jeunesse. Pour lui, à la lumière des expériences qui ont fait de notre siècle une ère cruelle de falsifications, de simplismes et de vulgarité, tout est à rebâtir, et pas seulement dans la « dimension esthétique » qui manque le plus au moment même où son exigence s'impose un peu partout.

Par la façon plus qu'étayée, construite et achevée qu'il donne à son nouvel ouvrage, Marcuse entend réarmer la gauche mondiale sur des bases solides à partir d'idées nouvelles et de convictions politiques inattaquables. Il ne dit plus qu'il est un marxiste *(« on porte Marx en soi comme on porte Hegel ou Freud »)*, mais si de telles définitions lui paraissent trop courtes et limitatives, il n'en approche pas moins le monde en critiquant le capitalisme aussi bien que le marxisme tel qu'il a été dévoyé à partir de l'expérience soviétique.

Profondément convaincu que nous sommes à la veille de mutations économiques radicales, il étudie soigneusement les hypothèses qui s'offrent à la fin du vingtième siècle comme un observateur plus que qualifié. En s'intéressant tout particulièrement au tiers-monde, sans oublier avant tout qu'il est un philosophe dont la politique reste la vocation. S'agit-il là d'une contradiction ? Marcuse le nie, dont l'une des formules préférées est : *« Je pense que la philosophie possède en elle-même une substance politique qui commence avec* la République *de Platon et tend à rechercher un bon Etat et une bonne loi. »* Pour appuyer son constat tout de même optimiste, Marcuse ne manque pas d'insister toujours sur les acquis apportés selon lui par la philosophie : la « déclaration de Virginie », les « droits de l'homme », les concepts d'égalité, de liberté, de fraternité, le droit à s'exprimer, à se réunir.

Dans un monde tombé dans le prosaïque

Pragmatique, s'appuyant sur ces quelques supports réunis de la société, Herbert Marcuse fait encore le tri entre les exigences qui se sont manifestées dans la révolution étudiante des années 60, qu'il a soutenue, comme l'explosion d'idées qu'elle a entraînée, tout en admettant n'être pas étonné par son échec : *« Je pense que la plupart des idées que contenait cette révolution sont encore réalisables et peuvent un jour aboutir à un changement de société, mais je n'ai jamais pensé qu'une telle conclusion pouvait être trouvée en si peu de temps et s'exprimer si vite en un vrai mouvement de masse. »*

La dimension esthétique dans tout cela ? Eh bien ! il est indispensable de la réintroduire très vite dans un monde tombé dans le prosaïque, le vulgaire, d'autant que les jeunes, un peu partout, sentent très bien que la société de consommation n'apporte que des solutions misérables et que les choses ne sont pas du tout ce qu'elles pourraient être. Les idées qui les ont animés, qui ont animé leur révolution, ont pu échouer avant d'arriver à bon port ; ils ont pu revenir par découragement à leur *establishment* respectif ou s' « enghetter » dans de multiples et nouvelles collectivités plus ou moins valables ; d'autres constituent encore des petites minorités, des petits groupes actifs — Marcus se range dans cette dernière catégorie, — qui étudient, écrivent, enseignent, participent à des démonstrations s'ils considèrent que leur action est justifiée, peut aboutir.

A ces millions de jeunes qui se tournent vers lui — et pas seulement en Amérique, où six à sept millions d'étudiants « pensent » Marcuse sans même parfois l'avoir lu directement, comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, — le vieux sage de San-Diego propose de ne pas se résigner, de lutter contre le découragement et tout ce qu'il entraîne : la drogue, la clochardisation, le fanatisme, le refus haineux de la beauté, de l'intelligence. Il n'est pas vrai que la beauté est réactionnaire comme la culture et que l'esprit est bourgeois comme l'a trop longtemps enseigné le marxisme. Il n'est par vrai que la Vulgate politique offerte par les vieux idéologues déconsidérés puisse encore les séduire. Il n'est pas vrai, et les jeunes Américains sont déjà en avance sur ce point, qu'il soit nécessaire d'être sale, de rejeter l'amour et la vision poétique, lyrique même du monde. Il n'est pas vrai que l'on puisse se contenter comme d'un moindre mal des grands échanges collectifs autour de la seule parole ou de la seule image que Mac Luhan — un homme que Marcuse n'aime ni ne comprend — propose dans sa vision réactionnaire de l'univers tribal réuni, par exemple, autour d'un match mondial de football. Si l'on en est arrivé là, c'est que l'on a oublié, depuis un siècle, la dimension esthétique, la seule qui puisse assurer la révolution du XXIe siècle, la seule qui puisse galvaniser une jeunesse avide d'aimer, de penser, d'admirer, et qui n'est décevante pour certains que parce qu'on lui en a retiré les moyens.

A ce stade, il est impossible de se substituer à Marcuse pour rendre le langage parfaitement cohérent qu'il propose, pour exprimer ses idées qui balaient un fatras de préjugés et d'idées fausses qui ont presque entièrement enseveli l'homme et particulièrement l'homme actif, le jeune homme encore ouvert à tous les chemins de l'esprit et de l'esthétique. Il est probable qu'en faisant publier en 1979 son dernier et capital ouvrage Herbert Marcuse prend date dans l'histoire comme le philosophe qui pourra la sauver et la conduire sur ses nouveaux rivages. Une bien exaltante aventure, un vieillard bien attachant.

VUES ET REVUES

Vernir ou dévernir Jules Verne

par YVES FLORENNE

L'ANNEE Jules Verne s'achève, mais le mois Jules Verne est de toutes les années depuis un siècle. Car, de ces années, il y en a une bonne centaine depuis que la neige de Noël a commencé d'amener avec elle, par hottées, charretées, wagons, bateaux ces merveilleux livres d'étrennes qu'étaient, entre autres, *les Voyages extraordinaires* de la collection Hetzel dont la reliure, dans sa percale rouge, sa polychromie et ses ors, était chargée de vaisseaux, d'éléphants, de sextants, de palmiers, d'ancres marines et de machines encore utopiques. Ces livres-là étaient devenus de très coûteux objets de collection, jusqu'à ce qu'ils reparaissent tout neufs aux devantures, ressuscités par un éditeur moderne, de sorte que, cent ans après, on peut offrir ou s'offrir *le Tour du monde* dans sa forme originale sans posséder les 500 millions de la Bégum (1).

L'année Jules Verne, les revues l'avaient précédée de trois ans (et *Europe* d'un petit quart de siècle, la seule, je crois bien, à consacrer un numéro spécial au cinquantenaire de la mort de Verne) avec le grand cahier de *L'Herne*. Et c'est encore *Europe* qui vient la sceller, à sa stricte échéance, avec un numéro dont la couverture évoque celle de nos reliures rutilantes (2).

Couverture vernie : puisqu'il s'agit de « vernir » Verne — ou de le « dévernir ». C'est la question que pose Marc Soriano qui, par son texte de présentation, trace les perpectives des études verniennes. Voilà donc un écrivain « populaire », plus ou moins cantonné, jusqu'à hier, dans la paralittérature, qui grandit d'un coup jusqu'à être l'autre Hugo du siècle.

Le phénomène demande une explication, et, par cette explication même, il explique bien d'autres choses ; ou il les éprouve, et d'abord la *« capacité des sciences humaines à comprendre et à expliquer »* une œuvre comme celle-là. Recherche pluridisciplinaire dont ce cahier est une remarquable illustration, et qui dépasse la littérature ou plutôt la replace non seulement au sein d'un temps et d'une histoire, mais de notre histoire et de notre temps à nous ; et, si l'on peut dire, de plus encore. Et voilà donc mises en branle, pour cette recherche, la critique littéraire, bien sûr, l'esthétique, la sociologie, l'histoire politique, la psychanalyse, l'anthropologie...

De l'un et de l'autre, *Europe* propose des échantillons à la fois nourrissants et appétissants. Partout les questions surgissent, et les poser, c'est déjà commencer d'y répondre. Entre toutes celles que soulève au passage Marc Soriano, je retiens celle-ci : qu'est-ce qui a permis à Jules Verne *« de parler au cœur de ses lecteurs sans pour autant raconter des histoires d'amour »* ? (Des histoires d'amour, il y en a d'ailleurs ; et même, *le Rayon vert* n'est que cela, où l'on trouve la seule gravure, je crois bien, de toute l'œuvre montrant un homme et une femme qui s'étreignent. Et le thème de la grotte.) Il y a déjà une réponse immédiate (qui n'est pas ce qu'on cherchait) : les filles ne lisaient pas Jules Verne.

Un héros sans sex-appeal ?

Cela a dû changer, mais, il n'y a pas si longtemps encore, Jules Verne était, tout de suite après Courteline, l'auteur auquel les femmes manifestaient la plus grande, et parfois très vive, allergie. Le héros vernien, malgré sa stature dominatrice, sa tête marmoréenne et barbue, ses exploits et sa grande âme, manquerait-il de sex-appeal ? Façon futile de poser une autre question, qui a d'ailleurs été examinée, surtout par des verniennes, on peut s'en douter : sur les femmes et la femme dans l'univers romanesque de Jules Verne (où elle est moins absente qu'on n'a dit). Or, sa présence, ou son absence, n'est pas moins révélatrice que le racisme, le colonialisme et le culte du chef solitaire, seul maître à bord, qui voisinent avec ce qu'on a cru pouvoir appeler socialisme, en tout cas avec l'anarchisme individuel du révolté.

L'intéressante étude de Piero Gondolo della Riva (complétée et « rectifiée » par Jean Jules-Verne) s'attache à préciser la part de Michel Verne dans l'œuvre de son père, surtout posthume, ainsi que les raisons de cette intervention. Ce fils qui envoya un jour « la plus horrible lettre qu'un père ait jamais reçue ». D'autant qu'elle venait, en 1878 qui n'était pas 1968, d'un adolescent.

En janvier de cette année-là — centenaire dans le cent cinquantenaire, — commence de paraître *Un capitaine de quinze ans*. Curieux livre (3). On y peut discerner d'abord la résurgence d'une fugue de l'enfant Jules Verne, et dont il semble que l'homme ait refoulé le souvenir : il s'embarqua comme mousse sur *la Coralie*, afin d'aller aux Indes chercher des colliers de corail pour Caroline (déjà, les mots jouent), la cousine dont il était amoureux ; ensuite, il y a bien évidemment dans le roman la justification et le prolongement moraux et même « sublimes » d'une rude mesure disciplinaire dont la lettre du fils était la non moins rude réponse. Or, le roman ne vient pas compenser l'événement, mais il le précède (d'au moins une année). Justification, mais anticipée, d'un acte prémédité ? Ou bien, la fiction engendre-t-elle la réalité de l'acte ?

Car — on s'en souvient peu — ce voyageur imaginaire, ce rêveur de cartes et d'estampes, dont les amours enfantines ont laissé leur trace pour nous, il allait embarquer de force son fils pour les Indes, exactement comme on l'avait fait trente-sept ans plus tôt, avec les mêmes « raisons », pour un garçon nommé Charles Baudelaire.

Si on a montré que Rimbaud avait trouvé chez Jules Verne l'ébranlement de l'imagination qui produira *le Bateau ivre*, Daniel Compère montre ici l'influence de Baudelaire sur Verne ; celle, en particulier, de son grand poème, *le Voyage* (le voyage aux Indes), d'autant plus évidente que le dernier vers en est cité deux fois dans *les Voyages extraordinaires*.

Marc Soriano, parce qu'il a fait le *Portrait de l'artiste jeune* (4), mais aussi sans doute par défi aux sarcasmes « terroristes », ne marque jamais d'écrire, parlant de Jules Verne : *« une image cohérente de l'artiste »*, *« comment devient-on artiste ? »*, les *« dires de l'artiste »* et même *« mort de la mère de l'artiste »*.

« Vernir-dévernir » Jules Verne ? On l'a beaucoup « verni » depuis quelque temps. « Dévernir » n'a rien d'attentatoire, tout au contraire : c'est approcher de plus près la vérité plus nue de la peinture et du peintre.

(1) Chez Michel de l'Ormeraie, éditeur, 4, rue Labrouste, Paris-15e.

(2) Numéro de décembre. Voir aussi les nos 523-529, 1978, de la *Revue des lettres modernes* (suite aux nos 456-461, 1976), Minard éditeur. Et les nos 161 et 174 des *Archives des lettres modernes*. Ibid.

(3) Voir l'article d'O. Dumas dans le dernier *Bulletin de la société* Jules Verne, 11 bis, rue Pigalle, Paris-9e.

(4) Gallimard.

APRES LA

Des obsèque

DIPLOMATI

les missiles Cruise sont à l'origine du report de l'accord SALT

A TRAVERS LE MONDE

Le Monde

étranger

APRÈS LA MORT DE HOUARI BOUMEDIÈNE

Des obsèques solennelles

(Suite de la première page.)

Les autorités, qui ont réussi jusqu'à présent à garder parfaitement le contrôle des événements, ont pris des dispositions pour décourager la venue à Alger de délégations de province. Aucune mesure d'accueil n'a été prise, sauf pour les hôtes étrangers et la centaine de journalistes venus du monde entier. Aucun moyen de transport spécial n'a été prévu. Les responsables du F.L.N. et des organisations de masse ont reçu pour mission d'organiser partout des veillées et des rassemblements afin de maintenir les gens sur place. La retransmission par la télévision sur tout le territoire de l'intégralité des cérémonies aura peut-être incité beaucoup d'Algériens à rester chez eux devant le petit écran. Mais Alger, avec ses deux millions et demi d'habitants, reste un chaudron où tout peut se mettre soudain à bouillonner. Les incidents qui se sont produits jeudi aux alentours du Palais du Peuple, où la foule était invitée à défiler devant le catafalque du chef de l'Etat, ont nourri l'inquiétude des autorités qui ne voulaient à aucun prix d'obsèques « à la Nasser ».

Avant-goût ? Répétition générale ? En tout cas, une partie d'Alger a vécu jeudi quelques heures de folie, de fièvre insensée. En ouvrant aux Algérois les portes du Palais du Peuple, les autorités avaient précisé, sage précaution, que *« la population pourrait à travers ses organisations se recueillir devant la dépouille mortelle »*. Ce fut le cas effectivement. Un moment. De tous les coins de la ville, et notamment du quartier des facultés, on vit converger vers les hauts d'Alger de sages et petites délégations d'ouvriers, d'employés et d'étudiants, très bien encadrées, précédées et suivies par des voitures de police et des motards de la gendarmerie. Ces militants, jeunes pour la plupart, marchaient silencieusement, l'air grave, parfois en pleurant, derrière des gerbes de fleurs et des portraits du président découpés le matin même dans l'édition spéciale d'*El Moudjahid* et collés à la va-vite sur des pancartes.

Deux heures plus tard, ces sages processions devenues foule folle installaient une sorte de siège passionnel sous les murs blancs de l'ex-Palais d'Été. Dans une cohue indescriptible des milliers de personnes, hommes, femmes, enfants, venaient par vagues successives tenter de forcer les barrages de police, constamment disloqués et constamment reformés, pour accéder à la grille d'entrée. Parfois débordés, des centaines de policiers de la sûreté, de soldats de la police militaire, de militants du parti et de l'Union générale des travailleurs réagissaient fermement. Mais, bousculés, matraqués, projetés contre les barrières métalliques, voire arrosés au jet d'eau par les services de sécurité qui, debout sur le mur d'enceinte, assuraient littéralement la défense des créneaux, les Algérois n'en continuaient pas moins à tenter par *tous les moyens* de pénétrer dans les jardins du palais.

On a vu des femmes âgées s'essayer à l'escalade du mur d'enceinte, deux bons mètres, des enfants se faufiler sans cesse entre les jambes des policiers, des jeunes, surtout, peser de toute leur masse collective sur les cordons de policiers et ne pas reculer d'un centimètre sous les coups de ceinturons et de matraques.

Il y avait cette foule, folle de douleur, de chagrin ou d'impatience à rendre un vibrant hommage. Il y avait ces enfants et ces jeunes juchés par grappes sur les oliviers, les palmiers nains, les murs et les toits. Il y avait, surtout, cette clameur des slogans: *« Houari Boumediène est toujours vivant ! » « Houari Boumediène, notre président ! »* répondant aux *appels au calme lancés par les* mégaphones des services de sécurité. Et, pour couvrir le tout, il y avait le hurlement incessant des sirènes d'ambulances lancées dans un va-et-vient permanent entre le Palais du peuple et l'hôpital Mustapha. C'est par centaines que, victimes de malaise ou de crise nerveuse, des personnes, âgées ou jeunes, femmes ou hommes, s'effondraient sur la chaussée jonchée de chaussures perdues, de fleurs fanées et piétinées et de barrières de bois brisées. L'image de cet après-midi de folie, ce sera celle des petites infirmières du Croissant-Rouge n'en finissant plus d'emplir leurs seringues avec des ampoules de calmant et des infirmiers courant d'une crise nerveuse à l'autre, un bocal de chloroforme à la main.

Entre 12 heures et 19 heures, quelques milliers de personnes ont réussi à pénétrer à l'intérieur du palais et à passer quelques secondes devant le catafalque dressé dans le grand salon. En dehors de ce périmètre du chagrin, Alger a vécu une journée presque normale de repos. N'étaient les drapeaux en berne, le programme spécial de la radio-télévision, la fermeture des cinémas et une vente tout à fait exceptionnelle des quotidiens algériens — toujours préservés ,il est vrai, de la concurrence étrangère — qui aurait pensé qu'Alger se préparait à enterrer son président ?

DANIEL JUNQUA
et PIERRE GEORGES.

Les délégations étrangères

L'aéroport de Dar-El-Beida a vécu jeudi après-midi et durant toute la nuit dans la fièvre. Le chef de l'Etat par intérim, les membres du Conseil de la révolution et du gouvernement, étaient tous mobilisés pour accueillir les dizaines de délégations étrangères venues rendre un dernier hommage au président Boumediène. De nombreux chefs d'Etat et de gouvernement ont tenu à se déplacer personnellement : les présidents Spyros Kyprianou (Chypre), Hafez El Assad (Syrie), Moussa Traore (Mali), Seyni Kountche (Niger) et Mathieu Kerekou (Bénin).

Les autres délégations sont dirigées par d'importantes personnalités. La Chine est représentée par un des quatorze vice-premiers ministres, M. Keng Piao. On note également la venue de M. Yasser Arafat, dirigeant de l'O.L.P., et de M. Edem Kodjo, secrétaire général de l'O.U.A.

La délégation française, dirigée par M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, comprend MM. Georges Gorse, président de l'Association France-Algérie, Mayoud et Pisani, présidents des groupes France-Algérie à l'Assemblée et au Sénat, le sénateur Cuttoli, représentant les Français de l'étranger, et Jean Basdevant, ancien ambassadeur à Alger. Le P.C., le P.S., la C.G.T. et la C.F.D.T. ont également envoyé des représentants.

Le président Bourguiba a ainsi délégué pour le représenter son épouse et son fils, qui ont accompagné le premier ministre, M. Nouira.

Les gouvernements mauritanien et égyptien, qui n'entretiennent pas de relations diplomatiques avec Alger, ont envoyé des délégations, après avoir eu pour le président défunt des mots chaleureux.

Une surprise, en revanche : le président Fidel Castro, vieil ami de Houari Boumediène, ne sera pas au rendez-vous. Cuba est représenté par M. Juan Almeida Bosqué, vice-président du conseil et membre du bureau politique du P.C. cubain.

Les Etats-Unis, enfin, ont envoyé une délégation nombreuse, dirigée par M. Michael Blumenthal, secrétaire au Trésor, et qui compte dans ses rangs, outre le célèbre Muhammad Ali — plus connu sous le nom de Cassius Clay, — le propre fils du président Carter, « Chip » Carter, âgé de trente ans, qui représente personnellement le chef de l'Etat américain. — D. J.

Le recours à la violence doit être banni

affirme M. Boumaza, ancien ministre

M. Bachir Boumaza, ancien ministre, ancien membre du bureau politique du F.L.N., ancien membre du Conseil de la révolution, qui vit depuis plusieurs années à l'étranger, nous a adressé une déclaration dont voici des extraits.

« Les informations diffusées depuis la capitale algérienne, et qui font état d'un parachutage d'armes à partir d'un avion dont la nationalité aurait été identifiée, m'imposent de rompre un silence que j'ai délibérément observé jusqu'ici... Si chaque Algérien est libre devant sa conscience de déterminer l'attitude qui doit être la sienne face aux événements que vit le pays, le bon sens et le patriotisme le plus élémentaire fixent les limites qui ne doivent à aucun prix être franchies.

» Et d'abord le recours à la violence, qui doit être banni dans le règlement des divergences portant sur les pratiques antérieures du pouvoir ou les conditions ambiguës de la relève...

» Il nous faut ensuite fixer clairement les « règles du jeu », celles qui sont permises et celles qui ne le sont pas. Cette crise... est essentiellement une affaire intérieure. Comme telle, elle concerne exclusivement les Algériens. Aux nationaux qui seraient tentés de faire flèche de tout bois, y compris par des alliances externes et contre nature, de percevoir les limites qui séparent l'opposition légitime de la trahison et de la déchéance. Aux puissances étrangères, petites et grandes, voisines ou lointaines, amies formelles ou adversaires du moment, et qui, chacune à sa manière, croient avoir leur mot à dire pour consolider des positions acquises, reconquérir des positions perdues, en tout état de cause s'assurer un avantage politique, économique ou militaire à la *faveur de ce qui ne sera en fin* de compte qu'un épisode de la vie algérienne, nous disons loyalement qu'à ce jeu elles perdront immanquablement.

» Ce n'est un secret pour personne que les circonstances tragiques — au plan humain comme au plan politique — dans lesquelles doit s'effectuer la relève d'un pouvoir qui avait fini par s'incarner entièrement dans la personne de Houari Boumediène ne suscitent pas que des élans de patriotisme et de désintéressement. Il n'y a pas qu'en Algérie où de telles circonstances soient propices au réveil des appétits malsains qui érigent l'ambition dévorante en idéal et la vindicte en acte politique... Je me dois de préciser que dans les moments périlleux que vit notre pays, ma conviction intime est que les lignes de clivage qui séparent le patriotisme bien compris de certaines attitudes qui confinent à la trahison passent indistinctement par certains opposants comme au milieu des allées du pouvoir ; le civisme et l'incivisme se recrutent dans les deux bords, et aucun n'a le monopole de la vertu. (...)

» Je crois intimement que les conditions sont réunies pour un approfondissement de la révolution socialiste par l'intrusion de la démocratie, devenue une exigence fondamentale. C'est pourquoi chaque fois que quelqu'un tente de recourir à la force pour imposer ses vues, il ne fait que reculer une échéance : celle de la dialogue et de la tolérance. »

M. AÏT AHMED : retrouver une vie politique démocratique.

M. Hocine Aït Ahmed, ancien ministre d'Etat du gouvernement provisoire de la République algérienne (G.P.R.A.), actuellement en exil, a fait la déclaration suivante à la suite du décès du président Boumediène :.

« Les crises politiques, économiques, sociales et culturelles qui ne cessent de s'aggraver en Algérie sont imputables au parti unique, fondement de la charte nationale et de la Constitution imposées au peuple algérien dans le style et avec les trucages des statuts jadis octroyés par le colonialisme. Depuis 1962, tous les efforts de mobilisation visant à « élargir la base populaire » de ce parti ont échoué... Dès lors, comment peut-on imaginer réussir en quarante-cinq jours ce que l'on a été incapable de faire pendant quinze ans ? En vérité, l'Algérie ne peut sortir de l'impasse qu'en retrouvant une vie politique démocratique... Rien ne s'oppose à la formation d'un gouvernement transitoire d'unité et de démocratisation qui aurait pour mission de rétablir les libertés et d'organiser des élections à une Assemblée constituante... Le peuple algérien est tenu systématiquement à l'écart de la « succession », mais le temps du mépris est révolu et les Algériens sauront prendre les initiatives pacifiques mais résolues qui imposeront la démocratie. »

CORRESPONDANCE

Le choix ouvert aux successeurs

M. Chérif Mécheri, ancien préfet, ancien secrétaire général de la présidence de la République (1953), conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, nous a adressé un texte dont voici l'essentiel :

(...) L'Algérie va-t-elle s'enfoncer dans un régime d'autoritarisme, marqué par la concentration des pouvoirs aux mains d'un seul ou d'un seul groupe, dans l'indifférence des impératifs humains ? Va-t-elle, au contraire, *évoluer vers une démocratie libérale*, vers une économie de progrès collectif et de mieux-être individuel ? Le temps n'est-il pas venu de réaliser dans les faits les idéaux de la France de 1789, qui ont nourri, dans l'école républicaine, tant de générations d'Algériens ? Comment ne pas évoquer Fehrat Abbas et Youcef Ben Khedda qui n'ont cessé de se référer aux principes mêmes que la Révolution française a fait rayonner dans le monde et dans l'histoire ? Qui pourrait mieux que l'élite, surgie non de la fortune ni de la naissance mais de l'enseignement français et de l'esprit d'émancipation qu'il diffusait, reprendre en main les destins de la terre algérienne ? Cette élite est celle du peuple, jusque dans la profondeur des douars les plus *lointains, celle du peuple des travailleurs* immigrés dont le nombre n'a cessé de progresser en France depuis la fin de la guerre 1914-1918 et qui envoient chez eux chaque année plus de 50 milliards de francs au total. Celle des familles que ces immigrés ont constituées en France et qui sont entrés dans la nationalité française tout en gardant un attachement viscéral à leur terroir ancestral.

Le moment est venu de mettre un terme à la dégradation continue des relations algéro-françaises, d'instaurer, puis de renforcer entre les deux pays une coopération ouverte et efficace, rénovant les espoirs suscités par la visite en Algérie du président Giscard d'Estaing.

N'est-il pas permis d'espérer que les responsables de l'Algérie de demain auront une conscience aiguë des besoins urgents et de l'intérêt vrai de leur peuple ? Qu'ils auront le courage de briser l'*enchaînement passionnel qui* conduirait aux abîmes ? Qu'ils sauront intelligemment reprendre la réforme agraire et la réussir, car elle intéresse, sur 10 millions d'hectares, 75 % de la population algérienne ? Qu'ils sauront réorganiser tout le secteur industriel, qui a dilapidé jusqu'ici, sans profit pour la population, mais à sa charge, d'immenses efforts ? Qu'ils sauront rechercher, sans esprit d'impérialisme, dans un dialogue loyal, une solution efficace et durable pour mettre un terme au drame du Sahara occidental et s'entendre avec le Maroc en vue de l'exploitation des immenses gisements du fer de Tindouf (...) ?

● *Le parti de la révolution socialiste* (P.R.S.) algérien, animé par M. Mohamed Boudiaf, ancien membre du G.P.R.A., a estimé, dans un communiqué distribué à Paris, que *« le régime algérien a voulu, après trois mois d'atermoiements, régler le problème de la succession du président Boumediène à l'insu de tous »* Le P.R.S. a ajouté que *« les problèmes (de* l'Algérie) *restent posés dans les mêmes termes »*. Après avoir parlé de *« la ruine de l'agriculture »*, de *« l'échec de l'industrialisation »*, de la *« dégradation des conditions de vie de la grande masse algérienne »*, du *« développement du pillage des ressources nationaels et de la pénétration étrangère et notamment américaine »* et de la *« crise idéologique »*, le P.R.S. a demandé qu'un *« changement au niveau du système politique »* aie lieu.

Le P.R.S. demande *« la garantie des droits et libertés pour tous les citoyens, la mise en place d'institutions démocratiques, la préservation de l'indépendance nationale et la réorientation de l'économie dans le sens de l'intérêt des masses populaires »*.

● *M. Mohammed Labjaoui*, ancien chef de la Fédération de France du F.L.N. algérien, membre du premier Conseil national de la révolution algérienne, qui se trouve en France, a fait une déclaration soulignant les responsabilités qui incombent à l'équipe de transition actuelle en Algérie. Il a précise qu'elle devrait considérer notamment comme tâche prioritaire *« l'instauration d'une véritable démocratie, dans le respect de la liberté et de la dignité de chaque Algérien et de chaque Algérienne »*.

● *L'ambassade d'Algérie à Paris* a annoncé l'ouverture dans ses bureaux, 18, rue Hamelin, et dans tous les consulats d'Algérie en France, d'un registre de condoléances jusqu'à vendredi soir 29 décembre, à 17 heures.

DIPLOMATIE

LA LIMITATION DES ARMEMENTS STRATÉGIQUES

Les missiles Cruise sont à l'origine du report de l'accord SALT

Washington *(A.F.P.)*. — De nouvelles requêtes soviétiques à propos de l'utilisation du missile Cruise et l'interdiction d'y installer des têtes nucléaires multiples ont été directement à l'origine du report à une date ultérieure de la conclusion du traité SALT 2, samedi, à Genève *(le Monde* du 26 décembre), ont indiqué, jeudi 28 décembre, des sources proches de l'administration américaine.

Ces requêtes de dernière minute ont d'autant plus surpris la délégation américaine que diverses questions portant sur le « missile de croisière » avaient déjà été abordées au cours des négociations. Ce n'est que samedi matin, alors que la veille M. Vance, secrétaire d'Etat américain, avait révélé que *« la plupart des questions »* étaient réglées, que M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, demanda l'interdiction des têtes nucléaires multiples sur ce type de missile. De toute façon, dans un premier temps, le Cruise ne doit être pourvu que d'une seule tête nucléaire, mais les Etats-Unis se réservent d'en installer plusieurs après l'expiration du protocole traitant des Cruise. Ce protocole ne sera valable que trois ans, alors que l'accord SALT 2 proprement dit couvrira une période de cinq ans.

Les Soviétiques ont aussi demandé *in extremis* une limitation de l'utilisation des petits avions de reconnaissance sans pilote, mais à long rayon d'action, actuellement mis au point par les Américains, arguant du fait qu'ils ressemblent beaucoup aux Cruise, qu'il sera difficile de les distinguer de ces derniers, et qu'ils pourraient être équipés à leur tour de têtes nucléaires.

A TRAVERS LE MONDE

Comores

● LE NOUVEAU PREMIER MINISTRE DES COMORES, M. Salim Ben Ali *(le Monde* du 26 décembre), a annoncé jeudi 28 décembre la composition de son gouvernement. L'ancien premier ministre, M. Abdullah Mohamed, a été nommé ministre d'Etat chargé de la justice, des affaires musulmanes, des transports, du tourisme et du commerce extérieur. M. Ali Mroudjae demeure ministre des affaires étrangères et de la coopération et M. Saïd Kafe reste ministre des finances, de l'économie et du plan. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● VINGT ET UN CORPS ont été jusqu'à présent retrouvés sous la maison de John Gacy, un entrepreneur en bâtiments homosexuel de Des Plaines, près de Chicago (Illinois), qui a avoué avoir assassiné trente-deux adolescents, a indiqué, jeudi 28 décembre, la police *(le Monde* du 26 décembre). — *(A.F.P.)*

Pérou

● QUATRE DIPLOMATES CHILIENS en poste à Lima ont été expulsés récemment pour espionnage, a annoncé mercredi 27 décembre le ministère des affaires étrangères. Un officier péruvien en retraite, M. Alfonso Vargas, qui leur aurait fourni des informations, aurait été condamné à mort. Cette affaire est peut-être liée à un projet parfois attribué à l'état-major chilien en cas de défaite majeure dans un conflit provoqué par le différend frontalier avec l'Argentine à propos du canal de Beagle. Santiago tenterait dans cette hypothèse de s'emparer d'une portion de territoire péruvien qui servirait de monnaie d'échange au moment d'un règlement global dans la région.

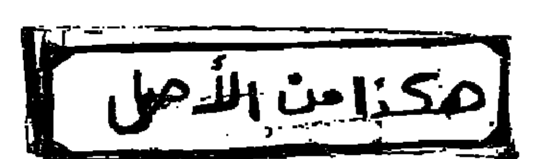
Yougoslavie

● LE MARECHAL TITO a reçu samedi 23 décembre à Brioni M. Mikhaïl Solomentsev, chef du gouvernement de la République soviétique de Russie (R.S.F.S.R.) et membre suppléant du politburo du P.C. soviétique, arrivé il y a six jours en Yougoslavie. M. Solomentsev est la plus haute personnalité soviétique à se rendre en Yougoslavie depuis la visite, en août dernier, du président du parti communiste chinois Hua Kuo-feng. M. Solomentsev a demandé qu'une entrevue entre MM. Brejnev et Tito soit organisée d'urgence, afin d'améliorer les relations soviéto-yougoslaves, rapporte l'agence Tanyoug. — *(Reuter.)*

Zaïre

● M. UMBA DI LUTETE, ministre zaïrois des affaires étrangères, a indiqué, vendredi 22 décembre, au cours d'une visite au Togo, que la province du Shaba, soumise depuis le printemps dernier à un régime d'exception, serait de nouveau placée sous administration civile à compter du 1er janvier prochain. — *(Reuter.)*

● LE CONSEIL LEGISLATIF (Parlement) zaïrois a prolongé jusqu'au 30 juin 1979 le délai accordé aux bénéficiaires de l'amnistie décrétée en juin dernier pour que ceux-ci rentrent dans leur pays. Cette mesure avait été demandée par le haut commissariat aux réfugiés. — *(Reuter.)*



PROCHE-ORIENT

Iran

Certains dirigeants américains pensent que la chute du chah est inévitable

La dégradation de la situation en Iran est suivie avec anxiété à Washington, où certains responsables de l'administration estiment, en privé, que la chute du chah est désormais inévitable. L'administration Carter a cependant décidé de continuer à apporter — officiellement — son soutien inébranlable au souverain iranien. Un groupe de spécialistes dirigé par un secrétaire d'Etat adjoint, M. David Newson, a été constitué au département d'Etat pour analyser, heure par heure, le développement de la situation. M. Zbignew Brzezinski, directeur du Conseil national de sécurité, se rendrait, ce vendredi 29 décembre, à Camp David pour conférer avec M. Carter et le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, au sujet de l'Iran.

Jeudi soir, on indiquait de bonne source, à Washington, que le gouvernement américain étudiait la possibilité d'envoyer un porte-avions dans le golfe Persique pour appuyer les récentes déclarations du président Carter mettant en garde contre *« toute intervention étrangère »* en Iran. Aucune précision n'a été donnée sur le sens qu'il convient d'attribuer au terme *« intervention étrangère »*, mais il s'agirait d'une référence à l'U.R.S.S.

Le département d'Etat a par ailleurs démenti une information de la *Pravda* affirmant que les Etats-Unis avaient envoyé en Iran une *« force spéciale »* chargée de trouver une issue à la crise. *« L'accusation est fausse »*, a affirmé le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, qui a ajouté : *« La publication de telles informations à un moment où l'important est de ramener le calme, n'aide pas. »*. M. Carter a rappelé que les Etats-Unis ont renforcé le personnel de leur ambassade et de leur consulat à Téhéran. Mais, a-t-il dit, cela résulte uniquement de l'accroissement du travail, notamment de l'augmentation des demandes de visas. Il s'est cependant refusé à tout commentaire sur les possibles activités de la C.I.A. en Iran, qui avait été mise en cause par la *Pravda*.

Téhéran au bord du chaos

Les violences qui se poursuivent sans relâche depuis environ une semaine mettent de plus en plus en cause la présence américaine. Jeudi, une *fois* de plus, les manifestants ont tenté de s'approcher de l'ambassade des Etats-Unis — fortement protégée par l'armée — aux cris de *« Yankees go home ! »*. Dans la soirée, les manifestations ont repris dans plusieurs quartiers de Téhéran peu après l'entrée en vigueur du couvre-feu. Mais cette fois sur les toits des immeubles et aux fenêtres des maisons, d'où les manifestants criaient des slogans antigouvernementaux malgré les tirs des soldats de l'armée. Selon l'opposition, quatorze personnes ont été tuées jeudi et vingt-huit autres blessées. Les affrontements ont repris vendredi matin.

Près de deux mois de grèves et de manifestations de rue ont amené Téhéran au bord du chaos. Les transports publics sont pratiquement paralysés, le système bancaire est proche de l'effondrement et l'anarchie la plus totale règne dans la rue pendant une bonne partie de la journée. Les prix ont monté en flèche. Les magasins qui n'ont pas encore fermé du fait des grèves ou par peur des incidents risquent d'être bientôt à court d'approvisionnements faute de transports. Jeudi, les producteurs de farine ont annoncé que, faute de gas-oil, ils ne pourront assurer leur production. Le ministère de l'énergie a annoncé que les centrales fonctionnant au pétrole seraient contraintes de limiter aussi la production électrique et de réduire la distribution aux seuls hôpitaux et industries alimentaires. Jeudi, de nombreuses banques ont fermé leurs portes, invoquant le manque de liquidités et l'impossibilité dans laquelle se trouvent leurs employés de se rendre au travail. Les douanes ont à nouveau durci leur mouvement. Jusqu'à présent, elles n'ont pas bloqué les importations alimentaires vitales pour le pays, mais cette éventualité est envisagée.

Les employés d'Iran Air, l'un des secteurs les plus combatifs, ont cessé le travail depuis deux jours et demandent que les opérations soient confiées exclusivement à des pilotes, ingénieurs, techniciens et hôtesses iraniens ; ils affirment que la compagnie engage du personnel étranger pour briser les grèves.

Vendredi, on affirmait dans les milieux proches de l'opposition que les grévistes du secteur pétrolier accepteraient de reprendre le travail pour assurer la consommation intérieure sous trois conditions : 1) que le gouvernement s'engage à ce que l'ensemble de cette production ne soit utilisée que pour la consommation privée et civile ; 2) que des représentants des grévistes surveillent la distribution des produits destinés à la consommation intérieure; 3) qu'ils puissent également contrôler que le gouvernement ne procède à aucune exportation, notamment vers Israël. Ils affirment qu'un navire transportant 60 000 barils de pétrole raffiné a quitté mercredi l'Iran pour Israël, alors que cette production aurait dû être consacrée à la consommation intérieure.

● A ABOU-DHABI, M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères français, a déclaré au cours de la conférence de presse clôturant sa tournée dans le golfe, que la présence en France de l'ayatollah Khomeiny était *« légitime et légale »*. *« L'ayatollah Khomeiny*, a-t-il dit, *est entré en France avec un passeport iranien validé, délivré à Bagdad. Selon nos accords de réciprocité, il n'a pas besoin de visa. »* Il a rappelé que les autorités françaises avaient été amenées dans le passé à demander à l'ayatollah d'être plus modéré dans l'expression de ses vues. *« En fait*, a indiqué un proche de M. François-Poncet, *tant que l'ayatollah ne prêchera pas ouvertement la violence, il pourra dire tout ce qu'il veut et même lancer des appels à la révolution et au renversement du chah. La liberté de parole existe encore en France. »* — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Quand les États-Unis « découvrent » le pétrole mexicain

(Suite de la première page.)

Jusqu'en 1972, les réserves mexicaines de brut étaient chiffrées à 3,5 milliards de barils (un baril vaut 0,14 tonne métrique) en août dernier, la Pemex parlait de 50 milliards de barils au total.

Un mois plus tard, ce chiffre était porté à 200 milliards de barils par M. Portillo lui-même, puis à 300 milliards, en novembre, par les experts mexicains. Leurs collègues nord-américains non seulement ne contestent pas ces chiffres, mais ils les estiment encore inférieurs à la réalité, compte tenu du taux de succès obtenu par les forages depuis quelque temps et des explorations encore à faire. Certains parlent de 700 milliards de barils.

A titre de comparaison, les réserves de l'Arabie Saoudite sont estimées à 150 milliards de barils, celles de l'ensemble des pays du Golfe à 400 milliards, tandis que les Etats-Unis disposent de 31 milliards de barils et l'U.R.S.S. de 78. Sur le plan de la production, l'extraction mexicaine actuelle (1,5 million de barils par jour) pourrait être portée d'ici deux à trois ans à 4 ou 5 millions, voire davantage, si le rythme d'augmentation antérieur est maintenu (300 % en cinq ans). Les experts américains parlent pour 1990 d'une production quotidienne de 9 à 10 millions de barils, soit 40 % de plus que l'Iran avant les troubles, à peu près autant que l'Arabie Saoudite en période normale, autant aussi que ce que les Etats-Unis importent aujourd'hui.

Il est difficile d'évaluer toutes les conséquences de ce changement de décor. La première devrait être, si du moins les Etats-Unis veulent profiter de ce pactole, une réorientation radicale de leurs priorités en matière d'approvisionnements.

Aujourd'hui, le Mexique exporte certes déjà vers les Etats-Unis 86 % du pétrole qu'il vend hors de ses frontières, soit trois cent vingt mille barils par jour, mais cette quantité ne représente que 5,3 % des achats nord-américains, contre 16,5 % à l'Arabie Saoudite, 15,2 % au Nigéria et environ 10 % à l'Iran jusqu'à l'été dernier. Si, comme on le dit maintenant dans les milieux spécialisés, le Mexique est à même d'assurer à lui tout seul les approvisionnements de son grand voisin du Nord pendant quarante ans au niveau actuel, il mérite d'être traité avec beaucoup plus de ménagements que par le passé. Or, il y a beaucoup à faire pour que les relations de Washington avec Mexico soient tout simplement « traitées sérieusement », comme le demandait récemment le *New York Times*.

Telle était le but d'une enquête demandée en août dernier par M. Brzezinski, le conseiller de politique étrangère du président, et dont certains résultats ont filtré à partir de novembre. Cette étude passe en revue les principales options ouvertes à la diplomatie américaine en ce qui concerne le Mexique, options sur lesquelles M. Carter aura à se prononcer avant le voyage qu'il doit faire à Mexico en février.

Selon ce document, l'un des principaux problèmes est celui de l'émigration. La frontière de quelques 3 200 kilomètres qui sépare les deux pays est la *« seule frontière ouverte, aujourd'hui dans le monde, entre un pays développé et un pays en voie de développement »*.

Pour les soixante-cinq millions de Mexicains souffrant d'un chômage chronique et d'une démographie galopante, l'émigration vers le grand voisin du nord, ses emplois relativement nombreux et sa société de consommation constitue une *« soupape de sécurité »*, selon l'expression de M. Lopez Portillo. Un million d'entre eux, selon des estimations, franchissent chaque année la frontière, de manière illégale la plupart du temps, car le contingent officiellement admis est ridiculement bas : vingt mille par an. Beaucoup se font prendre (onze mille chaque mois à El Paso, par exemple), mais un nombre bien plus important parvient à se faire oublier, grossissant une communauté de quelques dix-neuf millions d'*« hispaniques »* qui est en passe de devenir la plus forte minorité des Etats-Unis.

La chasse aux « clandestins »

Or les réactions des divers milieux américains devant ce flot ont été commandées par les seuls intérêts de groupes. Les syndicats, qui ont obtenu en 1965 l'abrogation d'un accord autorisant l'immigration temporaire de saisonniers dans l'agriculture, sont aujourd'hui les plus ardents à demander la *« chasse aux clandestins »*. Pour des raisons exactement inverses, les petits employeurs des Etats du Sud, heureux de pouvoir exploiter hors de toute loi sociale cette main-d'œuvre à bon marché, poussent les autorités à fermer les yeux. M. Carter avait proposé cette année un plan relativement généreux, autorisant les immigrés installés aux Etats-Unis depuis 1970 ou avant à rester dans le pays et ceux venus avant 1977 à y séjourner encore cinq ans en attendant qu'il soit statué sur leur sort. Mais le président ne relevait le contingent légal annuel qu'à quarante mille personnes, un niveau jugé insuffisant par les Mexicains.

De toute manière, le plan de M. Carter a été « oublié » par le Congrès lors de sa dernière session. Le représentant James Scheuer, président de la commission de la population de la Chambre, a demandé récemment, au contraire, un *« bouclage étanche et ferme »* de la frontière. Une clôture perfectionnée avait été mise d'ailleurs en chantier cet automne aux deux points de passage les plus fréquentés par les clandestins, au Texas et en Californie. Devant les protestations soulevées dans de nombreux milieux par cet ouvrage, baptisé alternativement *« Mur de Berlin »* et *« Rideau de l'omelette » (« Tortilla Curtain »)*, les travaux ont été suspendus. Mais les relations avec le Mexique sur ce problème délicat de l'immigration restent dominées par les considérations de politique intérieure et les groupes de pression.

Un autre signe de cet état d'esprit est apparu il y a un peu moins d'un an, lorsque M. Schlesinger, secrétaire à l'énergie, a mis son veto à un contrat conclu par six compagnies américaines pour l'importation aux Etats-Unis de 2 milliards de pieds cube de gaz naturel mexicain par jour, une quantité qui aurait représenté 5 % de la consommation américaine en ce domaine. Pour M. Schlesinger, le prix de la transaction était trop élevé, comparé au prix du gaz sur le marché intérieur à l'époque (un peu moins de 2 dollars) et de celui qui est payé aux Canadiens (2,16 dollars).

Il aurait découragé notamment les acheteurs de gaz en provenance d'Alaska. En fait, le secrétaire à l'énergie croyait pouvoir miser sur le fait que les Mexicains n'avaient guère d'emploi, même chez eux, pour leur gaz, et qu'ils seraient obligés de le vendre de toute manière à bas prix aux Etats-Unis. Il oubliait que le président Portillo, déjà critiqué sur sa gauche pour son désir d'orienter la production vers l'Amérique du Nord, ne pouvait pas céder sur le prix. Depuis lors l'*« arrogance »* de M. Schlesinger a été d'autant plus critiquée que le ministre a approuvé des contrats pour l'achat de gaz liquéfié au même prix que le gaz mexicain... en Indonésie.

En fait, on se demande si la réticence manifestée par certains officiels de l'énergie à s'engager résolument dans la *« voie mexicaine »* n'est pas inspirée par une autre considération. A la différence des pays du Proche-Orient, où les grandes compagnies américaines disposent encore aujourd'hui d'extraordinaires avantages, le Mexique a nationalisé son industrie pétrolière dès 1938 et entend assurer par ses propres moyens la prospection et l'extraction de son or noir. Même si ce pays n'est pas membre de l'OPEP — dont il applique néanmoins les décisions — et offre aux Etats-Unis les meilleures garanties d'approvisionnement dans l'hypothèse d'une reprise de l'embargo par les pays arabes, il est moins « intéressant » du point de vue des grands intérêts privés. Aussi bien l'avenir des relations entre Washington et Mexico pourrait-il servir de test pour déterminer ce qui domine dans la conduite de la politique américaine, et si la prise de conscience d'un intérêt national aussi important l'emportera sur les autres considérations.

MICHEL TATU.

(Voir en page 9 l'article de Bruno Dethomas consacré aux perspectives énergétiques.)

Israël

Les déclarations de M. Boutros-Ghali en faveur d'un État palestinien sont jugées intempestives

De notre correspondant

Jérusalem. — Que l'Egypte réaffirme sa volonté de faire tout ce qui est en son pouvoir pour permettre la création d'un Etat palestinien, cela n'a apparemment rien d'étonnant. Pourtant tous les milieux politiques israéliens se sont émus après les déclarations faites dans ce sens par M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien pour les affaires étrangères, dans une interview publiée le jeudi 28 décembre par le journal cairote *Al Goumhouriya*. Au sein de la coalition gouvernementale comme dans l'opposition travailliste, la plupart des parlementaires israéliens ont dénoncé ces propos en laissant entendre que le moment était mal choisi et qu'une telle déclaration d'intention ne faciliterait pas la reprise des négociations actuellement au point mort.

M. Boutros-Ghali a estimé qu'une *« nouvelle bataille »* s'engagerait entre Israël et l'Egypte dès qu'il serait précisément question dans les négociations de l'avenir de la Cisjordanie et du territoire de Gaza. Il a précisé que la discussion du projet d'autonomie donnerait lieu à un *« confrontation politique »*, car l'Egypte entend par ce moyen *« jeter les bases du nouvel Etat palestinien »*.

A Jérusalem, le président de la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense, M. Moshe Ahrens, a déclaré qu'une telle opinion devrait amener Israël à *« réévaluer »* sa position. Le président du groupe Likoud à la Knesset, M. Abraham Sharir, a estimé que les derniers propos égyptiens ne *« servaient pas la cause de la paix »*, et allaient renforcer le camp de ceux qui s'opposent à l'idée d'un accord entre l'Egypte et Israël. Quant à M. Shimon Pérès, président du parti travailliste, il a profité de l'occasion pour rappeler ses critiques contre le plan d'autonomie. *« Nous avons toujours dit que l'autonomie était un piège,* a-t-il ajouté, *et les dernières déclarations égyptiennes le prouvent. »*

Après ce tollé, le gouvernement a préféré détendre l'atmosphère. Jeudi soir l'entourage du premier ministre faisait savoir qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter outre mesure des déclarations de M. Boutros-Ghali, et l'on ajoutait que ce dernier n'avait fait que rappeler la position officielle du gouvernement égyptien. L'un des conseillers de M. Begin a déclaré : *« M. Boutros-Ghali a dit ce qu'il a dit, mais nous maintenons notre position : la charte palestinienne ne sera pas mise en place en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza. »*

Dans les milieux proches du gouvernement, on laisse entendre que les affirmations de M. Boutros-Ghali ne devraient pas modifier les conditions du débat qui aura lieu dimanche 31 décembre au conseil des ministres pour rechercher les possibilités d'une reprise des négociations. Selon certaines personnalités bien informées à Jérusalem, les contacts égypto-israéliens pourraient reprendre à Washington au cours de la deuxième semaine de janvier.

FRANCIS CORNU.

Irak

● *La récente visite de M. Saddam Hussein*, vice-président du conseil du Commandement de la révolution irakienne, à Moscou, n'a apparemment pas contribué à assainir les relations entre le parti Baas, au pouvoir en Irak, et le parti communiste irakien. De source proche de ce parti en France, on annonce qu'une nouvelle vage d'arrestations de militants communistes a été déclenchée le 20 décembre, moins d'une semaine après la visite de M. Saddam Hussein à Moscou, et se poursuit toujours à Bagdad et dans plusieurs centres provinciaux.

ASIE

Cambodge

Quarante-cinq minutes pour visiter Angkor-Vat

Angkor *(A.P.)*. — Le Cambodge a rouvert, mercredi 27 décembre, au tourisme les temples d'Angkor, et des journalistes étrangers ont pu visiter ces célèbres édifices, dont l'accès a été pratiquement interdit pendant neuf ans de guerre et de révolution (1) *(le Monde* du 29 décembre).

Les monuments n'ont apparemment pas souffert de la guerre, mais aucun travail de restauration et d'entretien ne semble avoir été fait. Or les archéologues estiment que les temples ont besoin de soins permanents pour combattre les ravages de la chaleur, de l'eau stagnante et de la végétation, notamment le lent travail destructeur des racines qui écartent les blocs de pierre comme des leviers.

En fait, les seize journalistes étrangers n'ont eu des temples que des vues fugitives à bord d'un autocar effectuant une tournée à 30 kilomètres à l'heure, et dont ils n'ont pu descendre.

Le Bayon (douzième siècle), dans l'enceinte d'Angkor Thom avec sa forêt de cinquante-quatre tours, a été dépassé en une minute environ, tandis que quelques-uns des autres monuments (il y en a plus de six cents), surgissaient et disparaissaient aussitôt dans la jungle. Ce n'est qu'après des négociations entre les organisateurs thaïlandais et les Cambodgiens que les journalistes se virent accorder quarante-cinq minutes pour visiter au pas de course le temple d'Angkor-Vat, considéré comme le principal monument d'Angkor, et le plus grand monument religieux du monde encore debout.

Les Cambodgiens affirment avoir demandé par message à la compagnie Erawan Trust que le vol inaugural ne comprenne que des Thaïlandais pour souligner l'amitié entre les deux pays voisins. Ils ont également invoqué des raisons de sécurité, mentionnant l'assassinat de l'universitaire britannique Malcolm Caldwell la semaine dernière à Phnom-Penh. Mais les Thaïlandais, soucieux de publicité pour leur entreprise commerciale, ont affirmé de leur côté n'avoir jamais reçu ce message. Les journalistes furent donc bloqués à l'aéroport voisin de Siem-Reap pendant trois heures après la tournée en car du matin. Les Thaïlandais, toutefois, finirent par persuader les Cambodgiens d'autoriser la visite d'Angkor-Vat.

A partir du 1er janvier, des visites régulières seront organisées au prix de 225 dollars (environ 970 F), donnant droit, pendant six heures et demie, à la visite de trois temples, plus un repas, avant de reprendre l'avion pour Bangkok. Un agent de voyage a déclaré que près de cinquante mille Japonais ont déjà exprimé le désir de participer à ces visites.

Les touristes n'auront guère l'occasion de voir le peuple cambodgien et, *a fortiori*, de se faire une idée de la situation au Cambodge. Pas de population autour des monuments, à l'exception de quelques enfants qu'on a fait venir pour vendre des boissons. Les maisons voisines étaient généralement vides, leur porte condamnée.

Un fonctionnaire du service de l'aviation civile au ministère cambodgien des affaires étrangères, présenté seulement comme « le camarade My », a déclaré qu'Angkor-Vat n'avait été que légèrement endommagé par les obus. Mais il a montré une croûte jaunâtre sur les pierres qui jalonnent le chemin conduisant au temple, expliquant que c'était des traces de napalm. La zone d'Angkor avait été prise par les Khmers rouges quelques mois après le début de la guerre, en 1970.

Un trésor national

Bien qu'Angkor ait été construit par des rois, avec le travail d'esclaves, les communistes cambodgiens disent qu'ils considèrent le site comme un trésor national qui montre le travail et l'ingéniosité du peuple cambodgien. Les autorités n'ont donné aucune indication sur l'œuvre de restauration, effectuée principalement par les Français avant la guerre (2).

Les nouvelles visites d'Angkor sont le résultat des efforts de l'ancien ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Chatichai Choonhavan, qui a eu, depuis un an, des entretiens avec les autorités cambodgiennes. Ces dernières sont finalement convenues que ces visites pouvaient redresser l'image de marque du nouveau Cambodge et apporter au pays de précieuses devises (Thaïlandais et Cambodgiens se partageraient à égalité le bénéfice de l'entreprise).

Le contrat de M. Chatichai porte sur six mois. Les Cambodgiens pourraient envisager de laisser les touristes passer la nuit lorsque les possibilités hôtelières auront été améliorées. Des vols quotidiens sont prévus après le 20 janvier, à partir de Bangkok, avec un maximum de quarante personnes par voyage.

Ces perspectives restent donc modestes. Angkor n'est pas près de revivre la période fastueuse au cours de laquelle le prince Norodom Sihanouk fêtait le général de Gaulle par des spectacles de danses à la lueur des torches dans les cours des temples.

On pouvait, autrefois, se promener à dos d'éléphant parmi les douves d'Angkor-Vat et assister à des fêtes au clair de lune.

Lorsque la guerre éclata, les chaînes internationales s'apprêtaient à négocier la construction d'hôtels et, sur l'aéroport, maintenant pratiquement désert, des travaux étaient entrepris pour recevoir davantage d'avions. On avait prévu, pour 1970, cent mille touristes.

Mercredi, les quarante personnes admises se sentaient écrasées par la majesté d'Angkor-Vat. Tout était calme, comme une transposition exotique d'un conte au bois dormant. Le silence, de pierre et d'humus était encore souligné par d'étranges cris d'oiseaux et de bêtes dans la jungle envahissante.

(1) Seules, jusqu'à présent, les personnalités invitées par le régime de Phom-Penh avaient pu visiter les temples.

(2) Redécouverts en 1860 par Henri Mouhot, les temples d'Angkor ont été restaurés grâce à l'Ecole française d'Extrême-Orient, dont les experts, dirigés par M. Groslier, ont continué leurs travaux en pleine guerre jusqu'en 1973.

● *Une délégation du Comité interconfessionnel d'entraide pour les réfugiés* (1), qui regroupe des Vietnamiens de religions catholique, protestante et bouddhiste, a été reçue jeudi 28 décembre à l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris. Dans une lettre remise à un collaborateur de l'ambassadeur, ce comité demande au gouvernement britannique de *« faire tout ce qui est en son pouvoir pour laisser débarquer temporairement sur le territoire de Hong-kong les deux mille sept cents malheureux réfugiés indochinois du cargo* Huey-Fong. »

(1) 14, avenue Henri-Barbusse, 92220 Bagneux.

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission nous a fait écrire, dans le *Monde* du 23 décembre, citant *le Quotidien du peuple*, *« fausse démocratie »* ne saurait engendrer qu'une *« démocratie formelle »*. Il fallait lire : engendrer une *« légalité formelle »*.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EUROPE

Union soviétique

DEPUIS UN MOIS

Quatre premiers secrétaires de région ont perdu leur poste

De notre correspondant

Moscou. — Dans son discours devant le plénum du comité central de novembre dernier, M. Brejnev n'avait pas seulement dressé un bilan très critique de l'activité économique. Il avait aussi annoncé des sanctions : il est nécessaire de poser *« à temps et résolument le problème de la responsabilité personnelle de ceux qui n'assurent pas l'exécution des décisions de la direction »*, avait-il dit. Ces sanctions ne se sont pas fait attendre.

Si l'on en juge par les premières réunions locales du parti qui ont suivi le plénum, quatre premiers secrétaires de région ont perdu leur poste. Il s'agit des régions de Kalinine, de Novossibirsk, de Kalmykie (dans le Caucase du Nord) et de Magadan (en Extrême-Orient). Le premier secrétaire de Sakhaline a, d'autre part, été appelé à remplacer le premier secrétaire de Kalinine, ce qui porte à cinq le nombre des changements. Sans doute, dans la plupart des cas, les dirigeants libérés de leurs fonctions ont-ils été *« admis à faire valoir leur droit à la retraite »*; leur âge — entre soixante-huit et soixante-treize ans — donne quelque crédibilité à cette justification.

Mais, dans le cas de Magadan, le premier secrétaire a été officiellement démis à cause de l' *« insuffisance de son travail »*, et il est permis de penser que cette raison a également joué un rôle dans les autres changements, d'autant que trois des mutations ont lieu en Sibérie, où M. Brejnev avait fait, au printemps dernier, un voyage d'inspection au cours duquel il avait sérieusement admonesté les dirigeants locaux.

D'autre part, la *Pravda* a publié récemment un bilan provisoire des plénums régionaux et républicains du P.C. soviétique. Le journal met en évidence les retards, la faible productivité, la mauvaise qualité du travail, dans des républiques aussi diverses que l'Arménie, le Turkménistan, la Kirghizie, la Moldavie, et même dans certaines Républiques baltes pourtant réputées pour l'efficacité et la qualité de leurs productions.

Les élections au Soviet suprême

Parallèlement au plénum des organisations du parti, se développe la préparation des prochaines élections au Soviet suprême, fixées au 4 mars 1979. M. Brejnev est proposé comme candidat dans quinze circonscriptions (dont huit fois dans la fédération de Russie). Cette préparation met surtout en évidence le rôle éminent joué par M. Constantin Tchernienko. Il apparaît maintenant à la cinquième place de la hiérarchie, après MM. Brejnev, Kossyguine, Souslov et Kirilenko, mais avant des hommes comme MM. Andropov ou Gromyko. Ce n'est pas étonnant, dans la mesure où M. Tchernienko est à la fois secrétaire du comité central et membre du bureau politique, mais cela confirme l'ascension extrêmement rapide du protégé du secrétaire général.

DANIEL VERNET.

UN PEINTRE ATTEND DEPUIS TROIS ANS UN VISA DE SORTIE POUR LA FRANCE

Bien que l'Union soviétique ait signé le document final d'Helsinki *« sur la libre circulation des hommes et des idées »*, ses ressortissants ont toujours des difficultés à obtenir des visas de sortie. Ainsi, depuis plus de trois ans, le peintre non conformiste Vladimir Makarenko se voit refuser l'autorisation de venir avec sa femme travailler en France, où il fut associé à des manifestations artistiques. Après l'exposition qui le révéla à Paris en 1976, on remarqua ses œuvres aux expositions collectives de la peinture russe contemporaine dans la capitale française, à Washington et à la Biennale de Venise.

Né en 1943 dans une famille ouvrière de Dniépropétrovsk au sud de l'Ukraine, il suit à Léningrad les cours de l'Institut d'art appliqué Moukhine. Dès le début des années 60, Vladimir Makarenko participa aux premiers mouvements de la peinture non conformiste en Union soviétique. Installé à Tallin depuis 1973, il exposa jusqu'à l'année dernière aux différents Salons de printemps et d'automne organisés localement dans la petite République d'Estonie. Après son premier succès remporté à la Biennale d'art graphique de Ljubljana en Yougoslavie et sa participation à différentes expositions en Occident, il fut soumis à diverses vexations et mesures d'intimidation, n'obtenant ni l'autorisation d'exposer ni celle de quitter l'Union soviétique.

En 1976, puis en 1977, les autorités soviétiques lui refusèrent un visa de sortie. Depuis, il attend une réponse à sa nouvelle demande.

Tchécoslovaquie

INTERDITS DE MUSIQUE

MM. Kriegel et Hajek, qui, du temps de M. Dubcek furent respectivement président du Front national et ministre des affaires étrangères, viennent de vivre dans la capitale tchécoslovaque une curieuse mésaventure. Ils se rendaient le 21 décembre, chacun de son côté, munis de billets achetés normalement, à un concert de la chorale Bohemica, spécialisée dans les chants anciens, mais n'eurent pas le temps de s'asseoir que, déjà, « des organisateurs » les priaient de quitter la salle, affirmant que « leur présence était indésirable ».

Devant leurs protestations et celles d'autres spectateurs, les « organisateurs » menacèrent de supprimer le concert si les « indésirables » *ne sortaient pas. Les deux hommes partirent donc pour ne pas gâcher la soirée de leurs défenseurs.*

La police tchécoslovaque est d'ailleurs tellement occupée à surveiller les faits et gestes des anciens notables du « printemps » de Prague et des autres défenseurs des droits de l'homme en Tchécoslovaquie que sa vigilance est parfois durement prise en défaut.

C'est ainsi que quatre anciens SS, dont l'ancien Hauptsturmführer Werner Kalleis, ont pu faire récemment du tourisme en Tchécoslovaquie et, notamment, rendre une visite à l'ancien camp de concentration de Terezin...

En revanche, huit cents autres touristes en provenance de la R.F.A. se sont vu interdire l'accès du pays. Peut-être pour ceux-ci ne s'agissait-il que de simples réunions de famille. — A.-M. B.

Turquie

M. Ecevit entend contrôler l'application de l'état de siège

De notre correspondant

Ankara. — Si M. Ecevit s'est résigné à l'instauration de l'état de siège après une longue période d'hésitation, il entend en contrôler l'application en étroite collaboration avec les autorités militaires, se souvenant des excès dans la répression qui marquèrent la période 1971-1973. C'est ce qui explique la création d'un nouvel organe : la direction de la coordination de l'état de siège, auprès de la présidente du conseil. Le général Yardimoglu, qui était déjà placé à la tête du comité de coordination des commandements des six régions de l'état de siège, présidera également cette nouvelle direction, assurant la liaison entre le gouvernement et le haut commandement. Les commandants des six régions de l'état de siège ont été d'autre part convoqués dans la capitale pour une réunion prévue ce vendredi 29 décembre à la présidence du conseil. On y procèdera à un échange de vues sur les mesures à prendre en vue d'une stricte application de l'état de siège en conformité avec les libertés fondamentales dont M. Ecevit a assuré qu'elles seraient respectées.

Le terrorisme politique ne connaît pas pour autant de répit. Dans plusieurs villes, y compris celles qui sont placées sous le régime de l'état de siège, il y a eu, jeudi, des attentats à la bombe. Le procureur de Tarsus, ville du district de Mersin, et un médecin d'Istanbul, sympathisant du Parti du mouvement nationaliste, ont été tués à bout portant par des individus qui ont réussi à prendre la fuite. Toutefois, la vie se déroule normalement sur tout le territoire national et, à part la ville de Kahramanmaras, théâtre des incidents sanglants de samedi dernier, le couvre-feu n'est pas appliqué.

Décidé à profiter des déboires du gouvernement, M. Demirel, le chef de l'opposition, poursuit sa croisade. Dans une interview à l'agence Anka, l'ancien premier ministre estime que *« le pays s'apprête, en 1979, à se mettre en quête d'un nouveau gouvernement »*. Le Parti de la justice qu'il préside vient d'ailleurs de déposer une motion de censure qui dénonce les carences du pouvoir dans les incidents sanglants de Kahramanmaras. Le vote sur l'inscription à l'ordre du jour aura lieu la semaine prochaine. Si la droite fourbit ses armes pour renverser le gouvernement, elle est consciente de son insuffisance numérique, et elle mise sur le transfert éventuel des voix de certains élus appartenant au parti républicain. C'est en somme le scénario de l'an dernier en sens inverse. En effet, le chef de l'opposition d'alors, M. Ecevit, avait réussi à faire tomber le gouvernement de droite tripartite présidé par M. Demirel après avoir obtenu la démission de onze élus du Parti de la justice.

ARTUN UNSALL.

R.D.A.

● M. ERICH HONECKER, secrétaire général du parti socialiste unifié (SED), a reçu, le 28 décembre, à Berlin-Est, MM. Georges Marchais, secrétaire général du P.C. français, et Maxime Gremetz, membre du bureau politique, chargé des relations internationales du P.C.F., pour un *« entretien cordial »*, a annoncé l'Agence d'information officielle est-allemande (A.D.N.) — *(A.F.P.)*

OUTRE-MER

La Guyane, terre d'hospitalité ?

L'affaire du « Hai-Hong » a attiré l'attention sur le drame des Vietnamiens décidés à quitter leur pays. Les conflits et l'évolution politique dans le Sud-Est asiatique ont provoqué d'autres émigrations, notamment au Laos. En Guyane française, à Cacao, cinq cent cinquante Hmongs (ou Méos) vivent maintenant depuis un an. Après un long séjour dans les camps de réfugiés thaïlandais, ils réapprennent à vivre en paix. A leur sujet, M. Jean-Jacques Beucler, président du Comité national d'entraide et ancien secrétaire d'Etat, déclarait, le 28 novembre dernier : « Ils disposeront à la fin de l'année de 1 000 hectares exploitables. Nous ne pouvons pas faire plus actuellement en accueillant en Guyane d'autres réfugiés, car la population autochtone est pour l'instant relativement méfiante. Nous devons donc agir avec beaucoup de diplomatie. Il n'en demeure pas moins que cette expérience pourrait être un exemple mondial. »

Paradoxalement, les polémiques dénonçant « une tentative d'invasion asiatique » qui aurait submergé les 55 000 Guyanais ont cessé avec l'arrivée des Méos à Cacao (« le Monde » du 3 décembre 1977). Cependant, les premiers succès de cette entreprise humanitaire, qui coïncide avec les piètres résultats du « plan vert » de développement de ce vaste département d'outre-mer (90 000 kilomètres carrés de superficie), amènent les responsables politiques locaux à poser de nouvelles questions. Le « désert vert » guyanais peut-il être mis en valeur et fixer une population étrangère ? Ces nouveaux immigrants, à l'instar de leurs prédécesseurs, ne viendront-ils pas un jour grossir les agglomérations du littoral déjà touchées par le chômage ? A Cacao comme à Cayenne, c'est l'heure du premier bilan. Yves Hardy, journaliste, collaborateur du « Monde diplomatique », qui a récemment séjourné parmi les Hmongs, apporte sa contribution à ce bilan.

I. — Des réfugiés Hmongs devenus pionniers

par YVES HARDY

« Les Hmongs ? Ah ! vous voulez dire les petits Chinois qu'on a mis dans la forêt vierge... ? » A Cayenne, on ne vous en dira guère plus : rares sont les habitants de la préfecture guyanaise qui se sont aventurés, ne serait-ce que le temps d'un week-end, dans cet « enfer vert » où une centaine de familles de montagnards méos ont trouvé refuge. Pourtant, l'expédition ne présente guère de risques depuis que les légionnaires du 3[e] R.E.I. et les conscrits du S.M.A. (service militaire adapté) ont découpé dans l'épais manteau végétal un large ruban de latérite, tronçon de cette route de l'Est qui doit relier à l'avenir Cayenne au nord du Brésil.

Avant d'arriver au lieudit Cacao, distant du littoral de quelque 70 kilomètres, la route longe le gisement d'or de Sainte-Marie, en voie d'abandon : image présente de cette Guyane de l'intérieur qui se meurt, abandonnée par la fièvre de l'or et ses aventuriers d'antan.

La piste débouche bientôt sur une vaste clairière vallonnée où vivent les cinq cent cinquante Hmongs, nouveaux pionniers astreints à un redoutable pari : desserrer l'étreinte de la forêt pour faire d'un bout du sol guyanais leur terre nourricière. L'enthousiasme, en tout cas, ne paraît pas faire défaut, car, déjà, le site de Cacao a bonne allure. Une centaine de maisons en bois construites dans le style hmong (pilotis et loggias) sont flanquées de jardinets fleuris délimités par des bouteilles de bière fichées en terre. On est loin des camps thaïlandais où, dans des paillotes entassées à flanc de colline, ces Hmongs ont attendu des dizaines de mois, en compagnie d'autres réfugiés indochinois, la possibilité de vivre autrement que des distributions de riz organisées grâce à la charité internationale (1).

Une fois les premières pentes défrichées au sabre d'abattis et à la tronçonneuse, les Hmongs ont planté du riz de montagne entre les souches qui avaient résisté au feu : c'est la première épreuve de la qualité du sol et de celle du riz, qui reste la base de leur alimentation. C'est aussi pour eux le plaisir de retrouver les gestes oubliés, durant l'exil thaïlandais, de la culture sur *ray* (brûlis) pratiquée au Laos. La vie sociale de la communauté est de nouveau centrée autour des travaux agricoles. Même s'il a fallu sacrifier la culture du pavot...

« *Que voulez-vous*, dit avec le sourire l'un de ces anciens rois de l'opium, *il faut se faire une raison : le pavot ne pousserait jamais avec cette chaleur.* » Les Hmongs s'improvisent pêcheurs. Plus habitués aux petits torrents de montagne qu'aux larges « criques » guyanaises, ils s'essayent avec succès à la construction de barques ou de pirogues, et posent quotidiennement leurs filets dans la Comté, rivière qui amorce un coude en contrebas de leur village. Pêcher à la ligne est devenu l'un des jeux favoris des enfants.

Les adultes ont appris à connaître la faune guyanaise, et ces hommes connus pour leurs qualités guerrières chassent cabiais, tapirs et autres singes hurleurs.

Sabre d'abattis et bulldozer

La principale activité reste le déforestage, la préparation des terres et leur mise en culture. Dès le lever du soleil, tout le village entre en action. Chaque membre de la communauté connaît le travail qu'on attend de lui.

Dans les petites forges disséminées aux quatre coins de Cacao, les marteaux sonnent sur les enclumes à la manière d'un gong matinal. Ici on achève de préparer les houes et les binettes ; là, on affûte les machettes. Passe un groupe de femmes, des enfants trottinent avec elles : elles se dirigent vers la crèche-garderie, où elles laisseront les petits avant de partir assurer les travaux de jardinage. Des adolescentes apporteront, à l'heure de l'allaitement, les nouveau-nés jusqu'au champ où travaillent les mères.

Nous partons en forêt à la suite d'une dizaine de Méos équipés pour le défrichage des sous-bois. Avant le départ, M. Ly Chao, ingénieur agronome hmong, diplômé de l'école d'agriculture de Toulouse, qui est venu partager l'aventure de ses compatriotes, nous a expliqué : *« Autour du village, les sols comportent beaucoup de podzol et de latérite. Mais, lorsqu'on se rapproche de la Comté, on trouve de bons terrains limono-argileux. Ils sont pauvres en matières organiques mais amendables. »* Les défricheurs savent donc où ils vont. Ils se frayent un chemin dans les entrelacs de broussailles, enjambent les zones marécageuses en sautant de tronc en tronc. Nous arrivons enfin dans une zone moins accidentée : la tronçonneuse est mise en action, les haches et les sabres s'abattent dans l'embrouillamini de branchages. Lorsque nous reviendrons, quinze jours plus tard, nous découvrirons un paysage lunaire. Au milieu des bois et andains calcinés, un bulldozer s'attaque aux dernières souches qui hérissent encore le sol. C'est ainsi que vont pouvoir être mis en culture à la fin de novembre 200 hectares totalement défrichés (2). Cette surface devrait, d'après les prévisions, être doublée d'ici à juin 1979.

Ces résultats spectaculaires ne réduisent pas les motifs d'inquiétude. Le passage d'un bulldozer a rarement bonifié une terre. L'abondance des pluies — plus de quatre mètres d'eau par an — érode considérablement les sols. Cela n'altère pas la confiance de M. Ly Chao : *« D'Asie, nous avons déjà l'expérience du climat de mousson. Lorsque nous aurons fait un immense trou de mille hectares dans la brousse, nous pourrons espérer bénéficier d'un micro-climat sur Cacao. »* Mais d'ici là ? Combien de quintaux de riz fournira la première récolte ?

La faune locale réserve parfois de mauvaises surprises. Ainsi, une véritable invasion de chenilles s'est-elle abattue sur un bout de terrain récemment défriché et planté. Les Hmongs, femmes et enfants mobilisés, se sont mis à l'ouvrage. A la main ils ont « cueilli » un à un les déprédateurs. A la fin de l'opération, ils en ont compté, paraît-il, vingt-sept mille. Commentaire de l'un des « ramasseurs » : *« Sauver ses cultures, ça mérite bien un peu de patience. »* Commentaire d'un Guyanais de Cayenne, à la fois incrédule et admiratif : *« Ils sont fous, ces Méos ! »*

L'inaction à laquelle ils étaient réduits hier explique en partie le dynamisme dont ils font preuve aujourd'hui. *« Par rapport à nos frères restés dans les champs de réfugiés*, déclare l'un d'eux, *nous avons conscience d'être des privilégiés. Nous ne laisserons pas passer cette chance. »* Le respect de la structure clanique hmong dans l'organisation sociale de Cacao est un autre facteur d'efficacité. Toutes les décisions découlent d'un consensus de la communauté. Les tâches sont réparties. Il existe neuf clans, inégalement représentés, qui se sont regroupés pour former cinq quartiers dirigés chacun par un chef élu. Les neuf dirigeants de clan ont nommé, à leur tour, le chef du village.

Les convictions religieuses sont venues se superposer à cette hiérarchie traditionnelle sans la remettre en cause. Certains clans sont catholiques (deux cent trente personnes), d'autres protestants (cent quarante) ; les autres enfin sont restés animistes et continuent de pratiquer les rites chamaniques. Secret de cette cohabitation apparemment harmonieuse : l'absence d'évangélisation forcée, au contraire de ce qui a pu se passer en Guyane. Les Pères Charrier et Brix, qui partagent depuis plus de vingt-cinq ans la vie des Hmongs et gèrent aujourd'hui Cacao, ont construit leur maison, un peu en retrait, sur une petite colline qui domine le village. Le Père Charrier explique cette prudence : *« Les Hmongs sont un peuple trop fier pour suivre aveuglément un ordre. Chez eux, tout se discute, même la parole d'un chef de clan. Alors vous pensez... »*

Le père Brix ne cache pas que parfois des tiraillements se font sentir : *« Ils proviennent essentiellement des quelques anciens cadres de l'armée de Vang Pao (3) qui ont connu les bonheurs de la concussion et du trafic et ne voient pas de raison d'arrêter. Avec eux, nous sommes confrontés à un problème de rééducation. »*

Pour les deux gendarmes responsables de la sécurité du village, Cacao est une école de patience. Leur tâche consiste essentiellement, à l'aide de leur poste émetteur-récepteur, à établir des contacts avec Cayenne, autrement dit le reste du monde. A vérifier aussi... que le drapeau tricolore flotte bien au sommet du mât, afin qu'on ne doute pas de l'appartenance française de ce morceau d'Amérique.

Les enfants et adolescents, c'est-à-dire près de la moitié du village, partagent leur temps entre les cours de français, les travaux domestiques et la découverte de leur nouvel environnement. Ils ne semblent pas souffrir outre mesure du déracinement. Tandis que quelques-uns imitent leurs parents en sarclant en groupe le petit carré de jardin attenant à une maison, d'autres chassent les papillons (une des « richesses » de la Guyane). Il en coûtera 5 francs aux touristes venus de Kourou le week-end pour visiter la « réserve méo ».

Les cassettes de l'espoir

La nuit tombe sur Cacao. Les adolescentes, qui remontent inlassablement de la crique voisine, deux seaux d'eau accrochés aux extrémités d'un balancier qu'elles portent sur l'épaule, achèvent leur noria. Bientôt les lumignons des lampes-tempête éclairent la centaine de maisons. Ce soir, le repas familial, perturbé par quelques intrusions de moustiques, est vite avalé : une réunion est prévue chez le chef de village M. Yang Chong-yin car des cassettes enregistrées sont arrivées de Thaïlande. Pour ce peuple qui ne connaît pas l'écriture (4), la cassette est devenue le moyen privilégié de communication. Assis autour du magnétophone, une quarantaine de personnes écoutent dans un silence religieux les dernières nouvelles en provenance des camps. Des oreilles se tendent à l'écoute d'une voix familière.

Les visages sont graves : ces enregistrements racontent les vies déchirées de parents et d'amis, l'espoir de ceux qui sont restés là-bas, leur attente, la dispersion de la grande famille méo. On y apprend que tel membre du clan qui a émigré aux Etats-Unis se révèle adepte de l'*american way of life*, que tel autre tente de s'adapter à la condition de travailleur agricole en France métropolitaine. Et s'estompent les perspectives d'un *« retour au pays des rizières »*, leitmotiv de la légende hmong, d'une histoire déjà riche en migrations : des rives du fleu Bleu, en Chine, à la Thaïlande, en passant par le Vietnam et le Laos.

Demain, une cassette-réponse sera enregistrée. Enfants, adultes et grands-parents, chacun cherchera à communiquer à ceux qui sont encore « réfugiés » un peu des espérances qu'ils projettent eux-mêmes sur leurs nouvelles terres.

A Cacao, loin de toute mythologie, cinq cent cinquante descendants de ces « nomades obligés » qui pratiquaient la culture itinérante comme un pis-aller, ont déjà fait reculer la forêt guyanaise et préparent leur première récolte de riz de montagne. Il reste à créer les conditions pour que cette sédentarisation soit viable et que la communauté hmong se développe avec le plein accord des Guyanais.

Ce ne seront pas tâches aisées.

Prochain article :

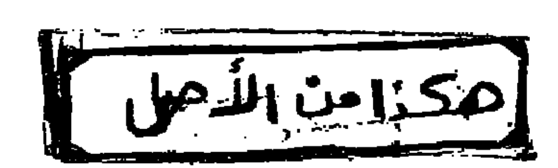
UNE FORÊT D'OBSTACLES ENTRE HMONGS ET GUYANAIS

(1) Tandis que le H.C.R. (Haut Commissariat pour les réfugiés) assure le logement et la nourriture dans les camps, le transport des réfugiés vers le pays d'accueil est effectué par le CIME (Comité intergouvernemental pour les migrations européennes).

(2) Sur ces 200 hectares défrichés, quelque 70 l'ont été par des engins mécaniques, appartenant à des entreprises extérieures qui ont loué leur service.

(3) Le général Vang Pao, aujourd'hui « réfugié » en Floride, dirigeait jusqu'en 1975 une « armée secrète » composée de Méos, qui combattait le Pathet-Lao.

(4) Cependant, des membres de missions évangéliques, regroupés autour du Père Bertrais, qui réside aujourd'hui à Chiengmai, en Thaïlande, ont élaboré un alphabet hmong.



Le Monde

société

JUSTICE

UNE « BAVURE » POLICIÈRE DANS UN CAFÉ PARISIEN

Les « cow-boys » et les « bougnoules »

Les bons policiers contre les mauvais citoyens, il faudrait y croire. Parfois, cependant, les clichés s'estompent et les vérités basculent. C'est ainsi que mercredi 27 décembre, vers 1 h. 15 du matin, huit représentants des forces de l'ordre ont pénétré en force dans un café arabe, le Lexicon, 180, rue d'Alésia, à Paris (14e). Ces « mauvais flics » ont joué aux petits chefs. Piètres shérifs matant d'imaginaires cow-boys récalcitrants ? « Condés » en puissance déçus (peut-être) ? Le scénario fut en tout cas ce qu'il devrait être : humiliations, violence ordinaire, xénophobie.

Jeudi 28 décembre, le M.R.A.P. (mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a mis en garde « l'opinion publique contre des faits qui font planer une grande menace sur les libertés de tous ». La Fédération C.G.T. de la police nationale a, pour sa part, condamné « sévèrement et sans réserve de tels agissements ». Un huissier s'est rendu au Lexicon pour constater les dégâts, et MM. Larbi et Mohammed Naoui, propriétaires de l'établisement de boissons, ont rencontré Me Laure Dachewsky-Perrin et décidé de porter plainte.

Deux flippers et un juk-box. Quelques tables et un comptoir. Une mauvaise lumière. Le Lexicon, à l'angle des rues d'Alésia et de l'Ouest, est l'un des cafés arabes du quartier Plaisance. Dans la nuit du 26 au 27 décembre, vers 1 h. 15, huit représentants de la force publique en ont poussé la porte. Quatre sont revêtus de l'uniforme des gardiens de la paix ; quatre autres sont en civil. Les patrons les connaissent. « *Nous sommes la police judiciaire*, disent-ils, *que personne ne bouge, sinon on lui fout sur le g...* »

Le silence et l'inspection

Le café ouvre de midi à 2 heures du matin. A l'heure des faits, neuf personnes sont encore présentes. Outre les deux propriétaires, les frères Larbi et Mohammed Naoui, vingt-six et vingt-neuf ans, Algériens, il y a deux Marocains, deux Maliens, deux Algériens et un Français. Le chef des policiers passe derrière le comptoir et en expulse M. Larbi Naoui. On intime l'ordre aux clients de poser les mains à plat sur le zinc. C'est le silence et l'inspection. Un policier furète dans la cuisine. Et puis, l'examen d'identité. « *Qui es-tu, toi ?* » Les consommateurs exhibent leurs « papiers ». « *Faux* », « *carte bidon* », tempêtent les policiers.

M. Larbi Naoui, pour sa part, ne porte pas son passeport sur lui. Sa pièce d'identité se trouve dans son appartement, juste au-dessus du café. Deux civils l'encadrent et l'accompagnent. Mais, avant même qu'il ait pu sortir son trousseau de clefs, ils défoncent la porte en faisant sauter ses deux serrures. L'un des policiers, selon M. Naoui, dégaine son arme administrative et deux à trois balles tombent malencontreusement à terre. La scène se déroule alors que les deux représentants de l'ordre réveillent Mlle Nadine Renault, dix-huit ans, compagne de M. Naoui, et qui est cardiaque, on lui intime l'ordre de s'habiller.

Durant ce court intermède, le « patron » des policiers demande que l'on éventre les tabourets du bar (en fait, un seul tabouret, semble-t-il, sera mis hors d'usage). L'unique banquette de moleskine est chahutée ; les affiches ornant les murs sont arrachées. D'un revers de main, pour l'ambiance, un « shérif » fait tomber à terre une rangée de verres.

Le « panier à salade » attend devant le 180 de la rue d'Alésia. Mlle Renault et M. Naoui descendent et y rejoignent les sept autres citoyens pris en flagrant délit de conversation et de consommation. Jusqu'au commissariat du quartier Plaisance, 12, rue Boyer-Barret, ils devront rester debout. M. Bouchaïb Salh, vingt-cinq ans, livreur, cardiaque lui aussi, perd connaissance. Qu'importe ! Il recevra, plus tard, des coups de poing. « *Je n'ai jamais été traité comme ça*, dit-il, indigné, *même par mon père.* »

Non sans quelques injures

Arrivés au commissariat, le « patron » leur fait une petite déclaration. En substance : « *Vous êtes chez moi, ici.* » Et il délègue la responsabilité des « bougnouls » à ses hommes. Nouveau contrôle d'identité. La plupart des hommes doivent se déshabiller pour « vérification ». « *Ils m'ont dit de fermer ma g..., je n'ai rien dit* », raconte M. Sidi Bé, vingt-huit ans, manutentionnaire. « *Le slip* », insistent les policiers. L'un d'eux marche sur la main de M. Mohammed Naoui, qui cherche à ramasser son carnet d'adresses. « *Pourquoi Boumediène critique-t-il la France ?* », lui demande-t-on.

Les dix personnes interpellées sont finalement conduites dans une cellule. Vers 4 heures du matin, elles seront relâchées, non sans quelques injures : « *Connards !* », « *Bougnoules !* », « *Pouliasses !* » et même « *Allah in' hal din bouk !* » (Dieu maudisse la religion de ton père).

Contrôle de routine

Pourquoi tout cela ? Allez savoir ! Le commissariat de Plaisance se contente de démentir en bloc, sans rien évoquer des faits. « *Ce fut un contrôle de routine normal* », dit-on. La préfecture de police de Paris, pour sa part, indique que la réalité est déformée et que le Lexicon a été l'objet d'un avertissement, par le passé, en raison « *de multiples réclamations des riverains pour tapage et rixes* ».

M. Mohammed Naoui a une autre idée. Selon lui, la police cherche à « *casser sa clientèle* ». M. Naoui s'insurge contre une méthode qui consisterait à demander à ses clients, particulièrement les Français, pourquoi ils affectionnent tant le Lexicon alors que les autres cafés ne manquent pas. Il proteste contre une menace toujours présente : « *Votre café, on va le fermer.* »

Les autres patrons d'établissement ne connaîtraient pas ces problèmes. Ils seraient dans les meilleurs termes avec les policiers : « *Ils leur filent à boire... à manger...* » Lucide ou téméraire ? M. Naoui déclare vouloir rester libre. « *Jamais je n'ai été esclave*, dit-il, *jamais.* »

LAURENT GREILSAMER.

LE M.R.G. PROPOSE L'INSTITUTION D'UN DOUBLE DEGRÉ DE JURIDICTIONS EN MATIÈRE CRIMINELLE

M. Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche, a présenté, jeudi 28 décembre, plusieurs propositions de loi visant à une meilleure protection des droits de l'homme en France. Il a indiqué : « *1978 aurait dû être l'année des droits de l'homme. Or ils ont été partout battus en brèche. Même dans un pays comme la France, il ne se passe pas de jour où un certain nombre d'atteintes ne leur soient portées.* »

Aussi le M.R.G. a-t-il décidé de déposer plusieurs propositions de lois. L'une concerne l'institution d'un second degré de juridiction en matière criminelle. La juridiction d'appel serait désignée par le président de la Cour de cassation. A cet égard, M. Crépeau a précisé : « *On vit encore sous la fiction révolutionnaire selon laquelle les pays populaires ne peuvent pas se tromper. Il faut que la garantie du double degré de juridiction soit assurée en matière criminelle. Ce serait en plus, un pas important vers la suppression de la peine de mort car, selon notre proposition, la juridiction d'appel ne pourrait pas prononcer la peine de mort si le premier tribunal saisi ne l'a pas fait.* »

Les autres propositions du M.R.G. concernant la modification dans un sens libéral du régime des expulsions des étrangers l'amélioration de la situation des réfugiés politiques, l'abrogation des dispositions réglementant la circulation des livres et des journaux étrangers, la suppression de certains articles du code pénal relatifs aux homosexuels, et la suppression des « *fiches de renseignements* » établies par la police dans chaque dossier soumis à un tribunal correctionnel ou de police.

M. Michel Crépeau a également rappelé « *l'opposition formelle* » du M.R.G. à la ratification par la France de la Convention européenne pour la répression du terrorisme. Il a précisé à ce sujet : « *Il est significatif qu'avant de songer à faire l'Europe des droits de l'homme on ait fait l'Europe des polices.* »

Enfin, M. Crépeau a souhaité la création d'un haut comité des droits de l'homme à l'ONU.

Récemment condamnés par le tribunal de Bordeaux

Trois opposants au régime espagnol font l'objet d'une procédure d'expulsion

De notre correspondant

Bordeaux. — Une procédure d'expulsion a été engagée à l'encontre de trois républicains espagnols résidant à Bordeaux : MM. Juan-Maria Arzallus, José-Luis Setien et Miguel Gonzalez. Le 6 décembre dernier, ils avaient été condamnés à trois mois d'emprisonnement avec sursis par le tribunal correctionnel de Bordeaux. On leur reprochait d'avoir continué d'administrer une association étrangère, en l'occurrence le FRAP (front révolutionnaire antifasciste et patriotique) malgré un arrêté ministériel d'interdiction en date du 9 mars 1976. Ils avaient été jugés en compagnie d'un autre Espagnol naturalisé français, M. Manuel Iglésias, chez qui on avait trouvé une boite de munitions et des explosifs (« le Monde » du 20 juin).

Le 14 avril 1978, jour anniversaire de la République espagnole, coïncidence que les accusés n'avaient pas manqué de souligner, les policiers du S.R.P.J. de Bordeaux avaient perquisitionné à leurs domiciles après une dénonciation anonyme. Les quatre accusés se connaissaient, au même titre que la plupart des réfugiés espagnols de Bordeaux. Ils le reconnaîtront au procès, mais nieront toujours appartenir à un groupe constitué et surtout au FRAP.

Il est apparu à l'instruction que la boîte de munitions et les quatre pains de plastic trouvés au domicile de M. Iglésias avaient été laissés en dépôt par un homme qui fut identifié par la police comme étant l'auteur d'un attentat à Alger contre M. Antonio Cubillo, leader des indépendantistes des îles Canaries (*le Monde* du 9 mai).

« Le coup monté était évident »

Le coup monté était évident, selon M. Iglésias, tandis que les charges relevées contre les trois sujets espagnols apparaissaient également bien minces. On avait trouvé chez eux des tracts du FRAP. « *Oui*, disaient-ils, *mais ces tracts étaient très anciens. Il y en avait du C.N.I.T. et du P.C.E. On n'a pris ou voulu prendre que ceux du FRAP.* »

Une vieille feuille de comptabilité relative au mouvement interdit a également été trouvée. Elle s'arrêtait peu après l'interdiction du mouvement et n'était pas écrite de la main des accusés. Quant à la vieille ronéo trouvée, là, il n'a jamais été prouvé qu'elle avait servi à l'impression des tracts.

Après le jugement, MM. Arzallus, Setien et Gonzalez, condamnés à trois mois d'emprisonnement avec sursis, avaient aussitôt fait appel, d'autant que cette condamnation leur faisait risquer l'extradition. Mais alors que la date du procès en appel n'a pas encore été fixée, ils ont été avisés de l'ouverture d'une procédure d'expulsion à leur encontre. Une décision devrait être prise le 14 janvier. En attendant, les avocats des inculpés ont l'intention de demander soit le sursis à statuer, soit le renvoi. Ils s'étonnent cependant de ce que le ministre de l'intérieur « *se moque de la justice* » puisqu'il est question d'expulsion avant même que soit terminée la procédure d'appel. Dans les milieux républicains espagnols, on voit dans cette hâte une nouvelle preuve que cette affaire a été « *fabriquée dès le départ en vue de livrer à la justice espagnole des opposants au régime actuel* ». Il est vrai qu'ils ne se font plus beaucoup d'illusions depuis qu'en avril dernier un militant basque de l'ETA, blessé, avait été reconduit à la frontière et livré discrètement à la police espagnole, le jour même où son père venait demander en son nom l'asile politique.

PIERRE CHERRUAU.

● *Le Front de libération de la Bretagne (F.L.B.) a revendiqué*, jeudi 28 décembre, dans un appel téléphonique au bureau régional de l'A.F.P., l'attentat commis la nuit précédente contre la statue du général Hoche, à Quiberon (Morbihan). Le F.L.B. avait déjà déposé en 1972 une charge explosive au pied de la statue de Lazare Hoche, connu pour avoir écrasé une tentative de rétablissement de la royauté dans la région d'Auray en 1795 (*le Monde* du 29 décembre).

FAITS ET JUGEMENTS

Le meurtrier présumé de M. Roland de Brye de Vertamy déféré au parquet.

Le meurtrier présumé de M. Roland de Brye de Vertamy, l'employé du Musée du Louvre qui a été tué dans la nuit du 25 au 26 décembre (*le Monde* du 28 décembre), et qui avait été arrêté le 27 décembre, a avoué. Il s'agit de M. Jean Falet, vingt-deux ans, employé dans une société de protection des animaux. C'est lui qui avait alerté la police car son ami ne répondait plus au téléphone. M. Falet, qui a été déféré au parquet jeudi 28 décembre, ne semble pas jouir de toutes ses facultés mentales.

● *La mort d'un postier en Charente-Maritime.* — Après la mort du receveur du bureau de poste de Saint-Soulle (Charente-Maritime, M. André Jacquin, cinquante-trois, tué le 28 décembre par deux malfaiteurs (nos dernières éditions), les organisations syndicales de postiers ont toutes vivement réagi. La fédération C.F.D.T. des P.T.T. accuse l'administration d'avoir « *au cours des dernières années concentré l'essentiel de ses moyens financiers pour assurer prioritairement la sécurité des fonds et des valeurs et ceci au détriment de la sécurité des personnels* ». La fédération C.G.T. appuie totalement la décision de grève et de fermeture des bureaux prise par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de Charente-Maritime pour le jour des obsèques.

La fédération F.O. « *soutient les initiatives d'arrêt de travail que prendront ses responsables locaux pour permettre aux agents de Charente-Maritime de participer aux obsèques de M. Jacquin ou de témoigner sur place leur solidarité* ». Enfin, la fédération C.F.T.C. demande que « *le gouvernement mette en place les dispositifs dissuasifs indispensables* ».

● *Nomination au Conseil d'Etat.* — Par arrêté paru au *Journal officiel* du 28 décembre, M. Jean Méric, conseiller d'Etat, est nommé président de la 7e sous-section de la section du contentieux du Conseil d'Etat en remplacement de M. Claude Lasry.

Les faux bons de la Barclay's Bank : quatre inculpations.

Quatre personnes, impliquées dans l'affaire des faux bons de la Barclay's Bank à Marseille, viennent d'être arrêtées et inculpées de « *faux, usage de faux, complicité de faux en matière de papiers de commerce et tentative d'escroquerie* ». Il s'agit de MM. Antoine Ebeyer, qui a été placé sous mandat de dépôt, Yvan Fallecker, Louis Bonniot et Joseph Fortuny, qui ont été laissés en liberté.

Depuis 1974, plusieurs bons de caisse dérobés à Paris et portant la signature d'un directeur — décédé depuis — de l'agence marseillaise de la Barclay's Bank ont été présentés à Paris, à Genève, à Monte-Carlo et aux Pays-Bas en vue d'obtenir l'encaissement de sommes atteignant 50 millions de francs (*le Monde* du 29 janvier 1976). Un ancien fondé de pouvoir de la succursale marseillaise de la Barclay's Bank, M. Claude Génisson, accusé de « *faux en écritures et tentatives d'escroquerie* », a été relaxé le 10 octobre dernier par la onzième chambre du tribunal correctionnel de Marseille (*le Monde* du 12 octobre).

Au début du mois de décembre, une personne se faisant passer pour un émir saoudien a présenté un bon de plusieurs millions de francs au guichet d'une banque de Paris. Entendue par les enquêteurs, elle se montrait évasive sur l'origine du bon. L'enquête a abouti à ces quatre arrestations à Marseille.

● *Naufrage d'un cargo chypriote au large du Portugal.* — Le cargo chypriote *Tenorga* a fait naufrage aux premières heures de la matinée du jeudi 28 décembre au large de Porto, au Portugal. Trois des vingt-quatre membres de l'équipage seulement ont été sauvés. Les cadavres de trois autres, dont celui du capitaine, ont été repêchés. On craint que tous les autres marins n'aient péri. — (*A.F.P.*)

Les faux monnayeurs de Marseille.

Après la découverte d'une imprimerie clandestine à Marseille (*le Monde* des 24-25 et 26 décembre) et l'inculpation de huit personnes, la police a appréhendé à Paris cinq comparses. Trois d'entre eux, un ressortissant sud-américain dont l'identité n'a pas été révélée, un certain Quattri, et M. Serge Lemonnier avaient été arrêtés jeudi 21 décembre. MM. Jacques Mérignac, cinquante-huit ans, et Roland Le Goupil, trente-neuf ans, ont été appréhendés, samedi 23 décembre, à Romainville (Seine-Saint-Denis), et dimanche 24 décembre à Paris (*le Monde* du 29 décembre). M. Jacques Mérignac, qui avait été entendu par les policiers lors de l'enquête sur le meurtre de Jean de Broglie, pourrait avoir eu pour rôle d'écouler les fausses coupures.

Au service régional de police judiciaire de Marseille on estime que « *la boucle des arrestations est bouclée* » dans cette affaire, excepté pour de petits revendeurs. Des experts tentent maintenant de déceler des similitudes entre les encres et le papier des faux billets de 100 F C.F.A. et de 100 F français qui ont été retrouvés un peu partout dans le sud de la France.

● *Le directeur de l'agence du Crédit agricole de Saint-Gaudens* (Haute-Garonne), M. Jean Bonifacy, âgé de trente-six ans, a été inculpé et écroué jeudi 28 décembre pour avoir détourné, en 1978, la somme de 800 000 F au préjudice de la banque qui l'employait. M. Bonifacy, qui a reconnu les faits, avait la passion du jeu et misait régulièrement de fortes sommes au tiercé.

● *Cocktail Molotov à Marseille.* — Un engin explosif de faible puissance a été lancé, dans la nuit du jeudi 28 au vendredi 29 décembre, contre la façade d'un immeuble situé 81, rue Sainte, à Marseille, abritant notamment le siège de l'Union nationale des parachutistes. Les enquêteurs n'ont cependant pas déterminé la cible exacte de cet attentat qui n'a causé que de faibles dégâts.

Le président de la Croix-Rouge des Hauts-de-Seine inculpé d'escroquerie.

Le président du comité départemental de la Croix-Rouge des Hauts-de-Seine, M. François Marian, âgé de trente-deux ans, a été inculpé d'abus de confiance, faux en écritures et escroquerie, et écroué, le 20 décembre, sur décision de M. Georges Chassaing, juge d'instruction au tribunal de Nanterre, pour avoir détourné près de 2 millions de francs au préjudice de son association. M. Marian avait été élu à ce poste en février 1975, après avoir longtemps dirigé les équipes de secouristes de ce département. Il avait acquis très jeune une villa avec piscine à Marne-la-Coquette et y avait installé le siège de la Croix-Rouge des Hauts-de-Seine.

● *Atterrissage forcé d'un DC 8 aux Etats-Unis : dix morts.* — Un DC 8 de la compagnie United Airlines avec cent quatre-vingts personnes à bord et assurant la liaison New-York-Denvers, s'est posé, jeudi 28 décembre, en catastrophe, dans une zone résidentielle située à proximité de l'aéroport international de Portland (Oregon). Cet accident a fait au moins dix morts, plus de vingt blessés, et détruit deux maisons inoccupées. L'avion n'a pas pris feu après son atterrissage de fortune, mais s'est encastré dans un bosquet de sapins et a perdu ses ailes. — (*A.F.P., A.P.*)

● *Mort du propriétaire de chevaux Henri Levesque.* — Henri Levesque, un des principaux propriétaires de chevaux de trot français, est mort d'une crise cardiaque, jeudi 28 décembre.

[Propriétaire, mais aussi éleveur, entraîneur et driver, M. Levesque avait formé quelques-uns des plus célèbres trotteurs français de l'après-guerre, notamment *Upsalin*, *Massina*, *Oscar R.L.*, *Hadol du Vivier* et surtout *Roquépine*, gagnante à trois reprises du Prix d'Amérique, et qui avait battu deux fois les meilleurs trotteurs américains lors des championnats du monde de trot de Roosevelt-Raceway.]

ÉDUCATION

Adoption et réussite scolaire

MÉDECINE

ÉDUCATION

UNE ENQUÊTE DE L'INSERM

Adoption et réussite scolaire

La grande querelle sur l'intelligence (innée ou acquise) vient de s'enrichir d'une étude intéressante réalisée en France et qui tend à prouver, de manière quasi expérimentale, que les enfants vivant dans un milieu défavorisé réussissent moins bien à l'école que ceux des milieux aisés. On s'en doutait. Mais, pour la première fois semble-t-il, des chercheurs ont voulu comparer les carrières scolaires d'enfants nés dans les mêmes familles, mais dont les uns avaient été abandonnés et avaient changé de milieu social.

Menée par le groupe de recherche d'hygiène mentale de l'enfance et de l'adolescence inadaptées à l'INSERM (1) cette recherche a voulu répondre à cette question : « Que se passerait-il si des enfants nés dans un milieu social modeste étaient élevés dans un milieu aisé ? » *Si l'intelligence est une pure question de génétique, il ne devrait rien se passer. Si, au contraire, les enfants ainsi adoptés réalisent des performances scolaires très différentes de celles de leurs frères et sœurs restés dans le milieu d'origine, c'est bien que l'inné ne joue pas le rôle essentiel. La réponse apportée par l'enquête de l'INSERM est nette : les enfants élevés dans un milieu privilégié réussissent mieux.*

Trois critères

Pour obtenir un échantillon le plus « pur » possible, les chercheurs de l'INSERM ont observé le devenir scolaire et testé l'intelligence de trente-deux enfants adoptés. Ils l'ont fait avec l'accord de la Fédération nationale des associations de parents adoptifs, en respectant une scrupuleuse réserve vis-à-vis des parents (biologiques ou adoptifs), des enfants et de leurs maîtres. Il fallait, en effet, pour que l'observation ait un sens, que l'enquête (anonyme) soit le plus discrète possible

Trois critères ont présidé au choix de l'échantillon : 1) abandon à la naissance et entrée avant six mois dans la vie adoptive ; 2) que les parents biologiques aient tous deux une profession située au bas de l'échelle sociale ; 3) que les parents adoptifs soient d'un milieu social élevé.

Les performances des trente-deux enfants ainsi sélectionnés ont été comparées à celles de leurs frères et sœurs (une vingtaine) restés au sein de la famille biologique. Voici les résultats (très schématiques) : 2 % des enfants adoptés ont connu des échecs « graves » (classes spéciales) contre 25 % des non-adoptés ; 11 % ont subi des redoublements à l'école élémentaire contre 31 % pour les non-adoptés. Les tests de Q.I. (quotient intellectuel) ont révélé aussi des différences significatives : 109 en moyenne pour les adoptés, 95 seulement pour les non-adoptés.

Les chercheurs de l'INSERM ont, d'autre part, comparé les résultats des tests de Q.I. de ces enfants à ceux qui avaient été établis, catégorie sociale par catégorie sociale, sur une grande échelle, lors d'enquêtes nationales faites en 1969 par l'INED (2) auprès de cent vingt mille enfants. Il s'avère que ces enfants adoptés ont les mêmes résultats scolaires, en moyenne, que ceux qui sont nés dans des familles de cadres. Présentant ces résultats — qui feront l'objet d'une publication dans le courant de l'année 1979, — l'INSERM conclut : « Cette observation directe n'est pas en accord avec l'hypothèse de l'existence d'un handicap intellectuel d'origine génétique dans les classes socialement défavorisées. ». — Br. F.

(1) Institut national de la santé et de la recherche médicale. Michel Schiff, Michel Duyme, Annick Dumaret, John Stewart, Stanislaw Tomkiewicz et Josué Feingold. Avec la collaboration de Danielle Southway et Nicole Forma.

(2) Institut national d'études démographiques, 1969.

VACANCES SCOLAIRES : PAS DE DÉCISION DANS L'IMMÉDIAT

M. Christian Beullac n'annoncera pas, dans l'immédiat, de réforme du calendrier et des « rythmes scolaires ». Au cours d'une audience accordée, jeudi 28 décembre, à M. Antoine Lagarde, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public, le ministre de l'éducation a estimé — d'accord en cela avec M. Lagarde — que l'étude du dossier devait être poursuivie.

Des décisions *ne seraient* pas prises avant février ou mars

Le rapport qu'examinera, le 9 janvier, le conseil économique et social, et qui a été préparé par M. Pierre Magnin (*le Monde* du 23 décembre), prévoit la réduction de la durée des vacances d'été et la création de deux ou trois zones pour ces congés. M. Lagarde a explikue à M. Beullac, que les délais laissés au conseil économique pour étudier la question (moins de quatre mois) n'ont pas été suffisants. « *La question des rythmes scolaires*, nous a déclaré M. Lagarde, *ne se limite pas à celle des dates de vacances. Le conseil économique n'a pas eu le temps d'aborder l'ensemble des problèmes* ».

Au ministère de l'éducation, on indique que M. Beullac a fait valoir à son interlocuteur qu'il s'agissait d'un débat de société et que l'éducation était au centre des contradictions sociales, et même individuelles, mais qu'elle n'avait pas la maîtrise des solutions.

MM. Beullac et Lagarde ont évoqué les élections de parents dans les établissements scolaires. M. Lagarde a suggéré que ces élections, plutôt que d'être organisé en ordre dispersé, aient lieu le même jour dans toute la France, pour le primaire d'une part, pour le secondaire d'autre part. Cela permettrait de mieux « sensibiliser » l'opinion.

MÉDECINE

Un congrès international au Maroc

LES PROBLÈMES DU VIEILLISSEMENT SE POSENT AUSSI DANS LE TIERS-MONDE

(De notre envoyée spéciale.)

Mohammedia. — Organiser dans un pays du tiers-monde — le Maroc — un congrès sur le vieillissement peut paraître relever de la gageure, voire de l'indécence. L'espérance de vie n'atteint en effet, dans les pays en voie de développement, que cinquante ans, et descend même en dessous de quarante ans dans un certain nombre de pays d'Afrique noire et d'Asie.

Pourtant il s'agit là de moyennes que l'énorme mortalité infantile des pays du tiers-monde contribue très largement à faire baisser. Il existe donc dans les pays en voie de développement des populations âgées que l'urbanisation contribue à marginaliser à un rythme accéléré, alors qu'aucun système de couverture sociale ne leur apporte une assistance en compensation.

Tel est l'un des sujets qu'ont traités à Mohammedia, près de Casablanca, les congressistes réunis par le Centre international de gérontologie social (1) sur le thème « Ecologie et vieillissement ».

Alors qu'en 1970, a déclaré le professeur Walter Beattie (Etats-Unis), les trois cent quatre millions de personnes âgées de plus de soixante ans que comptait la planète étaient réparties à égalité entre les pays du tiers-monde et les nations développées, cette situation va se renverser d'ici à l'an 2000 : les pays en voie de développement compteront alors plus de 60 % des personnes âgées de plus de soixante ans. Or le niveau économique de ces pays ne leur permettra guère d'avoir organisé des systèmes d'assistance destinés au troisième âge.

Dans le même temps, la prise en charge — jadis classique dans les sociétés traditionnelles, des personnes âgées *par le groupe*, connaîtra une désaffection croissante :

Le problème est à ce point aigu qu'en avril dernier s'est tenue aux Nations unies, à New-York, une réunion d'experts sur le vieillissement dans les pays en voie de développement. Il est même aujourd'hui proposé que l'année 1982 soit déclarée « *année mondiale pour les personnes âgées* ».

C. B.

(1) 91, rue Jouffroy, Paris-17e.

RELIGION

Jean Paul II condamne l'avortement

Cité du Vatican (A.F.P.). — Jean Paul II a condamné solennellement l'avortement, le 28 décembre, en invitant les médecins à être « des ministres de la vie et non des instruments de mort ». S'adressant à six cent médecins catholiques italiens, le pape les a mis en garde contre « les puissants courants d'opinion, soutenus efficacement par les grands moyens de communication de masse, qui cherchent à influencer de toutes les façons la conscience des médecins pour les amener à contribuer à des pratiques contraires à l'éthique, non seulement chrétienne, mais simplement naturelle, en opposition manifeste à la déontologie professionnelle ».

Jean Paul II a recommandé à ses hôtes de pratiquer l' « objection de conscience ». Il a exprimé son « admiration pour ceux qui savent résister quotidiennement aux flatteries, aux pressions, aux menaces et parfois même aux violences physiques ». Le pape faisait allusion aux manifestations, soutenues par des partis politiques, des associations féministes ou des groupes « radicaux » qui se sont déroulées contre des médecins italiens refusant de pratiquer l'avortement.

Le fond et la forme

Sur le fond, les paroles de Jean Paul II n'ont rien de surprenant. En premier lieu, elles s'inscrivent dans une tradition d'enseignement moral de laquelle on verrait mal le pape s'écarter. Paul VI, dont le nouveau pape loue souvent la grandeur, a condamné l'avortement à plusieurs reprises. Dans un document publié par le conseil permanent des évêques italiens il y a à peine quinze jours (*le Monde* daté 24-25 décembre), et qui avait reçu l'approbation de Jean Paul II, les évêques rappellent, d'une part, que les catholiques qui recourent à l'interruption de grossesses sont toujours passibles de l'excommunication ; d'autre part, que les fidèles doivent se battre pour que la loi italienne *sur* l'avortement — une des plus libérales d'Europe en la matière — *soit modifiée*.

Ensuite, les positions de Jean Paul II en matière de morale sexuelle, étaient bien connues quand il était archevêque de Cracovie, et on ne voit pas ce qui l'aurait fait changer d'avis. Dans son livre *Amour et responsabilité*, publié en polonais en 1962, le cardinal Wojtyla avait condamné l'avortement sans appel comme « *une faute grave* » (1).

En invitant les médecins à être « *des ministres de la vie et non des instruments de la mort* », sans nommer l'avortement, Jean Paul II n'a fait que répéter l'enseignement constant de l'Eglise.

Ce qui peut prêter à la discussion, en revanche, c'est la forme donnée à son intervention par le pape. A-t-il décidé, par hasard, de recevoir les médecins catholiques le jour où l'Eglise fête les « saints Innocents » (les enfants tués par Hérode), événement souvent évoqué pour qualifier l'avortement d'infanticide ? Etait-ce fortuit qu'au même moment Mgr Bernard de Lanversin, recteur de Saint-Louis-des-Français, célébrait dans cette église de la « nation française » à Rome une messe d' « *intercession pour les victimes d'avortements* » et que le cardinal Benelli, archevêque de Florence, venait d'appuyer l'idée lancée par certains catholiques de provoquer un référendum — comme pour le divorce en 1974 — pour abroger la loi de 1978 ?

On prête à Jean Paul II l'intention de consacrer un document important — certains parlent même d'une encyclique — à la question de l'avortement. Si c'était le cas, on pourrait souhaiter que le pape ne laisse pas de côté les recherches les plus récentes des moralistes sur la complexité de la notion de « *loi naturelle* », si facilement invoquée dans le passé pour refuser toute évolution de la doctrine catholique, et sur la distinction entre le « *mal objectif* » et la « *culpabilité subjective* ».

Ce n'est pas des croisades, des groupes de pression ou des appels au sentiment que l'Eglise apportera sa contribution à éclaircir un problème réel et dramatique, ou qu'elle changera l'image qu'elle donne à ses adversaires, selon laquelle tous les moyens lui sont bons — y compris la coercition — pour imposer sa loi à tous. ALAIN WOODROW.

(1) En parlant de l'interruption de la grossesse, le cardinal Wojtyla écrit : « *Il s'agit ici d'une interruption artificielle du rythme biologique naturel, interruption brutale, car effectuée par voie d'une intervention chirurgicale, et qu'on ne peut considérer comme un fait à seule portée immédiate. Ses conséquences sont graves et peuvent aller loin. Elle est à l'origine de complexes profonds dans le psychisme de la femme. (...)*

» *Il est significatif que les femmes qui souffrent de dépression pendant la ménopause parlent avec regret, parfois au bout de nombreuses années, d'une grossesse qui fut interrompue et éprouvent à cet égard un sentiment tardif de culpabilité. Il est superflu d'ajouter que, du point de vue moral, l'interruption de la grossesse est une faute grave.* »

LA RENCONTRE EUROPÉENNE DU CONCILE DES JEUNES

Une grande espérance

La cérémonie qui s'est déroulée pendant plus de trois heures en la cathédrale Notre-Dame de Paris, dans la soirée du jeudi 28 décembre, a été la célébration principale de la rencontre européenne du concile des jeunes, organisée à Paris du 27 au 31 décembre. Quinze mille participants étaient attendus de toute l'Europe : ils sont accueillis dans une centaine de paroisses de la capitale et de la banlieue.

Deux textes, rédigés par Frère Roger Schütz, prieur de Taizé, et l'équipe intercontinentale du concile des jeunes, au cours de leur séjour en Afrique dans un bidonville de Nairobi (« le Monde » daté 17-18 décembre), ont été rendus publics lors de la célébration à Notre-Dame.

Quelles que soient les réserves qu'on puisse faire sur le culte de la personnalité dont il est l'objet, le Frère Roger Schütz est parmi les rares personnalités religieuses qui puissent remplir Notre-Dame de jeunes pendant trois heures et demie, une soirée de semaine, sous une pluie battante, au moment où la télévision donnait *la Ruée vers l'or*, de plin !...

La célébration s'est déroulée, en la présence du cardinal François Marty, archevêque de Paris, selon le rythme bien connu des familiers de Taizé et des rencontres précédentes du concile des jeunes.

Prenant la parole après le cardinal Marty, qui s'est fait chaleureusement applaudir pour sa « profession de foi » en la jeunesse. Le prieur de Taizé a parlé de son expérience africaine.

Il a commenté le document qu'il a rédigé avec les jeunes en Afrique, *les Actes 1979 du concile des jeunes*. Faisant suite à la *Première Lettre au peuple de Dieu*, publiée à l'issue de l'ouverture du concile en 1974 à Taizé, puis à la *Deuxième Lettre au peuple de Dieu*, rédigée à Calcutta et rendue publique à Notre-Dame de Paris en 1976, et enfin à la *Lettre à toutes les générations*, écrite sur la mer de Chine et publiée à Breda (Pays-Bas) en 1977, ce nouveau document constate que « *le mouvement œcuménique ne parvient pas à provoquer des concrétisations déterminantes en vue d'une réconciliation des Eglises séparées* ».

Parmi les voies nouvelles de réconciliation qu'il propose est celle d'un recours au « *ministère d'un pasteur universel* ». Si cela peut surprendre, venant d'un protestant, il ne faut pas oublier que le prieur de Taizé s'est beaucoup rapproché de Rome. Il connaissait bien Jean XXIII et Paupl VI, et vient d'être reçu par Jean Paul II. Et, pour apaiser les craintes des protestants, le document déclare : « *Dégagé des pressions et dépourvu de moyens de puissance, attentif aux particularités locales,* [le pape] *sera libre d'exprimer des intuitions prophétiques dans le peuple de Dieu et dans toute la famille humaine.* »

Dans un deuxième texte, enfin, dont il a aussi lu des extraits, le prieur de Taizé s'adresse à tout jeune qui « *cherche à se réaliser* », dans son langage poétique inimitable : « *Te réaliser ? Deviens ce que tu es au cœur de ton sœur. Tu as un Père, deviens ce que tu es, son enfant... et s'ouvrent les portes de l'enfance, l'étonnement de l'amour.* » — A. W.

UNE ENQUÊTE DE L'HEBDOMADAIRE « LA VIE »

Les Français jugent l'Église plutôt sévèrement

« Les Français jugent l'Eglise ». Sous ce titre, l'hebdomadaire « la Vie » publie, ce jeudi 28 décembre (1), un sondage réalisé par l'IFOP, qui montre que l'institution ecclésiastique est jugée plutôt sévèrement par l'ensemble des Français et qui confirme un précédent sondage, par le même institut, sur « l'Eglise et la publicité », d'où il ressortait que l'Eglise ne sait pas bien se faire comprendre, quand elle veut faire passer un message au public (« le Monde » daté 24-25 décembre).

Le chiffre peut-être le plus étonnant concerne les réformes conciliaires. Plus de 50 % des personnes interrogées — et 74 % des agriculteurs, la catégorie sociale la plus pratiquante — ne sont pas intéressées par le concile, alors que, depuis quinze ans, l'enseignement de l'Eglise est centré sur Vatican II. Malgré la grande place accordée par les mass media à l'élection de Jean Paul II, les Français réservent leur jugement sur son influence dans l'Eglise, et 40 % vont jusqu'à dire que l'arrivée d'un pape non italien « *ne changera pas grand-chose* ».

60 % des Français — ce n'est guère étonnant — voient l'Eglise en France comme « *divisée* » et, plus surprenant, 52 % comme une Eglise « *riche* ». Encore plus inattendu : 51 % des catholiques pratiquants (contre 43 % des Français) considèrent que le prêtre « *a les moyens de vivre à l'aise* » Or la plupart des prêtres français gagnent à peine le SMIC. L'image que l'Eglise donne d'elle-même — grandes propriétés, cérémonies fastueuses à la télévision — ne reflète pas la réalité et une information objective manque toujours sur les problèmes budgétaires de l'Eglise.

Dans le domaine social, 45 % des Français perçoivent l'Eglise comme une force de conservation et 28 % seulement la trouvent réformiste. Ici encore, ce jugement résulte d'une sous-information. 80 % des interrogés connaissent le langage que l'Eglise tient sur la contraception et l'avortement, mais ils sont bien moins nombreux à savoir qu'elle a pris position sur les ventes d'armes (27 %), les problèmes fonciers dans le monde rural (15 %), le chômage (48 %) et les inégalités sociales (56 %).

Plus intéressant et plus inattendu, le pourcentage (40 %) des Français qui pensent qu'il n'est pas du rôle de l'Eglise de prendre position sur la contraception ; ils sont 36 % à porter le même jugement pour ce qui concerne l'avortement. Une majorité, en revanche, estime que l'Eglise doit prendre position sur les inégalités sociales (66 %) et sur le chômage (51 %). Les catholiques pratiquants, en revanche, sont plus nombreux à penser que l'Eglise doit parler de l'avortement (75 %) et de la contraception (68 %) plutôt que des questions sociales.

Pour ce qui est de l'avenir de l'Eglise, enfin, si la grande majorité des Français sont d'accord pour dire que les cérémonies religieuses — baptêmes, mariages, enterrements — sont « *plus simples, plus compréhensibles et plus chaleureuses qu'autrefois* », il y a des surprises dans les prévisions des interrogés sur les formes que prendra la religion de demain. Dans cinquante ans, les Français pensent que les catholiques iront toujours prier à Lourdes (80 %), se marieront à l'église (80 %), baptiseront leurs enfants (78 %) et qu'il y aura des prêtres ouvriers (74 %). Mais ils pensent qu'auront disparu le célibat des prêtres (53 %), la confession (51 %), la condamnation de la contraception (47 %) et la communion solennelle (44 %).

Ce qui ressort en premier lieu de cette enquête, c'est que le jugement, sévère dans l'ensemble, porté par les Français sur l'Eglise résulte pour une part de préjugés visant l'institution ecclésiale que celle-ci n'a pas su dissiper. Mais, plus profondément, toutefois, ce sondage confirme la « sécularisation » croissante de la population française. L'intervention de l'Eglise dans la morale privée (divorce, contraception, avortement, mœurs sexuelles) est récusée de plus en plus fortement. En revanche, on attend de l'Eglise qu'elle parle haut et clair sur les problèmes de société : inégalités sociales, chômage, vente d'armes, peine de mort, etc. En un mot : non à une Eglise moralisatrice, obsédée par les tabous ; oui à une Eglise qui défend les droits de l'homme.

A. W.

(1) *La Vie*, numéro 1 739, du 28 décembre 1978 au 3 janvier 1979, 163, bd Malesherbes, 75017 Paris, 4 F.

Sept mille prêtres mariés

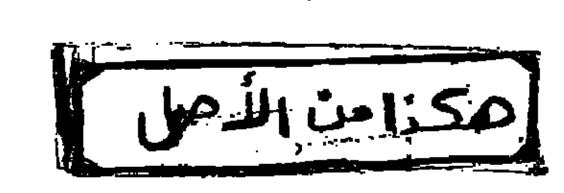
Il y a sept mille prêtres mariés en France. Un certain nombre d'entre eux, refusant de se considérer comme des parias, des marginaux ou même des simples laïcs, ont fondé un mouvement qui s'appelle Prêtres en foyer. Ils viennent de faire paraître leur cahier de réflexions pour 1978, et de l'adresser à tous les évêques français (1).

Ce cahier présente, dans leur diversité, des expériences de vie de prêtres en foyer, ainsi que celles de leurs femmes et de leurs enfants... « *Toutes*, écrit une équipe d'épouses de prêtres, *nous avons conscience que malgré les ruptures et changements divers, notre mari est resté prêtre (...), et nous sommes, selon les diverses expressions,* « *solidaires* », « *en communion* », « *nous collaborons à ce sacerdoce* », *par le partage affectif ou le soutien dans les engagements, la réflexion, les choix de vie.* »

Un article signé : Mathilde, deux ans, François, huit ans, Chantal, quinze ans, Jean-Marie, seize ans, et Isabelle, dix-huit ans, débute ainsi : « *Nous sommes des enfants de prêtre et très heureux, pour ne pas dire fiers, de l'être ! Je dis nous, parce que je suis l'aînée de six enfants et qu'un membre de la famille ne vit pas sans les autres. C'est avec leurs actes de tous les jours que papa et maman nous ont amenés à connaître les choix qu'ils avaient faits, face aux autres, et pour être vrais, vis-à-vis d'eux ; aussi, pour que le message du Christ soit reconnu et vécu.* »

En dressant le bilan de leur action, les auteurs de la plaquette reconnaissent qu'ils « *n'ont rencontré que le silence de la part des évêques. Sur plus d'une centaine d'évêques, douze seulement ont accusé réception du cahier sans aucune appréciation sur son contenu ; l'évêque responsable de l'Entraide sacerdotale n'étant pas parmi ces douze* ».

(1) Ce cahier peut être obtenu gratuitement en écrivant à M. et Mme Bourgoin, 43 bis, avenue du Président-Wilson, 93230 Romainville.



Les chambres à gaz

A croire M. Robert Faurisson, maître de conférences à l'université Lyon-II, il n'y a jamais eu de chambres à gaz dans les camps de concentration (« le Monde » du 29 décembre). M. Georges Wellers, maître de recherches honoraire au C.N.R.S., délégué général du comité exécutif du Centre de documentation juive contemporaine et directeur du « Monde juif », a mis les choses au point dans le même numéro de notre journal. Mme Olga Wormser-Migot le fait à son tour aujourd'hui.

Nous complétons le dossier par une lettre de M. Bernadet, président de Lyon-II et un témoignage parmi ceux que nous avons reçus.

La solution finale

par OLGA WORMSER-MIGOT (*)

Je n'ai pas été déportée, mais j'ai le privilège, si l'on peut dire, de m'être occupée du problème dès septembre 1944, au ministère des prisonniers, déportés, réfugiés. Ma première tâche fut de traduire le registre de Romainville (1). Il contenait des mentions alors mystérieuses : N.N., *Luna*, Jerzy et des termes poétiques : *Meerschaum* (écume de la mer), *Frunlingswind* (vent de printemps), préliminaires sans doute à l'également poétique *Erntfest* (fête de la moisson) : massacre de quarante-trois mille juifs les 3 et 5 novembre 1943, dans les camps de Maidanek, Poniatowa, Trawniki (2).

Après la prise de pouvoir par Hitler en 1933, même si nous savions qu'elle s'était accompagnée de la mise hors la loi, hors la communauté, des opposants et des juifs, même si la vérité avait filtré des récits des exilés et des proscrits, même si l'on avait lu *Mein Kampf* ou *Die Juden*, de Gottfried Feder (1933), même si l'on subodorait les rancœurs de Hitler contre l'intelligentsia de la Vienne des années 20 qui ne l'avait pas admis, même si l'on connaissait les lois de Nuremberg de 1935, même si étaient parvenus en France les échos de la « Nuit de cristal », le 10 novembre 1938, il était impossible de concevoir les véritables visées de Hitler et la manière dont il allait les atteindre. On n'écoutait pas assez les réfugiés venus d'Allemagne à partir de 1934, d'Autriche à partir de 1938 : les journaux antisémites protestaient même contre le poids qu'ils imposaient à l'économie française.

En réalité, à l'origine, solution finale et système concentrationnaire sont deux processus indépendants. Les premiers « camps des marais » (Papenburg, Esterwegen, etc.), les premiers camps « nationaux », Oranienburg, Dachau, ont un but « éducatif » : faire avec de mauvais marxistes de bons nazis. Les juifs, avant même la promulgation des lois de Nuremberg, sont, dès 1933, spoliés, brimés, chassés, etc., jetés parfois dans des « camps sauvages », les « wilde Lager » d'où ils sortent moyennant finances. Moyennant finances aussi, ils quittent l'Allemagne pour un autre pays d'Europe occidentale ou pour l'Amérique.

Pour que Hitler réussisse à « purifier » le Reich, l'Europe, le monde, de tous les juifs (opération à demi réussie), il a fallu la guerre : l'extermination dans le Reich même d'une population intégrée depuis des siècles au peuple allemand, et qui lui avait donné une partie de ses élites, n'aurait pu se faire aisément (brûler les livres de Heine, chasser Freud ou Bruno Walter, c'était un prélude). De plus, il ne fallait pas corrompre dans les camps la « pureté aryenne » des citoyens à rééduquer.

Du Stutthof à Birkenau

Le camp du Stutthof, près de Dantzig, s'ouvre quelques jours avant le début de la guerre, quelques mois après la construction de Ravensbrück, camp de femmes, la seule égalité entre l'homme et la femme établie par les nazis étant l'anéantissement par le travail et la torture concentrationnaire ou pour raison raciale dans les camps d'extermination. Le 1er février 1940, Himmler demande à l'inspecteur des camps Glücks de trouver dans la partie annexée de la Pologne des lieux d'internement : Auschwitz I, construit en dur dans les casernes, restera camp-modèle et centre administratif, avec la devise « *Arbeit macht frei* » (le travail rend libre) au-dessus de la porte d'entrée ; la cour du bloc 11 pour les exécutions de prisonniers soviétiques, pour les partisans, etc. ; le bunker ; le bloc 10 pour les expériences de Clauberg ; un crématoire pour incinérer les morts (on peut le voir aujourd'hui encore), mais pas de chambres à gaz.

Celles-ci seront édifiées à 4 kilomètres, à Birkenau (Auschwitz II), à partir de la fin de 1941, quand se préciseront dans les faits les modalités de l'application de la solution finale. Birkenau comportera quatre chambres à gaz et crématoires, l'ensemble étant désigné par Krema, en allemand ou en polonais, d'où la confusion faite par de nombreux déportés entre chambre à gaz et crématoire. Un « kommando » spécial de neuf cents hommes (le *Sonderkommando*), absolument séparé des autres détenus, effectuera toutes les opérations, faisant passer de vie à trépas plus de deux millions d'êtres humains, « traitant » ensuite leurs dépouilles mortelles.

Les expériences sur le gaz Zyklon-B, agent de l'extermination à Birkenau, seront pratiquées par Kramer (3) au Struthof (Alsace), dans une minuscule chambre à gaz expérimentale, sur des cobayes pris, non parmi les N.N. du Struthof, mais parmi les prisonniers soviétiques et les détenus juifs. Le docteur Sievers, secrétaire général de l'Ahnenerbe (4) a écrit à Auschwitz pour que soient envoyés au professeur Hirt, à Strasbourg, 115 « judéo-bolcheviques ». En raison des dangers d'épidémie de typhus, toutes les précautions d'hygiène devront être prises en cours de transport.

Après la libération de l'Alsace, le professeur Champy retrouvera, à l'Institut de pathologie de la faculté de médecine de Strasbourg, les résultats dans le formol des expérimentations pratiquées *in vivo*.

L'expression « solution finale de la question juive (5) » est employée le 21 septembre 1939 par Heydrich, dans une lettre traitant de la question juive dans les territoires occupés, mais c'est après la conférence de Wannsee, le 20 janvier 1942, que la solution finale est confiée à Eichmann, chef de la section IV B 4 du R.S.H.A. (service de sécurité du Reich). En conclusion de la conférence, il faut détruire treize millions de juifs. Le contingent est déterminé pour chaque pays occupé où avaient déjà été effectuées les prémices des opérations.

La grande rafle du 17 juillet 1942, pour laquelle la police française a fourni toutes les indications demandées (fiches signées pour Paris par Rothke (6) et désignant maison par maison le nombre des juifs à arrêter), est le signal de l'application à la France de la solution finale, mais il y avait déjà eu des galops d'essai. Si c'est la police française qui a opéré (« sans bruit, après avoir fermé le gaz, confié les animaux à la concierge »), il s'est trouvé des policiers résistants, ou simplement humains, pour prévenir ceux qu'ils devaient arrêter le lendemain, des voisins ou des concierges pour sauver quelques enfants. Il s'est trouvé enfin des voix pour clamer leur indignation : tous les journaux clandestins, de *l'Humanité* à *Témoignage chrétien* (*« France, prends garde de perdre ton âme »*). Des prêtres, des pasteurs, des évêques, protestent en chaire : « *Les juifs sont des hommes, les juives sont des femmes...* » et « Forez » (François Mauriac) dénonce les rafles dans le « Cahier noir ».

Le 11 novembre 1942, l'occupation de la zone sud entraîne l'application de la solution finale à tous les juifs réfugiés. Elle va vider vers l'Est les camps du Sud-Ouest, où se trouvait la « lie de la terre » comme l'avait écrit Koestler, qui en fait partie : antinazis, Allemands, Autrichiens, juifs de toutes nationalités, anciens des brigades internationales et Espagnols républicains versés dans les camps de l'Ouest, après avoir franchi les Pyrénées, après la victoire de Franco. Jusqu'en septembre 1943 subsiste un seul havre de paix relative pour les juifs de la zone sud : la zone d'occupation italienne, Grenoble, Nice, etc. Car Mussolini, malgré les mesures prises contre les juifs italiens (7), ne les a pas livrés à Hitler. Ils ont été livrés après sa chute. C'est alors que la Gestapo et la chasse aux juifs sévissent à Grenoble, Marseille, etc. (Franco non plus n'a pas livré les juifs espagnols à Hitler ni les juifs étrangers réfugiés au-delà des Pyrénées, sauf les Allemands (8). Vichy est le seule gouvernement qui ait livré à Hitler les juifs de toutes nationalités, y compris les Français, y compris les anciens combattants de 1914-1918 et les antinazis qui croyaient avoir trouvé en France une terre d'asile (9).

Six millions sur treize

Si les résultats escomptés de la solution finale n'ont été atteints qu'à plus de la moitié seulement, 6 millions au lieu de 13 : malgré le complexe de Birkenau ; malgré tous les autres camps d'extermination de Pologne, Maïdanek, Treblinka, Sobibor, Chelmno, Travniki ; malgré les centaines de fosses d'extermination en U.R.S.S. ; malgré les assassinats individuels et collectifs pratiqués dans tous les pays occupés par les nazis et les polices inféodées (notamment la milice de Darnand, la Gestapo de Bony Lafont, les brigades spéciales, etc...), c'est que l'évolution de la guerre, le besoin de plus en plus grand de renforts pour le front de l'Est, ont fait passer, à partir du 30 avril 1942, les camps de l'égide du R.S.H.A. (instance administrative de la S.S.) sous l'égide du W.V.H.A. (instance économique de la S.S.) dirigée par le général S.S. Pohl.

Il faut exterminer, mais productivement : nécessité d'une main-d'œuvre destructive à merci pour les usines secrètes du Reich, pour les expériences pseudo-médicales. En même temps qu'il s'établit une compétition féroce aussi bien économique que politique, entre les différentes instances militaires, policières et économiques du Reich, la meurtrière démence d'un système qui instaure à la fois la solution finale de la question juive (destruction massive de bras producteurs), et la mise au travail de tous les détenus, permet à des ressortissants des « races inférieures », juifs, tsiganes, Slaves, d'échapper à l'extermination préalable, à moins qu'il ne s'agisse de vieillards, de femmes enceintes, de nouveau-nées ou d'enfants inaptes au travail.

Soulignons que seuls des enfants juifs ou fils de prisonniers de guerre juifs ont été déportés de France. Aucun enfant juif au-dessous de quatorze ans n'est revenu, sauf quelques enfants de prisonniers de guerre déportés à Bergen-Belsen avec leur mère.

Les nazis ont fusillé des jeunes Français résistants (notamment les cinq lycéens de Buffon), mais à notre connaissance, ils n'ont déporté aucun adolescent non juif au-dessous de dix-huit ans dans les pays occupés de l'Ouest, contrairement aux immenses rafles d'enfants déportés d'U.R.S.S. ou de Pologne vers l'Allemagne et les camps allemands (10), ces terrifiants enfants terrifiés de Buchenwald notamment, ou les quelques enfants cobayes de Neuengamme qui seront endormis et pendus lors de l'évacuation du camp.

La dernière arrivée massive à Birkenau est celle des quatre cent mille juifs hongrois en août 1944, après l'extermination des milliers de Tziganes qui vivaient en familles au camp et dont certains portaient même l'insigne S.S. Quelques-uns seront épargnés pour des expériences médicales à Ravensbrück ou pour Mauthausen. Des photos et des films attestent la terrifiante arrivée des Hongrois. Les chambres à gaz les anéantissent à raison de plusieurs milliers par jour. En octobre 1944, le tournant de la guerre, la fin des arrivées massives, entraînent la révolte des hommes du Sonder (ils savent bien qu'ils seront exterminés et ils le seront, nous connaissons un rescapé) et la destruction partielle des chambres à gaz de Birkenau. Même quand on ne gazera plus à Birkenau, on tuera toujours, ailleurs aussi.

Himmler, pour tenter de sauver sa peau, commence au début de février ses tractations de monnayage de la vie des juifs survivants (« dix mille camions contre un million de juifs »). Les rescapés de l'insurrection de Varsovie d'août 1944 seront déportés à Auschwitz, tatoués, y compris les enfants (les seuls enfants rescapés d'Auschwitz), mais non gazés (11). Auschwitz-Birkenau est libéré par les Soviétiques le 27 janvier 1945. Ils ne trouvent que les malades.

Soixante mille détenus ont été évacués le 18 janvier vers les camps de l'ouest : une marche hallucinante et meurtrière. Ceux qui survivront à cet exode subiront à Buchenwald ou à Mauthausen, à Ravensbruck ou à Neuengamme, à Dachau ou dans les centaines de kommandos des camps du Reich, les aléas de la vie et de la mort concentrationnaires. Les Britanniques libérant Bergen-Belsen, en avril 1945, avaient trouvé 17 000 cadavres, qu'ils durent (8) et sauf rares exceptions charrier au bulldozer (11). Ils brûlèrent aussi les baraques de bois pour enrayer l'épidémie de typhus qui tua 1 000 Français sur 1 200 libérés. Les libérateurs de Dachau, de Mauthausen ou de Buchenwald, ou de tous les kommandos n'avaient jamais vu cela : des cadavres en masse, et même des trains de cadavres.

La mort artisanale et l'autre

Les nazis ont très bien pratiqué la mort artisanale, individuelle ou collective, dans tous les camps, par tous les moyens, dans tous les Oradour, dans tous les Lidice, à Oranienburg ou au Struthof, à Maidanek, à Ravensbrück ou à la prison de Sonnenbürg, ou à Gardelegen pendant l'évacuation, ou à Théresienstadt, ou à Flossenburg. Mais, comme l'écrit Jean Cayrol « *Tuer à la main prend du temps.* » Pour anéantir les millions de juifs exterminés à Birkenau, il fallait une solution « scientifique » : les chambres à gaz.

Les preuves de tous ces crimes se trouvent dans tous les instituts d'histoire de la deuxième guerre mondiale des pays occupés ; aux archives de France, qui se sont partagés, avec le Centre de documentation juive contemporaine, les archives de Nuremberg ; au Pentagone à Washington ; au secrétariat d'État aux anciens combattants ; au ministère de la reconstruction en Belgique ; au service international de recherche d'Arolsen ; dans les archives d'Auschwitz ; dans celles de Yad Washem à Jérusalem ; dans les archives de Potsdam ; à l'Institut du marxisme-léninisme à Moscou, où j'ai pu relever des passages de journaux de marche des Einsatzgruppe (12) : « *Du 15 novembre au 15 décembre 1942, les Eins. B ont opéré près de Smolensk : 160 personnes ont été anéanties : 14 juifs, 97 bandits, 5 aliénés, 44 ennemis du Reich ; 530 personnes, dont 17 juifs, 458 bandits, 33 aliénés, 22 autres ennemis du Reich* » ; le tout orné de commentaires sur la température : temps frais, temps chaud, etc.

Le maréchal von Reichenau n'écrivait-il pas le 10 octobre 1941 « *Notre devoir historique, c'est de délivrer le peuple allemand du danger asiatico-juif une fois pour toutes* » (13).

Le chiffre de six millions de morts, résultant de la « solution finale de la question juive », ne comporte que les exterminés pour raison raciale. Les déportés résistants, les fusillés, qu'ils soient juifs ou de n'importe quelle appartenance religieuse ou raciale, qu'ils aient lutté dans des organisations juives de résistance ou dans les réseaux, les mouvements, les F.F.I., les F.F.L., les F.T.P., etc., sont comptabilisés parmi les résistants. Nombre de rescapés, juifs ou non juifs, s'indignent contre la version mise à la mode par le *Treblinka* de Steiner : « *Les juifs se sont laissé égorger comme des moutons...* ». Il était difficile à des enfants en maillot, ou à des octogénaires de « résister ». Comme si l'on pouvait résister à la mort S.S., au Struthof, à Hartheim, au Jugendlager de Ravensbrück, ou dans les centaines de camps ou de kommandos étoilant l'Europe nazie. La résistance s'arrête au seuil des chambres à gaz, devant la potence ou le poteau d'exécution, avant la balle dans la nuque ou la piqûre mortelle, ou sur les marches de la carrière.

Ce trop rapide survol d'une double extermination laisse dans l'ombre les actes d'héroïsme individuel ou collectif, les révoltes, le bilan des forces vives et des génies perdus que représente l'extermination de ces millions d'êtres ; il laisse aussi dans l'ombre le bénéfice monnayable de ces exterminations avouées par Funk, ministre de l'économie du Reich à Nuremberg : des milliards en devises de toutes espèces, de l'or, des bijoux ; c'est l'opération Reinhard, ainsi désignée en hommage à Heydrich, abattu par la résistance tchèque.

Plus que ces chiffres, plus que le détail des trafics de SS, ce qui nous glace, c'est la lettre d'un jeune officier SS prochainement père de famille : *on lui a promis une voiture d'enfant neuve sur les derniers arrivages d'Auschwitz. Il ne l'a pas encore reçue...*

En conclusion, le système concentrationnaire nazi et la solution finale ont porté au plus haut niveau la perfection et la rigueur d'une idéologie meurtrière — sans purifier le monde de ses séquelles, — ainsi que l'atteste la mise en garde de Jean Cayrol à la fin de *Nuit et Brouillard*, le film d'Alain Resnais, dont j'eus l'honneur d'être, avec Henri Michel, le conseiller historique : « *Qui de nous, de cet étrange observatoire* (14) *guette la venue des nouveaux bourreaux ? Croyez-vous qu'ils aient un autre visage que le nôtre ? Partout des chefs récupérés, des kapos chanceux... Il y avait ceux qui n'y croyaient pas, ou seulement de temps en temps... Il y a nous, qui feignons de croire que tout cela est d'un seul temps et d'un seul pays, nous qui n'entendons pas qu'on crie sans fin.* »

(*) Chef d'étude honoraire de l'Institut national de recherche pédagogique, docteur ès lettres.

(1) Archives de France.

(2) Adam Rutkowski in *le Monde juif*, n° 72, octobre-décembre 1973.

(3) Finira commandant de Bergen-Belsen. Les Britanniques le filmeront sur des monceaux de cadavres.

(4) Un des services de santé SS voué à l'étude de la pureté des ancêtres.

(5) *Endlösung der juden frange.*

(6) Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, Nanterre.

(7) Voir *le Jardin des Finzi-Contini.*

(8) D'où le suicide du philosophe Walter Benjamin (2). Dans la Hongrie alliée des nazis la déportation des juifs a eu lieu à partir de l'occupation allemande en mars 1944.

(9) Heuaktion : action Foin.

(10) Varsovie a capitulé le 20 octobre 1944.

(11) Voir le film *Nuit et Brouillard.*

(12) Groupes d'intervention relatant au jour le jour les résultats de leurs missions.

(13) Institut du marxisme-léninisme à Moscou.

(14) Il s'agit des ruines des chambres à gaz de Birkenau.

Un témoignage

Le Dr Hirt, professeur d'anatomie, directeur de 1941 à 1944 de l'Institut d'anatomie de Strasbourg, était désireux de se constituer une collection de crânes juifs. Pour obtenir des squelettes en bon état, ce savant s'adressa donc à Himmler pour obtenir des juifs vivants (on a retrouvé toute la correspondance). *Les SS lui livrèrent donc, au camp de concentration de Natzweiler, cinquante-sept hommes et trente femmes, qui furent parqués au block 13, isolé par des barbelés du reste du camp. Les déportés français de juillet 1943 (numéros entre 4 300 et 4 500)* les ont vus (tous *ces déportés français, dont je suis, ne sont pas encore morts). Une nuit d'août 1943, le block 13 se vida — les déportés français y furent ensuite transférés. Et les infirmiers du camp nous confièrent, en secret, que ses occupants et occupantes étaient passés à la chambre à gaz du Struthof.*

De fait, M. Henry Pierre, un Alsacien employé à l'Institut d'anatomie de Strasbourg, réceptionna quatre-vingt-sept cadavres (et releva les numéros d'Auschwitz tatoués sur les avant-bras) en août 1943. Le savant professeur Hirt lui recommanda le silence : « Pierre si tu ne tiens pas ta langue, tu y passeras aussi. »

Les temps étaient durs, et le précieux travail de dépouillement de la chair pour dégager les squelettes ne put être fait à temps, et, aux approches des alliés, les criminels s'affolèrent. Des documents écrits montrent leur souci de faire disparaître les traces de ce crime monstrueux.

Les troupes françaises arrivèrent. On trouva une partie des cadavres, qui n'avaient pas encore été dépecés. Ils furent examinés et photographiés par le professeur Simonin.

Arrêté à Bergen-Belsen, Joseph Kramer, commandant du camp de Natzweiler en 1943, a décrit longuement, devant le commandant Jadin, du tribunal militaire de la 10e région, comment, en août 1943, il avait, lui-même, selon les instructions de l'éminent professeur Hirt, assassiné par les gaz ces quatre-vingt-sept malheureux, dans la chambre aménagée à la ferme du Struthof.

D'autres victimes ont péri dans cette chambre à gaz : des preuves existent (écrits, témoins) de son utilisation, entre autres, pour des expériences sur l'ypérite...

Mais aux menteurs et aux faussaires (au lieu du « droit de réponse » discutable, qu'ils m'attaquent devant les tribunaux pour injure et diffamation ; je les attends), il faut rappeler que ce que les nazis se permettaient à l'échelle artisanale sur le territoire français (Natzweiler-Struthof est en Alsace) ils l'ont fait à l'échelle industrielle à Auschwitz-Birkenau et Maïdanek, etc.

Les survivants des camps de concentration, les parents des millions de victimes qui ont râlé dans les chambres à gaz, disparaissent peu à peu. Ils voudraient bien que les disciples de professeurs Hirt ne se parent pas de titres universitaires français.

Dr H. CHRÉTIEN,

Détenu n° 4 468 de Natzweiler. Veuf de Rachel Zacharewicz, gazée à Auschwitz-Birkenau avec le convoi du 2 septembre 1943.

Une lettre de M. Bernadet président de l'université Lyon-II

Nous avons reçu de M. M. Bernadet, président de l'université Lyon-II, la lettre suivante :

Vous avez publié, dans votre numéro daté du 16 décembre 1978, une lettre de M. Faurisson dans laquelle je suis vigoureusement pris à parti.

Ne pas répondre pourrait être considéré comme une sorte d'aveu. Mais je n'ai ni le goût ni le désir de polémiquer avec M. Faurisson et de réfuter, point par point, ce qu'il écrit. Je me bornerai à affirmer que sa lettre contient ce que j'appellerai tantôt des inexactitudes, tantôt, de façon plus formelle, des mensonges, et que M. Faurisson me fait beaucoup d'honneur — un honneur dont je me serais volontiers passé — en me faisant apparaître comme l'agent principal des maux qui l'accablent.

La vérité est que le rôle d'un président d'université, dans un problème comme celui-ci, est délicat et qu'il est difficile d'analyser sans passion la situation.

Comment, en effet, admettre qu'un universitaire puisse énoncer, sans le soutien d'une argumentation scientifique sérieuse, des thèses aussi « étonnantes » ? Comment supporter que soient bafoués la mémoire des victimes du nazisme et les intérêts moraux de ceux qui les représentent aujourd'hui ?

Mais nous vivons dans un pays où la liberté d'opinion est la règle, et où la liberté d'expression n'est limitée que par la loi. Les affirmations de M. Faurisson sont moralement insupportables ; juridiquement, elles ne constituent pas un délit.

Je me suis longuement demandé si, sur un plan disciplinaire, des poursuites pouvaient être engagées contre M. Faurisson. Fonctionnaire, il est soumis à l'obligation de réserve, et on peut considérer, avec le Conseil d'État, qu'il y a faute professionnelle lorsqu'un fonctionnaire, par ses déclarations, même faites en dehors du service, jette le discrédit sur le service public ou le trouble dans l'esprit des administrés. Mais, qui ne voit le danger d'une action qui permettrait de croire que l'Université est moins soucieuse que la loi de la liberté d'expression de ses membres ! Et quel résultat, qui permettrait à M. Faurisson de se prévaloir de l'auréole du martyr !

Mais, parce que la justice de notre pays et celle de l'Université sont incompétentes ou impuissantes, la tentation est grande chez certains de faire leur propre justice. Or, il est inacceptable que des violences soient exercées, et que l'on utilise contre M. Faurisson des procédés totalitaires.

Responsable du maintien de l'ordre et de la sécurité des personnes, j'ai le devoir d'assurer la protection de M. Faurisson. Tâche difficile, qui consiste à faire comprendre à ceux qu'anime une émotion que je considère comme respectable et légitime que les coups de poing ne résoudront rien ; tâche difficile lorsque la personne qu'il s'agit de protéger, loin de se faire oublier, multiplie les « provocations ».

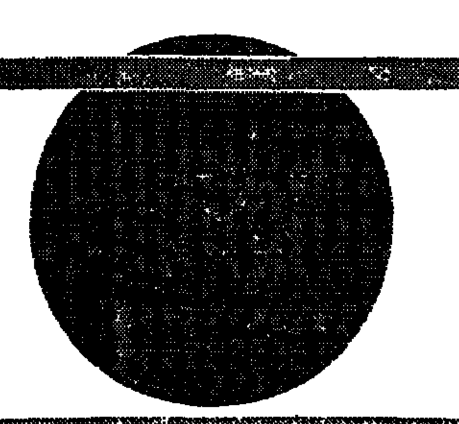
Accusé par les uns de pratiquer la « chasse aux sorcières » et par M. Faurisson lui-même d'être complice de ses agresseurs (voire d'avoir organisé un guet-apens !), par les autres, de passivité, si ce n'est, là aussi, de complicité, il me reste la possibilité de rappeler quelques principes fondamentaux auxquels je suis attaché, et avec moi, heureusement, la quasi totalité des universitaires.

● *On trouvera dans une analyse approfondie* du problème des chambres à gaz dans les camps et de celui du nombre des victimes dans les études suivantes : G. Wellers, « La solution finale de la question juive et la mythomanie néo-nazie » dans la revue du Centre de documentation juive contemporaine « le Monde juif » n° 86 de 1977 et « Réponse aux falsifications de l'histoire », dans « le Monde juif » n° 89 de 1978, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.

es à gaz

Un temoignag

Le Monde ...DEMAIN



PROSPECTIVE INDIENNE

La meilleure technologie est celle qui crée des emplois

Un virage en douceur
Où l'on « remonte le temps »
Deux pays distincts

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — « *Chaque année, l'Inde compte une Australie de plus. Nous sommes six cent trente millions, et notre population augmente d'au moins 2 % par an. Faites le compte. En 1978, il y aura quelque quatorze millions d'Indiens de plus Autant que toute la population australienne. Cette année, il nous faut trouver une douzaine de millions d'emplois. Rien que pour éviter une aggravation du chômage qui touche déjà des dizaines de millions de personnes. Alors, pour nous, la meilleure technologie est de loin celle qui crée des emplois.* » De tels propos, nous les avons entendus à de multiples reprises. Chez les cadres des entreprises nationales indiennes. Dans la haute administration. Au sein du patronat privé. Apparemment, l'Inde opère une révision complète de sa politique technologique et industrielle. On passe d'une période privilégiant les technologies de pointe, où l'on insistait sur les nécessaires transferts des pays industrialisés vers le tiers-monde, à l'ère de la technologie appropriée.

Le virage se fait en douceur et n'est pas exempt de contradictions. On ne parle pas, officiellement, de nouvelle politique. Certains dogmes, comme celui qui entoure tout ce qui touche à l'énergie, ne sont pas remis en cause. Mais les faits, les discours, l'ambiance, illustrent, si besoin était, ce virage.

La politique des vingt-cinq dernières années visait à faire *de l'Inde une grande puissance* : militaire, technologique et industrielle. Le développement d'industries de pointe, la formation de chercheurs, l'« indianisation » des techniques, sont systématiquement favorisés. Il s'agit d'abord d'acquérir le savoir-faire pour produire des matériels militaires, afi nde ne pas dépendre de l'étranger.

Ainsi, la société française C.S.F. préside en 1952 à la naissance de BEL, qui est devenue la première entreprise électronique indienne. Une industrie aéronautique militaire voit également le jour. Plus récemment, les premiers mini-ordinateurs *made in India* ont été construits par la société locale ECIL. L'Inde fabriquera seule sa bombe A, à partir d'une centrale nucléaire à eau lourde vendue par les Canadiens.

Cette politique n'a que partiellement réussi. Certes, sur le plan militaire, le pays dispose d'une relative autonomie. Ses ingénieurs peuvent fabriquer, seuls, un satellite de 420 kilos. Demain, ils en lanceront un de 40 kilos (baptisé Rohini) avec leur propre fusée.

Indian Telephone Industry construit des centraux téléphoniques et a même mis au point un prototype de petit central électronique...: mais a besoin de l'étranger pour équiper le pays. Les composants électroniques de BEL évitent de coûteuses importations... mais leur manque de fiabilité interdit la production en grande série et l'exportation. L'Inde a sa bombe atomique, et même un tout petit surrégénérateur... mais les centrales nucléaires nationales accumulent les problèmes et leurs conditions de sécurité épouvantent les experts européens.

Tout se passe comme si la technologie indienne pouvait développer des prototypes, améliorer des techniques étrangères, mais connaissait les plus grandes difficultés à passer — seule doute, n'y a-t-il là rien d'étonnant. Ces usines, ces laboratoires, ont été conçus, au départ, comme été conçus, au départ, comme des arsenaux. Isolés du monde extérieur, à l'abri de leur monopole, ils ont eu tendance à figer la technologie. D'où cette impression de remonter le temps ressentie par le visiteur européen. Les usines d'électronique et les laboratoires indiens ressemblent fort à leurs homologues français d'il y a quinze ou vingt ans. Du même coup, le retard technologique ne fait que grandir.

Entre modernistes et traditionalistes

Peut-il en être autrement quand les sociétés nationales consacrent au maximum 5 % de leur chiffre d'affaires à la recherche - développement. Il faudrait trois ou quatre fois plus pour éviter seulement que l'écart ne se creuse davantage avec les technologies de pointe occidentales. Sociologiquement, cette politique a donné naissance à deux pays distincts au sein de l'Union indienne. Quelques dizaines de millions de personnes, dont le niveau de vie se compare à celui de l'Europe du Sud, tentent vaille que vaille de garder le contact avec les pays industrialisés. A côté, autour, au milieu d'eux, il y a tous les autres, dont deux cent soixante-dix millions d'Indiens qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Contrairement à ce qu'on avait espéré, l'Indë des techniques de pointe n'a pas réussi à « tirer » l'Inde ancestrale. Et cet échec n'est pas pour rien dans la chute de Mme Gandhi.

Les nouveaux dirigeants vont-ils pour autant transformer le pays en un « super Hongkong », un Taiwan puissance 10 ? Accueillir les multinationales, leur offrir sa main-d'œuvre et des ingénieurs à bon marché ? Les partisans du libéralisme ne manquent pas. Déjà on regarde avec moins d'ostracisme les sociétés occidentales, notamment américaines. Burroughs vient de créer une filiale commune avec le groupe local privé Tata, pour fabriquer à Bombay des matériels périphériques informatiques, exclusivement pour l'exportation. N'est-ce pas là un premier pas ?

« *Nous savons maintenant qu'il est vain d'espérer rattraper les pays industrialisés sur leur propre terrain*, nous explique un haut fonctionnaire. *Mais nous ne voulons pas pour autant ouvrir les vannes et laisser les firmes étrangères décider de notre consommation, de notre modèle de développement. Des accords comme celui signé entre Burroughs et Tata sont intéressants mais doivent être limités et réservés à l'exportation.* » En fait, l'Inde cherche sa voie. Entre les modernistes et les traditionaliste. Entre les partisans des techniques de pointe, de l'industrie lourde, ceux du retour à la terre, cher au Mahatma Gandhi, et ceux qui ne jurent que par le marché.

De ce vaste débat engagé, pas seulement en Inde, émergent quelques idées-forces : la meilleure technique pour un pays en voie de développement n'est pas forcément celle qui a fait ses preuves dans un pays industrialisé ; il faut introduire dans les choix des données, des critères, qui n'étaient pas, ou peu, pris en compte jusqu'à présent. En schématisant, on peut définir la technologie appropriée comme celle qui : crée des emplois ; réduit les importations ; permet de rentabiliser les ressources locales naturelles ; permet de maîtriser complètement le matériel et son évolution ; met en œuvre plutôt des petites unités de production que des grandes et ne gaspille pas l'énergie.

« Small is beautiful »

La création d'emplois est aujourd'hui l'objectif numéro un. « *Nous ne pourrons rien faire de sérieux dans ce pays tant que nous n'aurons pas réglé le problème du chômage*, explique M. Bharadwaj, directeur de l'agence pour le développement du commerce à Delhi. *Créer un emploi dans une petite entreprise coûte dix à quinze fois moins que dans une grande industrie.* » Ainsi, une usine produisant 12 000 tonnes de sucre blanc revient à 28 millions de roupies et emploie 900 personnes. Pour le même investissement, on peut construire 47 petites unités qui produiront 30 000 tonnes de véritable sucre de canne et emploieront 10 000 personnes (1). Dans cette optique, le ministre de l'industrie vient d'interdire toute extension des grandes entreprises textiles. L'augmentation des capacités de production sera réservée aux petites entreprises en milieu rural. En Inde aussi, *small is beautiful*.

Le débat qui s'amorce autour de la politique énergétique témoigne de ce nouvel état d'esprit. Les centrales nucléaires sont-elles nécessaires ? Est-il bien utile de construire des centrales thermiques avec des réacteurs de 500 mégawatts importés par la société allemande Siemens ? Faut-il se lancer dans l'électrification totale du pays ? Un compromis se fait jour, peu à peu. On construirait des centrales pour fournir en électricité les zones urbaines où se trouvent les grandes industries. Dans les villages, on favoriserait les énergies douces : solaire, éolienne, et à base de gaz de fermentation (bio-gaz). Des systèmes autonomes, couplant ces différentes sources sont actuellement élaborés dans les laboratoires de diverses sociétés, mais aussi chez de simples particuliers (voir « le Monde demain » du 1er décembre). Ainsi, on évite la mise en place de coûteuses infrastructures.

« *La technologie doit créer des emplois* », renchérit M. Menon, l'homme-orchestre de la science en Inde. L'attitude des informaticiens locaux à l'égard de l'ordinateur est, à cet égard, révélatrice. « *Il doit faire ce que l'homme ne peut faire*, explique l'un d'eux. *L'ordinateur est utilisé à des fins scientifiques, éducatives, dans les secteurs stratégiques de la défense et de la communication (chemins de fer, compagnies aériennes) mais il ne doit pas supprimer des emplois.* »

Les technologies appropriées s'appliquent aux industries traditionnelles, à l'agriculture, mais aussi aux secteurs dits de pointe. Dans les entreprises nationales d'électronique, on ne sacrifie pas au culte de la productivité. La technologie appropriée, c'est aussi savoir remplacer l'importation de matériel perfectionné de tests et de contrôles par le bricolage d'un ingénieur local. C'est également être capable de tester et de choisir sur le marché mondial les circuits intégrés, les moyens ordinateurs (les grands sont inutiles dans un pays en voie de développement, les centraux téléphoniques, que l'industrie locale ne peut encore produire ou même ne produira jamais parce qu'on en a décidé ainsi. La technologie appropriée, c'est enfin pouvoir « *adapter complètement une technique à son environnement* ». Déjà l'Inde exporte de l'ingénierie électrique, de l'outillage, qui ne sont après tout que des technologies appropriées avant la lettre. Demain — qui sait ? — elle vendra dans le tiers monde ses mini-sucreries, sa technique pour accroître la production de noix de coco ou ses systèmes intégrés de production d'énergie douce.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Cité par Colin Norman dans la revue n° 21 du *World Watch Institute*.

LA « CALCULETTE » SOUS-EMPLOYÉE

La « calculette » fait désormais partie de notre vie courante. Dans les cartables, les poches, les sacs à main, elle a pris place à côté du cahier de textes, du portefeuille et de l'agenda de rendez-vous, et d'autant plus sûrement que ses dimensions se sont fort réduites en même temps que ses capacités de calcul se sont largement multipliées. Une bonne dizaine de touches nouvelles sont apparues ainsi, à côté des trop simplistes « quatre opérations » traditionnelles. La machine à calculer de poche est devenue un petit ordinateur.

Où le bât blesse, c'est que les notices d'utilisation de ces petites merveilles de la technique moderne sont d'une indigence rare. A moins d'avoir, de par sa formation, depuis longtemps appris à manipuler les machines à calculer, grandes et *petites*, il y a peu de chances, à la lecture de ces notices, d'apprendre à utiliser *toutes* les capacités de la « calculette ». Trois solutions s'offrent alors à l'utilisateur moyen : trouver, *parmi* ses proches, quelqu'un capable de montrer le maniement des mystérieuses touches de *mémoire* ; se procurer la *notice complète en* anglais ou en japonais, et au besoin apprendre une de ces deux langues ; ou se contenter d'utiliser les touches des quatre opérations et du pourcentage. Combien d'acheteurs de « calculettes » bornent là leur ambition, sans toutefois l'avouer, avec cette pudeur du littéraire, honteux de ne pas être *un « matheux »* ? Aussi bon marché qu'elle soit devenue, la calculette est encore beaucoup trop chère si elle reste sous-utilisée.

Ne pas informer correctement un usager est une forme de mépris du client, qui, à la longue, nuit à l'entreprise qui s'en rend coupable. Faudra-t-il en la matière qu'une législation ou une réglementation spécifique oblige producteurs et importateurs à faire correctement leur métier ? Ce serait dommage.

JOSÉF DOYÈRE.

RETOURNER AU CHARBON

APRES un excès de pessimisme, les prévisionnistes de l'énergie retrouvent le sourire. Les autorités mexicaines vont en effet annoncer une *forte réévaluation des réserves prouvées de* leur pays : de 2 milliards de tonnes de pétrole elles passeraient à près de 5 milliards de tonnes et les réserves probables s'élèveraient désormais à 10 milliards de tonnes. La richesse pétrolière du Mexique serait ainsi largement supérieure à celle de la mer du Nord (3,5 milliards de tonnes) et se rapprocherait de celle de l'Arabie Saoudite.

La Chine serait, elle aussi, prometteuse. Mobil négocie sa participation à la prospection et déjà Pennzoil, d'Houston, a proposé *à Pékin un programme de forage sur la côte est qui pourrait amener* la compagnie américaine à produire du pétrole avant cinq ans. De 3 à 15 milliards de tonnes de réserves probables — selon les estimations — la Chine est la grande inconnue pétrolière du début des années 80.

Mais que la production cumulée de ces deux pays atteigne 400 millions de tonnes par an et la physionomie énergétique de la planète ne s'en trouverait pas profondément bouleversée. Il s'agit dans les deux cas de pays peuplés, dont la consommation ira croissant. Et quand bien même leur resterait-il 300 millions de tonnes à exporter, cela ne représente guère que cinq ans de l'accroissement annuel de la demande des pays occidentaux (80 millions de tonnes).

L'inadaptation à certaines périodes de l'offre à la demande à partir de la fin des années 80 (car nul ne peut parler sérieusement de pénurie) en serait simplement retardée de quelques années.

La prévision a ses incroyants mais la longue crise iranienne et la hausse de 14,5 % en neuf mois des prix de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ont rappelé ces dernières semaines aux pays industrialisés la fragilité de leurs approvisionnements. Pour *y remédier*, l'Agence internationale de l'énergie vient de préconiser, dans un rapport sur le « *charbon vapeur* », un accroissement massif de l'extraction et du commerce du charbon.

Les réserves géologiques de houille sont de l'ordre de 10 000 milliards de tonnes, dont près d'un dixième sont déjà économiquement exploitables (plus de deux cent cinquante ans de réserves au rythme actuel de consommation). « *Et s'il est vrai que le retour à une utilisation massive du charbon pourrait présenter certains risques pour l'environnement*, reconnaît l'A.I.E., *il existe de nouvelles techniques d'extraction, de transport et de combustion qui éliminent en grande partie ces risques.* » La liquéfaction et la gazéification du charbon sont pour demain.

Selon l'Agence internationale, il faudrait donc quintupler le commerce mondial d'ici à la fin du siècle, l'Australie et les Etats-Unis étant alors les principaux exportateurs (avec respectivement près de 200 et de 150 millions de tonnes), tandis que l'Europe (311 millions de tonnes) et le Japon (180 millions de tonnes) seraient demandeurs.

Pour quintupler le commerce international du charbon, ces pays devront, dès à présent, pratiquer des politiques volontaristes : interdire de construire de nouvelles centrales électriques au fuel ou au gaz et convertir au charbon d'anciennes unités ; aider massivement à la recherche de nouvelles technologies ; mais aussi inciter financièrement et administrativement à investir et à produire du charbon et préparer les infrastructures de transport nécessaires à ces mouvements charbonniers.

Déjà, les Etats-Unis et plusieurs pays européens ont tenté de mettre sur pied de telles politiques. A en croire l'Organisation de coopération et de développement économiques, « *la substitution par E.D.F. du charbon au pétrole dans certaines centrales électriques est la plus énergique d'Europe* ».

Certes, la consommation de charbon d'E.D.F. a doublé de 1973 à 1978 par la conversion des centrales mixtes. Mais à l'exception de la construction au Havre d'une unité au charbon, E.D.F. n'a plus de projets charbonniers.

De même, à l'échelon européen, il est bien difficile de définir une politique commune du charbon. Le 21 décembre, les ministres de l'énergie de la C.E.E. n'ont pu se mettre d'accord sur une série de mesures proposées par la commission pour encourager la production communautaire.

Il y a encore, on le voit, bien du chemin à parcourir avant que le charbon ne retrouve ne serait-ce qu'une partie de la place qu'il a perdue au début des années 50 dans l'approvisionnement énergétique des pays industrialisés.

BRUNO DETHOMAS.

ALLO, LE 12 ?..

Tétine, micro, écran
La « dépollution » du travail
La femme et son terminal

« *Renseignements, bonjour.* » Voix suave de l'opératrice... On imagine mal l'attirail qui l'entoure : une tétine d'écoute dans l'oreille, un micro devant la bouche, et, en face d'elle, un écran Déjà, elle plonge la main dans son bac à microfiches, retire une des feuilles (chacune contient l'équivalent de cent vingt-huit pages d'annuaire), la glisse dans la visionneuse, commence les manœuvres d'approche. Sur l'écran, l'image défile, s'arrête enfin. Le renseignement cherché est là. C'est fini. Sur le tableau de bord, une lampe s'éteint, une autre s'allume, indiquant un temps mort de quinze secondes, obligatoire après chaque communication. Le temps de fermer les yeux ou de tourner la tête. Déjà, un « bip » résonne dans l'écouteur : automatiquement, un nouvel abonné arrive en ligne, qui lui-même commençait à s'impatienter, après plusieurs essais infructueux. « *Renseignements, bonjour* »...

Vues de l'extérieur, les salles de Paris-Brune, où les visionneuses sont alignées le long des tables, dégagent une impression impersonnelle. Une lumière diffuse les baigne. Fenêtres au verre teinté, néons encastrés dans des encoches du plafond... La lecture sur écran impose ces artifices. Quelques détails encore. De part et d'autre des tables, les visionneuses sont disposées en quinconce. Une opératrice ne voit donc pas la collègue qui lui fait face. Au bout de chaque allée, se trouve une surveillante, qui *contrôle de visu quinze opératrices*.

« *Nous travaillons avec les yeux, les mains, l'oreille*, note Christine. *A chaque appel, il faut effacer de sa mémoire la conversation précédente.* » Plus on s'énerve, plus on va vite. En fin de journée, le rythme s'accélère spontanément. Fatigue nerveuse, *maux de tête, picotements aux yeux*... Après le travail, on se surprend à des réactions saugrenues. « *On sonne à ma porte, au lieu de dire* entrez, *je réponds* « allô », raconte en riant une jeune opératrice.

Une seule échappatoire : la rotation. Il est rare de rester là plus d'un an ou deux. L'évolution technique n'y changera rien. La microfiche, c'est déjà la pointe du progrès. Elle annonce l'informatisation. Bientôt, la recherche du renseignement sur microfiche se fera en tapotant sur un clavier. Puis sera mis en place le système S 4, qui sera opérationnel en 1982. Les visionneuses seront alors remplacées par des terminaux d'ordinateur. On tapera la demande de renseignement, et l'ordinateur affichera immédiatement la réponse. Ce sera toujours le face-à-face continu avec l'écran. Le travail restera « fatalement » répétitif, comme en convient la direction.

Du moins le service sera-t-il amélioré. Grâce à l'informatique, l'annuaire téléphonique sera actualisé au jour le jour, alors qu'aujourd'hui, d'une année à l'autre, un tiers des renseignements font défaut. Les opératrices disposeront du bon renseignement, ce qui supprimera une cause de conflit avec l'abonné. A défaut d'« enrichissement », ce sera une « dépollution » du travail.

Les syndicats sont sceptiques. Il leur arrive de rencontrer les chercheurs du C.N.E.T., qui étudient les nouveaux systèmes.

« *Avez-vous pensé qu'il s'agit d'un milieu presque exclusivement féminin ?* », demande une déléguée C.F.D.T.

— *Oui, à l'avenir, on peut envisager la femme au foyer, travaillant chez elle sur son terminal...* »

Etrange décalage. Plus terre à terre, les syndicats réclament une pause de dix minutes par heure.

Pour les opératrices, l'avenir est encore plus flou. Le « robot » S 4 n'évoque rien.

« *En 1980, je ne serai plus là.* »

PIERRE AUDIBERT.

Repères

L'INFORMATIQUE AU FOND DE LA MINE

L'expérience menée au siège 4 de Lens des Houillères du Nord-Pas-de-Calais constitue une « première mondiale ». Il s'agit de recourir à l'ordinateur pour contrôler d'une manière continue la teneur *en grisou dans les chantiers* : des capteurs installés au fond dans les points sensibles transmettent, toutes les quatre minutes, leurs observations au jour. Il existe cent vingt capteurs au « 4 » de Lens, qui donnent ainsi une information toutes les deux secondes.

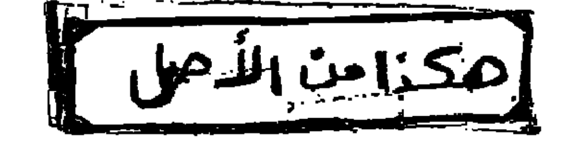
Devant l'importance de ce flux, l'idée est venue d'utiliser l'ordinateur. *Un mini-ordinateur, installé en* surface, reçoit les informations sur la teneur en grisou et les enregistre dans sa mémoire. Il affiche sur l'écran l'alarme en cas de dépassement, il précise l'emplacement du capteur et l'heure de la mesure. A la demande, il écrit sur un deuxième écran toutes les teneurs enregistrées en vingt-quatre heures, soit par la tête ayant déclenché l'alarme, soit par une partie ou par la totalité des appareils de détection. Cette méthode permet de suivre l'évolution de la situation et d'y appliquer la riposte appropriée.

Un second mini-ordinateur, destiné à remédier éventuellement aux défaillances du premier, transmet, chaque jour, à l'ordinateur central des Houillères, à Douai, toutes les données enregistrées en vingt-quatre heures pour qu'elles puissent être stockées.

★ (*Présence*, publication du groupe C.D.F., numéro de novembre 1978.)

LE MONDE diplom...

LA CHINE DES ...





SPORTS

LE STADE DE REIMS A DÉPOSÉ SON BILAN

Le conseil d'administration du Stade de Reims, réuni dans la nuit du 27 au 28 décembre, a décidé de déposer le bilan du club auprès du tribunal de commerce de la ville. Le déficit du club avoisinait les 6 millions de francs à la fin de la saison écoulée. Celui-ci avait pu être en partie résorbé par un emprunt de 4 250 000 francs, cautionné par la municipalité et remboursable en huit annuités. En contrepartie, le club s'était engagé à transférer ses plus gros salariés comme Bernard Ducuing, Albert Emon et Christie Coste pour ramener la masse salariale à 250 000 francs par mois, plus les charges.

N'ayant pu résister à cette saignée, le Stade de Reims, qui occupe actuellement la dernière place du championnat de première division, ne réunissait plus les neuf mille spectateurs par match, indispensables à l'équilibre de son budget. MM. Bazelaire, Remia et Pierre Batteux avaient dû assurer eux-mêmes le versement des salaires d'octobre, novembre et décembre.

Dans l'immédiat, le tribunal de commerce de Reims a nommé un syndic, M. Morange.

G. A.

FOOTBALL

Sexisme aux États-Unis

Considéré comme le sport le plus populaire aux Etats-Unis, le football américain a de solides traditions. L'une d'elles est que chaque équipe ait un groupe de « *cheerleaders* », sortes de majorettes chargées d'encourager les joueurs sur le terrain. Au lycée et à l'université, les étudiantes se disputent le privilège d'être choisies.

Comme pour les parades des villes américaines, les « *cheerleaders* » portaient traditionnellement des costumes voyants et souvent de mauvais goût, mais parfaitement décents. Or, en 1975, les Dallas Cowboys, actuels champions des Etats-Unis, ont fait leur entrée sur le stade de Los Angeles précédés d'une troupe de ravissantes Texanes en bottes et mini-short blanc, la poitrine à peine dissimulée par un gilet de cow-boy. Le succès fut foudroyant. Les grandes équipes ont aussitôt confié à des spécialistes le soin de rendre leurs « *cheerleaders* » plus aguichantes.

Les chaînes de télévision, qui versent quelque 500 millions de dollars à la puissante National Football League, groupant les vingt-huit meilleures équipes, pour retransmettre les matches, ont commencé de s'inquiéter de ces déshabillages. Toutefois, un véritable scandale a éclaté lorsqu'une dizaine de ravissantes filles, « *cheerleaders* » dans différentes équipes, ont posé nues pour le numéro de Noël de la revue *Playboy*. Dans une Amérique pourtant de moins en moins puritaine, la National Football League a réagi vivement en interdisant aux « *cheerleaders* » de dévoiler leurs charmes aux photographes. Quatre audacieuses ont même été limogées par leur équipe.

« *C'est du sexisme et de l'hypocrisie* », ont répliqué les victimes de ces purges. « *Je ne vois pas pourquoi on me demande de secouer mes seins sur le stade si on m'interdit de poser pour un magazine* », a relevé l'une d'elles, tandis qu'une autre notait : « *Le jour de la photo pour l'affiche de l'équipe, on nous a demandé de mettre un soutien-gorge très échancré pour faire ressortir la poitrine.* »

Quoi qu'il en soit, les amateurs de football américain ont couru aux kiosques à journaux. — A. G.

● *M. Michel Crépeau*, président du Mouvement des radicaux de gauche, a souhaité, jeudi 28 décembre, que les partis de gauche saisissent l'occasion des Jeux olympiques de Moscou, en 1980, pour obtenir « *un certain nombre d'assouplissements* » des autorités soviétiques en matière de liberté. Ces assouplissements viseraient les prisonniers politiques, les internés dans les hôpitaux psychiatriques et le droit des juifs à l'émigration.

La préparation biologique d'une athlète de R.D.A.

DÉMENTI DU CLUB DE BERLIN-EST

Le club sportif T.S.C. de Berlin-Est, auquel appartenait la sprinteuse Renate Neufeld avant de passer à l'Ouest, a démenti les accusations formulées par la jeune femme en ce qui concerne le dopage par anabolisants des athlètes (*le Monde* du 29 décembre).

Un porte-parole du club berlinois, M. Sieber, a déclaré : « *Ce n'est pas l'habitude ici d'obliger les athlètes à prendre quoi que ce soit... Elle devait avoir ses raisons pour faire de telles allégations.* »

L'Humanité ironise de son côté ce 29 décembre en soulignant : « *Il faut dire la vérité : Renate Stecher, double championne olympique 1972 (100 et 200 m.), est maman d'une petite fille depuis l'an dernier. Elle est professeur d'éducation physique à l'université Friedrich-Schiller de Iéna... Marlies Oelsner, recordwoman du monde du 100 m., s'est mariée l'an dernier à l'un des meilleurs footballeurs de Iéna.*

» *Si Neufeld prétend avoir du poil aux pattes (étant donné son niveau athlétique), Renate Stecher et Marlies Oelsner devraient être des femmes à barbe...* »

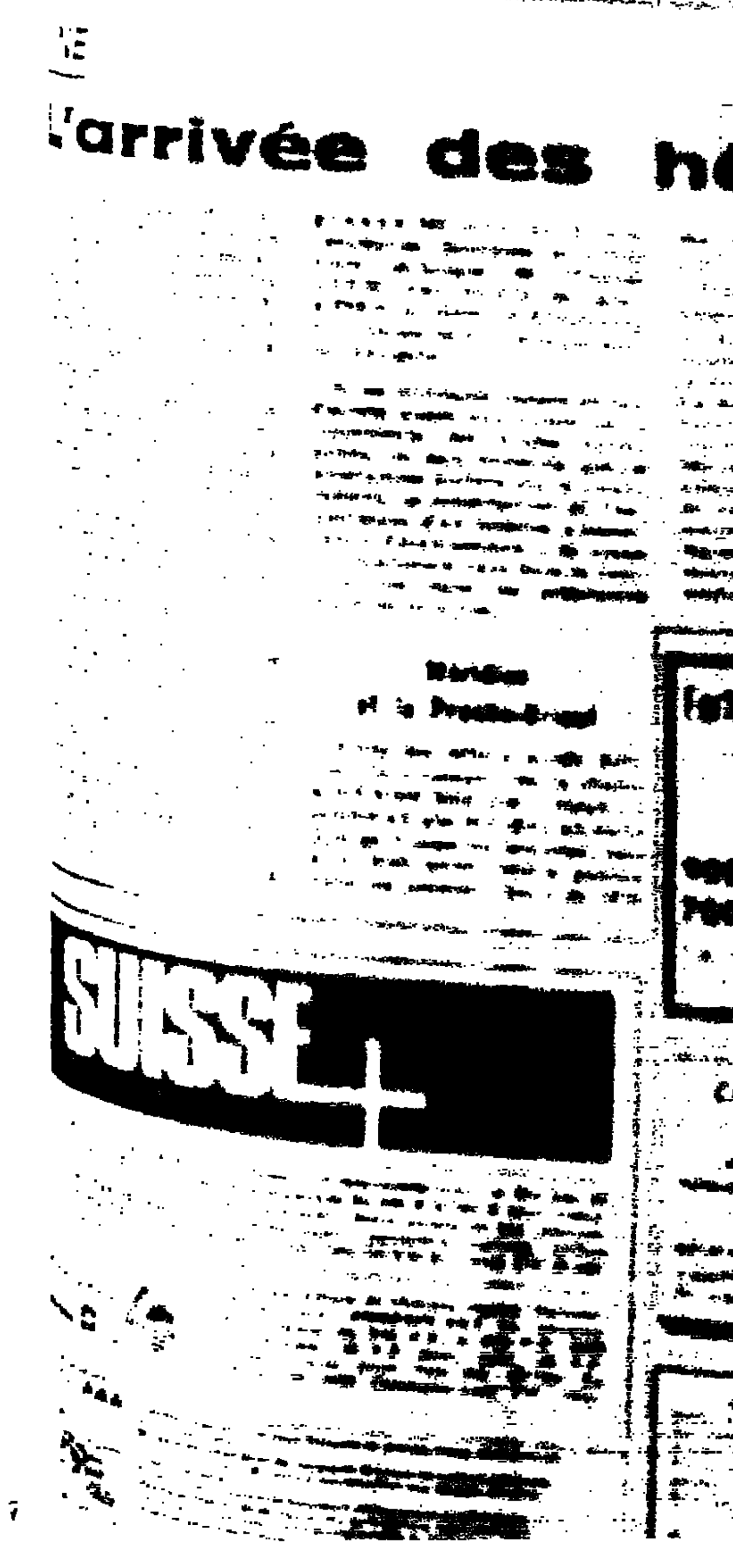
D'UN SPORT A L'AUTRE...

BOXE. — *Le boxeur ouest-allemand Juergen Krause est hospitalisé à la clinique universitaire d'Essen. Il est dans un coma profond depuis le 10 décembre, après un combat disputé à Mulheim.*

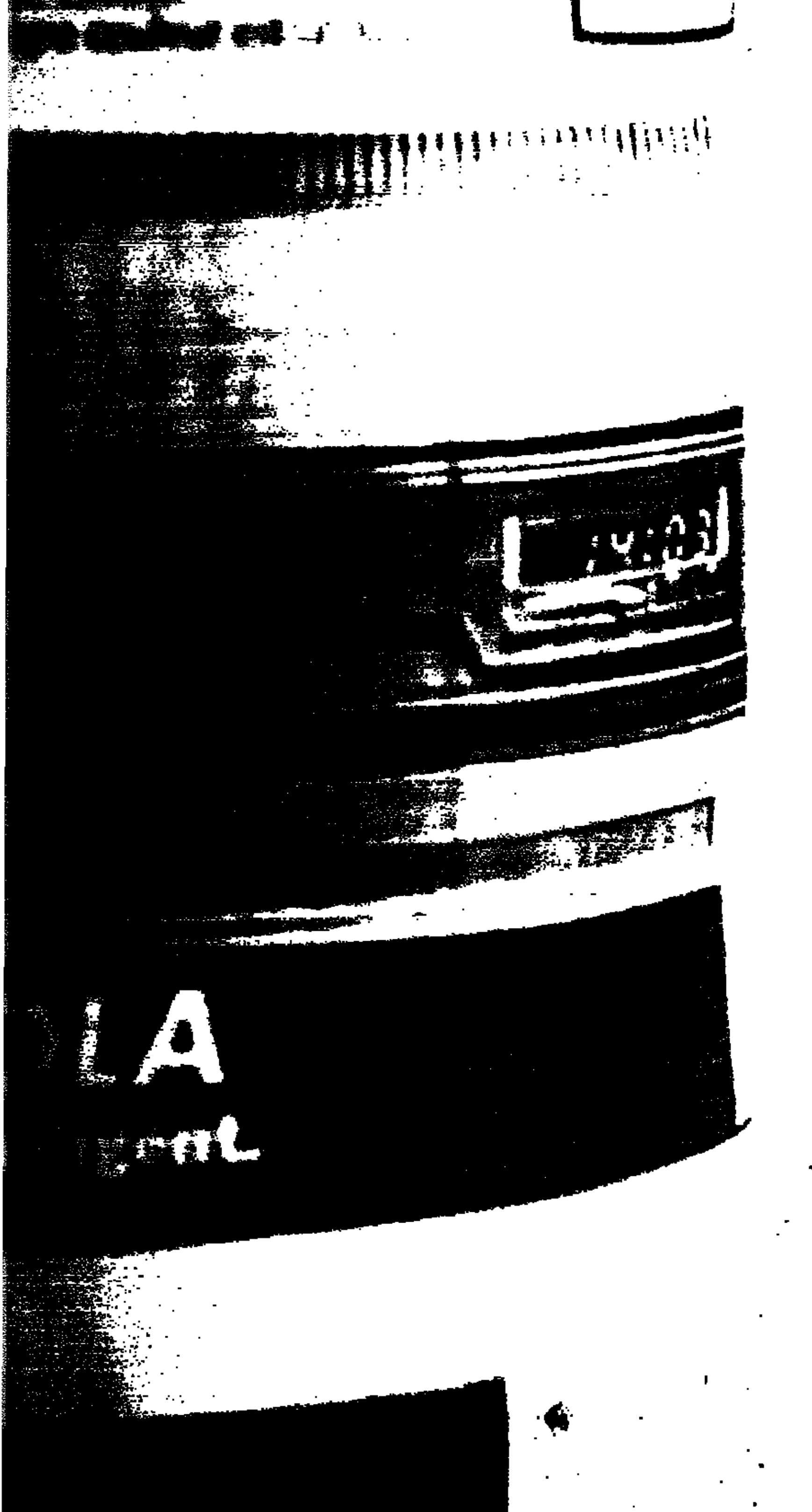
HOCKEY SUR GLACE. — *Sur la patinoire de Grenoble, pour le tournoi anniversaire des Jeux olympiques de 1968, les Canadiens ont battu nettement l'équipe de Suède 7 à 4, après avoir été menés 2 buts à 0, dans le premier tiers temps, grâce au rythme étourdissant qu'on avait pu admirer la semaine dernière, dans la région parisienne (le* Monde *daté 25-25 décembre).*

TENNIS. — *En 1978 c'est le Suédois Bjorn Borg qui a gagné le plus d'argent en jouant au tennis : 691 886 dollars selon la Fédération des Etats-Unis. Il devance nettement les Américains Jimmy Connors (519 307 dollars) et Vitas Gerulaitis (425 845 dollars), le Roumain Ilie Nastase (402 422 dollars), l'Américain Eddi Dibbs (250 872 dollars) et le Polonais Woitek Fibak (241 744 dollars).*

Chez les dames, l'apatride Martina Navratilova a gagné 500 757 dollars, faisant mieux que l'Américaine Chris Evert (454 486 dollars).



Le Monde des loisirs et du tourisme



TOUJOURS LE PLAT PAYS...

En passant par la Hollande

CE qui surprend, dès l'abord, pour l'œil habitué à de plus larges espaces, c'est cette mesure en tout : l'horizon, les champs, les maisons. On entre dans un pays *où chaque chose* semble avoir une place définie, calculée, et une taille en conséquence. Le hasard s'est plié aux besoins d'une nation entière. Et pourtant, face à cette impérieuse nécessité de nature, un élan plusieurs fois séculaire, une soif de création et d'activité ont rayé des esprits ce mot trop vrai pour les Pays-Bas : l'exiguïté.

Il fallait depuis toujours imposer une loi à cette déficience : à la terre — faible et désespérément plate, et d'autant plus vulnérable — de combattre la mer souveraine; aux hommes d'aménager leur existence. Conquête lente, quotidienne, d'un sol d'abord incertain, puis humanisé peu à peu. Les polders sont la victoire de tout un peuple ! *Hol-land* : « le pays creux » !

Avec une eau courant partout, canalisée ou libre, la couleur de l'air s'affine. Des vapeurs légères tissent le ciel avec cette extrême platitude. Les peintres, soumis à une *clarté, étrange parfois*, en ont retranscrit la qualité : on connaît la lumière de Vermeer !

Une telle absence de distance permet de joindre les villes entre elles avec une facilité étonnante, qu'un vaste réseau d'autoroutes accroît encore. Regardant un paysage *nouveau pour lui*, le voyageur est surpris d'arriver si vite à l'étape.

Delft, d'abord, délicieusement coupée de quais ombragés, ville *rêveuse*, diaphane à la manière de ses faïences, aristocratiques, presque secrète. Ville princière aussi, qui abrite les sépultures de la *maison* d'Orange. *Un* carillon s'égrène, se répercute le long des hautes et *étroites* façades; une volée d'enfants blonds traverse un petit pont bossu.

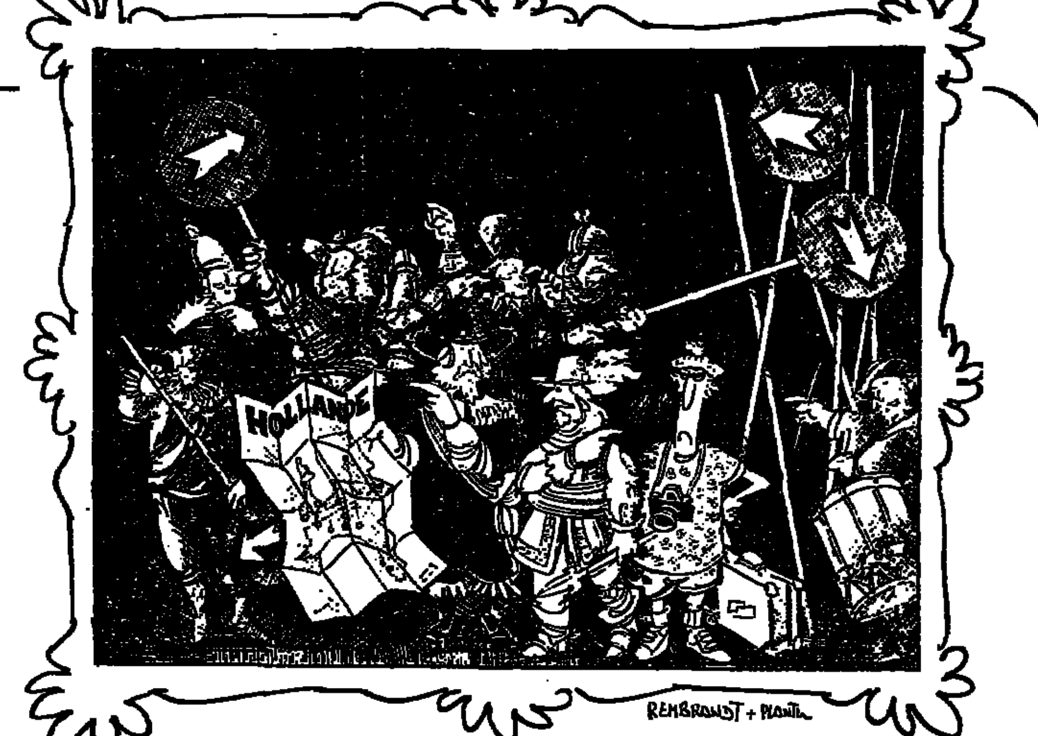
Le langage des moulins à vent

Campagne douce aux environs, sans que *cesse vraiment* l'habitat, des avenues bordées de longues théories de petites demeures étincelantes de propreté. La Haye est déjà là, capitale villageoise, étirée en jardins, à la fois riche et discrète. Ancien rendez-vous de chasse à l'origine, d'où son nom (*Die Haghe*, la haie), le *bourg des comtes Floris* s'est, au fil des siècles, développé aux dimensions d'une ville. *Le palais du Binnenhof* témoigne de cet essor politique et commercial, de cette volonté des Néerlandais de faire de leur première cité une ville où la diplomatie mondiale aime à se rencontrer.

Campagne à nouveau, routes rectilignes et silhouettes de moulins, comme dans l'imagerie *traditionnelle*. Sait-on que ces constructions, rondes de tête et larges de pied, ou pointues, sur un socle conique parfois pivotant, agrémentées souvent de balcons, parlaient par leurs ailes tout un langage, sorte de code repassé de moulin en moulin, annonçant à toute la contrée les joies, les peines, les dangers ?

Enserrée de champs de fleurs, d'eau encore, Leyde, où naquit Rembrandt, semble être le jardin de ce pays, déjà par lui-même à tous égards amoureusement cultivé. Une *petite route conduit* au célèbre Keukenhof, parc vallonné illustrant avec éclat la richesse florale des Pays-Bas; mosaïque de fleurs, de toutes espèces, parterres et serres foisonnant des plus belles variétés, tertres couronnés d'arcs-en-ciel à même le sol, éclaboussements des corolles *des narcisses, de jacinthes*, de glaïeuls, rivalisant avec l'éclat des cygnes.

La route contourne des bois, longe de belles propriétés, aborde une autre ville tranquille et prospère dans le même temps, dont le nom est synonyme, pour ainsi dire, de tulipe, ce bulbe ramené de *Turquie, un jour par hasard*, par des marins hollandais, Haarlem, le symbole de la résistance : aux eaux, à l'envahisseur, aux idées de la mode. Selon la légende, un jeune garçon boucha de son doigt toute une nuit durant la fissure d'une digue, et sauva la ville. Depuis, les *assèchements successifs* dissipèrent la terrible menace.



On flâne autour du *Grote Markt*, dans les petites rues, mêlé à une foule tranquille qui se prépare, tôt, à rentrer manger l'*erwtensoep* — et l'on cherche des yeux les bourgeois chers à Frans Hals. Au couchant, le ciel s'éclaire de vastes lueurs, et l'on croit admirer alors un tableau de Ruysdael élargi soudain à l'infini.

Amstel-Dam : le château sur la digue

Une suite de banlieues sans tristesse apparente, une industrie discrète et presque avenante, un visage de grande métropole aussitôt attrayant. On avance, le charme vous gagne et vous envahit. Ams*terdam, ville-empire, dont le* seul nom évoque une profusion de richesses, de rêves nourris par l'histoire, poésie envoûtante, inattendue, sordide parfois, bercée et enchevêtrée au long des canaux, microcosme fabuleux, exubérant et sage. L'eau baigne l'air, porte les odeurs de la *mer, les effluves* de la cuisine orientale, la rumeur des foules multiples qui se croisent et semblent s'ignorer : Indonésiens au teint cuivré, hippies « en recherche », dames à chapeaux fleuris, artistes de passage, et fonctionnaires sérieux, les seuls *peut-être à n'être pas en* blue-jeans. La silhouette de la ville, épargnée par les buildings, se reflète la tête en bas dans les *gracht*, les fossés, c'est-à-dire les canaux. Maisons aux murs pastels, percés de petites fenêtres, pignons à la française ou en escalier, avec, au faîte, l'indispensable poulie pour les déménagements; parfois un piano à queue s'envole au-dessus de l'onde faussement dormante. La dentelle des toits, plongeant dans un ciel lourd, s'irise de lumière.

Les tramways jaunes, les bateaux-mouches, mènent un incessant ballet, se saluant à coup de cloches ou de sirènes. Les quais aux pavés usés se recoupent, donnant le sentiment du déjà vu, mais rien n'est jamais pareil : boutiques de curiosités du *Kalverstraat*, charrettes débordantes de fleurs, tavernes assombries, rues interlopes du quartier des plaisirs. Tout s'harmonise et compose un décor unique. La palette de Van Gogh et la fougue de Breitner ne suffisent plus à peindre les attraits secrets ou étalés de ce très ancien « château sur la digue » (*dam*) de l'Amstel.

DOMINIQUE VERGNON.

(Lire la suite page 12.)

CHINE

L'arrivée des hôtels français

SANS hôtels, pas de touristes : cette évidence en forme de lapalissade est au centre des préoccupations des responsables du Lüxingshe, office national du tourisme chinois. *En effet la Chine, qui a* reçu cette année cent mille touristes étrangers (chiffre auquel il convient d'ajouter quelque trente mille visiteurs officiellement invités et près de quatre cent mille Chinois d'outre-mer), souffre encore cruellement du manque de lits, et doit « jongler » sans cesse avec les groupes comme avec les voyageurs individuels qu'elle accueille, de manière à loger tout le monde dans des conditions satisfaisantes.

Alors que six firmes étrangères ont d'ores et déjà signé — ou sont sur le point de conclure — des contrats pour la construction d'hôtels (Intercontinental, Sheraton, Holiday Inn, Hyatt, Amherst et Regent International, deux sociétés de Hongkong), voilà que la France se met à son tour sur les rangs. Un consortium où figurent côte-à-côte le groupe Méridien-Air France, l'entreprise Bouygues et l'Omnium technique de l'habitat (O.T.H.) vient en effet de signer, à Pékin, un mémoire d'intentions réciproques de collaboration avec *le Lüxingshe*.

Si les intéressés restent encore discrets quant aux futurs développements des études entreprises, on sait toutefois que le programme portera sur le financement, la construction et l'exploitation d'un nombre « important » d'établissements de classe internationale, *tant dans la capi*tale que dans les principales villes de province.

Méridien et le Proche-Orient

Après des débuts plutôt difficiles (le « *rodage* » *de la chaîne* a été aussi long que coûteux), il semblerait que Méridien ait enfin pris sa vitesse de croisière, tant et si bien qu'on rendra publics, dans les premiers jours de 1979, des chiffres éminemment rassurants tirés du dernier bilan.

C'est en tout cas vers « les » Orient — le Proche et l'Extrême — que la filiale d'Air France tourne le plus de regards. Le prince Fawaz, frère du roi d'Arabie Saoudite, inaugurait ces jours derniers, à Djeddah, la plaque tournante de la péninsule, un Méridien 4 étoiles comptant quatre cents chambres assorties de cinq restaurants, de salles de conférences et de banquets, boutiques, sauna et bar (d'où la moindre goutte d'alcool est irrémédiablement proscrite).

Ce nouveau drapeau vient s'ajouter à ceux que Méridien faisait déjà flotter au Caire, à Khartoum (Soudan), à Damas (Syrie) et à Sharjah (Emirats arabes unis) En attendant que s'achèvent sept autres hôtels actuellement en chantier à Abu-Dhabi, à Koweït, à Al-Khobar (Arabie Saoudite), à Bagdad, et en Syrie, à Alep, à Lattaquié et à Palmyre. Un programme suffisamment ambitieux pour justifier la mise en place, au Caire, d'une direction régionale des Méridien du Proche-Orient.

J.-M. D.-S.

ÉGYPTE

Le Sphinx est mal dans sa peau

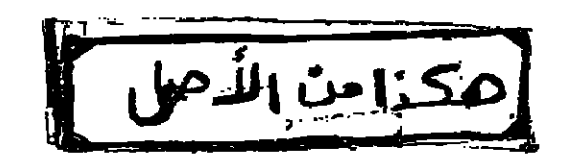
LE Sphinx de Guizeh, près du Caire, qui, avec les grandes pyramides le dominant, symbolise depuis des siècles l'Egypte, souffre d'« *anémie* » et d'« *eczéma* », selon le service *égyptien des antiquités*. Cet organisme vient de faire savoir tout crûment que les injections d'hydroxyde de baryum, avec lesquelles le grand lion de pierre à tête humaine était soigné jusqu'en 1973, avaient été interrompues depuis cinq ans « *faute de crédits* ».

La presse *cairote* s'est aussitôt émue, et tel journal assure que « *la tête du Sphinx va tomber* ». Celui-ci, longtemps protégé par un ensablement partiel, fut endommagé, au Moyen Age, par les tirs des mamelouks et les mutilations opérées sur l'ordre d'un cheikh (et non pas, comme on l'a dit, par les soldats de *Bonaparte, en 1800*). La *bizarre* statue, que les Arabes nomment *Abou El-Hol* (« le père de la terreur »), fut totalement désensablée au cours du siècle passé pour le plaisir de ses visiteurs, mais la contrepartie en est aujourd'hui une forte usure *éolienne du rocher calcaire* dans lequel elle est taillée.

Plus récemment, le Sphinx qui est une représentation du pharaon Chephren, vieille de quatre mille cinq cents ans, a souffert d'un phénomène qui affecte actuellement toute la vallée du Nil : la remontée des eaux et des sels due à l'excès d'irrigation ou, si l'on préfère, au drainage insuffisant.

C'est un groupe d'experts américains, à la recherche, dit-on, d'un trésor pharaonique que la légende place entre les pattes du Sphinx, qui a découvert les méfaits des eaux à la base de la gigantesque statue.

J.-P. P.-H.



Plaisirs de la table

ÉPICURISME

EPICURISME : « *Morale qui se propose la recherche du plaisir* », dit le dictionnaire, et l'on fait volontiers de l'épicurien un sensuel, un voluptueux matérialiste. C'est mal interpréter la leçon d'Epikouros, le philosophe de Samos à la recherche des plaisirs « *naturels et nécessaries* », mais fuyant ceux qui ne sont « *ni naturels ni nécessaires* ».

On vient donc de décerner le deuxième prix Epicure à Mme Guinaudeau-Franc pour son livre *les Secrets des fermes en Périgord noir* (édition Serg), par 6 voix contre 4 au docteur Pierre Vachet et 2 à Nicolas de Rabaudy.

Une époque qui disparaît avec sa cuisine

Son livre est un beau livre, magnifiquement illustré, un hommage à une époque qui disparait avec sa cuisine. *(« J'ai vu un bœuf mode installé au cantou dès le matin, sur la braise, dans une tourtière à trois pieds; il fut servi le soir au dîner, fondant et parfumé... »)* J'avais lu d'elle l'admirable *Fès vu par sa cuisine*. Peut-être seulement peut-on s'étonner qu'elle soit arrivée avec son éditeur, son attaché de presse et son député comme si elle avait eu besoin de ce commando ? Personnellement, j'ai voté pour le bon docteur Vachet et l'épais ouvrage sur la diététique et l'art de vivre (Presses médicales européennes). Le fondateur de l' « Euphorisme », le créateur du néologisme « papillation », animateur na-guerre des « Chevaliers fine gueule », me semble l'exemple même de l'épicurien raisonnable, du sage amateur de bien vivre « *pour rester jeune* », selon l'une de ses formules, et qui, passé largement octante, le prouve chaque jour en toute occasion.

Dans le droit fil de l'épicurisme militant et bien compris, en tout cas, fut le remarquable buffet du *P.L.M. Saint-Jacques*, à cette occasion. Mais également le repas suivant que je fis chez *Lucas-Carton*, par le décor ouaté, la paisible ambiance qui l'entourait. On ne semble plus, aujourd'hui, considérer comme nécessaire, à tout le moins complémentaire du plaisir de table, une certaine aisance non grégaire, une certaine « pudeur » dans l'épanouissement de l'être. Je les ai trouvés en savourant mon homard à la nage avant un peu de poule faisane sauvage. Mangerait-on comme ailleurs place de la Madeleine qu'il y aurait en plus le plaisir « naturel », et, finalement, de plus en plus nécessaire en ces temps surchauffés, du calme, qui est le vrai luxe.

Epicuriens encore furent les mariages du premier « Gala de Monseigneur le Vin » chez *Laurent*. Quelle belle salle, ovale de lumière sur celles des bosquets élyséens ! Et quelles heureuses confrontations, d'abord d'un rayne-vigneau sur les profiteroles au roquefort, d'un haut-bailly 74 plein de promesses (on le retrouvera merveilleux dans un lustre !) avec les noisettes d'agneau vigneronne, puis du domaine de chevalier 69 (de petite année) avant l'éblouissant malartic-lagravière 66 (de bellissime année) sur les fromages. On dit d'un vin qu'il a une jolie robe. Le couturier *Léonard* a prouvé que ses robes avaient l'âme des vins présentés.

C'était, là encore, de l'épicurisme bien compris.

LA REYNIÈRE.

VIVENT LES ROIS !

Tradition gourmande et charmante, la galette des rois ! On tirera les rois, le mardi 9, chez Laurent, *au cours du deuxième gala de Mgr le Vin consacré au champagne. Présentation en avant-première de la collection printemps-été Hermès. Grandes cuvée : La Reynière, René Lalou, Belle Epoque, etc. (Réservations : : 359-14-49).*

Et Chez Edgard *(4, rue Marbeuf, 8e), rouvert après embellissements, on tirera les rois tout janvier. Champagne apéritif offert, plats anniversaires (du pot-au-feu de canard au cochon de lait laqué, riz à l'orientale).*

L. R.

En passant par la Hollande

(Suite de la page 11.)

Vers l'est de la ville, par une autoroute toute neuve, on aborde une terre pionnière, le grand polder du Flevoland. Plat pays gagné sur la mer, à la monotonie rompue de jeunes futaies, à la fois paradis de la nature et promesse d'industrie. L'Ijsselmeer a remplacé l'ancien Zuiderzee, le lac succède à la mer ; une impression d'immensité, de réserves d'avenir savamment organisées se dégage du paysage.

Un Français nommé Descartes

Des mouettes se posent sur les prairies. A nouveau, la concentration extraordinaire de villages, de villes, sans que l'on se sente pour autant prisonnier des maisons. Utrecht, résidence du primat des Pays-Bas, occupée jadis par le Roi Soleil, joue elle aussi avec l'eau. Du haut de la tour de la cathédrale, le *domtoren*, on domine le lacis des rues et la vue semble porter jusqu'aux confins de la province.

Breda enfin, résidence des princes de Nassau, enjeu des rivalités espagnoles et hollandaises. Après Dumouriez, Pichegru assiège la ville ; y viendra un autre Français, plus pacifique, qui résoudra avec désinvolture le problème de géométrie posé sur une affiche en flamand, devant les habitants stupéfaits : il s'appelle René Descartes. Des rangées de bicyclettes attendent des propriétaires de tous âges. L'alignement des maisonnettes se poursuit jusqu'aux limites parfaites des damiers de cultures.

Ceux que l'on appelait les « rouliers de mer », partis naguère aux bouches de l'Amazone, à la pointe extrême de l'Afrique ou sur les rivages émollients de la Sonde, pour la gloire du « négoce », ont gardé la même affection pour le travail de la terre. A des siècles de distance, la tradition se poursuit et le goût de la conquête se transmet la devise du pays, que chacun fait sienne : « *Je maintiendrai* »...

DOMINIQUE VERGNON.

★ Office de tourisme des Pays-Bas : 31-33, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. T. 225-41-25 et 225-96-25.

Photo-cinéma

Zooms de poche

EN quelques années, les opticiens sont parvenus à diminuer sensiblement le volume des objectifs photographiques, la réduction étant parfois de moitié chez certains fabricants, comme Olympus et Pentax.

Ce progrès a surtout bénéficié aux objectifs les plus encombrants, c'est-à-dire aux téléobjectifs et aux zooms. Ces derniers, récemment encore, ne comprenaient presque exclusivement que des modèles en longues focales (supérieures à 70 mm pour le format 24 × 36). Depuis deux années environ sont apparus de nouveaux modèles dont la *focale minimale* descend au-dessous de 50 mm. Tel est le cas des Canon 2,8 de 35-70 mm, Fujinon Z 3, 5-4,5 de 43-75 mm, Hanimex Macro 3,5 de 35-105 mm, Konica Hexanon 2,8 de 28-100 mm, Komuranon 3,5 de 38-90 mm, Magnon 3,5 de 35-100 mm, Makinon 3,5 de 28-80 mm, et 3,5 de 35-105 mm, Auto Nikkor 3,5 de 35-70 mm et 3,5 de 43-86 mm, Pentax S.M.C. 2,8 de 35-70 mm et 3,5 de 45-125 mm, Sigma 3,5 de 39-80 mm, Sun 3,5 de 38-90 mm, Tamron 3,5 de 39-80 mm, Tokina 3,5 de 35-105 mm, Vivitar 3,5 de 35-105 mm. Plus récemment encore sont arrivés les premiers zooms couvrant seulement des courtes focales (grands angulaires) de moins de 50 mm : Canon 3,5 de 28-50 mm, Auto Nikkor 4,5 de 28 à 45 mm et Vivitar 2,8 de 24-48 mm.

La naissance de ces zooms et l'amélioration de leurs performances optiques — qu'on ne peut nier même si la qualité n'atteint pas celle des meilleurs objectifs à focale fixe — résultent avant tout de la création de nouveaux verres.

L'utilisation de ces verres spéciaux a permis de réduire les aberrations résiduelles des objectifs (notamment la courbure de champ, la coma et l'astigmatisme) et ainsi de permettre un gain de luminosité et de netteté sur les bords du champ, tout en autorisant la diminution du volume de l'optique.

De tels objectifs, il y a quelques années, auraient été impossibles à réaliser avec les performances et la compacité qu'ils possèdent aujourd'hui. Toutefois, en ce qui concerne les zooms, pour obtenir une optique ayant un encombrement égal à celui d'un objectif de 50 mm (en 24 × 36), les constructeurs sont toujours conduits à accepter des compromis. Ainsi, le nouveau Fujinon Z, qui est aussi petit qu'un 50 mm, possède une faible luminosité qui, au surplus, diminue avec la focale, passant de 3,5 à 4,5.

Les caractéristiques des zooms de ce type en font des objectifs hybrides, destinés à remplacer les trois objectifs classiques (grand angle, normal, petit téléobjectif), mais généralement incapables de le faire totalement, la luminosité demeurant faible, ou la netteté des images restant médiocre, ou encore l'éventail des focales ne remplaçant pas vraiment les trois optiques idéales qu isont 35, 50 et 90 ou 100 mm. La focale de 35 mm, en effet, considérée comme normale par bien des photographes, possède un large champ (63°) et une agréable profondeur sans produire de déformations. La focale de 90 mm autorise — toujours sans déformation apparente de la perspective — la photographie des personnages ou des scènes de rues en restant à bonne distance. Elle permet surtout de photographier des visages ou des objets en leur conservant des proportions exactes (de ce point de vue, la focale de 135 mm modifie déjà les proportions).

Par rapport à ces focales (35 et 90 ou 100 mm) que nous considérons comme un minimum idéal pour un zoom standard, il est évid'nt que les focales extrêmes de 40 ou 45 mm en grand angulaire et de 70 ou 75 mm en longue focale sont quelque peu insuffisantes. Il en est de même d'ailleurs de la luminosité qui devrait atteindre 1 : 1,8 ou 2 sans perte de qualité.

Des limites subsistent donc à l'emploi du zoom comme objectif standard. Mais d'année en année elles reculent et l'on peut considérer aujourd'hui que l'époque n'est plus très éloignée où les objectifs à focales fixes perdront beaucoup de leur intérêt pour les usages courants.

POGER BELLONE.

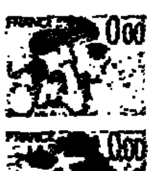
Philatélie

N° 1567

FRANCE : une nouvelle série de « préos », du type « champignons ».

Après les douze timbres « préos » au type « signe du zodiaque » parus en trois séries de quatre valeurs — dont deux séries en 1978, — la prochaine émission de quatre « préoblitérés » — voir les maquettes reproduites ci-dessous — sont au nouveau type « champignons ».

Mise en vente à partir du 15 janvier (4, 5, 8 et 7-1-79) et utilisable que pour les objets de correspondance déposés en nombre.





0,64 F, orangé ; oronge ;
0,83 F, brun ; trompette de la mort ;
1,30 F, bistre-jaune ; pleurote de l'olivier ;
2,25 F, grenat ; clavaire chou-fleur.

Formats 23 × 17 mm. Dessin et gravure de Pierre Gandon. Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de Périgueux.

Bien que ces timbres, qui ne sont vendus que par quantités multiples de 100, avec minimum de 1 000 dans chaque catégorie, toutefois, les collectionneurs peuvent les acheter au détail, aux guichets philatéliques (1) et par correspondance au Service philatélique, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09.

(1) Voir *le Monde* du 3 juin 1978, p. 20.

Bureaux temporaires

⊙ 75015 Paris (Parc des expositions, porte de Versailles), du 11 au 15 janvier. — Salon international du meuble.

⊙ 75015 Paris (Parc des expositions, porte de Versailles), du 11 au 16 janvier. — Salon international du luminaire.

⊙ 69000 Lyon (palais Saint-Jean, avenue Adolphe-Max), les 20 et 21 janvier. — Exposition « Une semaine avec la région Rhône-Alpes », organisée par le journal « le Monde ».

Nouvelles brèves

● BENIN : *une série « élevage de volailles » d'après Odette Baillais, 10 F, dindons ; 20 F, canards, 50 F, poulets et 60 F, pintades. Hélio, Atelier de Périgueux.*

● CAMEROUN : *« instruments de musique traditionnelle », 50, 60 et 100 F C.F.A.*

ADALBERT VITALYOS.

ET DU TOURISME

Jeux

echecs

bridge

LE FAUX ALIBI

scrabble

UN LENDEMAIN BIEN SINGULIER

les grilles du week-end

MOTS CROISES

Jeux

échecs N° 794

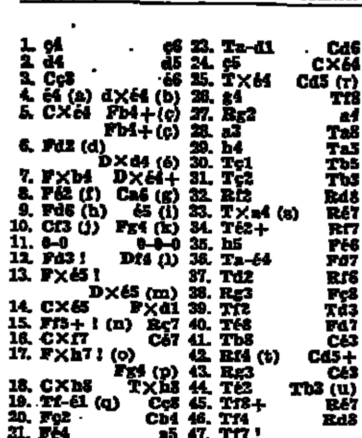
COMMENT TAHL ENTRE EN FINALE

(46e Championnat de l'U.R.S.S., Tbilissi, 1978)

Blancs : M. TAHL

Noirs : L. DORFMANN

Gambit slave



1. ç4	ç6	23. Ta-d1	Cd6
2. d4	d5	24. ç5	C×é4
3. Cç3	é6	25. T×é4	Cd5 (r)
4. é4 (a)	d×é4 (b)	26. g4	Tf8
5. C×é4	Fb4+ (c)	27. Rg2	a4
	Fb4+ (c)	28. a3	Ta8
6. Fd2 (d)		29. h4	Ta5
	D×d4 (é)	30. Tç1	Tb5
7. F×b4	D×é4+	31. Tç2	Tb3
8. Fé2 (f)	Ca6 (g)	32. Rf2	Rd8
9. Fd6 (h)	é5 (i)	33. T×a4 (s)	Ré7
10. Cf3 (j)	Fg4 (k)	34. Té2+	Rf7
11. 0-0	0-0-0	35. h5	Fé6
12. Fd3 !	Df4 (l)	36. Ta-é4	Fd7
13. F×é5 !		37. Td2	Rf6
	D×é5 (m)	38. Rg3	Fç8
14. C×é5	F×d1	39. Tf2	Td3
15. Ff5+ ! (n)	Rç7	40. Té8	Fd7
16. C×f7	Cé7	41. Tb8	Cé3
17. F×h7 ! (o)		42. Rf4 (t)	Cd5+
	Fg4 (p)	43. Rg3	Cé3
18. C×h8	T×h8	44. Té2	Tb3 (u)
19. Tf-é1 (q)	Cç8	45. Tf8+	Ré7
20. Fç2	Cb4	46. Tf4	Rd8
21. Fé4	a5	47. Tf7 !	
22. f3	Fd7		abandon (v)

● *L'ancien champion du monde Mikhaïl Tahl* a remporté pour la sixième fois le championnat d'U.R.S.S. ; il partage la première place avec le grand maître Tchechkovski, en précédant Polugajevski.

NOTES

a) Après 4. Cf3, d×ç4 ; 5. a4, Fb4 nous retrouvons le système Noteboom de la défense slave. L'avance immédiate du pion é entraîne les Noirs dans des complications tactiques considérables.

b) 4..., Fb4 ; 5. é5, ç5 aboutit à une variante favorable pour les Blancs de la Partie française : 6. a3, ç×d4 ; 7. a×b4, d×ç3 ; 8. Dg4 ou 8. b×ç3.

c) Nécessaire. Si 5..., Cf6 ; 6. C×f6+, D×f6 ; 7. Cf3, Fb4+ ; 8. Fd2, F×d2+ ; 9. D×d2, 0-0 ; 10. Fé2, ç5 (ou 10..., Cd7 ; 11. 0-0, b6 ; 12. Dé3 !) ; 11. d×ç5, Td8 ; 12. Dé3, D×b2 ; 13. 0-0 avec avantage aux Blancs *(Boleslavsky-Kotov,* Tournoi des Candidats de 1950).

d) 6. Cç3 donne aux Noirs un meilleur jeu après 6..., ç5 ; par exemple, 7. Fé3, Cf6 ; 8. a3, F×ç3+ ; 9. b×ç3, Da5 ; 10. Fd2, Cé4 ; 11. Dg2 (si 11. Dg4, C×d2 ; 12. D×g7, D×ç3 ! ; 13. D×h8+, Rd7), C×d2 ; 12. D×d2, ç×d4 ; 13. ç×d4, D×d2+ ; 14. R×d2, Cç6.

e) Que faire d'autre ? Si 6..., F×d2+ ; 7. D×d2, Cf6 ; 8. C×f6+.

f) Sur 8. Cé2 sont possibles 8..., Ca6 ; 9. Ff8, Cé7 ! ; 10. F×g7, Cb4 ! ; 10. F×h8 ?, é5 ! ou 10. Dd6 !, Cd3+ ; 12. Rd2, Cf5 ; 13. D×d3, D×d3+ ; 14. R×d3, C×g7 avec égalité.

g) 8..., D×g2 est trop dangereux à cause de 9. Ff3, Dg5 (ou 9..., Dg6 ; 10. Cé2, Ca6 ; 11. Fa3, Cé7 ; 12. Tg1, Df6 ; 13. Cç3, Cf5 ; 14. Cé4, Dd8 ; 15. T×g7 ! (Wood-Alexander, Londres, 1948) ; 10. Cé2, Ca6 ; 11. Tg1, Df5 ; 12. Ff8, Cf6 ; 13. F×g7 ; Tg8 ; 14. Da4 !, T×g7 ; 15. T×g7 ; D×f3 ; 16. 0-0-0, Fd7 ; 17. Cf4 ! avec une forte attaque. Outre le coup du texte, les Noirs peuvent se défendre par 8..., ç5 ; 9. F×ç5, D×g2 ; 10. Dd4, Cd7 ; 11. Ff3, Dg5 ; 12. Fb4, Dé5+ ; 13. Cé2, D×d4 ; 14. C×d4, Cé5 ; 15. 0-0-0 !, Fd7 (si 15..., C×f3 ; 16. Cb5 ! et si 15..., a6 ; 16. Fg2, C×ç4 ; 17. Cf5, é×f5 ; 17. Th-é1+, Fé6 ; 18. F×b7) ; 16. F×b7, Tb8 ; 17. Fd6, T×b7 ; 18. F×é5, f6 ; 19. Fd6, Cé7 avec des chances égales (Sapundtschiev-Popov, 1961).

h) Si 9. Ff8, D×g2 ! 10. Dd6, Fd7 ! D'autres possibilités sont *9. Fç3,* Cé7 ! 10. F×g7, Tg8 ; 11. Fç3, Cd5 ! (et non 11..., D×g2 ; 12. Dd2 ! comme *dans la célèbre partie Bronstein-*Kotov, 1950) ; 12. ç×d5, D×g2 ; 13. d×é6, F×é6 ; 14. Ff6, Tg6 ! ; 15. Fh4, D×h1 avec avantage aux Noirs ou *9. Fa5,* Fd7 ; 10. Cf3, Cf6 ; 11. Dd6, Df5 ! ; 12. Cé4, D×f2+ ; 13. R×f2, Cé4+ et 14..., C×d6. La domination du Fd6 pose aux Noirs un problème difficile.

i) Une idée de Panov, *9..., D×g2* est à déconseiller : 10. Dd2! (mieux que 10. Ff3, Dg5 ; 11. Cé2, Cé7 ; 12. Da4, Fd7 ; 13. Cg3, f5 ; 14. Da3, Cg6, ce qui n'est pas très clair), Fd7 (si 10..., D×h1 ; 11. Dg5!) ; 11. 0-0-0, 0-0-0 ; 12. ç5!, Fé8 ; 13 F×a6, D×h1 ; 14. Da5, Td7 ; 15. Fé2! (Rogner-Novotelnov, 1952). De même, si 9..., *Fd7 ;* 10. Cf3, ç5 ; 11. Cé5, Fç6 ; 12. C×ç6, b×ç6 (ou 12..., D×ç6 ; 13. Ff3, Dd7 ; 14. F×b7!, D×b7 ; 15. Da4+, Rd8 ; 16. 0-0-0) ; 13. 0-0, Cé7 ; 14. Da4, comme dans la partie Taïmanov-Steiner, 1952.

j) 10. Db3 est considéré comme la meilleure réplique en raison de la menace 11. Dg3. Après 10. Db3, f6 ; 11. Cf3, ç5 ; 12. 0-0, Dç6 (si 12..., *D×é2 ;* 13. *Tf-é1*) ; 13. Ta-d1, *les* Blancs sont mieux (Leoni-Flammiger, par correspondance, 1956). Si 10. Dd2, Dd4 ; 11. D×d4, é×d4 ; 12. Fé5, Cf6 ; 13. F×d4, Cb4, avec égalité.

k) A considérer est 10..., Ff5 ; 11. F×é5, Td8!.

l) Et non 12..., F×f3 ; 13. F×é4, F×d1 ; 14. Ff5+!.

m) Encore ici si 13..., F×f3 ; 14. F×f4, F×d1.

n) Après 15. Ta×d1, Ch6, le jeu est égal. Si 15. C×f7, Fg4 ; 16. C×h8, Ch6.

o) 17. Ta×d1, C×f5 et 17. C×h8, C×f5 sont moins précis.

p) Ou 17..., T×h7 ; 18. C×d8.

q) Les Blancs ont T + deux pions pour F+C dans une finale qui leur est avantageuse.

r) Et non 25..., C×a2 ; 26. Té7, Td8 ; 27. T×g7.

s) Un troisième pion assure le gain.

t) Si 42. T×b7, C×g4 ; 43. Txd7?, C×f2.

u) Si 44..., C×g4 ; 45. Tf8+, Rg5 ; 46. Tf7!.

v) Si 47..., C×g4 ; 48. T×d7+ et 49. R×g4.

Solution de l'étude n° 793
V. KOZIREV, 1977

Blancs : Rh4, Pf2, Cé2, Pd5.
Noirs : Rd1, Cé4, Pb5 et g7.

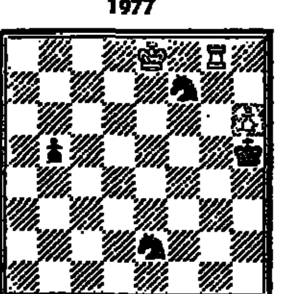
A noter que les Blancs ont deux pièces en prise. Si 1. Cg3, g5+ ! ; 2. Rh3, C×f2+.

1. Cç3+!, C×ç3 ; 2. d6, g5+ ! ; 3. Rh3! (si 3. R×g5, Cé4+ et si 3. Rg4, Cé4 ; 4. d7, Cf6+), Cd5 ! ; 4. d7! (et non 4. Rg4, Cb4 ! ; 5. f7 Cç6 suivi de la marche du pion b), Cf4+ ; 5. Rg4, Cé6 ; 6. Fb6!, b4 ! ; 7. Rf5, b3 ; 8. R×é6, b2 ; 9. d8=D+. Avec échec, mais cela suffit-il ? Ré2 ! ! Fin du premier acte ; 10. Fé3!!, b1=D ; 11. Dd2+, Rf3 ; 12. Df2+,Rg4 (si 12..., Ré4 ? ; 13. Df5+ gagnent la D) ; 13. Dg2+, Rh4 ; 14. Rf6!, Da1+ ; 15. Rf7 (menaçant 16. Pf2 et 17. Dh3 mat), Dç3 (et non 15..., g4 ; 16. Dh2 mat) ; 16. D×g5+ Rh3 ; 17. Df5+, Rg3 ; 18. Df4+, Rg2 ; 19. Df2+, Rh3 ; 20. Df3!! et les Blancs gagnent ! Un chef-d'œuvre.

ÉTUDE

V. SEREDA

1977



BLANCS (3) : Ré8, Tg8, Ph6.
NOIRS (4) : Rh5, Cé2 et f7, Pb5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 791

LE FAUX ALIBI

Rare est le mari qui ne cherche pas un alibi quand son épouse découvre qu'il a fait une erreur. Voici, par exemple, une donne où le fameux champion italien Pietro Forquet raconte avec humour comment il a prétendu se justifier... Mais l'explication fournie n'était pas valable.

	♠ R D 7 5 ♥ 9 8 5 ♦ A 10 8 ♣ 4 3 2	
♠ 8 6 ♥ R D V 7 4 3 2 ♦ D ♣ V 9 7	N O E S	♠ V 10 9 4 ♥ — ♦ 9 7 6 5 4 3 2 ♣ 10 5
	♠ A 3 2 ♥ A 10 6 ♦ R V ♣ A R D 8 6	

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
3 ♥	passe	passe	contre
passe	3 ♠	passe	3 SA
passe	4 SA	passe	6 SA...

Ouest entama le roi de cœur sur lequel Est défaussa un carreau. Sud prit de l'as, puis il tira as, roi et dame de trèfle (Est défaussant un second carreau) et *enfin as et roi de pique (chaque* adversaire fournissant). *Comment Forquet, en Sud, aurait-il dû jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre *toute défense ?*

Réponse :

« Ouest, explique Forquet, *avait montré sept cœurs, trois trèfles et deux piques. Sa treizième carte était donc un pique ou un carreau. Si c'était un pique, la réussite de l'impasse à carreau était une certitude, alors que s'il avait un carreau, les chances que ce ne soit pas la dame étaient encore de sept contre un. Fort de cette probabilité,* j'ai donc fait tranquillement l'impasse à carreau *et j'ai chuté de... quatre levées !*

— *Désolé partenaire,* dis-je aussitôt, *ce n'est pas de chance que ce singleton soit juste la dame !*

— *Quatre de chute ?*

— *Oui, c'est la malchance,* répétai-je (en espérant qu'elle *n'avait pas vu la bonne ligne de* jeu).

— *N'aurait-il pas mieux valu* mettre Est en main à pique ?

— *Oui, j'aurais pu, mais cela n'aurait servi à rien. Si Est, après avoir pris à pique contre-attaque carreau, la couleur sera bloquée s'il a la dame.*

— *Bloquée ? Comment serait-ce possible ? Si j'avais été en Sud, j'aurais tiré le roi de carreau avant de faire cette drôle d'impasse. Si Ouest ne fournit pas à carreau, les piques seront 3-3 et c'est fini. Si Ouest a un petit carreau, je tire simplement la dame de pique et je rejoue* le quatrième pique sur lequel je jette mon valet de carreau *pour ne pas bloquer la couleur. Est sera obligé de se jeter dans la fourchette du mort à carreau... »*

LE PARTAGE DES ROIS

Avec onze atouts, les chances de capturer le roi en faisant l'impasse *sont à peu près égales à* celles du jeu de l'as en tête (52 %), mais, en fait, il existe en général des facteurs qui permettent de choisir une solution *plutôt que l'autre. La donne* suivante d'un match joué à New-York est caractéristique.

	♠ A 6 5 4 3 ♥ A 5 3 ♦ A 7 6 5 4 ♣ —	
♠ D V 10 9 2 ♥ R 9 7 6 ♦ R 2 ♣ 5 4	N O E S	♠ R 8 7 ♥ V 10 ♦ — ♣ R D V 10 9 7 6 2
	♠ — ♥ D 8 4 2 ♦ D V 10 9 8 3 ♣ A 8 3	

Aux deux tables, les enchères, Nord-Sud vulnérables, ont été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	—	5 ♣	passe
passe	contre	passe	6 ♦...

Aux deux tables, l'entame a été la même : la dame de pique ; mais, en salle fermée, le déclarant *Weichsel* a *coupé,* puis il a *fait* immédiatement l'impasse au roi de carreau qui a réussi, et il a fait douze levées. Au contraire, à l'autre table, le déclarant Van der Porten a coupé également pique, mais ensuite il a tiré *l'as de carreau en tête* et, malgré la *chicane d'Est, il a réussi son chelem. Comment Sud a-t-il ensuite joué* pour gagner SIX CARREAUX contre toute défense et pourquoi n'a-t-il pas fait l'impasse à carreau ?

Note sur les enchères :

Une *ouverture* de « 5 ♣ », en première ou en seconde position, est un barrage qui garantit une couleur d'au moins 8 cartes avec 7 à 8 levées de jeu non vulnérable et pas plus d'un as.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 49

P.L.M. Saint-Jacques (mardi 12 décembre).

★ Tournois le mardi à 20 h. 45 et le samedi à 15 heures.

UN LENDEMAIN BIEN SINGULIER

Dès le 1er janvier 1979, un règlement unique, dit Règlement international (*), sera appliqué dans tous les pays francophones pratiquant le scrabble duplicate. Par rapport au précédent, ce nouveau code introduit les innovations suivantes : les pouvoirs de l'arbitre sont accrus, qu'il s'agisse du choix du mot à retenir ou d'éventuelles sanctions ; une prime de dix points est accordée à tout auteur d'un solo, à condition qu'il y ait un minimum de seize participants ; le décomposé de fin de partie devient facultatif. Voici maintenant les nouveautés concernant le vocabulaire. HIER et DEMAIN sont désormais invariables, bien qu'ayant parfois valeur de nom (« demain est jour de fête »). *En effet, dans cet exemple, l'adverbe* demain *est ce que Grévisse appelle* « *un nom accidentel* », *tout comme peuvent l'être les interjections, les lettres (grecques entre autres), les chiffres et les notes de musique : à ce titre il est invariable. Bien entendu, LENDEMAIN, nom à part entière, est variable. Dans nos prochaines chroniques, nous parlerons de la variabilité de certains participes passés, telle qu'elle est décidée par le nouveau règlement.*

(*) On pourra se procurer ce nouveau règlement, à partir du 15 janvier 1979, contre 5 francs en timbres à la F.F.S.C., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

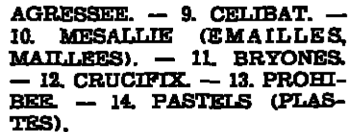
	TIRAGE	*SOLUTION*	*REF.*	*POINTS*
1	V U O D A E U			
2	E + T I E R A C	VAUDOU (a)	H 4	28
3	M E E N S I S	VERACITE (b)	4 H	78
4	E I S H P S T	AMNESIES (c)	K 4	86
5	H C E Q I T U	PHTISIES	M 1	78
6	J E E M T U O	HECTIQUE (d)	O 3	110
7	E M + O A N X N	JOUTE	N 10	81
8	E N N O + R L S	MAUX (e)	12 L	48
9	— I V R L K A T	SORE (f)	15 L	38
10	A L T R V + F A	KIR	J 2	32
11	V + D E R P A Z	RAFLAT	J 7	26
12	D P V + ? L A E	RAPEZ	1 K	51
13	L + E O A B B N	DEPAV(A)T (g)	12 D	32
14	B B N + O ? N E	OVALE	H 11	24
15	E N + M E I L S	B(U)BON	13 A	21
16	Y N G I N R U	SELENI(U)M (h)	B 7	70
17	G I N N R U + E	AY	13 H	41
18	G N + I L T N E	URINE	A 7	29
19	U W F G O D A	ENLIGNAT (i)	5 B	70
20	D P U + R L	WAGON	C 1	30
21	D L U décomposé.	FORAS	11 G	24
22		DA	3 B	6
23		LET	I 3	7
24		AU	M 12	8
			TOTAL	1 008

NOTES

(a) L'adjectif est invariable, hélas ! *(b)* ECRETAI, seul scrabble sec. ECRITEAU, sur un des deux U, perd plus de points que RECEVAIS, REACTIVE ou CREATIVE. *(c)* Les deux scrabbles secs, MESSINE (oublié par le Grand Hachette) et SIEMENS, perdent respectivement 11 et 13 points. *(d)* Se dit d'une fièvre continue. Moins courant que l'anglais *hectic,* plus rentable que TCHEQUE, 0 1, 57, ou que ETHIQUE, 0 4, 51, tandis que ETIQUE, 0 4, 39, paraissait bien maigre ! *(e)* ou APEX, 1 L. *(f)* Groupe de sporanges chez les fougères. *(g)* Les *Poldaves* ne sont malheureusement qu'une création littéraire de Marcel Aymé dans *la Tête des autres. (h)* Métalloïde analogue au soufre. Les anagrammes MELUSINE et EMULSINE sont implaçables. *(i)* Ou ENLIGNENT, E 6.

Résultats : 1. Pialat, 989. 2. Desmoulins, 970. 3. Lafrène, 931.

Le dictionnaire de référence est le P L I (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.



PENTASCRABBLE

N° 49

de Raymond, animateur

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

E E I N R S T - A C E N R S T - A E I L N S V - A E I L O R S - ? E E I M N Z.

Solution proposée : plus de 400 points.

Exceptionnellement, les trente meilleures réponses seront primées par une grille de scrabble spéciale *pour duplicate, c'est-à-dire chiffrée* et lettrée. En même temps que leur solution, les lecteurs sont priés d'indiquer si, en cas de gain, ils désirent une grille standard ou une grille de voyage. Tirage au sort en cas d'ex-aequo. Les réponses doivent parvenir à la F.F.Sc. au plus tard samedi matin 6 janvier.

SOLUTION DU PROBLEME N° 48

RETARDE, H 8, 68 - CHAVIRER, 8 A, 110 - IODIQUES, E 8, 82 - ECHAUFFE, A 7, 73 - EN(K)YSTEZ, 15 A, 479. — Total : 812.

● Tourcoing, Hôtel-de-Ville, dimanche 14 janvier, à 14 h., tournoi par paires en deux manches. 4 000 F de prix en espèces. Tél. : 26-42-25.

● Week-end au Frantel de Nantes. Tél. : 47-10-58. Le 20 janvier, à 20 h. 30, tournoi par paires ; le 21, à 9 h. 30, tournoi homologable en deux manches, organisés par le Scrabble-club nantais.

● Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 21

Horizontalement

I. Je serais désolé d'en user. — II. Pour le boudoir de la précieuse ; Pour la table de l'évêque. — III. Une sorte d'empereur ; Pour Michel Debré, il y en a trop à Saint-Denis et pas assez à Paris. — IV. Beaucoup plus près de Greenwich que Greenwich Village ; ...l'assurance de votre considération distinguée. — V. Un si grand nom pour de si petits bruits. — VI. Le premier des premiers douze ; Beaucoup de bruit encore qu'on ait fait mieux. — VII. On ne peut être plus trahi ; Cultivée. — VIII. A la mode à Pékin mais selon les époques ; Dans le Bas-Rhin, comme son nom l'indique. — IX. Les deux flancs de ce pli sont parallèles ; L'enthousiasme espagnol est ici bien bafouilleux. — X. A la disposition du public ou au contraire tout à fait secret.

Verticalement

1. Fabriquer littéralement des abrutis. — 2. Conduisait à la discorde ; Dans les terriers plutôt que dans les clapiers. — 3. Bravo ! ; On peut toujours courir après sa ligne. — 4. Si vous en avez, tant mieux, sinon vous vous en passez ; Si vous en avez, c'est plus fâcheux. — 5. Devait avoir une demi-lampe ; Une telle terre renferme un trésor. — 6. Où il flotte ou il pique ; Voyelles. — 7. Une direction embrouillée ; Rhomboïde. — 8. La mine ou la minette ; Son premier est proche — 9. Illustrent ; Article. — 10. Il vaut mieux l'avoir bon ; Encore bravo !. — 11. Elle appartient au moins à la troisième génération. — 12. Quand on a trop secoué le seau ; Qualis artifex... — 13. On renonce en somme à le définir.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 20

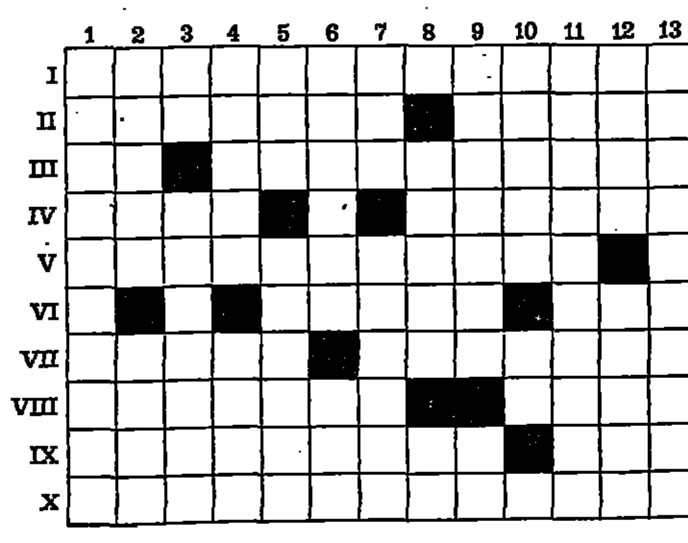
Horizontalement

I. Bibliographie. — II. Enliserons ; N.S. — III. SSE ; Siamoises. — IV. Tusculum ; Taxa. — V. Scène ; Sept ; I.Y. — VI. Ecrasé ; Parsi. — VII. Le ; Délicats. — VIII. L.S.D. ; Agri ; Otát. — IX. Isba ; Ausone. — X. Rassortiments.

Verticalement

1. Best seller. — 2. Insuccès. — 3. Bléser ; Dis. — 4. Li ; Cnab ; SS. — 5. Issues ; Abo. — 6. Œil ; Edgar. — 7. Graus ; Er. — 8. Romme ; Liai. — 9. Ano ; PPI ; UM. — 10. Psittacose. — 11. Sa ; Raton. — 12. Inexistant. — 13. Essayistes.

FRANÇOIS DORLET.



ANA-CROISÉS (*)

N° 21

Horizontalement

1. AAGLNRU. — 2. EEOPTRU (+ 1). — 3. ACILLOST (+ 1). — 4. AEGIIMR (+ 4). — 5. AABIULNS. — 6. DINOOPR. — 7. DDEEINT. — 8. AAENRST (+ 1). — 9. ERRSTUU. — 10. CENOQSU (+ 1). — 11. CIINRST. — 12. AEINRRU (+ 3). — 13. AEILLUV. — 14. ACEESSS (+ 1).

Verticalement

15. AEINRSUV (+ 1). — 16. ADEIRSSS (+ 2). — 17. AEEISTT (+ 4). — 18. ADINORU. — 19. IPRRSTU (+ 1). — 20. ACEEIILL. — 21. FIINRSTTU. — 22. AEEJORU. — 23. AIIORSTT (+ 1). — 24. ACEIQTRU (+ 1). — 25. DEIPRSTU. — 26. EEEINRSU. — 27. AEILMNNO (+ 1). — 28. ABEELSTT (+ 2).

SOLUTIONS DE L'ANA-CROISÉS N° 20

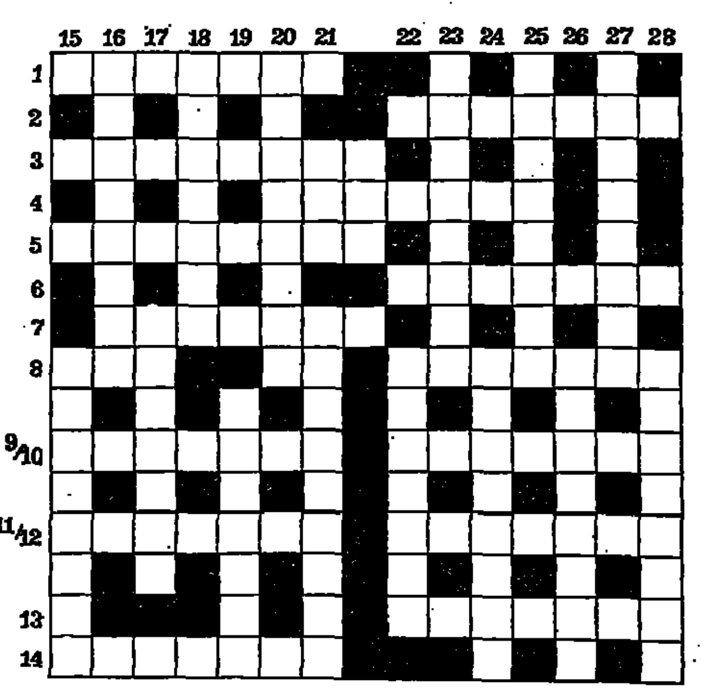
Horizontalement

1. CARAMEL (CALMERA, CLAMERA, MACLERA, RECLAMA). — 2. REWRITE. — 3. ARCHIDUC. — 4. TELEVISA (ESTIVALE). — 5. RESALENT (ALTERNES, SALERENT, STERNALE). — 6. EMOULUS (MOULUES). — 7. MAGICIEN. — 8. AGRESSEE. — 9. CELIBAT. — 10. MESALLIE (EMAILLES, MAILLEES). — 11. BRYONES. — 12. CRUCIFIX. — 13. PROHIBEE. — 14. PASTELS (PLASTES).

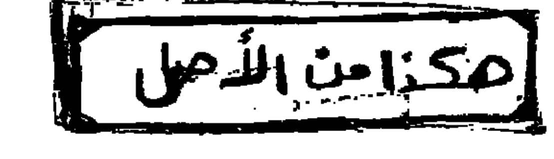
Verticalement

15. CHARCUTA. — 16. AGUERRIR. — 17. RACOLEUR (CROULERA). — 18. EPINOCHE. — 19. MOISSONS. — 20. CERUMEN. — 21. RALEURS (LEURRAS, RURALES). — 22. AVALISE. — 23. ELIMINE (EMILIEN). — 24. ANGELUS (ENGLUAS, GNAULES, LAGUNES, LANGUES). — 25. NASEAUX.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



(*) Jeu déposé.



PRESSE

A Lyon

La société AIGLES est condamnée en appel pour licenciement « sans motif sérieux » d'un collaborateur occasionnel

De notre correspondant régional

Lyon. — En confirmant toutes les dispositions du jugement rendu le 18 janvier 1978 par le tribunal d'instance de Lyon statuant en matière prud'homale, la 5e chambre de la cour d'appel de Lyon, présidée par M. de Galle, a fortement contribué à établir les bases d'une jurisprudence concernant la définition de la profession de journaliste et de la protection à laquelle ce dernier peut prétendre en cas de rupture du contrat de travail.

Le cas qui a été soumis au magistrat lyonnais est celui d'un « pigiste », autrement dit d'un collaborateur occasionnel, M. Raymond Huot, licencié au cours de l'année 1977 par la société AIGLES (1). M. Huot, qui assurait sous les directives du *Progrès* la rédaction d'informations lyonnaises, pouvait-il être assimilé à un journaliste professionnel ?

« *Non, ce collaborateur doit être rangé dans la catégorie des correspondants parmi les deux mille ou trois mille dont l'agence dispose dans la région et qui ne peuvent revendiquer le statut professionnel* », avait fait plaider en substance la direction de la société.

« *Oui*, avait répondu le tribunal, donnant ainsi raison à la thèse défendue par M. Huot, selon lequel « *la carte professionnelle ne sert pas à créer la qualité mais à la prouver* ». « *La nature du contrat par lequel une entreprise de presse s'assure le concours d'un tiers et la nature des activités de ce dernier ne sont déterminées ni par son mode de rémunération ni par la qualification donnée à la convention par les parties, ni par la délivrance d'une carte professionnelle* », avait notamment observé le magistrat de première instance (*le Monde* du 8 février 1978).

Dans son arrêt rendu récemment, la cour a estimé que M. Huot, « *même si par ailleurs il poursuivait des études supérieures, a eu pour occupation unique (a fortiori* principale) *régulière, rétribuée, et dont il a tiré le principal pour ne pas dire l'exclusivité de ses ressources, l'exercice de sa profession au service de l'agence AIGLES, qu'il répondait donc à la définition de « journaliste professionnel ». Dès lors, le refus de M. Huot d'assurer un week-end le compte rendu d'une manifestation qui lui avait été désginée par son employeur représente*, dit l'arrêt, *en raison des circonstances, du comportement de l'agence et de la situation dans laquelle était enfermé M. Huot, une défection passagère qui (...) ne pouvait constituer un motif réel et sérieux justifiant un congédiement.* »

La société AIGLES se voit ainsi condamnée à verser à M. Huot un peu plus de 52 000 F à titre de rappel de salaire, de treizième mois, d'indemnité de licenciement, de préavis et de dommages et intérêts, et au Syndicat des journalistes français (C.F.D.T.), partie civile, 500 F de dommages et intérêts.

L'intersyndicale des journalistes de la région Rhône-Alpes, qui regroupe les syndicats C.G.T., C.F.D.T., S.N.J., C.G.C. et C.F.T.C. a, dans une réunion d'information tenue à Lyon, le mercredi 27 décembre, précisé qu'une centaine de personnes effectuant un travail de journaliste, dont une trentaine à plein temps, sont employées par le groupe AIGLES dans l'illégalité et sans protection sociale.

(1) AIGLES (Agence d'informations locales, économiques et sportives) emploie quatre cent quatre-vingt-dix journalistes professionnels dans la région Rhône-Alpes.

SCIENCES

Le premier prix de la Fondation Louis-Jacot a été décerné à l'astronome Ernst Opik

La Fondation Louis-Jacot a décerné récemment au Collège de France, ses récompenses à la suite du premier concours qu'elle avait ouvert sur le thème : « *Favoriser l'éclosion et l'échange d'idées sur l'évolution de l'univers, son étendue, sa cause et ses mécanismes.* »

Le premier prix de 50 000 francs a été attribué, pour l'ensemble de son œuvre, au professeur Ernst Opik, d'origine estonienne, astronome britannique à l'observatoire d'Armagh (Irlande du Nord). Un deuxième prix, de même valeur, a été décerné à MM. Jean-Marie Souriau, directeur à Marseille du troisième cycle interuniversitaire de mathématiques pures et du centre de physique théorique I (laboratoire propre du C.N.R.S.), et Henri-Hughes Fliche, du centre de physique théorique (C.N.R.S., Marseille). Un troisième prix de 20 000 francs a été attribué à deux jeunes chercheurs, MM. Laurent Nottale (de l'Institut Henri-Poincaré) et Hiroshi Karoji (Japonais, de l'Institut Henri-Poincaré).

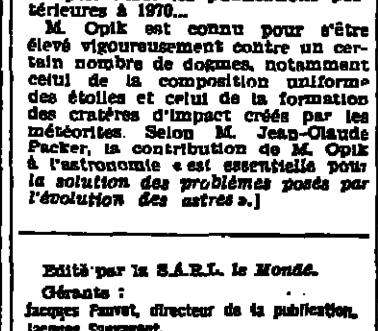
L'ensemble des 95 dossiers présentés au concours, essentiellement par des scientifiques européens et américains, était d'un niveau excellent comme l'ont souligné MM. Jean-Claude Pecker et André Lichnerowitz, tous deux de l'Institut et membres du jury, qui remplaçaient M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche et président du jury, absent de Paris. Aussi, sept mentions particulières (accompagnées chacune de 5 000 F) ont-elles été décernées à MM. Jean-Lou Bertaux (France), André Brahic (France), Donald Clayton (Etats-Unis), Jacques Demaret (Belgique), A. Maeder (Suisse), François Mathé (France) et Robert Shaw (Etats-Unis).

[La Fondation Louis-Jacot (association loi de 1901) a été créée en 1977 par des amis de M. Louis Jacot, avocat suisse, qui fut, au moment de la crise de 1929, l'efficace ministre des finances du canton de Neuchâtel et qui s'est toujours passionné pour la cosmologie. Les fonds qui ont permis d'attribuer ces prix ont été fournis par M. Jacot et par plusieurs de ses amis.

M. Ernst Opik est né en Estonie, le 23 octobre 1893. De 1919 à 1921, il participe à la création de l'observatoire de Tachkent (Ouzbékistan soviétique), puis revient à l'observatoire estonien de Tartu. Depuis 1947, il travaille à l'observatoire d'Armagh tout en allant chaque année enseigner quelques semaines à l'université de Maryland (Etats-Unis).

L'œuvre de M. Opik, publiée en estonien, en russe, en allemand, ou en anglais, est très abondante et les sujets abordés sont extrêmement variés : jusqu'en 1970, soixante-huit publications sur les météores, les météorites et le milieu interplanétaire : soixante-cinq sur les planètes et la Lune ; quarante sur la cosmologie et la cosmogonie ; trente-quatre sur l'évolution du Soleil et des étoiles ; vingt-sept sur l'astronomie stellaire, interstellaire et galactique ; seize sur les évolutions des systèmes sous l'effet des collisions ; quinze sur l'astroclimatologie ; neuf sur les méthodes d'observation et l'astronomie générale... Sans compter plus de cinq cents « brefs commentaires » parus, depuis 1950, dans l'*Irish Astronomical Journal*, sans compter aussi les publications postérieures à 1970...

M. Opik est connu pour s'être élevé vigoureusement contre un certain nombre de dogmes, notamment celui de la composition uniforme des étoiles et celui de la formation des cratères d'impact créés par les météorites. Selon M. Jean-Claude Pecker, la contribution de M. Opik à l'astronomie « est essentielle pour *la solution des problèmes posés par l'évolution des astres* ».]



Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
125 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
225 F	425 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

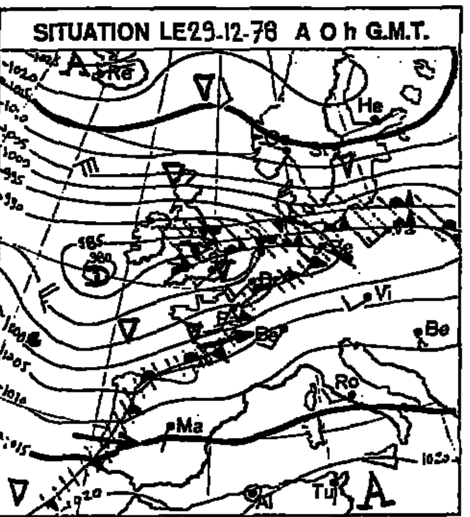
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

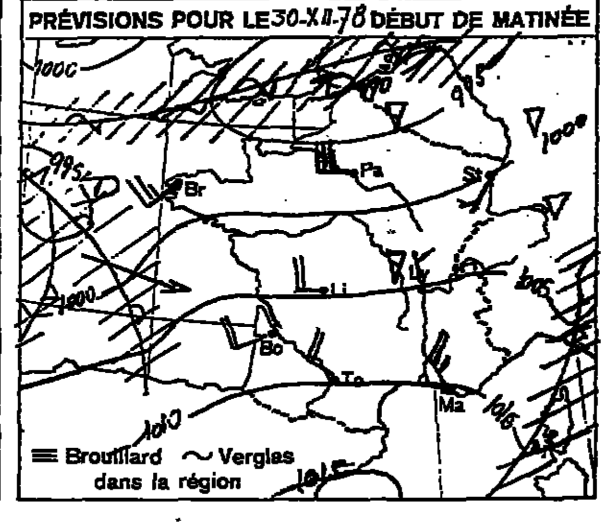




AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 29 décembre à 0 heure et le samedi 30 décembre à 24 heures :

Le temps restera très nuageux des côtes de la Manche à la Flandre, avec des pluies. Sur le reste du pays, le matin, le temps sera variable, assez nuageux dans l'ensemble, avec des averses. De nouvelles pluies aborderont les côtes de l'Atlantique dans la matinée ; elles progresseront ensuite vers les Pyrénées et le Massif Central, puis les Alpes (neige en haute montagne).

Les vents, de sud-ouest, seront très irréguliers, parfois assez forts en rafales.

Les températures, toujours assez douces pour la saison, seront cependant un peu moins élevées que les jours précédents. Un début de baisse un peu plus marqué sera possible près de la Manche occidentale.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 18 et 10 degrés ; Biarritz, 18 et 10 ; Bordeaux, 16 et 11 ; Brest, 13 et 10 ; Caen, 14 et 10 ; Cherbourg, 12 et 9 ; Clermont-Ferrand, 13 et 12 ; Dijon, 11 et 9 ; Grenoble, 14 et 7 ; Lille, 11 et 10 ; Lyon, 14 et 10 ; Marseille, 18 et 8 ; Nancy, 11 et 9 ; Nantes, 14 et 11 ; Nice, 18 et 7 ; Paris-Le Bourget, 12 et 12 ; Pau, 20 et 10 ; Perpignan, 18 et 6 ; Rennes, 13 et 11 ; Strasbourg, 14 et 11 ; Tours, 12 et 11 ; Toulouse, 17 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 6 degrés ; Amsterdam, 10 et 8 ; Athènes, 18 et 11 ; Berlin, 9 et —1 ; Bonn, 11 et 9 ; Bruxelles, 12 et 11 ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, —4 et —7 ; Genève, 13 et 7 ; Lisbonne, 17 et 13 ; Londres, 11 et 9 ; Madrid, 12 et 9 ; Moscou, —16 et —28 ; New-York, —1 et —6 ; Palma-de-Majorque, 17 et 9 ; Rome, 18 et 12 ; Stockholm, —7 et —15.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le second indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis au Comité des stations françaises le mercredi 27 décembre.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 40, 70 ; Autrans : 10, 20 ; Arèches-Beaufort : 30, 110 ; Bellecombe-Crest-Voland : 40, 50 ; Fonneval-sur-Arc : 55, 90 ; Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs : 40, 60 ; Les Carroz d'Arâches : 10, 40 ; Chamonix : 15, 200 ; Chamrousse : 30, 30 ; La Chapelle-d'Abondance : 15, 30 ; Châtel : 20, 80 ; La Clusaz : 25, 70 ; Les Contamines-Montjoie : 25, 120 ; Le Corbier : 25, 45 ; Cordon : 30, 60 ; Courchevel : 50, 65 ; Les Deux-Alpes : 30, 150 ; Flaine : 25, 110 ; Flumet-Praz-sur-Arly : 30, 50 ; Les Gets : 30, 60 ; Le Grand-Bornand : 40, 80 ; Megève : 25, 70 ; Les Menuires-Val-Thorens : 80, 110 ; Méribel : 30, 65 ; Morzine-Avoriaz : 20, 90 ; La Plagne : 80, 125 ; Pralognan La Vanoise : 20, 35 ; Saint-François-Longchamp : 30, 50 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 40, 70 ; Samoëns : 30, 50 ; Thollon-Les Mémises : 5, 20 ; Tignes : 60, 80 ; Valloire : 25, 70.

ALPES DU SUD

Auron : 40, 60 ; Beuil-les-Launes : 30, 40 ; La Colmiane-Valdeblore : 15, 25 ; La Foux-d'Allos : 40, 60 ; Isola 2000 : 75, 100 ; Orcières-Merlette : 30, 40 ; Les Orres : 40, 80 ; Pra-Loup : 35, 60 ; Risoul 1850 : 40, 50 ; Le Sauze-Super-Sauze : 15, 60 ; Serre-Chevalier : 60, 120 ; Valberg : 30, 40 ; Vars : 40, 100.

PYRENEES

Les Angles : 20, 40 ; Cauterets-Lys : 20, 80 ; Font-Romeu : 15, 35 ; Saint-Lary-Soulan : 10, 40.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 50, 70 ; Super-Besse : 30, 50 ; Super-Lioran : 80, 100.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : 5, 15 ; Les Rousses : 10, 50.

★ Horloge des neiges : 266-64-28.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 29 décembre 1978 :

DES DECRETS

● Modifiant l'article 26 du décret du 17 juillet 1978 pris pour l'application des chapitre premier à IV et VII de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, au fichier et aux libertés.

● Portant fixation de taux des cotisations d'assurances sociales agricoles.

● Modifiant le taux de la taxe sur les passagers de navires de commerce perçue au titre du droit de port dans les ports maritimes de la France continentale, du Rhin et de la Moselle et de la Corse.

UN ARRETE

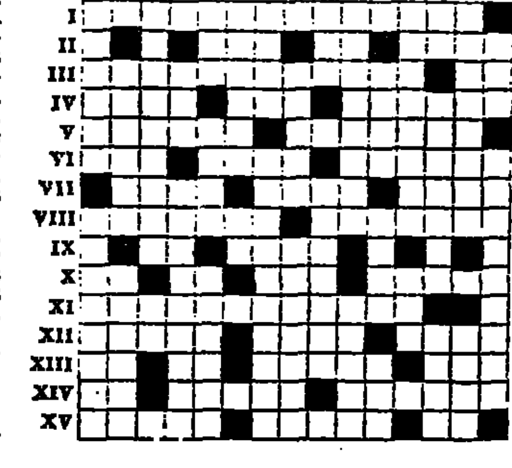
● Portant approbation du règlement du régime complémentaire obligatoire d'assurance vieillesse des travailleurs non salariés des professions artisanales institué par le décret du 14 mars 1978.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 268

HORIZONTALEMENT

I. Nom qu'on peut donner à un triste individu. — II. Ne circule plus ; Son arrivée donne souvent lieu à des embrassades ; Puissance. III. Vient après coup ; Que l'on a donc fait rentrer. — IV. Objet d'une question ; Se lança dans les retranchements ; En face d'Abydos. — V. Adjectif qui s'applique à tout ce qui est cité ; Monter et descendre en parlant. — VI. Grande, au Brésil ; Ne règne plus ; Après le Ramadan. — VII. Nom de pays ; Sans accompagnement ; On en fait du sucre. — VIII. Qui ne pourront donc pas s'écrouler ; Qui ont perdu de leur éclat. — IX. Pronom ; Se montra très liant. — X. Utile quand on se met à bâtir ; Règles ; Sa rue est souvent évoquée à propos d'une école ; Evoque un poisson. — XI. Qui ne peut donc pas être reçue. — XII. Imprime sa marque ; Prendra connaissance ; Saint. — XIII. La femme la plus vache ; Préfixe ; Ville d'Emilie ; Crie comme un cerf. — XIV. Conjonction ; Parfois blanc pour une motion ; Paquet d'oseille. — XV. Souvent cité quand des énervés sont envoyés au bain ; Evoque les étoiles ; Préposition.



VERTICALEMENT

1. On l'a à l'œil quand elle est vitrée ; Il faut l'éplucher avant de la payer. — 2. Emplacement pour un pied ; Pris à la gorge. — 3. La récompense du bon garçon ; Fleuve côtier. — 4. Utile pour élever une somme ; Poète florentin. — 5. Démonstratif ; Souvent mis en compte ; Sont parfois composées de plusieurs tableaux. — 6. Donnons une certaine couleur ; Début d'entrée. — 7. Parfois impressionnante quand elle est profonde ; Rendra plus flexible. — 8. Peut qualifier un grand feu ; Qui ne seront donc pas suivis. — 9. Coupé court ; Graveur japonais. — 10. Dont on ne verra pas la fin ; Sa peau est évoquée par celui qui n'a rien. — 11. Nom de roi ; Circulait à l'étranger ; Peut griser quand il est pur. — 12. Pour la trancher, il faut d'abord la soulever ; Peut être traité de larve quand il est blanc. — 13. Vieille ville ; Endroit où l'on peut trouver un bouquin ; Anneau. — 14. Opération de lavandière ; N'est pas fait pour les hommes. — 15. Cri qui peut amener des poursuites ; Qui a donc pris un mauvais parti.

Solution du problème n° 2 267

Horizontalement

I. Sensibles. — II. Sapait. — III. No ; Se. — IV. Crescendo. — V. Céans. — VI. Rire ; Né. — VII. Elu ; Mer. — VIII. Rebuté. — IX. Fidèles. — X. Ecuelles. — XI. Zoolâtres.

Verticalement

1. Sincère ; Fez. — 2. Or ; Illico. — 3. NS ; Ecru ; Duo. — 4. Sassée ; Réel. — 5. Ipéca ; Sella. — 6. BA ; En ; Belt. — 7. Lions ; Muser. — 8. Et ; Net ; Se. — 9. Colères.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DE NOEL

TIREE LE JEUDI 28 DECEMBRE 1978

BILLETS GAGNANTS		MONTANT DES LOTS (CUMULS NON COMPRIS)	SOMMES A PAYER (CUMULS COMPRIS) POUR 1 BILLET ENTIER
TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR	1 0	100 F	100 F. 100
TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR	11 74 15	250 F	350 250 250
TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR	593 686 007	1 000 F	1 000 1 000 1 000
TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR	9 042 1 393 6 873 1 776 3 906 4 036 0 907 7 177 0 608 6 048	10 000 F	10 000 10 000 10 000 10 000 10 000 10 000 10 000 10 000 10 000 10 000
TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR	47 526 97 630	100 000 F	100 000 100 100
LES BILLETS PORTANT LES NUMEROS	059 799 159 799 259 799	400 000 F	400 000 400 000 400 000
	359 799	4 000 000 F	4 000 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DES ROIS
LE JEUDI 4 JANVIER 1979 à VERSAILLES (Yvelines)

LOTO tirage n° 52 : 1 2 31 36 42 47 — numéro complémentaire 24

PROCHAIN TIRAGE LE JEUDI 4 JANVIER 1979 VALIDATION JUSQU'AU 3 JANVIER APRES-MIDI

Service national

RECENSEMENT DE LA CLASSE 1981

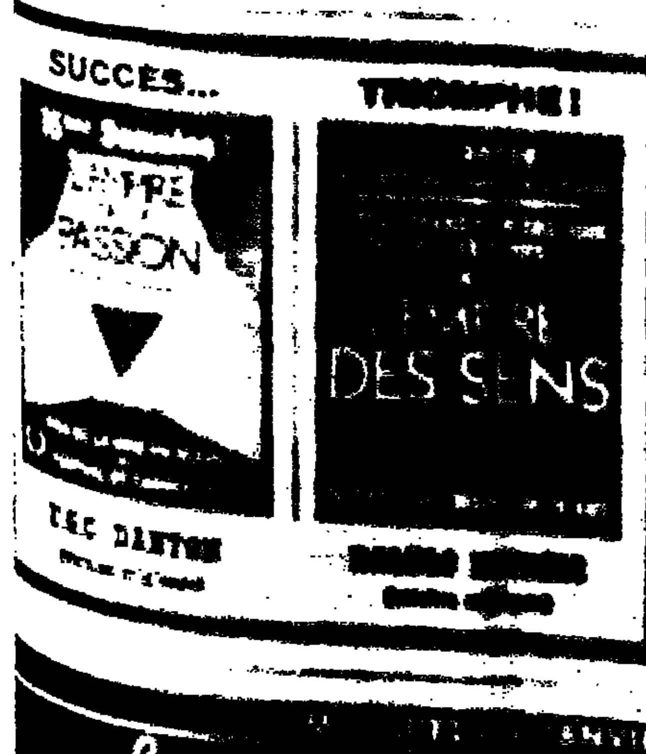
Le ministère de la défense rappelle que les jeunes gens nés en janvier, février et mars 1961 sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile au plus tard le 31 janvier 1979.

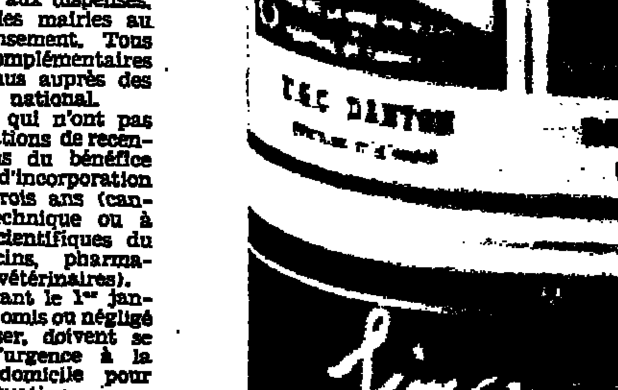
Cette démarche peut être effectuée par les intéressés eux-mêmes ou par leur représentant légal.

Une brochure relative au choix de la date d'appel, aux dispenses, est donnée dans les mairies au moment du recensement. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des bureaux du service national.

Les jeunes gens qui n'ont pas satisfait aux obligations de recensement sont exclus du bénéfice du report spécial d'incorporation au-delà de vingt-trois ans (candidats à l'aide technique ou à la coopération, scientifiques du contingent, médecins, pharmaciens, dentistes et vétérinaires).

Ceux qui, nés avant le 1er janvier 1961, auraient omis ou négligé de se faire recenser, doivent se faire connaître d'urgence à la mairie de leur domicile pour régulariser leur situation.




Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Les régions à Beaubourg.

Mettre le centralisme parisien au service de la décentralisation : c'est ce que le Centre Georges-Pompidou a voulu réaliser avec le Carrefour des pratiques audiovisuelles régionales. Le succès de la manifestation, commencée le 3 novembre, prolongée jusqu'au 22 décembre, a eu raison du paradoxe. Le public est passé très nombreux dans les « modules » réservés aux projections — vidéo, films, montages, émissions de FR3 — et les groupes ont participé massivement à cette initiative conjointe du Forum de l'information sur l'actualité culturelle en France et de l'OCAV (Office culturel de l'audiovisuel). Une prospection a été faite pendant huit mois, puis les groupes ont envoyé plus de deux cent cinquante produits représentatifs de leur pratique. Une politique non directive a guidé les organisateurs, même si l'un des montages sur la marée noire a été refusé.

Projections à la carte, « tables rondes » fréquemment improvisées, ateliers d'initiation, ont étendu le contact entre le public et cette forme d'expression par l'image qui prend de plus en plus d'importance, qu'elle traduise une revendication sociale, une volonté de désacralisation des médias, ou un besoin de communication et d'information.

Un débat pour les enfants.

Un débat a réuni une vingtaine de personnes (parents, animateurs et journalistes) le 28 décembre, au Petit Forum des Halles, où, jusqu'au 1er janvier, sont projetés les films d'un « cinéma auquel les enfants ont droit », *proposés par le comité du manifeste du même nom. Créé en février 1977, par des animateurs de l'ancienne section cinéma de la Maison des arts et de la culture, à Créteil, le mouvement a organisé une semaine de cinéma international en mai 1978, et en juin s'est donné un an pour répondre à la demande de diverses associations soucieuses de proposer aux enfants une programmation de qualité. L'argent obtenu à chaque manifestation permet au comité de faire tirer des copies neuves pour certains films de ciné-clubs. Disposant d'une double affiliation, qui lui permet de diffuser en secteur commercial traditionnel et en secteur non commercial, le comité a les moyens de mener une action en profondeur, en grande partie dans la région parisienne.*

Le débat a été l'occasion de rappeler l'ignorance des adultes en matière de films pour enfants, les réflexes qui les poussent vers Walt Disney, mais aussi l'absence d'une critique spécifique, le mépris dans lequel on tient ce cinéma en France et le manque de films depuis vingt ans. Il faudrait, a-t-il été souligné, convaincre les distributeurs d'acheter les droits de films étrangers, ce qui redonnerait confiance aux réalisateurs et aux producteurs.

Ventes

Retours d'Égypte

Les « objets d'art et de très bel ameublement » sont la *spécialité des commissaires*-priseurs français. On regrette d'autant plus que le superlatif des catalogues soit de moins en moins justifié. A une exception près, la série des ventes de prestige qui viennent de se terminer au palais d'Orsay n'ont guère apporté *de révélations.* Qu'un bureau à caissons Louis XIII à placage d'étain obtienne 140 000 F chez Ader Picard Tajan le 28 novembre, c'est normal : le meuble est semblable à cent autres, c'est un beau travail, ennuyeux, riche, et donc cher.

Mieux vaut donc parler de l'exception : la vente Couturier et Nicolay du 30 novembre. Il y a d'abord eu un ensemble inhabituel de poissons, de porcelaines ou de biscuits de Chine à montures de bronze d'époque Louis XV.

Tout cela est souvent plus bizarre que beau, excessif et contourné, mais en dehors de toute idée d'utilité, à seule fin de décoration ; c'est l'objet qui est ici célébré, gratuitement si l'on peut dire : 131 000 F à un bleu de Chine, 250 000 F et 260 000 F à deux paires de carpes en celadon, 154 000 F à un « pot pourri », au couvercle percé d'yeux, pour laisser échapper les effluves d'aromates.

On s'est réjoui de ces folies *Louis XV ; elles cachent la plus* important, les meubles fin dix-huitième et début dix-neuvième siècle vendus quelques instants plus tard ; déjà deux ventes de la même étude, le 25 novembre 1977, pour le style Charles X, le 15 février 1978 pour les meu*bles Empire, avaient appelé* l'attention sur les prolongements au dix-neuvième siècle de la grande tradition d'ébénisterie du dix-huitième, grâce à des artisans dont les Jacob restent les plus connus.

C'est au plus ancien de la famille, Georges Jacob, reçu *maître en 1765, qu'on doit six* fauteuils en bois peint et sculpté à la manière du bambou, dans un style qui emprunte autant à la Chine qu'à l'Angleterre (180 000 F). Une console retour d'Egypte en marbre griotte rouge, à fraises de bronze, et dont les *montants* sont flanqués de cariatides égyptiennes, pourrait être attribuée à l'un des grands ébénistes du Consulat, Ligneraux (155 000 F). Enfin, une commode et un secrétaire Empire montrent une richesse de matière — acajou, racine d'if, nacre, intérieur en citronnier aux tiroirs *incrustés d'amarante et d'étain* — et une qualité d'exécution dignes des plus beaux meubles du *dix-huitième.* Commandés à Levasseur par Godoy, premier ministre d'Espagne, ils ne furent jamais livrés : ils viennent de trouver preneur à 610 000 F.

Ces résultats brillants, dus à la qualité des meubles présentés, confirment un intérêt nouveau pour des styles jusqu'alors méprisés. On l'a encore vu à Londres, le 1er décembre, chez Sotheby, lors de la vente de la collection des meubles anglais d'un multimillionnaire chilien, M. Hochchild. Une table de bibliothèque de style George II, imposant meuble d'acajou attribué à Thomas Chippendale, a été vendue 850 000 F au marchand anglais Partridge, tandis qu'une commode George III, *vers 1775, à laques noires et* or dans le goût chinois, obtenait 52 000 livres. S'agit-il là de succès isolés ou d'une nouvelle orientation du marché, qui chercherait dans d'autres styles les pièces exceptionnelles qu'on ne trouve plus dans le Louis XV ?

Certains commissaires-priseurs sembient penser que le marché parisien ne peut plus vivre grâce aux grands meubles français qui firent jadis sa réputation. L'étude Ader-Picard-Tajan fin octobre *(le Monde* du 9 novembre), l'étude Loudmer de façon très régulière, tentent d'im*poser Paris sur le marché de* l'art primitif, grâce, notamment, à la compétence et à l'expérience de M. Ratton, qui fut l'ami et le marchand des surréalistes. A en juger par la dernière vente de l'étude Loudmer, le 16 décembre, l'effort de prospection vaut d'être poursuivi : sans doute la collection Ortiz a-t-elle été vendue à Londres, mais qu'on trouve dans une même vente parisienne une défense du Bénin (105 000 F), un haut de sceptre bakongo ivoire à patine brune orangé (115 000 F), une belle figure *bakota (125 000 F)*, un siège en forme d'animal à tête humaine des Indiens Arawak (Antilles, 103 000 F) est très prometteur. Les pièces de qualité sont de moins en moins isolées et le niveau moyen s'élève.

A l'inverse, les antiques restent pratiquement absents de Paris, et l'adjudication, le 25 novembre, à Drouot-Rive gauche (étude Laurin-Guilloux-Buffetaud-Tailleur) d'un calcaire égyptien de la Ve dynastie fait figure d'événement. En payant 300 000 F ce couple en pied (hauteur : 58 cm), Roger Vivier n'a pas fait une mauvaise affaire, compte tenu des prix pratiqués dans les grandes ventes spécialisées qui se tiennent à l'étranger. Le 14 décembre, à New-York, un autre calcaire de la Ve dynastie (hauteur : 80 cm) a été adjugé *1 190 000 F, record mondial pour* une telle sculpture : le puissant modelé de cette figure d'homme était, il est vrai, d'une qualité bien supérieure à celle du groupe vendu à Paris.

Espérons que nos commissaires-priseurs qui redécouvrent le style retour d'Egypte sauront organiser, à côté de ventes d'ameublement en relatif déclin, quelques belles ventes d'antiques.

JEAN-MARIE GUILHAUME.

Musique

Quelque chose à dire au piano

Pour aborder l'œuvre pianistique de Leos Janacek, il ne suffit pas de savoir faire chanter les touches du clavier : il faut parfois lutter au corps à corps, tenir tête, griffer ou caresser comme s'il s'agissait d'un animal sauvage dont on voudrait éprouver la vigueur sans chercher à la réduire. Josef Palenicek est un pianiste étonnant, mais cela ne tient pas seulement à ses qualités propres ; c'est l'accord de son jeu avec la pensée musicale de Janacek qui produit une impression irrésistible, et celle-ci persiste tout au long du concert.

Avec cette simplicité des pianistes qui font beaucoup de musique de chambre, il vient s'asseoir devant l'instrument, croise les bras un instant et attaque comme s'il trouvait brusquement quelque chose à dire. C'est un trait de la main droite, une ligne brisée ; la main gauche est encore au repos, elle se lance tout à coup, puis reste en suspens et le jeu reprend, une main sur le clavier, l'autre un peu en retrait. Très peu de pédale, seulement pour ajouter une dimension d'espace plus l'écho — ou pour noyer une trille qui va devenir résonance : le battement des sons de l'accord prolonge celui des doigts.

Ainsi, sans les rechercher pour eux-mêmes, Josef Palenicek maîtrise une gamme presque illimitée de timbres et de sonorités. Il ne s'agit pas d'une palette dont les couleurs serviraient à rendre plus flatteur le discours musical, mais d'une utilisation réellement rapsodique de l'instrument : la suite Dans les brumes, *la* Sonate *« 1905 » ou le premier cahier de* Dans le chemin brousailleux *son tautant de récits sans paroles où l'on sent bien, derrière la vitalité rythmique, les accents de la langue tchèque en laquelle Janacek a trouvé pour ses opéras la source de son inspiration.*

Ainsi, les sonorités diverses sont-elles autant d'intonations suggestives qui indiquent très clairement les lignes de force de la pensée du compositeur, et ce sentiment de l'évidence est d'autant plus remarquable que les symétries sont rares et le renouvellement constant.

Ce jeu âpre mais jamais dur qui fascine immédiatement, Josef Palenicek le partage avec le violoncelliste Marek Jerié (membre comme lui du Trio tchèque), venu se joindre à lui pour donner du Conte, *de Janacek, l'interprétation la plus étrangement vivante qu'on puisse imaginer ; là encore les couleurs des différentes cordes ou des coups d'archet parlent d'elles-mêmes au lieu de se superposer aux idées mélodiques.*

Ce concert donné jeudi soir au théâtre du Ranelagh dans la série organisée pour le vingtième anniversaire de l'émission « Le Livre d'or de France-Culture », comptait encore deux œuvres pour violoncelle et piano : les Variations sur un thème slovaque, *de Martinu, et* Deux Variations sur un thème original, *de Josef Palenicek. On trouverait des points communs entre ces partitions où le souci d'un certain équilibre formel n'exclut pas la chaleur de l'expression. C'est très différent de la manière de Janacek, moins visionnaire peut-être, mais, ainsi disposé, cela devient complémentaire ; et, surtout, on comprend mieux ce que Josef Palenicek doit à sa propre expérience de compositeur : peut-être tout simplement de ne pas jouer seulement comme un pianiste.*

GÉRARD CONDÉ.

★ Ce concert sera diffusé par France-Culture l· 13 janvier 1979, à 16 h. 5.

Expositions

GRAVURES DE PICASSO

L'adieu du sorcier

C'est une très bonne idée qu'a eue le centre culturel du Marais de reprendre l'ultime exposition des gravures de Picasso qui fut présentée à la galerie Louise Leiris au début de 1973. Il s'agit de cent cinquante-six feuilles exécutées selon des techniques diverses (eau-forte, aquatinte, pointe sèche, burin parfois) dont on appréciera d'autant mieux la science, le soin, la maîtrise technique qu'elles sont ici accompagnées de quatre-vingt-sept de leurs états préparatoires, très nombreux pour certaines d'entre elles. Les premières sont datées, très soigneusement comme toujours, de 1968 et 1969, les plus nombreuses de 1970 et 1971, la dernière (une eau-forte montrant un nu allongé et de toutes parts griffé) a été exécutée le samedi 25 mars 1972, un an à peu près avant la mort de l'artiste.

Nous parlons de maîtrise technique. On a souvent dit que, si l'on regarde l'ensemble de l'œuvre de Picasso, la gravure apparaît comme le plus constamment heureux de ses moyens d'expression, qu'il a été dans ce domaine l'égal des plus grands avec lesquels il se plaisait à rivaliser, plus vaillant champion qu'en peinture où le combat avec Manet et Vélasquez tourne moins nettement à son avantage.

Et surtout Picasso fut un vrai graveur, rompu à toutes les finesses du métier, ravi de tout ce qu'il promet de manipulations et de métamorphoses, ne laissant à personne le soin du moindre détail. Alors que pour beaucoup, et non des moindres, la gravure, ne parlons même pas de la lithographie, n'est que la reproduction en atelier d'une gouache, d'un dessin fructueusement tiré à quelques centaines d'exemplaires.

Mais le métier n'est rien s'il n'est au service de l'imagination. Dans ses gravures de 1970-1972, elle foisonne encore comme aux plus beaux jours. Les dernières toiles, telles qu'Yvonne Zervos les exposa à Avignon, laissaient une impression de redite, de fatigue, de brutalité de parade, ce que l'on ne peut reprocher à un homme d'un si grand âge, et ce qui n'est peut-être pas exact : un choix plus rigoureux montrerait que l'oiseau du Bénin, comme disait Apollinaire, n'avait pas encore replié ses ailes.

Néanmoins, son dernier grand voyage, c'est à la gravure qu'il en a confié le récit. Des femmes nues, des jeunes gens couronnés de fleurs, des Silènes hilares et barbus, d'affreuses vieilles, des Célestines, des gentilshommes d'Espagne, des visiteurs de mauvais lieux aussi corrects et blasés qu'un Frédéric Moreau faisant son choix chez les filles, des nus encore, des corps entassés, aperçus dans les poses les plus indiscrètes et paraissant échappés des aquatintes de Degas, avec des souvenirs des terribles Demoiselles *(celles d'Avignon) et des femmes en pleurs de 1937, tout cela compose un extraordinaire carnaval, une sorte de Maison Tellier en délire, où revivent les plus constantes obsessions du peintre.*

Ce qui frappe ici, c'est moins l'impudeur (on en a vu d'autres) que la fureur de vivre, l'exaspération du désir qui sent peut-être s'achever son aventure, une atmosphère de bacchanale sardonique avec tous ces personnages dressés l'un devant l'autre dans le dialogue de sourds, de regards dilatés, de visages de pierre auxquels Picasso a toujours réduit depuis la période bleue la communication entre les êtres. On se fusille, on se défie, on se supprime comme le peintre et son modèle, le plus obsessionnel des thèmes de Picasso avec celui du harem, avant de se tabasser, de se massacrer, de se flanquer de formidables beignes, en général à même le sol, c'est le genre antique, la simplicité virgilienne.

Nulle perversité d'ailleurs : le Minotaure est trop vigoureux seigneur et trop sollicité par les onze mille vierges pour s'arrêter aux complications du « divin marquis ». Mais des nabots, des vilains nez, de gros ventrus qui louchent sur les seins de ces dames, pointés comme des obus. La vie est un songe ? Une farce, dit le Falstaff de Verdi : « Tutto nel mondo è burla. »

Quelquefois, c'est plus gentil : une mignonne jeune fille ailée feint son entrée sur un taureau, une autre cabriole et désigne ses avantages sur un cheval de cirque, une autre encore s'abandonne au pas langoureux d'un coursier complice et égrillard. Mais voici une merveille, présentée dans tous ses états, et qui est de février 1970.

C'est un théâtre : tous les personnages de la bacchanale, auxquels se sont joints les vieux amis du cirque, sont rassemblés sur une scène autour d'une sorte de pape, de vizir barbu que surveille dans les coulisses un derviche enturbanné. Au-dessus de la scène, dans la salle, tout un pot-pourri de visages, où l'on reconnaît la tragique pleureuse de Guernica, *cependant qu'une matrone à double face contemple le spectacle d'un air satisfait :* tutto nel mondo è burla, *nous dit encore ce suprême hommage à Goya, à tous les maîtres du grotesque.*

Allez voir cette exposition (d'autant qu'elle est fort bien présentée). Nos jeunes lecteurs surtout peuvent y prendre plaisir puisque, depuis la mort de Picasso, survenue il y a bientôt six ans, on a beaucoup écrit à son propos, mais rien montré de ses grands moments. Si les gravures du Marais ne sont pas tout à fait de ceux-là, elles introduisent de façon assez fascinante à ce monde de l'énigme, de l'encre des songes, « du désir attrapé par la queue » et qui n'en court que plus vite. C'est aussi un moyen de prendre patience en attendant les merveilles que nous verrons bientôt à l'hôtel Salé.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois, jusqu'au 11 février.

Brayer au Musée postal

Pour célébrer l'émission d'un timbre-poste « Chevaux en Camargue », d'Yves Brayer, le Musée postal (34, rue de Vaugirard, près de la gare Montparnasse) présente jusqu'au 31 décembre une vaste rétrospective des œuvres de l'artiste résumant cinquante ans de peinture. La première toile exposée, « le Cavalier », date en effet de 1927, les dernières de 1977.

Huiles, gouaches, monotypes, aquarelles évoquent des scènes ramenées du monde entier : Provence, Italie, Maroc, Espagne, Egypte, Mexique, Russie. S'y ajoutent des dessins des céramiques, des livres illustrés, des maquettes de décors et des costumes pour le théâtre, des médailles aussi. En même temps, vient d'être édité par Ides et Calendes un album reproduisant près de deux cents aquarelles et de : or } reux croquis d'Yves *Brayer, avec un texte de Pierre* Mazars.

J.-M. D.

■ L'acteur japonais Jiro Tamiya s'est donné la mort le vendredi 29 décembre à Tokyo. Il était âgé de quarante-trois ans. Très endetté après l'échec de la coproduction nippo-britannique « le Chien jaune », dans lequel il avait investi 1,4 million de dollars, il suivait un traitement psychiatrique pour dépression.





SPECTACLES

théâtres

En raison de la journée de solidarité avec les grévistes de l'Opéra, les représentations commenceront avec une demi-heure de retard dans les théâtres nationaux.

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : Six personnages en quête d'auteur.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Bernard Haller.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Fugue en mineur
Petit TEP, 20 h. 30 : Concert-rencontre. Cohelmec Ensemble.
Centre Pompidou, 16 h. 30 et 18 h. 15 : le Diatope de Xénakis.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : les Colombaioni ; 20 h. 30 : la Maison des cœurs brisés.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux ; 22 h. : Davly.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 18 h. 30 : Un homme à la rencontre d'A. Artaud ; 21 h. : la Culotte.
Athénée, salle C.-Bérard, 20 h. 30 : le Grand Feu. — Salle L.-Jouvet, 21 h. : Juliette Gréco.
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mesure pour mesure.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : La vie est un songe. — Atelier du Chaudron, 20 h. 30 : Sens.
Chapiteau Treteaux de France, aux Halles, 20 h. 45 : les Trois Mousquetaires.
Chapiteau des Halles, 22 h. : Omajakeno.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Guy Bedos.
Daunou, 21 h. : Ulysse au pays des merveilles.
Edouard-VII, 21 h : Nous ne connaissons pas la même personne.
Essaion, 20 h. 30 : Pif-Paf ; 22 h. : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : la Surface de réparation ; 22 h. : J. Villeret.
Galerie 55, 20 h. 30 : B. Dimey.
Gymnase, 21 h. : Coluche
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Chair chaude ; 19 h. 30 : Christian François ; 20 h. 30 : la Shaga ; 22 h. : Carmen City. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Mathurins, 20 h. 45 : Changement à vue.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Les papas naissent dans les armoires.
Moderne, 20 h. 30 : A condition de vivre.
Mogador, 20 h. 30 : le Pays du sourire.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Zadig. — II, 20 h. 30 : le Dépeupleur.
Palace Croix-Nivert, 20 h. 30 : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
La Péniche, 20 h. 30 : Naïves hirondelles.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : M. Marceau, mime.
Présent, 20 h. 30 : Eve des Amériques.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Fleurs de papier.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 18 h. 30 : Tabarin Mondor et Cie ; 20 h. 45 : Si tout le monde en faisait autant.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre ; 22 h. 30 : l'Echange.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtre 13, 21 h. : Bel comme un ange.
Théâtre 347, 21 h. : Ingrid Caven.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Vendredi 29 décembre

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 15 : Spectacle Prévert ; 23 h : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesles ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus. — II, 20 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage ; 22 h. 30 : A. Valardy.
La Baie-de-Naples, 20 h. 15 : Dupecnot à Paris ; 21 h. 15 : La mordue signe ; 22 h. 30 : J.-B. Falguière, P. Bonnier.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 23 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise — II, 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : le Bonbon magique ; 22 h. : la Dame au slip rouge.
Café-Théâtre de l'Odéon, 22 h. : Une heure avec Lorca, Cervantès, Neruda.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Pas la bouche pleine.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pierre Louki ; 21 h. : le Gros Oiseau.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Roméo et Georgette ; 22 h. 15 : France Léa ; 23 h. 15 : J. Rigaux.
Fanal, 19 h. 30 : Béatrice Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
Le Manuscrit, 21 h. : Paris-Munich.
Petits-Pavés, 21 h. 15 : Débordés par la base.
Le Plateau, 20 h. 30 : Tout simplement ; 22 h. : Good Day.
Point-Virgule, 20 h. 15 : les Confidences d'un parasol ; 21 h. 30 : Alors, heureuse ?
La Soupap, 19 h. 30 : Chansons de femmes ; 21 h. : le Pourquoi des choses.
Le Splendid, 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Amours, coquillages et crustacés.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle girl.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : Tchouk tchouk nougah.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Thierry Le Luron.
Issy-les-Moulineaux, Théâtre, 21 h. : Elisabeth, la femme sans homme.
Ivry, Théâtre des Quartiers, 20 h. 30 : le Misanthrope.
Montreuil, Théâtre-Ecole, 20 h. 30 : la Famille Tuyau de Poêle.
Neuilly, M.J.C., 21 h. 30. Tu brodes ?... Ouais.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les concerts

Café d'Edgar, 18 h. 30 : Trio à cordes H. Derrien, P.-H. Xuérèbe, O. Charlier (Mozart, Schubert).
Lucernaire, 21 h. : Raphaël et Regina (chants d'Amérique latine).
Eglise Saint-Leu-Saint-Gilles, 20 h. 45 : N. Alexandre, flûte ; M. Nomidou, violoncelle ; J.-P. Imbert, clavecin (Bach).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. M. Rostropovitch (Berlioz, Dutilleux, Ravel, Brahms).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Musique Ensemble, avec V. Dietschy, soprano (Bach, Purcell).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Chet Baker ; 23 h. : Luther Allison.
Club Zed, 22 h. : P. de Pretsac.
Show-Chaud, 19 h. : Henry Byrs ; 21 h. : Raphaël Faye Trio.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Hal Singer.
Patio, 22 h. : Joe Newmann, trompette jazz
28-Rue-Dunois, 18 h. 30 : François Tusques ; 21 h. : Pieds joints, rock.
Stadium-Bar Totem, 21 h. : Archie Shepp Quartet.
Bistrot d'Iza, 22 h. 30 : René Urtreger, jazz.
Campagne-Première, 20 h. 30 : Steve Lacy, Robert Dick et Kent Carter.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Quintette de jazz.
Troglodyte, 20 h. : Nadavati, rock.

La danse

Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre Kirov (les Sylphides, Paquita, deuxième acte du Lac des cygnes).

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Quatre Charlots mousquetaires, de H. Hunebelle ; 18 h. 30 : la Ronde de l'aube, de D. Sirk ; 20 h. 30 : Masculin féminin, de J.-L. Godard ; 22 h. 30 : Hermaphrodite de M. Barne. — Petite salle, 19 h. : Guide d'aveugle, de C. Filho ; Larmes tatouées, de N. Broomfield et J. Churchill ; 21 h. et 22 h. 30 : Animation.

Beaubourg, 15 h. : Grande semaine de films pour enfants ; 17 h. : l'Affaire Bronswik, de R. Awad et A. Leduc ; Une caisse de vingt-quatre pour le 3530, de R. Clark ; l'Age de la machine, de G. Carle ; 19 h. : le Dernier Saut, d'E. Luntz ; 21 h. : No room for the groom, de D. Sirk.

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

ALERTEZ LES BEBES (Fr.), Marais, 4e (278-46-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).

L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) H. sp.

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.), Marais, 4e (278-47-86) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

AU NOM DU PAPE-ROI (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

AVALANCHE (A., v.o.) : Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; (v.f.), Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA BALLADE DES DALTON (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It., v.o.), U.G.C.-Odéon 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02).

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathe, 14e (322-19-23) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-A., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Les Tourelles, 20e 636-51-98) (sauf mardi).

LE CRI DU SORCIER (A.) (*), v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LES DENTS DE LA MER (2e partie) (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

DERNIER AMOUR (It.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).

L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap.) (**), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

L'EMPIRE DU GREC (A.), v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov.), v.o. : Cosmos, 6e (548-62-25), h. sp.

FEDORA (A.), v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

LA FEMME GAUCHERE (All.), v.o. : Racine, 6e (633-43-71).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES FILLES DU REGIMENT (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

FLAMMES (Fr.) ; Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

GIRL FRIENDS (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).

LE GOUT DU SAKE (Jap.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LA GRANDE CUISINE (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LA GRANDE MENACE (Angl.), v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Balzac, 8e (359-52-70), h. sp. ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

GREASE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp. ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

INSIANG (Phil., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

JUKE-BOX (A., v.f., *) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Gaîté, 14e (320-99-34).

KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25), A.-M.

LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Quartier latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o., **) : la Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).

MOLIERE (Fr., 2 époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

PAIR ET IMPAIR (It., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

PASSE-MONTAGNE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), H. sp.

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Diderot, 12e (343-19-29).

LE PION (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Balzac, 8e (359-52-70). en mat

PLEIN LES POCHES POUR PAS UN ROND (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul' Mich', 5e (033-48-29) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 13e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

POINT OF ORDER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. sp.

REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SANS FAMILLE (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67).

SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE SECOND EVEIL (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), H. sp.

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (743-72-52)

LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

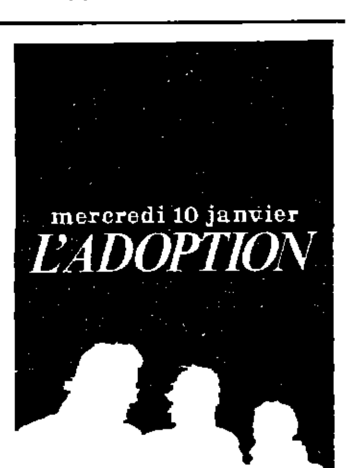
L'ULTIMATUM DES TROIS MERCENAIRES (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-90-81) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e ((329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les films nouveaux

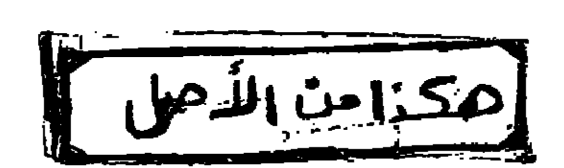
MODULATION DE FREQUENCE, film américain de John A. Alonzo (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Parnassien, 14e (329-83-11).











RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 29 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF1

20 h. 35, Théâtre : Harold et Maude, de C. Higgins, mise en scène J.-L. Barrault, avec : Madeleine Renaud, D. Rivière, P. Pascal, F. Prache, réal. : J.-P. Carrère.

Il a dix-neuf ans, elle en a soixante-dix-neuf, et cette « love story » se situe « au stade supérieur de la suprême enfance », selon les termes de Jean-Louis Barrault.

22 h. 35, Variétés : Les nouveaux chanteurs de charme.

Michel Legrand, Ray Charles, Serge Gainsbourg, Alain Souchon et les autres.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A2

20 h. 30, Feuilleton : Gaston Phébus, le lion des Pyrénées;

21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes (l'Amour de la musique).

Avec J. Bourgeois (Verdi) ; B. de Candé (Histoire universelle de la musique), C. Delarue (Vivre la musique) ; A. Dister (le Livre du Pink Floyd) ; J. Guillou (l'Orgue, souvenir et avenir); E. Lipmann (Concerto pour transistors).

22 h. 45, Journal.

22 h. 55, FILM (ciné-club, cycle Renoir) : LE CARROSSE D'OR, de J. Renoir (1952), avec : Anna Magnani, D. Lamont, O. Spadaro, R. Rioli, P. Campbell, J. Debucourt. (Rediffusion.)

Au Pérou, début du XVIIIe siècle, une actrice de la comedia dell'arte doit choisir entre trois amoureux : un comédien de la troupe, un torero et le vice-roi qui en a fait sa favorite.

Superbe, éblouissant divertissement sur le théâtre et la vie, l'amour, le bonheur et le monde des illusions.

CHAINE III : FR 3

20 h. 35, Rue de l'opérette : Du Capitole aux Pyrénées.

21 h. 30, Chœurs et danses de l'Armée soviétique.

FRANCE-CULTURE

20 h., Disques ; 20 h. 20, Orchestre national de France : J. Suk, violon. Direction G. Albrecht (Dvorak, Martinu, Janacek) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Vienne, carnets de bal pour un âge d'or.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Hommage à Charles Münch, en direct du Théâtre des Champs-Elysées : « le Carnaval romain », ouverture (Berlioz) ; « Timbres espaces, mouvement », création (Dutilleux) ; « Premier concerto en sol majeur » (Ravel) ; « Deuxième Symphonie en ré majeur » (Brahms), par l'Orchestre national de France, direction M. Rostropovitch. Avec N. Henriot, piano ; 22 h. 50, Ouvert la nuit en direct de Radio-France : Debussy, Mozart, Schumann, par P. Rogé et C. Ortiz, pianos ; 23 h. 45, Le Londres de Dickens, évocation musicale par C. Santelli et A. Lacombe.

SAMEDI 30 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF1

12 h. 10, La Bible en papier ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Aventures dans le Grand Nord ; 14 h. 25, Le monde de l'accordéon ; 14 h. 40, Toujours le samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ;

19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ;

19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Deux cinglés du spectacle, Michel Sardou et Jean-Claude Brialy.

21 h. 35, Série : King (n° 2), réal. A. Mann, avec P. Winfield, C. Tyson, O. Davis, A. Evans.

Une biographie de Martin Luther King.

22 h. 50, Grands pas classiques : Giselle.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Jeu : Chiffres et lettres jeunes ; 13 h., Feuilleton : Belphégor ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 55, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Salle des fêtes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ;

19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Gaston Phébus, le lion des Pyrénées.

21 h. 35, Opérette : Véronique, d'A. Messager, d'après le livret d'A. Vanloo et G. Duval, direction musicale P. Dervaux, réal. Y. Gérault.

En stéréophonie avec France-Musique.

23 h. 35, Journal.

23 h. 50, Des compagnons pour vos songes.

CHAINE III : FR 3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Emission historique : Mazarin (4e partie : Les enfants qui s'aiment).

Le triomphe du cardinal. Après dix-huit mois d'efforts et d'habileté, la question des frontières avec l'Espagne est résolue et Louis XIV se marie.

21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Fouad-Gabriel Naffah (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : la médecine ; 9 h. 7, Le monde contemporain : le Gabon ; 10 h. 45, Démarches... avec F. Coupry ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Vingtième anniversaire du livre d'or : Musique non stop ; 17 h. 30, Le dernier quart du siècle, portrait d'une année 1978 ; 19 h. 25, Disques ;

20 h., « La Passante du sans-souci », d'après J. Kessel. Adaptation P. Derruz. Réalisation G. Delaunay ; 22 h., Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Et pourtant ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques auditeurs ;

14 h. 15, Matinée lyrique : « Le Coq d'or » (Rimski-Korsakov) ; 16 h. 45, Groupe de recherche musicale de l'INA : « Qui dit quoi à qui ? » ; 17 h. 30, Grands crus ;

19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Echanges internationaux... Concert donné à l'occasion de la Journée des Nations unies : « Symphonie en ré majeur, le Miracle » (Haydn) ; « Sheherazade » (Ravel), par l'Orchestre de la Suisse romande, direction A. Dorati ; 21 h. 30, En collaboration avec Antenne 2 : « Véronique » (Messager), par les chœurs et l'orchestre du Théâtre national de l'Opéra de Paris, direction P. Dervaux ; 23 h. 30, Ouvert la nuit... Le Londres de Charles Dickens ; à 1 h., Doux Noël.

DIMANCHE 31 DÉCEMBRE

Sur les trois chaînes, à 20 h., les vœux de M. Giscard d'Estaing, président de la République.

CHAINE I : TF1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne).

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1 - TF 1 (vœux de M. Jean-Louis Guillaud, président de la chaîne) ; 14 h. 15, Série : Aventures dans le Grand Nord ; 15 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 16 h. 35, Le sport en vedette.

17 h. 35, FILM (cycle Chaplin) : UN ROI A NEW-YORK, de Ch. Chaplin (1956-1957), avec Ch. Chaplin, D. Adams, M. Chaplin, O. Johnston, M. Audley, J. Desmond (N.).

Un souverain d'Europe centrale, émigré aux Etats-Unis à la suite d'une révolution, devient victime du « mode de vie américain » et a des ennuis politiques.

Une satire — trop didactique dans sa deuxième partie — par laquelle Chaplin règle ses comptes avec l'Amérique.

19 h. 25, Les animaux du monde : Le vieil homme et le chamois ; 20 h., Journal

20 h. 35, FILM : VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES, de C. Sautet (1973), avec Y. Montand, M. Piccoli, S. Reggiani, G. Depardieu, S. Audran, L. Mikael, M. Dubois, A. Lualdi, C. Allégret.

Trois quinquagénaires, leurs femmes, leurs amis et les difficultés qu'ils doivent affronter. Film sur l'amitié et chronique de la classe moyenne. Un réalisme « quotidien » soigneusement organisé.

22 h. 30, Variétés : Sylvie Vartan ; 23 h. 25, Smoking et carré blanc ; 0 h. 20, Soirée dansante « disco ».

CHAINE II : A2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40) ; 13 h. 15, Journal ; 14 h. 30, Feuilleton : Heidi.

15 h. 20, Ciné-fêtes, FILM : SWEET CHARITY, de B. Fosse (1968), avec S. Mac Laine, J. McMartin, R. Montalban, C. Rivera, P. Kelly, S. Davis Jr.

Une « taxi-girl » new-yorkaise cherche en vain, de désillusion en désillusion, l'homme qui accepterait de l'épouser ou, simplement, de l'aimer.

Les Nuits de Cabiria de Fellini, transformé en comédie musicale, succès de Broadway. A la mode américaine, sentimentalisme, humour et ballets.

17 h. 25, Série : Par elles-mêmes (Claire Gibault, chef d'orchestre) ; 18 h., Musique : en direct de Berlin... Concert Karajan, avec l'Orchestre philharmonique de Berlin

La Force du destin *(Verdi)* ; Pastorale, intermezzo et farandole de la suite de « l'Arlésienne » n° 2 *(Bizet)* ; Rhapsodie hongroise n° 2 *(Liszt)* ; Marche hongroise de la « Damnation de Faust » *(Berlioz)* ; Intermezzo de « l'Amico Fritz » *(Mascagni)* ; Ouverture de « Cavalerie légère » *(Suppé)*.

19 h., Stade 2 ; 19 h. 30, Alain Decaux raconte : La Nouvelle Année ; 20 h., Journal

20 h. 30, Variétés : La belle nuit.

Sacha Distel a rassemblé des musiciens, des chanteurs, des comédiens, des comiques, pour fêter la nouvelle année.

22 h. 25, Dramatique : Messieurs les ronds-de-cuir, d'après le roman de Courteline.

23 h. 55, Vœux de M. Maurice Ulrich, président de la chaîne

0 h., Variétés : La belle nuit (suite).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images d'Algérie ; 10 h. 30, Mosaïque : Spécial Jour de l'an, avec la participation d'E. Macias.

16 h. 30, Espace musical ; 17 h. 30, Variétés : Chansons en pièces ; 18 h., Rire et sourire ;

19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., Journal ; 20 h. 5, Les jeux.

20 h. 35, Pénélope, d'après « l'Odyssée », d'Homère. Réal. R. Grumbach. Livret : D. Saval et G. Prisset, musique : S. Prisset, chorégraphie : Amadéo.

21 40, Théâtre : Mais n'te promène donc pas toute nue, de G. Feydeau, au Théâtre des Variétés. Mise en scène : R. Gérome, réal. : J. Hubert, avec D. Darrieux, R. Pellegrin, L. Seigner, G. Montillier, J.-C. Arnaud.

22 h. 20, Journal.

22 h. 45, Gala de l'union des artistes : 24 h., Les douze coups de minuit.

0 h., Vœux de M. Claude Contamine, président de la chaîne.

0 h. 10, FILM (cinéma de minuit) : TOUS EN SCÈNE, de V. Minnelli (1953), avec F. Astaire, C. Charisse, O. Levant, N. Fabray, J. Buchanan, J. Mitchell. (V.o sous-titrée. Rediff.)

Un danseur oublié accepte de faire sa rentrée dans un spectacle monté par des amis et reprend l'entreprise en main.

Un joyau de la comédie musicale M.G.M. façon Minnelli. La musique et la danse sont étroitement mêlées à l'action dramatique.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Fouad-Gabriel Naffah (et à 14 h. et 20 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Fédération française de droit humain ; 10 h., Messe au carmel de Domont ; 11 h., Regards sur la musique : « Symphonie liturgique » (Honegger) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Musique de chambre : orchestre de chambre national de Toulouse, concert public à l'abbaye de Royaumont ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Dindon », de G. Feydeau. Réalisation G. Gravier ; 16 h. 5, Charles Munch... dix ans après : un concert insolite ; 17 h. 30, Rencontre avec... ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Atelier de création radiophonique : Paris la nuit (rediffusion) ; 22 h. 25, Vienne, carnet de bal pour un âge d'or.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 5, Concert ; 11 h., Harmonia sacra (Roussel, Frescobaldi, Martinu), par l'Orchestre philharmonique tchèque, direction K. Ancerl ; 12 h., Musiques chorales : l'Etoile de Bethléem ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Liszt ; 14 h., Le tribune des critiques de disques ; 17 h., Concert-lecture : Monteverdi ;

18 h., Opéra bouffon ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences ; 20 h. 30, Veillée de fin d'année en direct de Vienne : « les Vagabonds » (Ziemrer), opérette ; 23 h., Rétrospective de l'année musicale 1978 : Les concerts, les chefs, les solistes, les expériences musicales. Programme ininterrompu jusqu'à 7 heures du matin.

LUNDI 1er JANVIER

CHAINE I : TF1

12 h., La Bible en papier ; 12 h. 15, Eurovision : Concert du Nouvel An en direct de Vienne. Œuvres de F. von Suppe et J. Strauss par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. W. Boskovsky, et le ballet de l'Opéra national de Vienne ; 13 h. 30, Journal.

13 h. 45, Les visiteurs de Noël ; 15 h. 10, Des magiciens ; 16 h. 10, Documentaire : Les Gitans de la mer ; 17 h., Dessin animé.

17 h. 20, Téléfilm : La Maison des autres, de J.-P. Marchand, d'après l'œuvre de B. Clavel. (Première partie : La plonge). Rediffusion.

Octobre 1937, c'est pour nos mémoires le second gouvernement Blum. C'est aussi l'histoire qui chuchote dans une pâtisserie bourgeoise au bord du Doubs. Julien apprend le mot « syndicat » et Petiot crache à la fois sur les communistes et les juifs, les Espagnols et les boches.

18 h. 55, Nous, les artistes : Maurice Chevalier ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LA VIE SECRETE DE WALTER MITTY, de N.Z. McLeod (1947), avec D. Kaye, V. Mayo, B. Karloff, F. Bainter, A. Rutherford.

Un employé de bureau timide fait des rêves dans lesquels il est toujours un personnage héroïque et séduit une jeune fille blonde qui l'entraîne dans pas mal d'aventures.

Fantaisie onirique semée de gags, avec Danny Kaye dans un double rôle.

22 h. 15 : Magazine Expressions.

Au sommaire : Magritte ou la face cachée des choses, un Béjart « imaginaire » ; Sans archives, pas d'histoires ; Wallez, cent cordes à son violon, le Théâtre du bout du monde.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A2

12 h. 15, Journal ; 12 h. 30, Jeu : Chiffres et lettres jeunes ; 13 h. 30, Feuilleton : Belphégor.

14 h., Ciné-fêtes, FILM : LES GASPARDS, de P. Tchernia (1973), avec M. Serrault, Ph. Noiret, C. Goya, M. Galabru, A. Cordy, C. Denner, J. Carmet.

Un libraire parisien découvre, dans des carrières souterraines, une communauté, dirigée par un grand seigneur amateur d'art, qui a fui le bruit et les travaux de modernisation de la ville.

15 h. 35, Opéra : les Noces de Figaro, de Mozart.

Avec M. Prey, M. Freni, D. Fischer-Dieskau, K. Te Kanawa... et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. K. Böhm.

18 h. 40, Dessin animé ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Il était un siciens : Monsieur Strauss ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Entrons dans l'année.

Un show proposé par Guy Lux. Avec Ginger Rogers et Samy Davis Jr, venus des Etats-Unis. Et avec Carol Douglas, Sheila, Charles Aznavour, Coluche, les Barrocos, Line Renaud, Pierre Perret, Gérard Lenorman, Serge Lama.

21 h. 45, Document de création : A la recherche de Georges Mathieu, de D. Lecomte.

Qu'y a-t-il derrière le personnage bien connu d'un dandy de grande classe, qui passe volontiers pour un fumiste ? Derrière le peintre « arrivé », qui décroche de nombreuses commandes officielles et fait partie de l'image de marque de l'art français à l'étranger ? Qu'en est-il aujourd'hui de la recherche picturale de Georges Mathieu, novateur de l'après-guerre ?

22 h. 45, Journal ; 23 h. 5, Des compagnons pour vos songes.

CHAINE III : FR 3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : l'UNAPEI ; 19 h. 20, Femmes, femmes, femmes, avec Jean Piat ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, FILM (cinéma public) : GUEPIER POUR TROIS ABEILLES, de J.-L. Mankiewicz (1966), avec R. Harrison, S. Hayward, C. Robertson, Capucine, E. Adams, M. Smith, A. Celi. (Rediffusion.)

A Venise, un richissime Américain joue, à trois femmes qui espèrent, chacune, hériter de lui, une comédie imitée de Volpone. Mais l'une d'elles meurt dans des conditions suspectes.

Une machination comique transformée en machination criminelle. Intelligence de la mise en scène sur tous les thèmes chers à Mankiewicz.

22 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michel Seuphor (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : l'imagerie mentale ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : le 1er janvier 1960, avec A. Conte ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h., Evénement-musique ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche vocale : M. Zbar ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Contes », de Jean Marais ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 30, Semaine chorale d'Ile-de-France ;

18 h. 30, Feuilleton : « Un gentleman courageux », de J.-O. Curwood (onzième épisode) ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Padirac », de et par J. Pivin (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « la Lumière et la Rouille » ou « la Médecine des sages », par C. Mettra. Réalisation C. Malarmé ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 11 h. 15, En direct de Vienne... Valses et polkas (Strauss, Ziehrer), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction W. Boskowsky ;

13 h. 15, Musiques... En direct de Strasbourg, Edimbourg, Madrid, Copenhague, Vienne ;

18 h., Kiosque : spécial Strasbourg. En direct avec P. Caloni ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Récital de violon et piano : « Sonate pour violon et piano » (Ravel) ; « Sonate n° 1 en la majeur » (Fauré) ; « Intermezzo » (Lesur) ; « Sonate en la majeur » (Franck) ; « Berceuse » (Faure), par Annie Jodry et Bruno Rigutto ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Le sceptre et la lyre.

VU

La grande boutique

En trois heures quinze, le temps d'un opéra, Jacques Chancel et Rolf Liebermann ont visité toutes les cases du « Grand Echiquier » qu'est le palais Garnier. Il n'y manquait que la grève qui, ces jours-ci, fait échec au *Lac des cygnes*, réservée pour le bulletin d'information. Les spectateurs frustrés auront pu se consoler avec cette promenade qui leur a fait découvrir maints aspects inconnus de cette machine à spectacle, encore qu'on n'ait guère vu le travail des machinistes, principaux acteurs de ce dernier soir.

Mais l'on ne saurait exiger trop de rigueur d'une simple promenade qui a su marier, de façon satisfaisante, les propos détendus et pittoresques du maître de maison sur les aspects artistiques, financiers, sociologiques et humains de « la grande boutique », comme disait Verdi, dans des lieux souvent inattendus, avec de nombreuses séquences spectaculaires.

La véritable histoire du lac de l'Opéra sur lequel Jacques Chancel et Rolf Liebermann se promenaient en canot pneumatique, la paye des figurants, le travail des enfants de l'école de danse, les répétitions des choristes, dont les têtes émergeaient seules derrière les rangées de pupitres, la tournée dans les coulisses du « patron » embrassant tous les chanteurs et leur crachant sur l'épaule avant de les expédier sur la scène étalent d'excellentes scènes de reportage.

Il a fallu peut-être trop charger la partie artistique pour faire plaisir à un maximum de gens, d'où un émiettement parfois exagéré. Du moins a-t-on vu dans son entier le superbe défilé du corps de ballet, un des clous de l'Opéra, accompagné quelques belles variations, de solistes, dont une éblouissante apparition de Barychnikov avec Noëlla Pontois dans *Giselle*.

Pour l'art lyrique, Rolf Liebermann s'est acharné à démontrer qu'il y avait autant de chanteurs en France qu'ailleurs, sans que les exemples choisis soient toujours convaincants, la palme revenant à Jane Berbié et à Michel Sénéchal dans un amusant duo d'Offenbach, et à Christiane Eda-Pierre chantant un air des *Contes d'Hoffmann*. Mais était-il bien nécessaire de nous offrir Suzanne Sarroca dans une longue chanson occitane, comme d'ailleurs Placido Domingo dans *Granada*, ou même l'admirable Leontyne Price, épouvantablement filmée dans *Summertime* ?

On retiendra surtout de ce « Grand Echiquier » quelques morceaux d'anthologie, Karl Böhm dirigeant l'ouverture de *l'Enlèvement au sérail* ; la brève et fulgurante séquence de Strehler, Toscanini de la mise en scène ; Freni et Cappuccilli dans *Simon Boccanegra* devant le merveilleux navire de Frigerio ; le Sénèque sublime de Ghiaurov ; Vickers et Jones marchant l'un vers l'autre dans le duo final du *Couronnement de Poppée* ; l'étincelant sextuor de *la Cenerentola* ; les superbes images de ce *Don Giovanni* que Joseph Losey achève de tourner dans la campagne vénitienne, sans oublier la virtuosité du générique présentant l'Opéra comme un stupéfiant palais des merveilles sur le chœur des soldats de *Faust*. Et aussi les justes remarques de Rolf Liebermann sur la nécessité de démocratiser enfin l'Opéra, en construisant un nouvel édifice de quatre mille places, le palais Garnier étant alors réservé au ballet.

JACQUES LONCHAMPT.

HISTOIRE

L'ANNÉE MAZARIN

(Suite de la première page.)

Au demeurant, la France du temps de Mazarin, on venait de nous la montrer, cette année même, mais ailleurs, avec une puissance, une rigueur et une magnificence baroque auxquelles il était bien difficile de se hausser. C'était à Mnouchkine qu'il fallait demander les intérieurs vrais, les tréteaux du Pont-Neuf, le carnaval d'Orléans, le Languedoc affamé dévorant les chevaux des comédiens errants, la face satanique d'un Conti autrement plus vrai que le princicule léché de notre convenable télévision. Et demandez-vous pourquoi ce Molière-là a été abîmé par les critiques qui ont pignon sur rue, et ce Mazarin-ci tant encensé par les mêmes.

A moins que vous n'alliez questionner Wicquefort... Qui cela, Wicquefort ? Un Hollandais, donc citoyen du monde, qui maniait bien sûr un savoureux français et qui, de Paris, tel un très grand reporter, expédiait à ses protecteurs allemands, de Brandebourg ou de Wolfenbuttel, un bulletin hebdomadaire ; et cela, chacune des deux à trois cents semaines durant lesquelles sévirent ou se ridiculisèrent révoltes « de pots de chambre » (aurait dit Condé), frondettes minables de Normandie ou de Provence et folies criminelles de grands seigneurs traîtres à leur pays (comme on ne disait pas). Reportages intelligents, libres, vaguement goguenards, où l'essentiel a toujours la priorité.

Cet essentiel, le plus souvent la guerre trop oubliée, en Italie, en Catalogne, sur le Rhin, dans les Flandres ; l'essentiel aussi, l'argent, qui explique presque toute la politique de Mazarin, avec ces détails jusqu'ici peu croyables : la princesse de Condé plaçant des chariots pleins d'or chez les partisans (tant honnis pourtant), puis les prêtant à la reine pour financer les armées françaises et suédoises, non sans profit (juillet 1648) ; essentielle aussi, la course aux places, aux sinécures, aux pensions, aux prébendes, aux évêchés, course sauvage qui déchire le ministère, la grande noblesse, les parlements ; et, bien entendu, les épisodes trop connus d'entre 48 et 52, vus par un œil en quelque sorte innocent. Dommage que Robert Mandrou, étranglé par la dureté des temps, n'ait pu publier qu'une douzaine de ces lettres inégalables, et les commenter si sobrement.

Poussé par l'actualité, voici que Payot réédite le *Mazarin* de Federn, que cet Allemand préparait à Paris avant 1914 ; fruit de douze années de recherche, vieux livre scrupuleux et trop oublié, dépassé seulement sur des détails, et tellement pillé. Allons, l'année Mazarin se termine bien ; une autre va-t-elle commencer ?

PIERRE GOUBERT.

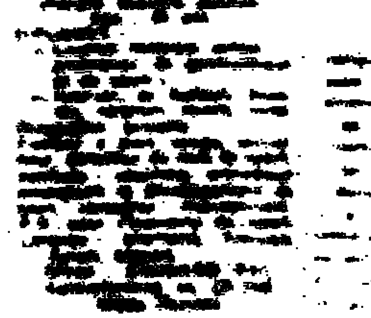
★ La quatrième émission de *Mazarin* est diffusé samedi 30 décembre par A 2. Le texte du film tiré par Pierre Moinot du *Mazarin* de Philippe Erlanger est paru chez Gallimard, 296 pages, 49 F.

★ Abraham de Wicquefort, *Chronique discontinue de la Fronde...*, présentée par Robert Mandrou, Fayard, 222 pages, 49 F.

★ C. Federn, *Mazarin*, traduit de l'allemand, Payot 1934, réimpression 1978.







CARNET

Naissances

— Le sénateur Philippe MACHEFER et Mme ont la joie d'annoncer l'entrée dans leur foyer de

Karine Patricia Heifara,

née le 10 décembre 1978, à Papeete, Tahiti.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Isabelle de BENTZMANN,

fille du lieutenant-colonel de Bentzmann et de Mme, née Ghislaine de France, avec le

lieutenant Christian AMAYON,

fils de M. Henri Amayon, ingénieur en chef du génie rural, des eaux et forêts, directeur départemental de l'agriculture du Lot, et de Mme, née Jeanne Colombani.

Décès

— M. et Mme Philippe COLBEAU-JUSTIN,
Cyril, Ludovic, Matthieu et Sabine,
ont la douleur de faire part du décès de

Thomas,

leur fils et frère, survenu accidentellement à l'âge de quatre mois.
Les obsèques auront lieu samedi 30 décembre 1978, à 10 heures, en l'église de Bréval (Yvelines).
72, rue Vaneau, 75007 Paris.

— Le Conseil national de l'enseignement agricole privé a la grande douleur de faire part du décès de son président

M. Pierre COLLET,
président d'honneur
de l'assemblée permanente
des chambres d'agriculture,

survenu le 28 décembre 1978.
Les obsèques seront célébrées le samedi 30 décembre 1978, à 14 h. 30, en l'église de Saint-Martin-de-Boisy (Loire).

[Né le 14 juillet 1913 à Pouilly-les-Nonains (Loire), dont il était maire depuis 1971, M. Pierre Collet, agriculteur depuis 1930, eut une importante carrière professionnelle au sein des organisations agricoles : président de la F.D.S.E.A. de la Loire (1946-1964), de la chambre d'agriculture de ce département (1952-1974), trésorier (1956-1966) de la F.N.S.E.A., secrétaire général adjoint (1959), secrétaire général (1964), puis président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, M. Collet avait accédé à cette fonction après le décès de M. René Blondelle, en mars 1971.

Battu lors de l'élection à la présidence de la chambre d'agriculture de la Loire en mai 1974, il n'avait pu se représenter à l'APCA. M. Collet exerçait encore des responsabilités dans des organisations économiques touchant l'aviculture, la race bovine charolaise, et les laiteries coopératives. Il s'occupait activement, depuis qu'il avait quitté la présidence de l'APCA, du conseil national de l'enseignement agricole privé dont il était le président. Il était officier de la Légion d'honneur et commandeur du Mérite agricole.]

— Nous avons appris la mort, à l'âge de quatre-vingt-six ans, de

M. Eugène-André DAUPHIN,

dont le décès est survenu à son domicile parisien.

[Colonel Duc dans la Résistance, Eugène-André Dauphin commanda les groupes armés du mouvement Libération-Nord après l'arrestation du général Zarapoff, dont il était l'adjoint. Eugène-André Dauphin avait contribué activement au recrutement et à l'organisation de l'armée secrète, puis des F.F.I. de Libération-Nord.]

[Le Monde du 27 décembre.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Adrien GODIN
ingénieur en chef honoraire
des ponts et chaussées,

survenu à Paris, le 27 décembre, dans sa centième année.
De la part de
Mme Adrien Godin, son épouse,
M. et Mme Roland Godin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri Pomey,
Mme Janine Godin, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Shuichiro Watanabe,
Mlle Claude Godin,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Thiodet, ses enfants et petits-enfants,
Mme Frédéric Godin, ses enfants et petits-enfants,
Mme André Godin, ses enfants et petits-enfants,
ses sœur, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Montrouge (81, avenue du Général-Leclerc, à Paris-14e), le samedi 30 décembre 1978, à 13 h. 45, suivie de l'inhumation au cimetière du *Montparnasse, dans le caveau de famille.*
Cet avis tient lieu de faire-part.
23, rue Froidevaux, 75014 Paris.

— Calacuccia, Sidossi, Bordeaux.
Mme Elisabeth Luciani, son épouse,
M. et Mme Roland et leur fille,
M. et Mme Barral et leurs enfants,
Mlle Basilia Luciani,
Mme veuve A. Etienne Grimaldi,
M. et Mme Pasquin Luciani, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Luciani, leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme André Luciani et leurs enfants,
M. François Luciani,
M. et Mme Etienne Luciani et leurs enfants,
Les familles Luciani, Negroni, Leca, Rossi, Santini, Aquaviva, Lardy, Roche, Peraldi,
Ses nombreux parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoine LUCIANI,

survenu à Bordeaux, le 22 décembre 1978, dans sa soixante-quinzième année.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André MALLET,
président de la Mutuelle chirurgicale de Paris,
chevalier du Mérite social,
médaille d'argent de la Ville de Paris,

survenu après une pénible et courte maladie, le 27 décembre 1978, dans sa soixante-dix-huitième année.
Les obsèques auront lieu le samedi 30 décembre en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, où l'on se réunira à 10 h. 30 (métro Gambetta).
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière du Père-Lachaise.
De la part de
Mme André Mallet, son épouse,
M. et Mme Jean Mallet et leur fils, ses enfants et petit-fils,
La Mutuelle chirurgicale de Paris et la Mutuelle générale de Paris (1, rue Pierre-Lescot, 93290 Tremblay-lès-Gonesse, M.C.P. et M.G.P., 14 rue Coquillère, 75040 Paris Cedex 01.)

— Mme Jacques Mathiez,
M. et Mme Christian Richaud,
M. et Mme François Coste et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Mathiez,
Mlle Martine Mathiez,
Mme Maurice Dupuy,
Les familles Mathiez, Brunquell, Willard, Lautman, Wolfe, Fine et Dupuy,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

M. Jacques MATHIEZ,

enlevé à leur affection le 24 décembre 1978.
Les obsèques ont eu lieu à Marseille dans l'intimité familiale, le 27 décembre 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Thalassa,
120, rue du Commandant-Rolland, 13008 Marseille.

— M. Jean Nalot,
Mme Pierre Nalot,
M., Mme, Mlle Berger,
M. Jean Marcerou,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Elyane NALOT,

survenu le 24 décembre 1978, dans sa cinquante-septième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Vence, où vivait Mme Jean Nalot depuis le 6 octobre 1978.

— Mme Jacques Tricaud,
Christine, Caroline et Christophe, Tricaud,
Mme André Tricaud,
M. et Mme Félix Simonet et leurs enfants,
M. et Mme Robert Dahan et leurs enfants,
M. et Mme Yves Tricaud et leurs enfants,
Christine et Pierre Guédon,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques TRICAUD,

survenu à Paris, le 26 décembre 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Chanes (Saône-et-Loire).
Une messe sera célébrée le mercredi 3 janvier, à 18 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.
11, avenue Théophile-Gautier, *75016 Paris.*
20, rue de Provence, 78000 Versailles.
Les Vignes, 71570 Chanes.

— Reims, Taissy.
Mme Micheline Visseaux, son épouse,
Hugues et Bernadette Visseaux, son fils et sa belle-fille,
Mauricette Sebire,
Mireille Visseaux, ses belles-sœurs,
Pierre et Josette Visseaux et leur fils Benoit,
Geneviève Visseaux,
ses neveu et nièces,
M. et Mme Louis Godard, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Gustave Dazy,
M. et Mme Serge Coletto et leurs enfants,
Et ses très nombreux amis,
ont l'immense douleur de faire part de la disparition de leur très cher

Jean VISSEAUX,
licencié de philosophie,
docteur en médecine,
ancien interne des hôpitaux
de Reims,

ravi à leur affection le 23 décembre 1978, dans sa cinquante-quatrième année.
Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité et la simplicité qu'il aimait, en l'église de Taissy, le 26 décembre 1978, par M. l'abbé Créton et par l'abbé Bernard Goureau, son ami.

> « Le monde passe avec ses convoitises, mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement. »
> (Première épître de saint Jean, Ch. II - V 17.)

La famille rappelle le souvenir de son neveu...

François BAZELAIRE,

tragiquement ravi aux siens, il y a neuf ans, dans sa vingt-troisième année, le 30 décembre 1969.
3, rue Bonhomme, 51000 Reims.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux innombrables témoignages de sympathie qui leur ont été prodigués, Mme Jean BABIN et ses enfants remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur immense malheur.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-X, vendredi 5 janvier, à 14 h. 30, salle C. 26, M. Marcel Ruby : « La Résistance à Lyon au cours de la deuxième guerre mondiale (19 juin 1940 - 3 septembre 1944) ».

— Université de Paris-X, lundi 8 janvier, à 9 h. 30, salle C 26, M. Jean-Claude Muller : « Pouvoir et rituel : l'idéologie politique des chefferies Rukuba ».

— Université de Paris-IV, samedi 13 janvier, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, Mme Maria Radeva : « L'esprit d'aventure dans l'œuvre de Malraux ».

— Université de Paris-IV, samedi 13 janvier, à 14 heures, salle L.-Liard, M. Bruno Neveu : « Erudition ecclésiastique et politique romaine ».

— Université de Paris-X Nanterre, jeudi 18 janvier, salle G 614, à 17 h., *M. François Bied-Charreton* : « Les effets monétaires du financement des entreprises ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Communications diverses

— On nous prie d'annoncer la nomination au grade d'officier dans l'ordre national du Mérite de **M. Pierre-Maurice GEISSMANN,** conseiller du commerce extérieur de la France, président de la section Maroc du comité national des C.C.E.F. au titre du ministère des affaires étrangères.

Visites et conférences

SAMEDI 30 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, Grand Palais, entrée de l'exposition, Mme Zujovic : « Exposition Le Nain » (entrées limitées).

13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Legregeois : « Château d'Ecouen ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier : « L'hôtel de Sully ».

15 h., métro Colonel-Fabien, Mme Oswald : « Le siège du parti communiste ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques ».

11 h. 30, Grand Palais : « Exposition Le Nain » (Arcus).

14 h., 18, rue de Paradis : « Le Musée de l'affiche » (L'art pour tous).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Jardins, vieux hôtels du Marais » (A travers Paris).

15 h. 15, 8, rue Boutebrie : « Le charmant cloître - Les pittoresques maisons autour de l'église Saint-Séverin » (Mme Barbier).

14 h. 30, 23, rue de Sévigné : « Mme de Sévigné au musée Carnavalet » (Mme Ferrand) (entrées limitées).

15 h., Musée des monuments français : « Les tympans célèbres » (Histoire et archéologie).

DIMANCHE 31 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald : « L'hôtel du ministre Sully ».

15 h., métro Monge, Mme Pennec : « Le quartier Mouffetard ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 5, rue de l'Oratoire : « Le temple de l'Oratoire » (L'art pour tous).

15 h. 15, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « Le Marais » (Mme Barbier).

15 h., 63, rue de Monceau : « Hôtel de Camondo » (Mme Ferrand) (entrées limitées).

15 h., Musée des monuments français : « Les Croisés vus par eux-mêmes » (Histoire et archéologie).

10 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau : « Les catacombes » (Tourisme culturel).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

automobiles



MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures sélectionnées
80, rue de Longchamp 75016 Paris
Tél. : 505.13.80
Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne nos véhicules.
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes.

5 à 7 C.V.

A vendre PEUGEOT 304 GLD Break, 10.000 km, 2-78. Argus. Tél. 948-36-96 samedi et dimanche seulement.

capitaux ou proposit. com.

Laboratoire produits Beauté Nice recherche ASSOCIE (E) CHIMISTE. - Ecrire à HAVAS 06011 NICE Cedex, réf. no 0411.

demandes d'emploi

Professeur de gymnastique (Suisse) cherche nouvelle position
Age : 33 ans
DIPLOMES :
— Licence fédérale suisse : professeur de gymnastique et de sport ;
— Instruct. de football, boxe, ski, natation, tennis, voile.
Occupation actuelle :
Football à plein temps, entraîneur, directeur du club de sport.
Aptitude : coaching, entraîneur enseignant le développement du sport, conseiller, management, P.R. pour l'industrie du sport.
Langues : allemand, français, italien, anglais.
Offres : EDOUARD BAI, Aalmattenweg 64, Ch-2560 Nidau (Suisse)

SPÉCIALISTE PERSONNEL
rompu problèmes relations avec partenaires sociaux, employés et ouvriers. Plus de 25 ans d'expérience, rech. poste DIRECTEUR ou CHEF PERSONNEL dans entreprise moyenne (5 à 800 personnes). Bonnes connaissances anglais. Libre de suite. Paris ou banl. Nord. Ecr. n° 91875, Contesse Public., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Les Éditions BLEU
vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et prospérité pour 1979
17, rue du Dr Lebel
94300 Vincennes
374.12.12

L'immobilier

appartem. vente

4e arrdt.

VRAI MARAIS
5-7-9, RUE DES TOURNELLES
Rénovation de grande qualité
2-3-4-6 PIECES en duplex.
Du mardi au samedi, 14 à 17 h, ou tél. heures Bureau : 359-30-85

12e arrdt.

Calme - Charme - Standing
LES JARDINS DE WATTIGNIES
à 400 m du Bois de Vincennes
Du STUDIO au 5 PIECES
Ouvert les 29-30-31 et 1er
78, rue de Wattignies - 340-24-29

94 Val-de-Marne

R.E.R. à 300 mètres, 3 et 4 p., *imm. nf. 5 étages. Crédit Fonc.* LE PARC DU VAL-DE-MARNE Boissy-Saint-Léger, ouvert les 29, 30, 31 et 1er, ou renseign. : 569-12-61

appartem. achat

Rech. APPTS 2 à 4 P. PARIS, avec ou sans travx, préf. rive gauche, près Facultés. Ecrire Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94120 Fontenay-sous-Bois

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

viagers

Recherche PARIS, libre ou occupé, studio à 6 pièces. Etude LODEL - 355-61-58.

locations non meublées Offre

Paris

GOBELINS Grand studio, 33 m2, tél., tout confort, 1.200 F. 633-38-94.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades - 285-11-08.

Région parisienne

Pour Sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

constructions neuves

VERSAILLES
Une réalisation de 1er ordre, VILLA DU ROI, studio au 6 p. Ouvert les 29, 30, 31 et 1er, 7, rue Exelmans - 953-18-92.

bureaux

Domicil. artistiq. et commerc., siège S.A.R.L., rédaction d'actes, statuts, informations juridiques, secrétar., tél., télex, bur. A partir de 100 F par mois. Paris 10e - 11e - 15e - 17e 355-70-80 (lignes groupées)

propriétés

Propriété, 50 km Nice-Cannes, tout confort, 2 hectares clos, ruisseau, 600.000 F. Tél. (93) 87-32-34.

l'agenda du Monde

Bijoux

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, r. Royale, 8e.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole (4e). Tél. 033-00-83

Fourrures

FOURRURES OCCASION
DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, PARIS-15e
Tél. : 575-10-77

Instruments de musique

CONTREBASSE ITALIENNE toute neuve, 9.500 F. 376-21-69. 7 h.-9 heures et après 20 h.

Relations

GRAND REVEILLON de la Saint-Sylvestre
CLUB DES CELIBATAIRES
Inf. Inscript. - 878-90-51.

Vacances tourisme loisirs

Maison isolée dispon. à part. 7 juillet. Possib. coucher 8, 9 ou 11 person. Chauff. cent. Mi-saison : £87 par semaine. Pleine saison £114/sem. Plag. sable, pêche, bateau, prom., golf, pony trekking (prom. à dos de poney à trav. la camp.). Dépliants à disposit. chez/trésor. University College Swansea, Pays de Galles, Grande-Bretagne.

Chalet Meaudre Isère, ski. Séj., chbre, cuisine, gar. Téléphone : 16 (94) 43-72-44.

SAINT-LARY (H.-P.) - Congés scol. Appts cft. 2 à 8 p., sem. 500 à 1.200 F net Tél. (62) 98-77-50, de 19 à 23 h.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

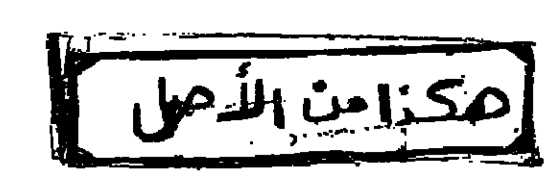
Moquette

DISCOUNT
30 à 60 %
sur 30.000 m2 moquette synthétique et laine.
Tél. : 757-19-19.

Rencontres

Faites le premier pas, nous ferons les autres.
ENSEMBLE
CONSEIL PSYCHO-MATRIMONIAL
DE 14 A 20H SAUF MARDI ET DIM.
5, rue de Pouy 75013 Paris
Tel. 588 28 25
documentation discrète, gratuite

Si vous aimez jouer au bridge, pratiquer un sport, ou collectionner les timbres, que vous soyez mélomane ou artiste, vous rencontrerez à
« GOUTS COMMUNS »
les amis que vous cherchez.
548-95-16.



Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE ET DÉSÉQUILIBRES RÉGIONAUX

En 1987, 87 % de l'électricité nucléaire sera produite à l'est d'une ligne Cherbourg-Marseille

Etablie grâce à des indications fournies par E.D.F., la carte que nous publions ci-contre fait apparaître à l'intérieur et aux confins de l'Hexagone, les centrales nucléaires qui fournissent actuellement du courant et celles qui, déclarées d'utilité publique, doivent entrer en service d'ici à 1987.

Les centrales localisées à l'intérieur du territoire fournissent au réseau la totalité de leur production. Celles de Chooz (Ardennes) et de Tihange, construites en collaboration avec la Belgique, en fournissent 50 % et celle de Vandellos, en Espagne, 25 % seulement. Au total, E.D.F. dispose en 1978 d'une puissance nucléaire installée d'environ 5 000 mégawatts. Si le calendrier des constructions futures est respecté — mais des inconnues techniques, économiques et politiques subsistent — la puissance disponible en 1987 aura à peu près décuplé pour atteindre 47 000 mégawatts.

La localisation des usines atomiques met en relief un déséquilibre évident entre deux parties de la France. Au nord-est d'une diagonale Cherbourg-Marseille se trouvent aujourd'hui 84 % des capacités nucléaires. Les centrales thermiques et hydrauliques de l'Ouest et du Sud-Ouest ne suffisent pas à rétablir l'équilibre lorsqu'un coup de froid fait flamber brusquement la demande, en Bretagne et en Aquitaine.

Contrairement à ce qui a pu être affirmé, cette situation ne sera pas corrigée par l'exécution du programme nucléaire, bien au contraire. Dans neuf ans la puissance des centrales atomiques construites au nord-est de la même ligne Cherbourg-Marseille sera passée de 84 % à 87 % du total nucléaire.

E.D.F. admet que les hivers de 1979, 1980 et 1981 pourraient être critiques, si les conditions météorologiques (pluviosité et température) sont défavorables. Ils le seront d'autant plus que le programme nucléaire sera en pleine exécution. Trente réacteurs sont actuellement en construction : les chantiers de gros œuvre, la fabrication du combustible et son retraitement consomment de l'électricité. On estime, par exemple, que le cycle complet d'extraction, d'enrichissement et de retraitement de 1 kilo d'uranium exige 16 000 kWh.

Selon les études de l'E.D.F., la réalisation de son programme d'usines atomiques a consommé, en 1978, une énergie équivalente à 20 milliards de kWh (en pétrole, en charbon, en gaz mais aussi pour 25 % en électricité), alors que les fournitures au réseau des centrales en fonctionnement n'ont pas dépassé 31 milliards de kWh. Toutefois, cette balance énergétique ira évidemment en s'améliorant, d'ici à 1987, au fur et à mesure des mises en service de nouveaux réacteurs.

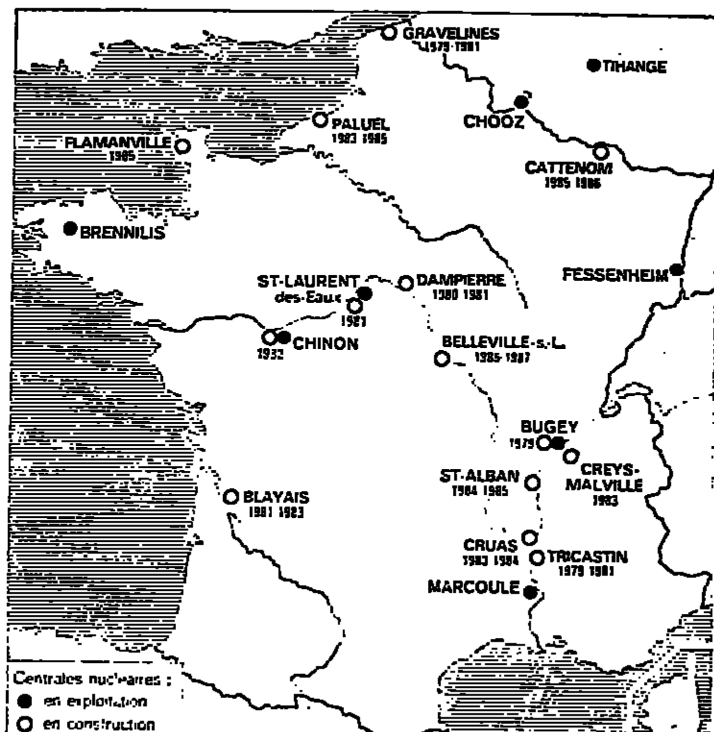
Il reste que, durant les années critiques — 1979-1981 —, les 5 millions de kWh brûlés annuellement par les usines et les chantiers de travaux publics œuvrant pour le nucléaire (l'équivalent d'une ville de 1,3 million d'habitants) pourraient peser lourd en cas de déséquilibre momentané, causé par une soudaine et forte demande domestique. Après 1982, l'E.D.F. assure que l'entrée en service de nouvelles lignes à haute tension devrait permettre d'écouler plus facilement le courant d'est en ouest. Le cap difficile serait ainsi franchi.

La question se pose de savoir pourquoi E.D.F. installe les neuf dixièmes des centrales nucléaires dans la moitié nord-est de l'Hexagone. Ce choix, assurent les experts, est d'abord économique. Les nouvelles unités de production ont été placées le plus près possible des grands pôles de consommation et d'activité : le Nord, Paris, l'Est et la région Rhône-Alpes. C'est du moins le raisonnement qui prévalait dans les prévisions faites en 1974, après avis de la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR). Le transport à longue distance de l'électricité revient cher en investissements et en coût d'exploitation. La construction d'un kilomètre de ligne 400 000 volts revient à 800 000 F. Les pertes de courant s'accroissent avec la longueur de la ligne.

Des raisons techniques expliquent aussi la localisation des centrales. Dans l'état actuel des techniques, en effet, il faut placer les réacteurs sur le littoral ou le long des fleuves afin d'assurer leur refroidissement. Enfin, dans certains cas, les réactions des collectivités locales face aux projets d'E.D.F ont été prises en compte. Ce qui explique que les projets soient plus avancés là où l'accueil des conseils généraux et régionaux a été le moins défavorable. On a donc choisi d'équiper en priorité la France la plus riche, la plus industrialisée et la plus réceptive au nucléaire, celle dont la population a de longue date l'habitude des grands équipements.

La répartition des centrales nucléaires peut-elle être modifiée, et le grand vide de l'Ouest du Centre et du Sud-Ouest peut-il être comblé ? Pour l'heure, il n'en est pas question. Mais rien n'interdit de penser que si les collectivités locales le demandent, le gouvernement pousse E.D.F. à construire plus vite ou à installer davantage de réacteurs sur les sites déjà retenus dans les régions « en voie de développement ». On assisterait alors à un transfert de production d'est en ouest. En tout état de cause, ce transfert resterait très limité.

MARC AMBROISE-RENDU.



Ne figurent ici que les centrales ayant fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique. Pourraient s'y ajouter au cours des prochains mois : Le Pellerin (Loire-Atlantique), dont les quatre réacteurs de 1 270 MW entreraient en service en 1987 et 1988 ; Nogent-sur-Seine (Aube), dont les deux réacteurs de 1 270 MW seraient opérationnels en 1987 et 1989 ; Penly (Seine-Maritime), où quatre tranches de 1 270 MW devraient démarrer entre 1987 et 1989.

CORRESPONDANCE

La panne d'électricité du 19 décembre

La panne qui a privé la France d'électricité pendant plusieurs heures le 19 décembre nous a valu un abondant courrier et de nombreuses propositions de « Libres Opinions ». Nous en publions les extraits les plus significatifs :

M. Jean Barbut, de Viroflay, écrit :

Pourquoi n'a-t-on pas cherché à diminuer autoritairement [la demande] en interdisant des usages manifestement non essentiels (ni même vraiment utiles) et faciles à contrôler ?

Parmi ceux-ci, on peut évidemment citer :

— La débauche d'éclairage à des fins publicitaires ;

— L'éclairage trop riche de certaines voies publiques (une rue de mon voisinage est éclairée comme en plein soleil) ;

— La force motrice d'escaliers mécaniques, notamment dans les gares S.N.C.F., certaines stations du métro (ces engins, pour la plupart, ne servent à rien, car les voyageurs s'y immobilisent, de sorte que le « débit » ne dépasse pas celui d'escaliers fixes).

L'E.D.F. en découvrirait sûrement beaucoup d'autres si elle cherchait un peu.

Aménager les horaires

M. Xavier Maeght, professeur au lycée de Marcq-en-Barœul (Nord), fait d'autres propositions :

Du 1er novembre au 1er mars ou, à l'extrême rigueur, du 15 novembre au 15 février, tous les bureaux, toutes les administrations, tous les commerces (dans la mesure du possible), ne devraient ouvrir qu'à 9 heures, quitte à généraliser un peu partout la journée continue.

Les établissements d'enseignement de tous ordres devraient suivre cet exemple entre le congé de Toussaint et celui de février (...), le temps perdu pour les cours pouvant alors être rattrapé par une diminution du temps d'éducation physique (moins souhaitée par les élèves lorsqu'il fait froid), par le rétablissement des cours le mercredi matin au niveau des collèges, et le samedi après-midi au niveau des lycées (...) Dans la mesure du possible, cette règle devrait être suivie par les usines, qui sont les plus grosses consommatrices de courant, étant bien entendu que, dans ce cas, pas plus que dans les autres les deux heures perdues le matin ne devraient pas être récupérées le soir (...).

On m'objectera : et la baisse de production ? Eh bien, il faut savoir ce que l'on veut ; d'ailleurs la perte globale d'heures de travail ne serait guère supérieure à celle que représentent les grèves qui, elles, durent un ou plusieurs jours ; et chacun en tirerait un mieux-être individuel.

Cet aménagement des horaires est aussi l'une des propositions de M. Robert Coulangeon, de Vichy :

(...) Si une heure unique régit la vie nationale, ne pourrait-on diversifier les horaires (et donc les heures de consommation du courant) de nombre d'administrations, de commerces ou d'industries ? En dehors de la S.N.C.F. ou des P.T.T., dont le fonctionnement ne peut se baser que sur des horaires nationaux, il est un fait que le soleil se lève à Strasbourg bien avant Brest, et l'on peut donc dire qu'il n'y aurait pas de gros inconvénients à commencer les classes à Nice ou Grenoble une heure avant Paris, à Strasbourg ou Lille une demi-heure.

Assurer la sécurité

M. Paul Quilès, député (P.S.) de Paris, affirme :

Il y a là une démission complète du service public : le directeur général d'E.D.F. était contraint de déclarer le 19 décembre : *« E.D.F. prend davantage de risques par insuffisance de financement. »* Or, on sait que la vocation d'un service public, c'est au contraire d'assurer la sécurité. Et celle-ci a une valeur, non seulement en tant que service rendu, mais aussi au plan économique, puisque les 4 milliards de francs perdus le 19 décembre représentent le coût de construction de deux tranches nucléaires ou de six groupes classiques.

Il y a donc incompatibilité : un service public ne peut pas « vivre dangereusement ». C'est la différence entre une entreprise à vocation de service public et une entreprise privée. Mais la politique de MM. Giscard et Barre est tellement imbue de principes néo-libéraux qu'elle ne veut plus faire la différence entre la logique du secteur privé et celle du secteur public. (...)

M. Pierre Samuel, professeur à l'université de Paris-Sud et membre des Amis de la Terre, précise :

L'électricité est une forme d'énergie difficile à produire et encore plus difficile à stocker. Le bon sens conseillerait donc de la produire avec modération et de la réserver aux usages où elle est indispensable. Une telle politique de moindre vulnérabilité ne serait *pas* une politique de privations : un physicien danois, J. Norgård, a mis au point une machine à laver qui consomme 71 kWh d'électricité par an au lieu des 575 kWh habituels et qui rend les mêmes services ; un vaste champ d'études analogues pourrait s'ouvrir aux chercheurs. Plus profondément, il s'agirait de bien analyser les usages finaux de l'énergie et de trouver, pour chacun, les sources d'énergie les plus appropriées, renouvelables de préférence. (...)

Répartir les risques

Enfin, M. André Ciber, président de l'U.N.C.M. (cadres et maîtrise E.D.F.-G.D.F.), affirme :

Il faut que les Français sachent que depuis deux ans E.D.F. se voit — ayant prévu une demande sans cesse croissante — contester la nécessité d'installer, très vite, quelques tranches de production au charbon, quelques turbines à gaz, à titre d'équipement complémentaire et pour franchir sans dommage les périodes de pointe. Toutes les fédérations représentant le personnel (...) au conseil d'administration ont réclamé, en pure perte, la possibilité de réaliser ces équipements complémentaires.

Il faut enfin que les Français, tous les Français, et notamment ceux qui vouent aujourd'hui E.D.F. aux gémonies, cessent de se cacher la tête sous l'aile : le charbon coûte cher, le fuel coûte encore plus cher, le nucléaire est seul capable d'assurer — avec deux ans de retard — le relais : en refusant à E.D.F. la possibilité de répartir ses outils de production, ils se privent de la faculté d'utiliser une énergie électrique que le Saint-Esprit ne saurait compenser par des miracles, dès lors qu'elle n'est pas produite. Le ministre de l'industrie, André Giraud, a annoncé la constitution d'une commission d'enquête ? Fort bien. Il faudra alors qu'il y apporte son propre témoignage car, ayant pendant plusieurs années siégé au conseil d'administration d'E.D.F., il connaît mieux que quiconque des motifs profonds de l'incident du 19 décembre.

CIRCULATION

Mille tués et quinze mille blessés de moins sur les routes en 1978

L'année 1978 a été marquée par de nouveaux progrès en matière de sécurité routière : 1 000 tués et 15 000 blessés de moins qu'en 1977 et, par rapport à l'« année terrible » de 1972, 5 000 tués et 50 000 blessés de moins.

M. Christian Gérondeau, secrétaire général du comité interministériel de la sécurité routière, a souligné le jeudi 28 décembre, dans une interview à l'A.F.P., que le nombre des victimes de la route (un peu plus de 12 000 tués et un peu plus de 300 000 blessés) était retombé, en 1978, au niveau de l'année 1964, alors que le trafic a été multiplié par 2,5. En fait, le risque d'accident pour les usagers de la route a diminué de moitié en six ans, passant de 8,2 tués pour 100 millions de kilomètres en 1972 à 4,7 en 1978.

Pour M. Gérondeau, la nouvelle loi sur le contrôle de l'alcoolémie a été l'événement marquant de 1978, et la campagne d'information et de prévention sur le danger de l'alcool pour les conducteurs a entraîné une baisse de 10 % du nombre des tués depuis juillet dernier. Précisément, après la parution de l'article relatif au premier bilan de la loi tendant à prévenir la conduite sous l'empire d'un état alcoolique (*le Monde* du 3 novembre), M. Claude Got, professeur agrégé d'anatomie pathologique, qui a réalisé une enquête à Garches en 1976 sur le rôle de l'alcool dans les accidents de la route, nous a apporté plusieurs précisions, notamment statistiques, que nous publions ci-dessous.

L'alcool premier responsable ?

Il est important de préciser les bases des statistiques qui établissent le rôle de l'alcool dans les accidents de route. C'est l'enquête faite à Garches en janvier 1976 qui a précisé, dans trois cent vingt-trois accidents mortels, les proportions des alcoolémies supérieures à la limite légale selon les différentes catégories d'usagers impliqués dans ces accidents.

Il est en effet peu intéressant de rapporter ces alcoolémies à l'ensemble des usagers impliqués... Si cent accidents impliquant cent quatre-vingts usagers sont observés et si quarante-cinq alcoolémies sont supérieures à 0,80 g/l, dont quarante chez des usagers responsables de l'accident d'après les règles de la circulation, les résultats devront être exprimés de la façon suivante : 40 % des responsables, 5 % des non-responsables et 25 % des impliqués avaient une alcoolémie supérieure à la limite légale. Il est également vrai de dire que dans 45 % des accidents un des impliqués au moins dépassait ce taux.

Dans l'enquête de Garches, les valeurs étaient de 38 % pour les responsables, 10 % chez les conducteurs non responsables et de 46 % pour les accidents dans lesquels l'alcoolémie de tous les impliqués était connue. Cette importance du risque pour les non-responsables est évidente.

Les erreurs introduites par le nombre important de cas (40 %) où l'alcoolémie du responsable présumé n'est pas connue, doivent bien entendu être évitées en établissant le rapport entre le nombre de cas avec alcoolémie élevée et les cas où une recherche de l'imprégnation alcoolique a été faite.

Les valeurs que nous avons observées pour le premier semestre de 1977 viennent d'être confirmées par l'étude des accidents du second semestre (réseau surveillé par la gendarmerie, quatre mille cinq cent cinquante accidents mortels). La proportion de responsables dépassant les 0,80 g/l est de 35,7 %.

Les résultats des dernières études de l'organisme national de sécurité routière sur ce problème concordent avec les nôtres (toujours en se référant aux accidents mortels, 36,5 % des impliqués sont sous l'empire d'un état alcoolique).

Quant aux tentatives faites pour opposer dans la genèse d'un accident les facteurs humains et l'environnement (voiture, chaussée, obstacles...), elles sont à mes yeux sans objet. Un accident sera toujours la conséquence d'un ensemble de faits qui agissent les uns sur les autres. Le but de la recherche accidentologique est d'isoler ces facteurs de risque. Si un automobiliste qui fait un excès de vitesse sous l'influence de l'alcool quitte la route, fait deux tonneaux, est éjecté et se tue en heurtant de la tête une glissière de sécurité, il est ridicule de vouloir isoler un de ces faits et de le désigner du doigt comme la « cause » de l'accident. Celui-ci résulte de la conjonction d'un certain nombre de facteurs : par exemple conduire avec une alcoolémie à 1,20 g/l multiplie par douze le risque de provoquer un accident mortel.

CLAUDE GOT.

LES ACCIDENTS DUS AUX CAMIONS SONT DE PLUS EN PLUS MEURTRIERS

Entre 1975 et 1977 le nombre d'accidents dus aux poids lourds sur les routes françaises n'a pas sensiblement augmenté, mais le nombre de tués dus aux camions, en revanche, a beaucoup progressé.

Le ministre des transports, qui donne cette précision à M. Pierre-Bernard Cousté, député (apparenté R.P.R.) du Rhône, au *Journal officiel* du 23 décembre, précise que si en 1975, selon les statistiques de la gendarmerie nationale, on a compté 2 618 accidents dus aux poids lourds, on en a recensé 2 636 en 1977, soit beaucoup moins qu'en 1973 (3 364). Le pourcentage des camions impliqués par rapport au bilan général des accidents est donc tombé de 1,24 en 1973 à 1,01 en 1975 et 1,02 en 1977.

En revanche, 251 personnes ont été tuées en 1975 sur les routes à cause de poids lourds, 314 en 1976 et 301 en 1977. Le pourcentage imputable aux camions dans le bilan global des tués est passé de 1,9 en 1975 à 2,27 en 1976 et à 2,29 en 1977. (Rappelons que, en 1977, le parc automobile était de 20 millions de véhicules environ, dont 17 millions de voitures particulières.)

● *La liaison aérienne Bangkok-Saigon*, qu'Air France assurait régulièrement depuis le 4 avril 1978, sera suspendue le 31 décembre à la demande des autorités vietnamiennes qui invoquent des raisons techniques.

Les Vietnamiens ont proposé cependant à la compagnie nationale de desservir l'aéroport de Hanoï « pour maintenir une liaison avec le pays », mais Air France fait observer que les installations de cet aéroport sont actuellement insuffisantes pour accueillir le Boeing 747 qu'elle exploite dans cette région.

TOURISME

Dix millions de passagers sur Air France cette année

Escapade aux Baléares pour quelques vieux Parisiens

De notre envoyé spécial

Depuis sa création, en 1933, Air France a pratiquement doublé son trafic tous les dix ans. Jeudi 28 décembre, la compagnie aérienne française a franchi le cap des dix millions de passagers en 1978. Pour marquer cet événement, elle avait choisi d'offrir à plus de cent cinquante personnes âgées de la région parisienne une journée d'évasion aux îles Baléares.

Palma-de-Majorque. — Décollage à 250 kilomètres-heure. Vitesse de croisière : 880 kilomètres-heure à 10 000 mètres d'altitude. *« Mon Dieu, comme ça monte vite ! »* La vieille dame se penche vers le hublot, observe d'un œil mi-inquiet, mi-émerveillé le paysage qui s'estompe déjà tout en bas. Elle sursaute quand l'énorme appareil — un Airbus de deux cent quarante-huit places — rentre son train d'atterrissage. Puis, peu à peu, elle se laisse séduire par le soleil qui perce le brouillard matinal, par les sourires des hôtesses et surtout par cette extraordinaire aventure : découvrir, à son âge, les joies d'un voyage en avion.

Ils et elles étaient cent soixante-deux — âge moyen, soixante-quinze ans, — à participer à cette escapade à Palma-de-Majorque. La doyenne avait quatre-vingt-treize ans. Pour elle, comme pour beaucoup d'autres, ce baptême de l'air représentait une parenthèse aimable dans la grisaille quotidienne d'une maison de retraite. Cent vingt-cinq invités avaient été désignés par une quinzaine d'associations aussi diverses que la Cimade, les petits frères des pauvres, le Service social d'aide aux émigrants, le club Claude-Pompidou, l'Ordre de Malte, plusieurs œuvres catholiques, protestantes ou juives, sans oublier la fondation Condé. Le comte de Paris, représentant cette dernière, participait au voyage avec huit de ses protégés, poussant lui-même la chaise roulante d'une retraitée de cette fondation de Chantilly.

Le trajet ne dure qu'une heure quarante-cinq minutes. A l'arrivée à Palma — température extérieure : 18 degrés, — tout ce petit monde était accueilli par les tambourins et les cabretles du folklore majorquin. On visita le château du roi Jaime II à Bellver, d'où l'on découvre la baie, jadis admirable et quelque peu dénaturée aujourd'hui par les tours du « boom » hôtelier. On se rendit en autocar dans l'arrière-pays pour un déjeuner-spectacle. Le retour se fit par la route du bord de mer, qui permet d'apercevoir sous leur plus bel angle le port et la cathédrale.

« *Nous avons choisi Majorque*, expliqua M. Gilbert Pérol, directeur général d'Air France, *parce que les attraits touristiques des Baléares en font un lieu de séjour privilégié pour la clientèle du troisième âge, mais aussi parce que l'aller-retour Paris-Palma correspond sensiblement à la distance moyenne (2 100 kilomètres) parcourue par chacun des dix millions de passagers d'Air France en 1978. En fait, le record atteint en cette fin d'année place la compagnie française au deuxième rang mondial, derrière la British Airways, pour les lignes internationales. A présent, Air France entame une politique de développement au profit du plus grand nombre. Car nous sommes à l'ère du tourisme social : le pari consiste à rendre accessibles les transports aériens, même aux personnes de revenus modestes.* »

Ce pari sera-t-il gagné ? Le soir même, l'Airbus reprenait son envol. A Orly, sous la pluie, quelques « petits vieux » du 3e arrondissement de Paris, chargés de sacoches et de menus cadeaux offerts par la compagnie, devaient regagner la maison de retraite du bureau d'aide sociale : « *Nous avons fait un beau voyage*, dit l'un d'eux, *c'était une sorte de rêve.* »

Un rêve qui, pour l'un des invités, est resté une illusion : le matin même, un pensionnaire de la fondation Condé, arrivé sans encombre à l'aéroport, avait renoncé à prendre l'avion : « *Je suis trop fatigué* », avait-il soupiré.

JEAN BENOIT.

Le Monde

économie

SOCIAL

Chômeur « indésirable »

M. Gabriel Crespo, immigré d'origine espagnole, vit en France depuis deux ans. Après avoir perdu son dernier emploi, il a bénéficié, depuis le 3 juin dernier, d'un stage AFPA, qui devait se terminer le 8 mars prochain. Mais le 22 novembre, la préfecture de Pau (Pyrénées-Atlantiques) refusait de renouveler sa carte de séjour et de travail. Après vingt jours d'incertitude pour lui et sa compagne, il était convoqué au commissariat de police le 14 décembre et se voyait signifier d'avoir à quitter le territoire dans les six jours. Cette décision, signée par le préfet, M. Paul Noirot-Cosson, le 30 novembre, portait pour tout motif : « Présence en France indésirable. »

M. Crespo n'a pas de casier judiciaire. Il a toujours été bien considéré dans son travail. La seule fois où il a eu affaire à la police, c'était pour déclarer le vol de sa mobylette. Son seul tort : être chômeur et avoir participé à un comité de chômeurs C.G.T.

Plusieurs organisations — C.G.T., C.F.D.T., Comité de soutien aux objecteurs de conscience, Communauté franciscaine de Pau, Ligue communiste révolutionnaire, délégation du parti communiste espagnol, Béarn-Ecologie et divers comités de quartier — ont apporté leur appui à un Comité de solidarité Français-immigrés pour obtenir l'annulation du « refus de séjour » de M. Crespo.

Ce dernier a obtempéré, le 20 décembre, aux injonctions de la préfecture, et a quitté « de lui-même » la France. Son avocat a intenté un recours auprès du Conseil d'Etat, d'une part, et du tribunal administratif, d'autre part. Auparavant, dans une lettre à la presse locale, M. Crespo avait souligné combien il est facile de faire peser sur les travailleurs étrangers la responsabilité du chômage : « Pourtant, écrivait-il, depuis 1974 l'immigration est stoppée. Or le chômage a doublé. J'espère que, en cette fin d'année, lorsque M. Noirot-Cosson mangera avec sa famille, il pensera que moi je serai séparé de la mienne, seul et loin. »

Les syndicats de la métallurgie envisagent le développement de l'action revendicative contre les licenciements

De notre correspondant

Metz. — En Lorraine, la fin de l'année, malgré les fêtes, est marquée par une activité syndicale intense. L'ensemble des organisations *tentent*, depuis l'annonce des vagues de licenciement dans la sidérurgie, de coordonner leur action pour présenter un front commun. Elles n'y sont parvenues que dans un seul secteur, celui de Longwy : région la plus durement touchée par le plan de restructuration des groupes sidérurgiques. Parmi les actions les plus spectaculaires, celle qui consistait à créer un blocus routier autour de Longwy pendant quarante-huit heures s'est terminée jeudi matin à 10 heures comme prévu et sans incidents. L'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., C.G.C. et F.O. estime le bilan de cette action très positif. En effet, par-delà le côté spectaculaire, le blocage des routes a donné lieu pendant deux jours à de nombreuses manifestations de solidarité de la part de toutes les couches de la population.

L'intersyndicale de Longwy entend bien maintenir la pression. Toujours, jeudi, en fin de matinée, un millier de personnes se sont réunies devant le siège de la société Usinor, empêchant une nouvelle fois la tenue du comité d'entreprise. Enfin, dans l'après-midi, quatre wagons du train Longwy-Paris ont été recouverts de slogans « *Longwy S.O.S. emploi* » dessinés à la peinture blanche. De plus, l'intersyndicale entend porter son action de mobilisation et de sensibilisation en dehors du bassin de Longwy. Elle a lancé un appel à la population pour qu'elle l'accompagne, le 4 janvier prochain, à Nancy, où se réunira le conseil général de Meurthe-et-Moselle. *D'ores et déjà, les syndicalistes* demandent de prendre la parole pendant cette session. Le P.S. et le P.C. ont apporté leur appui à cette initiative. Le P.S. demande même que le conseil général se tienne à Longwy. Dans le même ordre d'idées, on croit savoir que les syndicats envisagent une action le 6 janvier lors de la réunion à Metz du conseil régional.

Mais tout permet de penser qu'un mouvement syndical beaucoup plus large se déploiera dès les premiers jours de l'année. Ce vendredi se tiendra à Metz, à l'initiative de la C.G.T. et de la C.F.D.T., une rencontre régionale interprofessionnelle de l'ensemble des syndicats lorrains. Il s'agit, *selon les centrales ouvrières*, d'examiner les possibilités d'une action commune dans le cadre de la défense de la Lorraine. C'est également l'objectif des syndicats de la Moselle qui se rencontreront à Metz le 3 janvier. En fait, de nombreux éléments permettent de penser que les syndicats tentent de dépasser le cadre du seul secteur professionnel de la sidérurgie. A cela, deux raisons : la première est que la combativité des sidérurgistes est passablement émoussée.

Une mobilisation difficile

Les multiples restructurations depuis huit ans, les nombreuses mutations au sein des groupes (notamment à Sacilor), une crainte panique du chômage, mais également *un certain affaiblissement* de la crédibilité des syndicats (surtout depuis les élections législatives), rendent difficile une mobilisation. Deuxième élément : de plus en plus de Lorrains prennent conscience que la vague de licenciements *dans* la sidérurgie aura des conséquences très importantes dans tous les secteurs d'activité de la région. Le journal de Metz *le Républicain lorrain* participe activement à cette mobilisation. Il poursuit depuis une semaine une campagne de presse intitulée : « *Défendons la Lorraine* ». Tous les jours, dans ses pages régionales, il publie un appel destiné au *président* de la République et qu'il demande à ses lecteurs de signer. Parallèlement, il a émis sur l'ensemble de sa zone de diffusion des affichettes reproduisant le texte de l'appel et qui sont distribués depuis quelques jours par de nombreux commerçants dans plusieurs villes du nord de la région. Dans cet appel, il est notamment demandé au président de la République « *de tenir ses engagements en intervenant directement pour faire jouer la solidarité nationale en faveur de la Lorraine sinistrée : mettre en œuvre dans les plus brefs délais un véritable plan d'urgence pour assurer l'avenir de la Lorraine* ».

En fait, l'ensemble des syndicats lorrains malgré leurs divergences, pour ne pas dire parfois leur *opposition*, sont aujourd'hui convaincus que le succès de leur action est conditionné par l'unité. Telle est la raison pour laquelle ils attendent avec impatience le résultat des contacts entre les cinq fédérations de la métallurgie qui se sont réunies à Paris jeudi 28 décembre. Elles doivent se rencontrer à nouveau le 9 janvier et se *prononcer sur « la création d'un front national en prolongement de ce qui se passe actuellement dans les régions en proposant un certain nombre de modalités d'action »*.

Les organisations syndicales entendent établir un équilibre de forces en leur faveur avant l'ouverture des négociations sur une nouvelle convention de protection sociale qui doit entrer en application à partir du 1er mai 1979. Officiellement, *aucun rendez-vous* n'a encore été fixé. Cependant, on croit savoir que les premières rencontres devraient avoir lieu dans le courant de janvier.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

● *La commission des affaires sociales du Sénat* a entendu, au cours de ses deux réunions du jeudi 28 décembre les représentants du *C.N.P.F.*, de la *C.G.C.*, de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O. qui lui ont présenté leurs observations et critiques sur le projet d'aide aux travailleurs privés d'emploi dont les sénateurs doivent se saisir le 3 janvier en séance publique. *Ces* représentants des organisations patronales, ouvrières et de cadres ont unanimement exprimé leur satisfaction de l'attitude du Sénat. Le refus d'un débat précipité permettra, a souligné, de son côté, le rapporteur, M. Michel Labéguerie (Union centr., Pyrénées-Atlantiques) d'améliorer sensiblement le texte voté par l'Assemblée nationale le 22 décembre dernier.

Un phénomène croissant : les congés d'hiver à la carte

Le téléphone sonne, mais personne ne décroche, à moins qu'un répondeur automatique n'enregistre le message. Ailleurs, une voix dit que M. X... ou Mme Y... sont absents jusqu'au 2 ou 3 janvier. En cette dernière semaine de l'année, dans un bon nombre d'administrations publiques ou privées, de banques, de compagnies d'assurances, les effectifs sont clairsemés. Cela arrive aussi dans des ateliers où on ne travaille pas en équipe. Et de petites et moyennes entreprises ferment complètement leurs portes pour huit ou dix jours.

Allons-nous vers une généralisation des congés payés d'hiver ? La cinquième semaine de congés payés a-t-elle fait silencieusement tache d'huile ? Le phénomène qui se développe est plus complexe et résulte de situations différentes. Il montre qu'une certaine forme de la « qualité de la vie » prend une place croissante dans les aspirations des salariés, parfois même au mépris de la loi.

Il convient d'abord de mentionner les entreprises que *la* maigreur des carnets de commandes contraint à mettre en « chômage technique » tout ou partie de leur personnel [société Alsthom-Atlantique à Saint-Nazaire, CIT-Alcatel (téléphone), Chrysler Renault Véhicules Utilitaires, etc] (1). Les « fêtes » de fin d'année ont un goût amer pour les salariés dont la paie est réduite à l'indemnisation du chômage partiel ou à celle, plus ou moins supérieure, que prévoient les accords d'entreprises.

Dans les autres cas, il n'y a pas de pertes de ressources. Mais plusieurs dispositifs entrent en jeu.

D'abord, il peut s'agir du fractionnement des congés annuels. Leur prolongation à cinq semaines ne progresse que lentement : quatre à cinq millions de personnes *sur dix-sept* millions de salariés en jouissent, estiment les syndicats. Mais on a de plus en plus tendance à prendre des vacances en plusieurs fois, d'autant que, dans certaines branches (assurances, banques, etc.), ce *morcellement fait bénéficier d'un* ou deux jours supplémentaires.

D'autre part, aux quatre semaines légales ou au mois reconnu dans la profession peuvent s'ajouter des jours de congés résultant d'accords particuliers *ou de jours de récupération. Lorsque* le 25 décembre et le 1er janvier tombent un lundi, il suffit de prélever quatre jours sur son contingent personnel pour obtenir un « pont » ou plutôt un « viaduc » de dix jours de suite.

Récupération et qualité de la vie

Cependant, une autre tendance est née avec l'extension des horaires libres individuels qui conviennent à l'organisation de la vie privée des salariés. Pourquoi ne pas les adapter de façon à dégager une semaine complète de repos, au moment des congés scolaires et des réunions familiales traditionnelles ?

Les initiatives en se sens ont *alors été prises tantôt par les* patrons, tantôt par les travailleurs, tantôt par les syndicats. En travaillant pendant plusieurs matinées de samedi en novembre, en s'engageant à faire de même en janvier ou plus tard, on a obtenu la « provision » nécessaire. C'est illégal, mais qui réclamera des sanctions si tout le monde est d'accord ? *L'exemple de la se*maine de quatre jours de dix heures chacun lancé par M. Bichet, le P.-D.G. d'International décord a encouragé, si besoin était, de *telles entorses* au code du travail. Et la loi n'a-t-elle pas été ensuite adaptée ?

Il arrive qu'une cessation d'activité d'une décade ne fasse pas l'affaire du patron. Même dans ce cas, il se montre conciliant car, ayant sévèrement tenu les salaires en laisse, estimant avoir peu à donner, ce peut être, pour lui, l'occasion de satisfaire à bon compte son personnel, et en particulier les cadres.

Fréquemment, le chef d'entreprise trouve d'ailleurs son intérêt dans ce type de « combinaison », surtout si les affaires sont calmes. *Lui-même bénéficie d'un repos.* Il économise une semaine de chauffage et autres frais généraux ; il se donne une réserve d'heures supplémentaires pour parer à une commande soudaine, etc. Dans bien des cas, il améliore son *image de marque, il* sensibilise les travailleurs à la marche de l'entreprise. Et si les représentants du personnel ont boudé ou contré l'opération, il les discrédite quelque peu.

Les syndicats, en effet, ne peuvent, par doctrine, approuver un système qui bafoue le paiement des heures supplémentaires et diverses autres dispositions légales. D'autant que le même processus va se répéter en mai, lorsque *le calendrier rapproche plusieurs* jours fériés. Par la bande, le patronat parviendrait ainsi à ses fins concernant l'aménagement du temps de travail sur la durée annuelle du travail telle qu'il la conçoit dans la négociation engagée, au *niveau national, avec les* centrales syndicales. Pour ces dernières, il s'agit d'obtenir une réduction de la durée hebdomadaire du travail sans perte de salaire.

Cependant, il leur faudra tenir compte de la séduction qu'exerce l'individualisation du temps de travail, auprès de certaines catégories de personnel. *La C.F.D.T.*, pour sa part, s'y déclare hostile, mais laisse les travailleurs libres de leur choix au niveau des entreprises, et elle entend s'opposer à toute manipulation patronale.

Les discussions syndicat-patronat ouvertes cet été sont au point mort. Elles doivent reprendre fin janvier.

JOANINE ROY.

(1) Les usines Chrysler-France sont arrêtées du 28 au 29 décembre et le 2 janvier « pour inventaire, en vue de la prise de contrôle de la société par P.S.A. Peugeot-Citroën, le 1er janvier 1979 ». Aux usines Chrysler de Vieux-Condé et de Hordain (Nord), le personnel ouvrier est mis en chômage du 24 décembre au 2 janvier.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Un douillet état de siège...

De notre correspondant

Londres. — A l'exception des *victimes de la fièvre de l'achat* qui envahissent les magasins pour les soldes de fin d'année, *les Britanniques continuent de* vivre au ralenti, dans le douillet état de siège de Christmas qui *se prolongera, cette année,* jusqu'au 2 ou 3 janvier. Etant donné l'absentéisme massif et la chute brutale de la productivité régulièrement enregistrés après les libations de Noël, les autorités avaient sagement décidé, l'an dernier, de faire enfin du Jour de l'an une fête légale.

L'union sacrée

Selon les statistiques, un tiers seulement de la main-d'œuvre a repris le travail le 27 décembre, au lendemain du Boxing Day, qui est jour férié. Ce « coma économique » déconcerte les touristes, qui arpentent des rues *silencieuses (sauf, bien sûr, les* grandes rues commerçantes). Les métros, les autobus et les *trains sont vides. De nombreuses* lignes sont d'ailleurs supprimées pour cause de *staff sickness (maladie du personnel). Un dé*puté travailliste va demander au gouvernement que, désormais, *la période du 24 décembre au* 2 janvier soit considérée comme fériée...

Face aux quelques esprits chagrins qui s'étonnent que la Grande-Bretagne puisse s'offrir *le luxe de plus de dix jours* d'arrêt du travail dans un monde de plus en plus compétitif, syn*diqués, patrons* et gouvernement ont fait l'union sacrée. La Confédération du patronat *(C.B.I.) rappelle que* les Britanniques ont moins de jours fériés (huit) que, par exemple, les Alle*mands, les Français (douze)* et les Italiens (dix-sept). Leurs congés annuels sont aussi plus courts. Et, après tout, si les Français peuvent « s'endormir » au mois d'août, pourquoi les Britanniques ne « s'endormiraient »-ils pas en décembre ?

Après quelques jours d'émotion, où ils ont craint d'être privés d'essence et, pis encore, des programmes de la B.B.C., les Britanniques estiment avoir bien mérité ce précieux « temps mort ». La paix de Christmas a été quelque peu altéré d'ailleurs par la *présence* d'innombrables policiers engagés dans l'« Opération Santa » (Santa Claus est *le Père Noël britannique*) pour faire échec aux terroristes irlandais. Ici et là, des Pères Noël *suspects ont été interrogés*, et même fouillés.

Mais, tout est rentré dans l'ordre. Si le *Times* est resté absent des kiosques, la dinde et l'indigeste pudding ont été au rendez-vous ainsi que la reine, qui, au côté de son petit-fils Peter, a adressé à ses peuples, à la télévision, son premier message de Noël de grand-mère.

HENRI PIERRE.

POUR LA SEMAINE DE 35 HEURES

Vers une nouvelle extension de la grève des sidérurgistes allemands

De notre correspondant

Bonn. — Après plus de quatre semaines d'affrontements, la grève dans la sidérurgie de la Ruhr, de Brême et d'Osnabruck va s'élargir. Le syndicat I.G. Metall a annoncé, jeudi à Essen, qu'après les fêtes du Nouvel An le travail cessera dans trois autres entreprises. Il s'agit des ateliers Thyssen, à Krefeld, de l'usine *Krupp, à Bochum, et de la firme* Kloeckner, à Brême. Avec vingt mille grévistes supplémentaires, le conflit affectera ainsi près de la moitié des deux cent mille travailleurs de la sidérurgie. Le but avoué de cette extension de la grève est de toucher plus durement l'industrie automobile de la R.F.A. qui est parvenue, jusqu'ici, *à s'assurer les fournitures de tôle* dont elle a besoin.

La décision des dirigeants syndicaux n'a pas été facile. Ceux-ci ne paraissent éprouver que très peu d'enthousiasme pour la poursuite de la grève. La plupart d'entre eux souhaitaient un accord sur la base des propositions formulées par les employeurs une semaine avant Noël. *Ce* compromis prévoyait non seulement une hausse salariale de 4 % mais apportait une « *solution miracle* » au conflit de principe dont on craignait qu'il ne soit insoluble. Au début du conflit, en effet, les employeurs s'opposaient de façon catégorique à l'introduction progressive de la semaine de trente-*cinq heures de travail. L'arbitrage* exercé par le ministre du travail de la Rhénanie permit cependant de mettre au point une formule sauvant la face à l'un et à l'autre camp. Un programme portant peu à peu les vacances de tous les travailleurs à *six semaines* par an, ainsi que des vacations payées mais non effectuées dans les en*treprises à temps continu*, aurait en fait réduit la durée du travail sans abolir en théorie la semaine de quarante heures.

Une fuite en avant

Ce compromis a été rejeté par les représentants de la base parce que tous les travailleurs n'auraient pas bénéficié au même degré des avantages qu'il propose. *Dès lors les chefs syndicaux ont* été condamnés à la « *fuite en avant* », c'est-à-dire à l'extension d'une grève qui devient de plus en plus impopulaire, qui divise les travailleurs de la sidérurgie et qui coûte très cher au trésorier de l'I.G. Metall.

Jeudi, le syndicat a, pour les cinq premières semaines de grève versé à *ses adhérents des* indemnités dont le *total* s'élève à 90 millions de deutschemarks. Un travailleur syndiqué, dont le revenu normal est d'environ 2 500 deutschemarks par mois et qui paie une cotisation de 1 % de son salaire, reçoit ainsi une somme de 336 deutschemarks par semaine.

Avec beaucoup de *franchise*, le président du syndicat I.G. Metall, M. Loderer, compare aujourd'hui la grève à l'art de l'aviation : il serait beaucoup plus facile, selon lui, de décoller que d'atterrir. Aussi l'espoir dans le camp syndical est-il que l'extension du conflit, prévue pour le 3 janvier, restera à l'état de menace et que, d'ici *là*, les *négociations* reprendront avec les *employeurs*. Ces derniers prennent soin d'ailleurs de ne pas envenimer le conflit. Dans l'immédiat du moins, ils n'envisagent pas d'élargir eux-mêmes les mesures de lock-out qui, depuis le début de l'hiver, touchent quelque trente mille travailleurs. Il reste qu'à l'heure actuelle, personne ne voit encore de quelle manière les antagonistes pourront être ramenés à la table de négociation.

JEAN WETZ.

Aux États-Unis

LE DÉFICIT COMMERCIAL S'EST LÉGÈREMENT RÉDUIT EN NOVEMBRE

Le déficit du commerce extérieur des Etats-Unis a légèrement diminué en novembre, revenant de 2,13 milliards de dollars en octobre à 1,95 *milliard*.

En novembre, les exportations ont atteint 13,26 milliards de dollars, contre 13 *milliards* en octobre, les importations passant de 15,13 milliards à 15,21 mil*liards de dollars. Cette légère* augmentation de 0,5 % n'en porte pas moins le chiffre des importations à un niveau record.

En dépit de l'amélioration de novembre, le déficit des onze premiers mois de l'année *(26,74 milliards) dépasse déjà* celui de l'ensemble de l'année 1977 (26,5 milliards). Cependant, le département du commerce considère les résultats de novembre comme relativement satisfaisants, la réduction du déficit *intervenant malgré un accroisse*ment des importations de pétrole.

En revanche, après trois mois consécutifs de hausse, l'indice des indicateurs économiques a enregistré une baisse de 0,6 %. Au regard de cette baisse, cer*tains économistes du* secteur privé redoutent une récession à partir du milieu de 1979.

AGRICULTURE

Un procédé de conservation durable des fruits et légumes va permettre de régulariser les marchés

La destruction de denrées alimentaires révolte. Au cours de la dernière campagne, plus de 200 000 tonnes de fruits et de légumes ont été ainsi « retirées du marché » en Europe. Ces retraits sont dus, on le sait, aux fluctuations inévitables d'une production et d'une consommation soumises aux aléas climatiques. Le chiffre de 200 000 tonnes paraît énorme. En fait, il ne représente qu'une infime partie de la production : 0,5 % ; mais la fragilité des marchés est telle qu'il suffit de quelque 5 % de choux-fleurs ou de pommes de terre en plus pour provoquer l'effondrement des cours ou de 5 % en moins pour que les prix s'envolent. Jusqu'alors, les professionnels n'avaient qu'une excuse pour justifier ce désordre : les fruits et légumes sont des denrées périssables, impossibles à stocker. Des chercheurs français viennent de faire la preuve du contraire, grâce à l'exploitation de procédés nouveaux de conservation.

Pour les fêtes de Noël, les Guadeloupéens ont consommé des radis, des choux-fleurs et des laitues en provenance du Midi de la France. Rien d'extraordinaire, dira-t-on. Voire : non seulement ces produits étaient vendus moitié moins cher qu'à l'ordinaire, mais ils avaient été récoltés près d'un mois auparavant et transportés par bateau à Pointe-à-Pitre. Et ils étaient aussi frais que ceux que l'on avait expédiés par avion.

En livrant ainsi, pour la première fois, par bateau trois containers de fruits et légumes frais dans les Antilles françaises, M. Blaizat, un ingénieur physicien de quarante-trois ans, estime avoir fait la démonstration de la fiabilité de son procédé de conservation sous vide.

Fruit de huit années de travail, il a été mis au point avec le concours de l'Institut de la recherche agronomique, dans le cadre de deux contrats de recherche passés avec la D.G.R.S.T. (Délégation générale à la recherche scientifique et technique). Ce procédé permet de conserver — sans congélation — les fruits et les légumes, et aussi les fleurs, de dix à quatre-vingt-dix jours selon les variétés. L'intérêt de cette technique est double : elle facilite le stockage, donc la régulation des cours, elle permet les exportations par voie de mer sur les destinations lointaines, et réduit ainsi les frais de transport des deux tiers environ.

L'innovation de M. Blaizat combine, en fait, deux techniques connues : la pré-réfrigération sous vide et la conservation en atmosphère contrôlée. En diminuant l'oxygène et en augmentant le gaz carbonique dans un emballage de polyéthylène étanche, on ralentit le processus respiratoire des produits. Fruits, légumes et fleurs doivent cependant être emballés dans un délai maximum de six heures après la récolte. C'est dire que cette mise en hibernation doit s'opérer chez le producteur ou dans son voisinage.

D'après les estimations de M. Blaizat, qui s'appuie sur la première expérience grandeur nature qu'il vient de faire sur les de faire, le prix de revient total du procédé varie de 0,40 à 1 F par kilo, selon les produits, la durée d'utilisation de la machine et sa taille.

Des laitues pour les émirs

Quel peut être l'impact de cette technique sur le commerce des fruits et des légumes ?

Pour certaines productions françaises, comme les artichauts et les choux-fleurs, qui souffrent d'une surproduction chronique, elle permettrait de conquérir de nouveaux marchés. En Amérique du Nord, par exemple, le transport par bateau devenant compétitif avec le train à partir de la Californie. Il en va de même pour les expéditions au long cours sur le Moyen-Orient. Ainsi, une laitue rendue à Djeddah reviendrait-elle à 5,30 F le kilo. Elle se vend actuellement dans cette ville plus de 20 F le kilo, au prix de gros. Pour la balance commerciale française des fruits et des légumes, déficitaire de plus de 5,7 milliards en 1977, cet avantage de compétitivité ne serait pas à négliger. Enfin, le procédé de M. Blaizat favoriserait les importations de fruits et légumes à contre-saison. Il pourrait également « *démocratiser* » quelque peu le marché des fruits exotiques (mangues, papayes, etc.) en Europe.

L'accueil réservé jusqu'alors au procédé de M. Blaizat, présenté dans ces colonnes il y a un peu plus d'un an (*le Monde* du 12 novembre), n'est pourtant guère enthousiaste. Certes, il a obtenu le soutien de l'I.N.R.A. (Institut national de la recherche agronomique), de la D.G.R.S.T., de Rhône-Poulenc qui a suivi ses efforts avec bienveillance, de SOFFINOVA, un organisme chargé de promouvoir les innovations, qui a investi 170 000 F dans la société Prophyco, créée par M. Blaizat. Mais l'intérêt des scientifiques n'a servi à rien devant la méfiance des professionnels.

La fixation des cours des fruits et légumes au jour le jour s'accommode pourtanu mal avec la cessité d'offrir aux importateurs des tarifs constants, fixés à terme pour le jour de la livraison. Mais abandonner la pratique du cours quotidien négocié entre le volume de l'offre et celui de la demande serait remettre en cause trop d'habitudes acquises ; les producteurs sont tiraillés entre leur désir de contrôler les cours et leur tendance à chercher à profiter des prix les plus élevés. De plus, ils hésitent à « essuyer les plâtres » en investissant dans le procédé industriel mis au point par M. Blaizat.

Pour les grossistes, dont la marge s'apprécie en pourcentages, il n'est peut-être pas d'un grand avantage de voi rles prix baisser grâce à un régulation du marché. Enfin, producteurs et distributeurs craignent sans doute de se heurter aux intérêts de ces grossistes dont ils ont besoin et qui font la loi.

Pour sortir de cette impasse et démontrer la validité de son innovation, M. Blaizat a recherché et mis en contact un producteur du Midi de la France, le G.A.E.C. (groupement agricole d'exploitation en commun) des Balsses, près de l'étang de Berre, et une chaîne de distribution des Antilles affiliée au groupe Printemps-Prisunic. Aujourd'hui des producteurs français de légumes (haricots verts, aubergines, courgettes) et, en Martinique, des producteurs de fleurs envisagent d'exporter vers l'Europe, la Suisse et l'Allemagne notamment. Les services de M. Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, s'intéressent à ces projets.

« *Par la moralisation du marché qu'elle doit entraîner, la pré-réfrigération sous vide, en atmosphère contrôlée, sera pour les professionnels des fruits et légumes ce que fut le réfrigérateur aux BOF* (1) *au lendemain de la guerre* », affirme M. Blaizat. Ragaillardi par la lueur d'espoir venue de Guadeloupe, il travaille déjà sur un procédé similaire applicable à la viande...

Sans doute ne faut-il pas voir dans cette méthode la panacée qui résoudra le problème de la lisée, elle peut toutefois y contribuer. Sans doute les producteurs et les négociants n'ont-ils pas vocation de philanthropes. Mais on peut se demander si les organisations internationales, comme le F.A.O., ne pourraient pas distraire quelques millions de leurs crédits d'études pour populariser l'emploi de cette technique et faciliter l'expédition de fruits et légumes frais dans les pays où l'on souffre de faim ou d'un déséquilibre excessif de l'alimentation.

JACQUES GRALL,
JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Terme employé durant la pénurie que connut la dernière guerre pour désigner les commerçants en « beurre, œufs, fromages ».

● *Les Etats-Unis et la Communauté européenne se sont mis d'accord* sur les prix de soutien du blé à appliquer dans le cadre d'un accord international sur les céréales, annonce le département américain de l'agriculture. Selon Washington, les achats de stockage devraient commencer lorsque le prix du blé à l'exportation tomberait au-dessous de 140 dollars la tonne. Des mesures de soutien devraient être adoptées si le prix tombe à 125 dollars. Ces prix planchers seront proposés aux négociateurs de l'accord international qui reprendront leurs travaux le 22 janvier, à Genève. Ils constituent un progrès, mais de nombreuses dificultés (prix plafonds et volume des stocks) restent à résoudre.

AFFAIRES

M. FRANÇOIS PERRIN-PELLETIER DEVIENT PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE CHRYSLER-FRANCE

M. François Perrin-Pelletier, quarante-huit ans, membre du directoire d'Automobiles Peugeot, deviendra président du directoire de Chrysler-France le 1er janvier 1979, date à laquelle Chrysler-France deviendra officiellement filiale de la holding P.S.A. Peugeot-Citroën. M. Perrin-Pelletier, polytechnicien, entré chez Peugeot en 1968, sera assisté de M. Jean Peronnin, cinquante-quatre ans, ancien directeur général de Chrysler-France et directeur des opérations industrielles de Chrysler en Europe, et de M. Dominique Savey, quarante-six ans, directeur des plans et produits de la division automobile de P.S.A. Peugeot-Citroën.

L'assemblée générale des actionnaires de Chrysler-France, réunie le 28 décembre a, en effet, décidé de doter la société d'un conseil de surveillance et d'un directoire. MM. François Gauthier, président d'honneur du conseil de surveillance de P.S.A. Peugeot-Citroën, et Paul Perrin, membre du conseil de surveillance d'Automobiles Peugeot, ont été nommés respectivement président et vice-président du nouveau conseil de surveillance de Chrysler-France, dont feront également partie M. Jean-Paul Parayre, président du directoire de P.S.A. Peugeot-Citroën, et MM. Forgeot, Hereil, Hunt et Warren, de Chrysler.

MONNAIE

LÉGER REDRESSEMENT DU DOLLAR

La contraction inattendue du déficit commercial des Etats-Unis en novembre a redonné, vendredi matin 29 décembre, un peu de tonus au dollar, victime ces derniers jours de la crise iranienne. A la veille d'un long chômage de trois jours, les grandes places financières internationales, bien que peu actives, se sont alignées sur New-York, où quelques heures auparavant la devise américaine avait amorcé un sensible redressement.

A Paris, le cours du dollar est remonté de 4,1720 F jeudi en clôture à 4,1950 F. Il s'est traité à 1,8280 DM à Francfort (contre 1,8175 DM) et à 1,6240 FS à Zurich (contre 1,63 FS). Sur le marché japonais, le dollar a regagné tout le terrain perdu la veille et s'est échangé en clôture à 195,10 yens (+ 2,05 yens).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,1800	4,1900	— 190	— 165	— 370	— 330	—1210	—1140
$ can. ...	3,5225	3,5325	— 150	— 110	— 280	— 230	— 820	— 750
Yen (100).	2,1535	2,1610	+ 95	+ 150	+ 200	+ 260	+ 400	+ 490
DM	2,2885	2,2980	+ 50	+ 80	+ 100	+ 130	+ 290	+ 350
Florin ...	2,1050	2,1170	— 95	— 85	— 109	— 160	— 615	+ 570
F. B. (100)	14,4960	14,5490	— 490	— 340	— 860	— 610	—2290	—1640
F. S.	2,57	2,5850	+ 135	+ 160	+ 265	+ 300	+ 810	+ 890
L. (1 000)..	5,0180	5,0421	— 350	— 250	— 650	— 550	—2150	—1950
£	8,4790	8,5060	— 425	— 370	— 830	— 750	—2750	—2580

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 1/8	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/4	3 5/8	3 3/4	4
$ E.-U. ...	10 3/8	10 7/8	10 7/8	11 1/4	11 1/4	11 5/8	12 1/4	12 5/8
Florin ...	10 1/2	11	9 3/4	10 1/8	9 1/2	9 7/8	9	9 1/4
F. B. (100)	12	15	10 5/8	11 7/8	9 7/8	11 1/8	8 7/8	10 1/8
F. S.	— 1/8	+ 1/4	— 3/8	+ 1/4	— 1/4	+ 1/8	0	3/8
L. (1 000).	11	13	13 1/4	13 3/4	13 1/2	14 1/2	14 3/4	15 1/2
£	10	11 1/2	11 3/4	12 3/8	12 1/8	12 5/8	13 1/8	13 5/8
Fr. franç..	10	42 1/2	9	9 1/4	9	9 1/4	9	9 1/2

[...]us donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire [...]ises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande [...] la place.

PRIX

Le litre de supercarburant coûtera 2,75 F à partir du 3 janvier

C'est le 3 janvier qu'interviendra en France la hausse des produits pétroliers. Le litre de supercarburant coûtera 7 centimes de plus à la pompe, celui de l'essence ordinaire 6 centimes, celui du gasoil 10 centimes et le litre de fuel domestique 2 centimes. Dans la région parisienne, les prix de ces produits seront les suivants : 2,75 F le litre de super, 2,54 F pour l'essence ordinaire, 1,72 F pour le gasoil et 0,91 F pour le fuel domestique (pour les livraisons de 2 000 à 4 000 litres.

Cette hausse purement fiscale — adoptée par le Parlement dans le cadre de la loi de finances pour 1979, —devait être plus élevée, mais la fermeté du franc sur le marché des changes a permis de l'atténuer.

Le premier ministre a aussi rappelé que « *la politique suivie par le gouvernement en ce qui concerne le prix des produits pétroliers poursuit deux objectifs : inciter les Français à économiser l'énergie en maintenant le prix de ces produits à un niveau véridique, mais également les faire profiter de l'avantage que procure à l'économie la stabilité du franc qui est le fruit de leurs efforts. Le premier ministre ajoute que les hausses récemment arrêtées par l'OPEP seront intégralement répercutées au stade du détail* » (vraisemblablement le 15 février).

Quant au prix du gaz, il ne sera pas relevé, du moins immédiatement, contrairement à ce que nous écrivions dans nos éditions d'hier.

Le grignotage

(Suite de la première page.)

La hausse du pétrole est plus forte que celle qui était attendue. Après les prix industriels, ceux des services vont être libérés. Certes, M. Monory ira à pas très mesurés, mais la concurrence peut jouer beaucoup plus difficilement dans ce domaine que pour les produits industriels. Quand on voit avec quelle désinvolture, et malgré la crise, sont réglées les notes pharamineuses de certains restaurants, on se dit qu'il y a encore suffisamment de pouvoir d'achat, dans certaines catégories sociales en France, pour écarter les conseils de modération. D'autant plus que, si nombre d'entreprises ont mené à l'invitation du gouvernement une politique plus rigide de salaires, elles n'ont pas eu généralement la même attitude sur le chapitre des notes de frais.

Au reste, les sociologues savent bien qu'en période de difficultés économiques ce n'est pas globalement sur le chapitre des dépenses de loisirs, de vacances, de voyages, etc., que l'on rogne d'abord, comme pour compenser par des petites fêtes privées et répétées la grisaille du temps. Les chiffres d'affaires des grands magasins durant le mois de décembre le prouvent assez. Ils ont été excellents.

L'autorégulation des prix dans le secteur des services est particulièrement délicate. Le gouvernement l'a si bien senti pour les loyers qu'il a dû fixer par la loi une norme d'augmentation.

Le libéralisme a ses limites aussi du côté des tarifs publics. La « vérité des prix » ferait beaucoup de bien au budget, et aurait donc un effet anti-inflationniste évident, mais l'appel au portefeuille des usagers pour compenser les subventions supprimées aurait la conséquence exactement contraire. On marche là sur une crête, et il faut surtout se garder de raisonner uniquement selon des vues théoriques.

Dans toute politique de prix, la mentalité des citoyens doit largement entrer en ligne de compte. Ainsi que la relativité des événements conjoncturels et la façon dont ils sont appréciés par l'opinion. Il y a une douzaine d'années, l'annonce d'un rythme annuel de hausse des prix de 9,5 % eût fait frémir et poussé les consommateurs vers des achats d'anticipation. Aujourd'hui, le fait de ne pas atteindre les 10 % apparaît comme une victoire ! En fait, le sens de la pente (elle est maintenant descendante) est beaucoup plus important que le palier où l'on se trouve.

PIERRE DROUIN.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
28 DÉCEMBRE

La pagaille

La multiplication des ventes au comptant pour raison fiscale, mais aussi la soudaine augmentation sur le même marché des achats de dernière heure effectués par les épargnants soucieux de profiter de la détaxation de 5 000 F sur les revenus, ont provoqué jeudi un indescriptible embouteillage dans les charges d'agents de change. A telle enseigne que les responsables de la Bourse ont été contraints, cette fois, de retarder d'une demi-heure l'ouverture de la séance. De trente-quatre minutes même, vu le retard — c'est presque un comble — accumulé par la pendule vieillote du Palais Brongniart sur l'heure officielle.

Ce gonflement de l'offre et de la demande au comptant a, comme les jours précédents, influé sur le terme où, avec la réapparition de nombreux points de fermeté, la tendance s'est révélée plus irrégulière. Les divers indices ont néanmoins fléchi et, en clôture, l'indicateur instantané accusait une baisse légère de 0,5 % environ.

Rarement la Bourse n'avait été le siège d'une telle pagaille. Et certains auteur de la corbeille ne se privaient pas de dire qu'« avec les méthodes périmées employées pour compiler les ordres, cela n'a rien d'étonnant ».

Cela étant, le double phénomène enregistré jeudi est assez significatif de l'attitude des Français vis-à-vis de l'impôt, les uns cherchant à échapper au couperet du fisc, les autres à bénéficier de l'allégement promis malgré le risque encouru de voir fondre leur capital si la situation internationale venait à se détériorer encore.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
C.G.V., c. 37	1 p. 1	. ..
Fin. Gaz et Eaux, c. 28.	2 p. 1	1 ..
Locatel, c. 22	1 p. 4	13 ..
L'Oréal, c. 22	1 p. 4	58 .
Luchaire, c. 64	1 p. 4	7 50
Lyonnaise Eaux, bon 31.	1 p. 4	3 50

LONDRES

Malgré les incertitudes qu'une grève des camionneurs toujours possible fait régner sur les livraisons domestiques de produits pétroliers, le marché est plus soutenu à la veille du long week-end du Jour de l'an. L'indice des industrielles avance de 0,3 point à 473,2. Légers progrès des fonds d'Etat. Irrégularité des pétroles et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 224 50 contre 220 65

VALEURS	CLOTURE 28 12	COURS 29 12
Beecham	626 ...	623 ...
British Petroleum	916 ...	914 ...
Courtaulds	116 ...	116 ...
De Beers	382 ...	398 ...
Imperial Chemical	384 ..	384 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	226 ...	225 ...
Shell	565 ..	568 ...
Vickers	188	191 ...
War Loan 3 1/2 %	29 7/8	30 ...
*West Driefontein	32 5/8	32 1/4
*Western Holding	22 11/16	22 13/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

FINANCIERE DE DEVELOPPEMENT ET DE CONSEIL (FIDECO). — L'exercice clos le 30 juin 1978 s'est soldé par un bénéfice net de 891,11 millions de francs. Dividende global : 10,50 F.

INDUSTRIELLE ET FINANCIERE DE L'ARTOIS. — Bénéfice net de l'exercice clos le 30 juin 1978 : 2,36 millions de francs contre un déficit de 5,21 millions un an plus tôt. Dividende global : 9 F contre 8,55 F.

DENAIN N.E.L. — « La valeur *intrinsèque de l'action est évaluée à* 92 F si Usinor est comptée pour zéro et 121 F si Usinor est comptabilisée à sa valeur boursière actuelle », a déclaré M. Hüé de La Colombe, président du groupe, avant d'ajouter : « Denain conservera des revenus. Pourquoi ne distribuerions-nous pas de dividende dans quelques années ? »

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977)

	27 déc.	28 déc.
Valeurs françaises	150,7	149,9
Valeurs étrangères	98,6	97,6
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)		
Indice général	87,4	86,9

NEW-YORK

Nouvel effritement

Les cours se sont encore effrités jeudi à Wall Street, où une grande majorité (1 043) de titres ont reculé, tandis que 461 seulement parvenaient à progresser légèrement. L'indice Dow Jones des industrielles a finalement cédé 2,60 points avant de s'établir à 805,96. Le volume des échanges s'est encore accru et *25,56 millions d'actions ont été* traitées contre 23,58 millions la veille. La participation des investisseurs institutionnels est restée assez faible puisque 205 « paquets » d'au moins 10 000 actions ont changé de propriétaires contre 218 mercredi.

L'engagement de la Maison Blanche en faveur du régime menacé du chah d'Iran commence à inquiéter certains opérateurs, qui n'en faisaient pas mystère autour du Big Board. De même, l'annonce d'un recul de 0,6 % en novembre (+ 0,4 % en octobre) de l'indice des principaux indicateurs économiques a jeté un certain froid dans les rangs des investisseurs. Les risques de récession pour 1979 étaient à nouveau évoqués...

VALEURS	COURS 27 12	COURS 28 12
Alcoa	48 ...	48 ...
A.T.T.	60 3/4	60 5/8
Boeing	73 5/8	73 1/4
Chase Manhattan Bank	29 1/4	29 ..
Du Pont de Nemours	127 3/8	127 1/4
Eastman Kodak	61 ..	60 1/3
Exxon	49 1/4	49
Ford	41 5/8	41 3/4
General Electric	47 3/4	47 3/8
General Foods	32 3/8	32 ...
General Motors	54 7/8	54 3/4
Goodyear	18 7/8	18 3/4
I.B.M.	302 3/8	304 ..
I.T.T.	26 3/4	27 1/8
Kennecott	20	19 3/4
Mobil Oil	68 3/8	68 5/8
Pfizer	38 1/4	33 ...
Schlumberger	94 7/8	94 1/4
Texaco	24 3/8	24 ..
U.A.L. Inc.	29 3/4	29 5/8
Union Carbide	33 7/8	33 7/8
U.S. Steel	21 5/8	21 5/8
Westinghouse	16 3/4	16 5/8
Xerox	53 1/2	53 3/8

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 12	29 12
1 dollar (en yens)	193 85	195 10

BOURSE DE PARIS - 28 DÉCEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]			GAN (Sté) Centr.	651	650	Laffitte-Bail.	169	168 50	Immoinvest	103	103
[illegible]			S.P.E.G.	187	183	Locabail Immob.	348	345	Cie Lyon. Imm.	105 50	106
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ À TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
724	4,5 % 1973.	728 90	717	715 ..	711 .
2670	C.N.E. 3 %.	2695	2699	2710	2658 .
375	Afrique Occ.	392 ..	392	390 ..	390 .
380	Air Liquide	385	388	389 80	390 .
77	Als. Part. Ind.	76	78 50	78 50	77
250	Als. Superm.	269	265	266	269 ..
60	Alsthom-Atl	63 50	64	64 .	65
[illegible]					

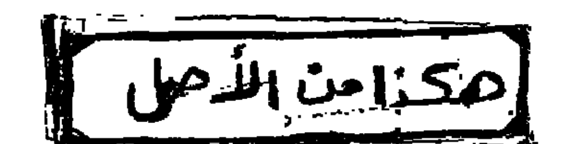
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28 12	COURS DES BILLETS échanges de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 194	4 172	4 20
Allemagne (100 DM)	229 520	229 460	228
Belgique (100 F)	14 489	14 482	14 85
Pays-Bas (100 fl.)	211 330	212 150	210 50
Danemark (100 krd)	82 080	82 380	81 50
Norvège (100 k)	83 490	83 900	84 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 485	8 510	8 50
Italie (1 000 lires)	5 033	5 034	5 10
Suisse (100 fr.)	257 450	257 250	256 50
Suède (100 krs)	97 400	97 550	96 75
Autriche (100 sch.)	31 330	31 270	31 25
Espagne (100 pes.)	5 964	5 954	5 88
Portugal (100 esc.)	9 160	9 110	9
Canada ($ can 1)	3 531	3 515	3 535
Japon (100 yens)	2 149	2 161	2 11

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28 12
Or fin (kilo en barre)	30050	30250
Or fin (en lingot)	30280	30370
Pièce française (20 fr.)	266	269 90
Pièce française (10 fr.)	223 50	223 50
Pièce suisse (20 fr.)	258 50	257 50
Union latine (20 fr.)	229 50	230
Souverain	261 30	261 30
Pièce de 20 dollars	1250	1262
Pièce de 10 dollars	705	700
Pièce de 5 dollars	445	432 50
Pièce de 50 pesos	1200	1190
Pièce de 10 florins	238 10	230



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE CONFLIT DU CANAL DU BEAGLE

Plusieurs diplomates chiliens sont expulsés par Lima

L'envoyé spécial du pape Jean Paul II, le cardinal Antonio Samore, est arrivé jeudi 28 décembre à Santiago. Il remplit ainsi sa mission de médiation entre le Chili et l'Argentine dans le conflit sur le canal du Beagle. « Cela ne sera pas facile, mais la paix est possible », a estimé le cardinal en quittant Buenos-Aires, où il s'était entretenu avec les responsables de la Junte. Peu après son arrivée à Santiago, Mgr Samore a rencontré le ministre chilien des affaires étrangères, M. Cubillos, puis le général Pinochet.

Correspondance

Lima. — Quatre diplomates chiliens, accusés d'espionnage, ont été expulsés du Pérou en décembre. Les deux commandants d'un pétrolier chilien ont été arrêtés à Talara, dans le nord du pays, alors qu'ils prenaient des photographies de la base militaire d'El-Pato. Un sous-officier de l'aviation péruvienne, accusé de complicité avec les deux hommes, a été condamné à mort pour trahison.

Le général Herman Brady, conseiller militaire du général Pinochet, est arrivé à Lima pour tenter de limiter les tensions créées par ces incidents.

Le conflit qui oppose l'Argentine et le Chili à propos du canal du Beagle compromet la politique de la main tendue de M. de la Puente, ministre des affaires étrangères du Pérou, à l'égard de son voisin chilien. C'est en tout cas ce que pensent les observateurs qui tentent d'expliquer ainsi l'importance donnée par Lima à l'expulsion des espions chiliens, alors qu'il est de tradition, dans les deux pays, de traiter ces incidents avec discrétion.

La neutralité du gouvernement péruvien dans le conflit du Beagle a été inlassablement réaffirmée depuis octobre dernier. Mais cette « impartialité » a été mise en doute par l'Argentine lorsque M. de la Puente a été, en novembre dernier, accueilli par deux fois très cordialement à Santiago par le général Pinochet. Pendant ce temps, le premier ministre péruvien, le général Molina, en visite à Buenos-Aires, ne pouvait rencontrer le général Videla « fortement grippé. « Maladie diplomatique », avait sévèrement commenté la presse péruvienne. La publicité apportée à l'affaire d'espionnage chilienne aurait ainsi pour but de réaffirmer la neutralité de Lima vis-à-vis de Buenos-Aires.

Mais la gauche péruvienne estime que ces incidents ont été exagérés par les autorités afin de désamorcer la grève générale de soixante-douze heures annoncée par les syndicats pour les premiers jours de janvier (ils entendent protester contre la hausse du prix du pétrole). La gauche se souvient que, en janvier 1978, l'appel du président de la République à la défense de la patrie contre les « *prétentions territoriales* » de l'Equateur avait permis de suspendre une autre grève générale.

NICOLE BONNET.

● *Trente-huit personnes de nationalité chilienne*, dont un ancien sénateur et un fonctionnaire, sont détenues par la police en Argentine, a-t-on appris, jeudi 28 décembre, à Santiago. Selon la presse chilienne, un ex-parlementaire, M. Raul Morales Adriasola, est détenu dans la province de Neuquen et M. Jaime Arrau, le directeur du bureau des lignes aériennes nationales en Argentine, a été arrêté le 7 décembre dernier. *(A.F.P.)*

Paris et Bonn d'accord pour ne pas dramatiser l'ajournement du système monétaire européen

Dans les milieux officiels allemands, nous dit Jean Wetz, notre correspondant à Bonn, on s'efforce de ne pas dramatiser les divergences qui subsistent à propos de la mise en vigueur du système monétaire allemand. Un ajournement, considéré désormais comme assez probable, y est naturellement regretté ; mais personne ne tient à exagérer l'importance du conflit franco-allemand touchant les répercussions du S.M.E. sur le Marché commun agricole.

Même son de cloche à Paris, où l'on fait remarquer que cette affaire évolue dans un climat tout à fait dépassionné. On admet que l'effet psychologique aurait été plus grand si la date du 1er janvier avait pu être tenue pour l'entrée en vigueur effective du S.M.E., mais on se résignera sans larmes à un report de quinze jours ou d'un mois.

Du côté français, on ne s'attend pas à des évènements nouveaux dans les prochains jours. En effet, un conseil des ministres de la Communauté sera nécessaire pour faire le point. La prochaine session — qui réunira les ministres de l'agriculture, des finances et des affaires étrangères — est prévue pour le 15 janvier. Les Français, qui assureront la présidence des travaux des Neuf, à partir du 1er janvier, sont prêts, si les pays partenaires le souhaitent, à convoquer une réunion à une date plus rapprochée. Mais, sur le fonds, les Français restent fermes, indiquant qu'ils attendront le temps qu'il faudra « *pour que S.M.E. et montants compensatoires monétaires (M.C.M.) aillent de pair* ». Ce langage codé signifie que la réserve française sur l'adoption des règlements communautaires nécessaires à l'entrée en vigueur du S.M.E., ne sera levée que, lorsque les Neuf auront pris l'engagement de supprimer, dans un délai maximun d'un an, les montants compensatoires monétaires qui pourraient être créés ultérieurement. En fait, on considère à Paris qu'il s'agit essentiellement d'une affaire germano-allemande et qu'il faut laisser au chancelier Schmidt, actuellement en vacances à la Jamaïque, le temps nécessaire pour la régler.

Le soutien de M. Debatisse

On apprend par ailleurs que M. Debatisse, le président de la F.N.S.E.A., vient d'adresser une lettre au président de la République, appuyant son action en faveur d'un retour à l'unité des prix agricoles dans la C.E.E. M. Debatisse y indique que l'effort du gouvernement doit se poursuivre dans trois directions : 1) La non-création de M.C.M. durables (la F.N.S.E.A. est d'accord pour que là soit le point d'action prioritaire) ; 2) L'adoption d'un calendrier de suppression pour les M.C.M. existants ; 3) La dévaluation du « franc vert » de 3,6 %.

● *Le parti communiste espagnol* considère que l'hostilité du parti communiste français à l'adhésion de l'Espagne à la Communauté économique européenne relève d'une attitude « *totalement irréaliste* ». « *Refuser la demande d'adhésion de l'Espagne à la C.E.E. serait aller contre le traité de Rome lui-même* », affirme un communiqué du comité exécutif du P.C.E. Il exprime son « *désaccord* » avec les communistes français « *qui ne tiennent pas compte de l'avis de toutes les forces démocratiques d'Espagne, favorables à l'adhésion à la C.E.E. depuis l'époque de la dictature franquiste* ». « *Ceux qui s'opposent à l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E.*, ajoute le communiqué, *tournent le dos à une construction européenne équilibrée au sein de laquelle l'Europe du Sud aurait le poids qui lui revient.* » — (A.F.P.)

UN FRANÇAIS EST DÉTENU SANS JUGEMENT EN POLOGNE DEPUIS LE 6 AVRIL

Un homme d'affaires français est détenu en Pologne sans jugement depuis bientôt neuf mois.

M. André Glowczewski, né en Pologne il y a cinquante-trois ans, d'une famille franco-polonaise, émigré en France il y a une vingtaine d'années, naturalisé français en 1970, avait été appelé à Varsovie au chevet de sa mère (d'origine française), gravement malade et qui mourut pendant son séjour. Il fut arrêté à l'aéroport, le 6 avril, alors qu'il s'apprêtait à rentrer à Paris.

Conseiller commercial de la société Potain et d'autres entreprises françaises de matériel de travaux publics et de construction qui font de grosses affaires avec la Pologne, M. Glowczewski a fait de très fréquents voyages en Pologne au cours des cinq dernières années. Le consul de France à Varsovie, seul Français qui a pu lui rendre visite, a été informé verbalement que M. André Glowczawski était inculpé de « *corruption de fonctionnaires* », mais aucune charge précise n'a été formulée contre lui sous aucune forme que ce soit. L'avocat polonais choisi par sa famille n'a pu le voir. Ses proches pensent qu'il est surtout « coupable » d'avoir eu son franc-parler en langue polonaise, de n'avoir pas ménagé ses critiques contre la bureaucratie de son pays natal et, précisément, la vénalité de ses fonctionnaires.

Le Quai d'Orsay a vainement multiplié les démarches pour obtenir sa libération. Lors de la réunion de la commission mixte franco-polonaise, en septembre, M. Deniau, ministre du commerce extérieur, est intervenu en sa faveur auprès du vice-président du conseil polonais, M. Jagielski, sans recevoir de réponse. M. Giscard d'Estaing est informé de l'affaire et l'a probablement évoquée à un niveau élevé, mais sans résultat.

Le 6 décembre, M. Ries, journaliste français, était arrêté en Pologne sous l'inculpation, di[illegible] à prendre au sérieux, d'insu[illegible] la Pologne, de diffusion d'[illegible]mations pouvant lui nuire [illegible] colportage d'imprimés int[illegible]. Il a été libéré le 23 décem[illegible]. Trois jours plus tôt, un agent secret polonais, arrêté le 6 octobre par la D.S.T., et accusé d'espionner les milieux d'opposition polonais en France, avait été lui aussi libéré. Faudra-t-il emprisonner une personnalité du monde économique polonais pour que M. Glowczewski retrouve la liberté ? — M. D.

La situation au Nicaragua

Les États-Unis menacent le général Somoza de sanctions économiques et diplomatiques

Les Etats-Unis envisagent d'appliquer des sanctions au Nicaragua si le général Anastasio Somoza persiste dans son refus d'organiser un référendum sous contrôle international, a-t-on annoncé de source officielle jeudi 28 décembre à Washington. Cette décision a été communiquée au président du Nicaragua par M. William Bowdler, membre de la Commission internationale de médiation entre le général Somoza et l'opposition nicaraguayenne.

Ces sanctions pourraient comprendre le rappel de l'ambassadeur américain à Managua, M. Mauricio Solaun, le départ de la mission militaire américaine de ce pays et le blocage d'une aide de l'Agence pour le développement international (AID) d'un montant de 23 millions de dollars.

D'autre part, le Conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) a demandé, jeudi, au Costa-Rica et au Nicaragua d'éviter toute action susceptible d'aggraver la tension entre ces deux pays.

Le président du Conseil permanent, M. Fabian Alexis Redhead, a lancé cet appel au cours d'une réunion d'urgence du Conseil demandée par le Costa-Rica. Ce dernier a réclamé l'application du traité inter-américain d'assistance réciproque étant données les menaces d'invasion du Nicaragua.

« *Le gouvernement du Nicaragua, incapable de résoudre ses problèmes intérieurs, a lancé une campagne de haine et d'agression contre le Costa-Rica* », a affirmé l'ambassadeur costaricien auprès de l'ONU, M. Rodolfo Piza Escalante. L'ambassadeur a fondé sa requête sur les menaces d'invasion formulées mercredi par le général Somoza.

De son côté, le représentant du Nicaragua, M. Guillermo Sevilla Sacasa, a accusé le Costa-Rica d'abriter les guérilleros sandinistes. — *(A.F.P.)*

LA NASA VENDRA PROBABLEMENT UN SATELLITE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS A LA CHINE

Washington *(A.F.P.)*. — La République populaire de Chine achètera sans doute un satellite de télécommunications aux Etats-Unis, a annoncé jeudi 28 décembre un communiqué de la NASA, l'agence spatiale américaine. Un accord de principe en ce sens a été conclu entre les délégations américaine et chinoise présidées respectivement par MM. Robert Frosch, administrateur de la NASA, et par M. Jen Hsin-min, son homologue chinois, au cours de la première phase des négociations ouvertes le 28 novembre à Washington sur une possible coopération américano-chinoise dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'espace.

Aux termes de cet accord de principe, outre le satellite, la Chine achèterait aux Etats-Unis les stations de réception et les équipements téléphoniques annexes. Le satellite serait placé sur une orbite géostationnaire par une fusée de la NASA.

Un autre accord de principe a été également conclu sur l'achat par la Chine d'une station de réception des images du système américain de télédétection des ressources terrestres Landsat, y compris celles qui seront fournies par le satellite Landsat D, encore en cours de construction.

La délégation chinoise doit rester aux Etats-Unis jusqu'à la mi-janvier pour poursuivre des discussions d'ordre technique sur la mise en place de ce nouveau système de télécommunications interne chinois.

Le communiqué de la NASA précise que les conversations vont continuer pour mettre au point les derniers détails de l'accord et déterminer les autres domaines de la coopération spatiale entre les deux pays.

Le numéro du « Monde » daté 29 décembre 1978 a été tiré à 543 485 exemplaires.

Le deuxième « pacte pour l'emploi » a suscité jusqu'à présent moitié moins d'embauches que le premier

Au 30 novembre 1978, 179 833 places avaient été dégagées pour les jeunes de moins de vingt-six ans et pour les femmes seules, dans le cadre du deuxième « pacte national pour l'emploi », contre 386 909 au 30 novembre 1977, le premier « pacte » étant réservé aux seuls moins de vingt-cinq ans. Les embauches suscitées par la loi de juillet 1978 ont donc été inférieures de 53 % à celles engendrées par le dispositif précédent.

Cependant, les experts du ministère du travail se déclarent « satisfaits ». C'est, d'une part, que le « pacte bis » est deux fois moins généreux que le premier — l'Etat a injecté 2,5 milliards de francs au lieu de 5 milliards de francs — et, d'autre part, que les mesures qui sont de nature à être pérennisées (contrats d'apprentissage et contrats emploi-formation) ont été aussi efficaces que celles de l'an dernier. En revanche, les dispositions qui n'offrent pas, d'un « pacte » à l'autre, des prestations égales, comme l'exonération des charges sociales réduite de moitié et seulement bénéfique aux entreprises de moins de cinq cents salariés, et comme les stages pratiques en entreprises, au terme desquels 62 % des jeunes ont été définitivement engagés lors du premier « pacte », et qui sont aujourd'hui réservés aux seuls métiers manuels, ont connu peu de succès en raison des réticences du patronat.

Voici le détail des places offertes jusqu'à présent. Entre parenthèses, nous indiquons les chiffres de 1977.

Exonération à 50 % des charges sociales : 104 700, dont 58 100 contrats d'apprentissage (195 880 dont 59 758) ; contrats emploi-formation : 14 893 (14 267) ; stages pratiques en entreprises : 22 800 (121 342) ; stages de formation : 37 440 (39 500).

La grève à l'Opéra de Paris

Pour la cinquième fois, la représentation du *Lac des cygnes* à l'Opéra de Paris a été annulée, jeudi soir, en raison de la grève des machinistes. Aucune solution de compromis n'est en effet apparue dans le conflit qui les oppose à la direction depuis que celle-ci a annoncé, le 22 décembre, le licenciement de cinquante d'entre eux (quarante-trois titulaires, sept surnuméraires). Les lettres de licenciement ont été adressées jeudi aux intéressés, et la direction, après une entrevue en début de soirée avec les représentants syndicaux, s'est dite « contrainte » d'annuler la représentation parce que ceux-ci, « *tout en se déclarant disposés à négocier* », persistent à poser « *en préalable à toute discussion* » la levée des sanctions prononcées et qu'ils « *continuent d'occuper le plateau pour empêcher le déroulement des spectacles* ».

M. Raoul Muriand, secrétaire général du SNETAS (Syndicat national des employés techniques et administratifs du spectacle)-C.G.T., a affirmé que celui-ci était disposé à « *engager des discussions sans préalable pour trouver une solution au conflit* », mais qu'il se heurtait à « *un refus systématique de discussions en dépit de nombreuses propositions faites pour débloquer la situation* ».

Le comité d'entreprise, convoqué jeudi après-midi pour statuer sur le licenciement d'un des machinistes, délégué du personnel, a refusé de se réunir, les conditions légales — ordre du jour établi conjointement par le secrétaire du comité et la direction, convocations reçues tr[illegible] jours avant la réunion — n'a[illegible] pas été respectées.

Les représentants C.G.T. des machinistes ont été reçus dans l'après-midi par le directeur de cabinet de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, qui leur a rappelé que, conformément au statut de l'Opéra, toute solution devait passer par la direction.

Les représentants des personnels artistiques (musiciens, danseurs, choristes), pour leur part, ont tenu une conférence de presse au cours de laquelle ils ont estimé « *préoccupante pour l'avenir la situation actuelle* ». Ils ont jugé « *disproportionnée* » la sanction prise par la direction et se sont étonnés de l'absence de M. Rolf Liebermann, administrateur général, l'interlocuteur des syndicats étant M. Jean-Pierre Leclerc, directeur général.

FOLIES-BERGÈRE : REVUE ANNULÉE LE 31 DÉCEMBRE

Aux Folies-Bergère, la revue *Folies je t'adore* est annulée le 31 décembre en raison d'une grève des personnels technique et artistique. Selon la direction, des négociations étaient en cours avec le syndicat C.G.T. de l'établissement sur l'augmentation de la subvention au comité d'entreprise et, faute d'accord, un préavis de grève a été déposé pour le 31 décembre.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le cabinet de M. François-Poncet.* — M. Eric Desmarest, conseiller des affaires étrangères, et M. Paul Poudade, secrétaire des affaires étrangères, ont été nommés, par arrêté du 24 décembre, conseillers techniques au cabinet du ministre des affaires étrangères.

● *M. François-Poncet et l'U.R.S.S.* — Répondant aux questions de l'enquête annuelle de l'hebdomadaire soviétique *Za Roubiejom*, le nouveau ministre français des affaires étrangères, a déclaré : « *La France est plus que jamais résolue à poursuivre sa politique de détente, mais la détente est inséparable du désarmement.* » — *(A.F.P.)*

● *Nouvel an aux Champs-Elysées.* — A l'occasion du nouvel an, la mairie de Paris a annoncé qu'elle animerait les Champs-Elysées les samedi 30 et dimanche 31 décembre, de 21 h à 1 h du matin. A partir d'un véhicule qui parcourera les Champs-Elysées, des « canons à images » projetteront sur les façades immeubles, sur les arbres, les voitures et la foule une multitude d'images de dimension « jamais vue », qui seront des vœux de bonne année.

● *Les tarifs* de la réparation, de l'entretien, du dépannage et du remorquage des poids lourds seront libérés à compter du 1er janvier 1979. Le comité national des prix a approuvé jeudi 28 décembre un arrêté en ce sens.



A B C D E F G

